



HAL
open science

La médiatisation des grèves catégorielles de cheminots dans la presse nationale imprimée. Approche comparative de la médiatisation des grèves des contrôleurs d'avril-mai 1997 et de décembre 2022

Alexis Leclerc–Dalmat

► To cite this version:

Alexis Leclerc–Dalmat. La médiatisation des grèves catégorielles de cheminots dans la presse nationale imprimée. Approche comparative de la médiatisation des grèves des contrôleurs d'avril-mai 1997 et de décembre 2022. Sciences de l'information et de la communication. 2023. dumas-04329861

HAL Id: dumas-04329861

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04329861>

Submitted on 7 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire de Master 2

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Entreprises et institutions

Option : Entreprises, institutions et risque

La médiatisation des grèves catégorielles de cheminots dans la presse nationale imprimée

Approche comparative de la médiatisation des grèves des
contrôleurs d'avril-mai 1997 et de décembre 2022

Responsable de la mention information et communication
Professeur Pascal Froissart

Tuteur universitaire : Nelly Quemener

Nom, prénom : LECLERC--DALMET Alexis

Promotion : 2022-2023

Soutenu le : 26/09/2023

Mention du mémoire : Très bien

Avertissement

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Résumé

Les syndicats « *débordés* » par un mouvement issu de la « *base* » ? La presse quotidienne nationale généraliste française n'a de cesse de se poser la question. Questionnant l'impact de la médiatisation des grèves catégorielles SNCF sur la perception du syndicalisme et des cheminots, ce mémoire prend pour étude de cas les médiatisations comparées des mouvements de grèves des contrôleurs SNCF de 1997 et 2022.

Il propose dans un premier temps une exploration croisée de la littérature existante sur la médiatisation des problèmes publics et la constitution de l'opinion publique (Habermas, 1962 ; Blumer, 1971 ; Fraser, 1990 ; Cefaï, 1996 ; Mercier, 2019), sur les effets des médias (Hall, 1980) et en particulier de cadrage (Goffman, 1974 ; 1991) et d'agenda (McCombs et Shaw, 1972 ; McCombs, 1992 ; Charron, 1995) et sur la médiatisation des mouvements sociaux, du syndicalisme et des grèves (Gamson, 1975 ; 1992 ; Neveu, 1999 ; 2017 ; 2019 ; Sécaïl & Noûs ; 2020). Inscrit dans une démarche interdisciplinaire, il s'ouvre également à la sociologie des mouvements sociaux au prisme de la désyndicalisation (Rosanvallon, 1988 ; Ubbiali, 1993 ; Pernot, 2014 ; Bérout, 2020) et à la dynamique et la communication de crise (Morin, 1986 ; 2012 ; Giully, 2009 ; Libaert, 2018 ; Bérubé, 2019).

Passé cette revue de littérature, qui pose les fondements de son exploration empirique, le présent mémoire analyse un corpus d'articles de presse imprimée, adjoint d'entretiens semi-directifs. Leur analyse met en évidence une transformation du discours médiatique sur les grèves. Celui-ci s'est en effet déplacé d'une couverture du fond, selon un cadrage *politico-social*, à une couverture de la forme, selon un cadrage *technico-économique* ou *émotionnel*. Il apparaît que ce déplacement concourt à une dépolitisation des grèves, médiatisées selon un régime polémique. Caractérisé par une polarisation des discours journalistiques et une radicalisation sémantique, celui-ci questionne finalement la reconfiguration de la relation entre journalistes, acteurs du mouvement social et syndicats.

Mots clés : médiatisation, problèmes publics, cadrage, polémique, presse imprimée, mouvements sociaux, grèves, SNCF, cheminots, syndicats, désyndicalisation, crise sociale.

Remerciements

Il y a trois ans de cela, alors que j’explorais les contours possibles de mon premier mémoire, je me rappelle dresser une ébauche de bibliographie. Elle portait sur un travail que je n’ai finalement jamais mené, qui aurait traité des sociabilités queer en ligne pendant le premier confinement de 2022. Je l’ai redécouverte il y a peu. Il s’avère que, dans celle-ci, apparaissait Madame la Professeure Nelly Quemener.

Tout juste avais-je eu la chance de croiser son chemin lors de cette année d’études au CELSA que j’apprenais l’honneur de l’avoir pour tutrice universitaire cette année. Je tiens à la remercier, pour l’accompagnement très soutenu qu’elle m’a apporté et le temps important qu’elle a dédié à suivre mes travaux. Je me suis reconnu dans le haut niveau d’exigence dont elle a fait preuve, et j’espère y avoir répondu.

Je suis également reconnaissant d’avoir eu pour tutrice professionnelle Ophélie Zeugmann. Il faut dire que, dès la première rencontre, j’avais été empli d’inspiration. Je vois en elle une mentor, qui m’accompagne depuis 2 ans maintenant, et avec qui je partage les aspirations et les questionnements professionnels. Son regard, intuitif et expert, enthousiaste et consciencieux, a su autant me stimuler que me rassurer.

Second Master, second mémoire. Je me rappelle de cette première initiation à la recherche, coûteuse sur le plan émotionnel, alors que nous traversions une année d’enfermement. À l’accablement de la crise sanitaire s’est substitué l’épuisement d’une triple charge ; entre la formation, l’emploi et les recherches présentées ici. Face au sérieux que requiert ce travail, au regard du cumul d’obligations qui l’entourent, sauf à le négliger, celui-ci ne peut se faire que dans la douleur. Alors j’ai une pensée toute particulière pour Cordélia Floc’hic Choquer avec qui j’ai traversé, une fois encore, cette aventure scientifique. Elle me rappelle la noblesse de la recherche, et la justesse du dévouement qu’elle requiert. Je suis fier d’avoir parcouru une seconde fois cette épreuve avec celle que je me languis d’appeler Madame la Professeure.

Merci à Madame Juliette Charbonneaux pour la qualité de la formation qu’elle dirige, dans le cadre de laquelle je remets ce mémoire. Merci également à Madame Alexandra Tanniou de la

dévotion et de l'empathie dont elle a fait preuve tout au long de cette année. Merci aux enseignantes qui, au cours des dernières années, m'ont donné les clefs méthodologiques du mémoire : Mesdames Barbara Losen, Dorothée Sidokpohou Ledein et Danièle Abécassis.

Merci aux journalistes qui ont accepté de répondre anonymement aux entretiens semi-directifs présentés dans ce mémoire.

Merci également à mes collègues au sein d'Euros/Agency, aux côtés desquels j'ai affiné mon analyse professionnelle, laquelle a été mobilisée dans le cadre de ce mémoire. En particulier, je remercie mes managers Kenza Remaoun et Juliette Françaix, avec lesquelles j'ai collaboré et appris très régulièrement cette année.

Puisqu'il s'agit de mon second mémoire, j'ai aussi une pensée pour celles et ceux qui m'avaient accompagné a posteriori de la soumission du premier. Merci à Monsieur le Professeur Arnaud Mercier, directeur de mon premier mémoire, qui a forgé ma culture scientifique au cours de mes années d'étude à ses côtés et qui m'avait donné la confiance nécessaire pour produire le mémoire lauréat du 31^e prix de l'Observatoire national de la vie étudiante. Merci également à Madame la Professeure Viviane de Beaufort qui, connue et reconnue pour la qualité du lien qu'elle entretient avec ses anciens étudiants, avait tenu à contribuer à la valorisation de mes recherches.

Merci à mes amies et camarades du CELSA, de l'ESSEC et d'Assas qui se sont toutes dotées de beaucoup d'écoute tout en étant de bons conseils à différents moments de mes travaux. En particulier, merci à Andela, Candice, Christelle, Fadhila, Hélène, Marguerite et Océane.

Je remercie finalement ma famille, celle qui m'a élevée et celle que j'ai choisie, qui a rendu cette année moins pénible, grâce à qui j'ai pu garder le cap. Celles et ceux qui ont répondu dans les moments critiques et qui ont rompu à mon isolement. Merci encore à Cordélia, merci aussi à Benjamin, à Coline, à Pauline, à Nico et à Sarah. Merci à Babou, qui m'a accueilli voire recueilli à plusieurs temps cruciaux de mes recherches. Et merci, encore et toujours, à ma mère, qui a été à la première de tous ces soutiens.

Sommaire

Avertissement.....	2
Résumé.....	3
Remerciements.....	4
Sommaire.....	6
Introduction.....	7
Chapitre 1 Médiatiser la grève, du mouvement social au problème public.....	8
1.1. Comprendre la grève comme répertoire d'action du syndicalisme.....	8
1.2. Le débat public secoué par la polémique.....	13
1.3. La fabrique de l'information sur la grève.....	20
Chapitre 2 Destins croisés de la presse française et du syndicalisme cheminot.....	27
2.1. Le bastion syndical cheminot au risque de la désyndicalisation.....	27
2.2. La « culture de grève » des années 1960 face aux mutations des paysages médiatiques et sociaux.....	38
Chapitre 3 Les grèves des contrôleurs SNCF de 1997 et 2022 : terrain, problématique et méthode.....	48
3.1. Présentation du terrain.....	48
3.2. Problématisation et présentation des hypothèses.....	50
3.3. Méthodologie et limites.....	50
Chapitre 4 Une couverture de la forme qui concourt à la dépolitisation des grèves.....	55
4.1. Une narration des grèves en plusieurs actes.....	55
4.2. Informer à chaud sur les perturbations et/ou les revendications ?.....	67
4.3. Analyser à froid : quel sens donner à la grève ?.....	74
Chapitre 5 Le traitement du syndicalisme en régime polémique : affrontement de personnes et/ou d'idées ?.....	88
5.1. Un régime polémique synonyme de discours pathiques.....	88
5.2. Des discours et des porte-parole en concurrence.....	99
5.3. Le bruit des commentateurs extérieurs.....	112
Chapitre 6 Mouvements sociaux et journalistes, le divorce des « associés-rivaux » ?.....	131
6.1. La grève, conjonction de toutes les défiances.....	132
6.2. Une reconfiguration différenciée de la relation d'« associés-rivaux ».....	145
Conclusion.....	153
Bibliographie.....	164
Sources.....	173
Sigles et acronymes.....	193
Table des matières.....	195
Table des tableaux.....	199
Table des figures.....	200
Tables des annexes.....	202

Introduction

La grève, en tant qu'expression du mécontentement et de la contestation sociale, occupe une place singulière dans la vie démocratique et le débat public. A priori simple émanation des conflits du travail, elle cristallise pourtant des enjeux économiques, politiques et sociaux majeurs. Et lorsqu'une grève éclate, les médias jouent un rôle central, à la fois en tant qu'artisans de l'information sur celle-ci, et en tant qu'intermédiaires entre les acteurs du mouvement social, les personnalités politiques et l'opinion publique.

Ce mémoire s'attache à explorer les processus à l'œuvre et les effets produits par la médiatisation des grèves, en particulier de la presse nationale quotidienne imprimée française. Plus spécifiquement, il s'intéresse à la médiatisation des grèves catégorielles de cheminots, en s'appuyant sur deux études de cas : le mouvement de grèves des contrôleurs de 1997 et celui de 2022. Nous chercherons à comprendre comment les grèves sont présentées dans les médias et comment cette médiatisation influence la perception de ces mouvements sociaux par le grand public. Dans quelle mesure la couverture médiatique influence-t-elle la manière dont la grève est perçue, discutée et éventuellement résolue ?

Au fil de ces pages, nous aborderons humblement des questions essentielles pour la recherche sur la médiatisation des mouvements sociaux. Comment les journalistes rapportent-ils les grèves, tant dans le fond que dans la forme ? Dans quelle mesure la médiatisation des grèves peut-elle contribuer à leur dépolitisation ? À qui profite la médiatisation des grèves ? Comment les syndicats, les travailleurs en grève et les journalistes interagissent-ils dans ce contexte médiatique ? Autant de questionnements qui nous mèneront à explorer la relation complexe et souvent conflictuelle entre les mouvements sociaux et les médias.

À travers une démarche multidisciplinaire, inscrite dans les sciences de l'information-communication tout en alliant cultural studies, sociologie des médias et des mouvements sociaux, science politique et crisologie, ce mémoire ambitionne de contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques et effets de la médiatisation des grèves.

Chapitre 1 | Médiatiser la grève, du mouvement social au problème public

Avant d'explorer la médiatisation de nos deux études de cas et les apports empiriques qu'elles offrent, il convient de fixer les principaux concepts théoriques que sous-tend cette exploration. En premier lieu, nous délimiterons les contours de l'objet médiatisé : la grève. Nous consacrerons ainsi une première partie de ce chapitre à explorer son rapport avec la sociologie des *mouvements sociaux* en tant que *répertoire d'action* caractéristique du *syndicalisme*. Dans une deuxième partie, nous observerons comment cet objet issu de la sociologie des mouvements sociaux peut s'insérer dans les sciences de l'information et de la communication de sorte à appréhender la grève comme un *problème public*, dont la médiatisation s'effectue selon un régime *polémique*. Enfin, à la croisée de ces deux premières perspectives, nous présenterons dans une troisième partie les principaux apports de la littérature existante sur l'action de médiatisation propre aux mouvements sociaux.

1.1. Comprendre la grève comme répertoire d'action du syndicalisme

La sociologie des mouvements sociaux apporte une première compréhension essentielle de la *grève*. En effet, nous verrons dans un premier temps que celle-ci correspond à l'une des trois caractéristiques du *mouvement social*. Dans un second temps, nous observerons les rattachements théoriques entre celle-ci, le *mouvement social* et le *syndicalisme*.

1.1.1. Définir le mouvement social

Le concept de *mouvement social* fait référence à une forme collective d'action et de contestation sociale, engagée dans la poursuite d'objectifs communs. Les mouvements sociaux émergent lorsque des individus ou des groupes ressentent le besoin de défendre ou de changer des valeurs, des droits, des conditions sociales ou politiques qui leur sont chères.

1.1.1.1. Action collective

Dans le sillage d'Erik Neveu (2019), qui s'astreint également à définir le *mouvement social* avant de s'intéresser à sa médiatisation, nous considérons que c'est d'abord l'*action collective* qui permet de définir le *mouvement social* - quoi que le caractère collectif recouvre une diversité de registres qui échappent aux définitions trop restreintes. Selon Mario Diani (1992), l'*action collective* au sein des mouvements sociaux est souvent caractérisée par une dimension de contestation, où les participants cherchent à remettre en cause l'ordre établi. Sidney Tarrow (2011) ajoute que celle-ci se matérialise par des formes d'engagement qui transcendent les intérêts individuels pour se concentrer sur des revendications partagées visant à promouvoir le changement social. L'*action collective* d'un *mouvement social* peut ainsi se manifester de diverses manières, telles que des manifestations, des grèves, des pétitions ou d'autres formes de mobilisation collective.

Nous nous inscrivons dans ce consensus qui définit le *mouvement social* en premier lieu selon l'*action collective*, entendu que celle-ci est protéiforme. Nous retiendrons ainsi la définition de Charles Tilly qui est la première à conditionner la notion de *mouvement social* à celle d'action et qui énonce que le *mouvement social* caractérise « *une série continue d'interactions entre les détenteurs du pouvoir et ceux qui les défient (ceux qui peuvent prétendre s'exprimer au nom d'un groupe dépourvu de représentation formelle)* » (Tilly, 1984).

Au demeurant, dans une réflexion sur la médiatisation, c'est cette dimension d'*action collective* que se fait le plus visible. Le mouvement social est rarement médiatisé en tant que tel. C'est bien l'action, éventuellement construite dans une perspective médiatique, qui suscite l'intérêt des médias. Les journaux ne parlent ainsi pas tant des Femens que de leurs dernières apparitions seins nus. Cela peut d'ailleurs conduire à se demander si la médiatisation de l'*action collective* est fidèle à une médiatisation du *mouvement social*. Comme nous le verrons, cette question apparaîtra dans notre première hypothèse de recherche.

Ne nous faisons toutefois pas l'économie des deux autres caractéristiques qui, aux côtés de l'*action collective*, font le *mouvement social*, entre autres d'après Erik Neveu (2019).

1.1.1.2. Organisation collective

En effet, le concept requiert, deuxièmement, une forme d'*organisation collective* qui coordonne l'action commune. Cette organisation peut prendre différentes formes, allant de structures informelles et décentralisées à des organisations plus formalisées, telles que des syndicats - nous le rappellerons plus loin, - des associations, des collectifs ou des comités. Une telle coordination est nécessaire pour rassembler les individus et les groupes qui partagent des intérêts communs et des revendications similaires.

John McCarthy et Mayer Zald (1977) soutiennent à ce titre que les mouvements sociaux sont des entreprises collectives qui mobilisent des ressources pour atteindre leurs objectifs. Ils mettent en évidence l'importance de l'*organisation collective* dans la mobilisation des ressources, car elle permet de rassembler les acteurs, de coordonner les actions et de maximiser l'efficacité des efforts collectifs.

Somme toute, l'*organisation collective* au sein d'un *mouvement social* joue un rôle crucial dans la planification et la mise en œuvre des actions, la mobilisation des ressources et la communication interne et externe. Elle permet également de donner une visibilité et une légitimité aux revendications portées par le mouvement. En effet, la présence d'une structure organisationnelle facilite les négociations avec les acteurs institutionnels et permet d'exprimer les revendications de manière cohérente et concertée.

1.1.1.3. Identité collective

Enfin, troisièmement, le *mouvement social* joue un rôle identitaire. En se rassemblant autour de valeurs, d'idéaux ou de revendications communes, les acteurs des mouvements sociaux construisent en effet une *identité collective*. Cette identité peut être fondée sur une appartenance sociale, politique, culturelle ou professionnelle partagée. Elle peut également résulter d'une opposition à des valeurs ou des politiques dominantes. Nous discuterons d'ailleurs plus loin de l'identité spécifique aux cheminots.

L'*identité collective* au sein d'un *mouvement social* renforce le sentiment d'appartenance et la solidarité entre les participants. Elle contribue à forger un sentiment d'unité et de cohésion, en définissant ce qui les rassemble et ce pour quoi ils se mobilisent. Cette *identité collective* peut être renforcée par des symboles, des slogans, des chants et des rituels spécifiques qui deviennent les marqueurs d'appartenance au mouvement.

Certains chercheurs ont mis en avant l'importance de l'identité dans la mobilisation des mouvements sociaux. Ainsi, Alberto Melucci, John Keane et Paul Mier (1989) soulignent que l'identité collective permet aux individus de se percevoir comme acteurs capables de changer leur réalité sociale. Donatella Della Porta et Mario Diani (2020), quant à eux, soulignent que l'identité collective joue un rôle essentiel dans la mobilisation des individus au sein du mouvement social, en créant un sentiment d'appartenance et de solidarité. Dans ces deux perspectives, l'*identité collective* concourt à pousser les participants à un *mouvement social* à agir ensemble pour atteindre des objectifs communs, permettant ainsi la force et l'impact du mouvement.

En somme, la définition du *mouvement social* repose sur trois caractéristiques interdépendantes : l'*action collective*, l'*organisation collective* et l'*identité collective*. Ensemble, ces éléments contribuent à définir l'essence même des mouvements sociaux en tant que formes d'action et de contestation sociale, engagées dans la poursuite d'objectifs communs.

1.1.2. Le syndicalisme et la grève : des mouvements sociaux ?

La qualification du *syndicalisme* en tant que *mouvement social* a pu susciter quelques discussions au sein de la littérature scientifique.

1.1.2.1. Le syndicalisme est-il un mouvement social ?

En tout état de cause, pour Baptiste Giraud (2009) et Olivier Fillieule (2009), la question syndicale est étroitement corrélée à celle de *mouvement social*, dont elle serait même une partie intégrante. En effet, le *syndicalisme* partage les trois caractéristiques fondamentales discutées ci-avant. On retrouve d'ailleurs une bijection de celles-ci dans les efforts de

définition respectifs du *mouvement social* par Erik Neveu (2019) et du *syndicalisme* par Dominique Andolfatto et Dominique Labbé (2000).

Ainsi, le syndicalisme se base sur une forme d'*organisation collective* ayant pour but de défendre les intérêts et les droits des travailleurs : le syndicat ; il s'appuie sur des *actions collectives*, telles que les grèves, les manifestations et les négociations avec les employeurs, pour faire avancer ses revendications ; et il joue un rôle important dans la construction d'une *identité collective* et de solidarités entre les travailleurs.

Cependant, notons que certains chercheurs soulèvent des nuances concernant cette qualification. Georges Ubbiali (1993), par exemple, soutient que le *syndicalisme* en crise ne répond plus aux caractéristiques traditionnelles d'un *mouvement social*. Il met en évidence le défi de la désyndicalisation et des difficultés de renouvellement du *syndicalisme* contemporain - dont nous discuterons plus loin.

Bien que le débat scientifique puisse être complexe et nuancé, la plupart de la littérature s'accorde à considérer le *syndicalisme* comme un *mouvement social*, une perspective que nous partageons.

1.1.2.2. La grève, un répertoire d'action propre au syndicalisme ?

Olivier Fillieule (1997) apporte des éclairages intéressants sur le lien entre la *grève*, le *mouvement social* et l'*action syndicale*. Selon lui, la *grève* est l'un des *répertoires d'action* privilégiés du *syndicalisme* et des *mouvements sociaux* ; Dominique Andolfatto (2018) va d'ailleurs jusqu'à en dire qu'il s'agit de la « *modalité d'action la plus ardente ou la plus combative* » du *syndicalisme*. Olivier Fillieule définit le *répertoire d'action* comme l'ensemble des formes d'*action collective* et de protestation utilisées par un *mouvement social* pour exprimer ses revendications et ses désaccords.

La *grève* est par conséquent considérée comme un *répertoire d'action* spécifique car elle implique l'arrêt temporaire du travail, un moyen puissant pour les travailleurs de faire valoir leurs demandes auprès des employeurs et des autorités politiques. Fillieule met en évidence que la *grève* représente bien plus qu'une simple cessation d'activité professionnelle : c'est un

moyen de revendiquer collectivement des droits, de manifester une opposition, et de faire pression sur les décideurs économiques et politiques. Dans cette perspective, la *grève* s'inscrit pleinement dans la dynamique des *mouvements sociaux*, car elle est une *action collective*. Elle est au demeurant l'une des formes les plus visibles de mobilisation syndicale et, *in extenso*, l'une des formes les plus médiatisées de celle-ci.

Ainsi, en se référant aux travaux d'Olivier Fillieule, nous proposons d'appréhender la grève comme un *répertoire d'action* caractéristique du critère d'*action collective* et qu'elle participe à ce titre pleinement à la construction du *syndicalisme* en tant que *mouvement social*.

Pour autant, la *grève* peut se déployer comme *répertoire d'action* en dehors du joug syndical, voire être réappropriée en dehors des conflits du travail, à l'instar des grèves étudiantes pour le climat de 2019. Si le *syndicalisme* a la *grève* pour emblème, il ne saurait en avoir l'apanage ; au même titre que la grève ne saurait être à elle seule un *mouvement social* sans considérer l'organisation qui la sous-tend, qu'il s'agisse d'un syndicat ou d'un collectif plus ou moins formel comme celui à l'origine des grèves pour le climat.

1.2. Le débat public secoué par la polémique

Dans cette seconde partie, nous revenons aux sciences de l'information et de la communication pour appréhender une autre compréhension de la *grève* comme objet de recherche. À cet effet, nous verrons dans un premier temps que la *grève* peut être construite médiatiquement comme un *problème public*, et qu'elle appelle à ce titre les concepts de Jürgen Habermas (1962) relatifs à l'*espace public*. Dans un second temps, nous observerons que sa médiatisation se fait selon un régime *polémique*, au sein duquel des processus fondamentaux de *légitimation* et de *disqualification* sont à l'œuvre.

1.2.1. La construction médiatique de la grève comme problème public

Nous avons appréhendé la grève comme *répertoire d'action* aux yeux de la sociologie des mouvements sociaux, nous allons constater ici qu'elle peut réciproquement être un *problème public* aux yeux des sciences de l'information et de la communication.

1.2.1.1. *Sphère, espace, débat, opinion et problème publics*

Pour comprendre la construction médiatique de la grève comme *problème public*, il est essentiel de définir préalablement les notions interconnectées de *sphère publique*, d'*espace public*, de *débat public* et d'*opinion publique*, qui jouent un rôle central dans l'analyse des interactions entre les acteurs sociaux, les médias et la société. Celles-ci prennent racine dans l'ouvrage canonique de Jürgen Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (1962).

La *sphère publique* se réfère à un espace social et communicationnel où les individus se rassemblent pour discuter des questions d'intérêt général, échanger leurs points de vue et participer activement à la formation de l'*opinion publique*. Dans la *sphère publique*, les citoyens doivent pouvoir s'engager dans des débats rationnels et argumentatifs, indépendamment des structures du pouvoir politique et économique.

L'*espace public*, s'il doit lui être comparé, est un concept plus restreint que la *sphère publique*. Il désigne l'ensemble des lieux et des institutions où se déroulent les discussions publiques, et où celles-ci sont ouvertes à tous les citoyens, tels que les médias, les institutions politiques, les espaces de délibération citoyenne, les manifestations publiques, etc. L'*espace public* est donc un terrain d'échanges et d'interactions entre les acteurs sociaux, lesquels cherchent à influencer les opinions publiques et les décisions politiques.

La *sphère publique* est de plus le contexte dans lequel se déploie le *débat public*. Celui-ci est donc le moyen par lequel les questions politiques et sociales sont discutées, critiquées et délibérées par les membres d'une société démocratique. Il peut être compris comme un processus de confrontation d'idées et d'opinions au sein de la *sphère publique*.

L'*opinion publique*, quant à elle, découle à nouveau de la *sphère publique* et représente le résultat des délibérations et des discussions qui y ont lieu. L'*opinion publique* est formée par l'agrégation des opinions individuelles exprimées dans le *débat public*. Elle est le reflet de la diversité des points de vue et des intérêts présents dans la société. C'est un concept insaisissable, sujet à quelques dissensions au sein de la recherche. Aussi, nous nous

inscrivons dans la pensée d'Arnaud Mercier (2019b, 18) qui parle de « *l'utile fiction de l'opinion publique* ».

Le travail d'Habermas dépeint la *sphère publique* comme un fantasme démocratique, qui permettrait aux citoyens de s'informer mutuellement, de délibérer et d'influencer les décisions politiques par le biais du *débat public*. Cette conception n'est pas exempte de critiques. Nous partageons à cet égard celles de Nancy Fraser (1990) selon laquelle la conception habermassienne de la *sphère publique* repose sur une vision illusoire de la démocratie libérale, qui suppose que tous les citoyens ont un accès égal au *débat public* et peuvent participer pleinement à la formation de l'*opinion publique*. Or cette vision ignore les inégalités structurelles et les rapports de pouvoir qui limitent réellement la participation de certains groupes dans la *sphère publique* ; une perspective fondamentale dès lors qu'il s'agit d'étudier un mouvement social. La *sphère publique* n'est pas un espace neutre où les individus peuvent délibérer de manière équitable.

Finalement, le *problème public* est une question ou une situation qui attire l'attention du *débat public* et qui suscite des controverses, des débats et des prises de position de la part des acteurs sociaux. Herbert Blumer (1971) le définit comme une question qui est devenue une préoccupation pour un grand nombre de personnes, qui s'impliquent activement dans sa résolution et dans la formulation de réponses. Les *problèmes publics* émergent lorsque des individus ou des groupes reconnaissent qu'une situation ou un événement a des implications collectives et qu'il nécessite une action coordonnée pour être résolu ou traité. Le processus de transformation d'une question ou d'une situation en un *problème public* implique la mobilisation de différents acteurs et la mise en place d'un *débat public*.

Blumer souligne également que les *problèmes publics* ne sont pas des objets fixes, mais plutôt des constructions sociales qui évoluent dans le temps et dans le contexte. Ce qui est perçu comme un *problème public* à un moment donné peut changer en fonction des changements sociaux, politiques et culturels.

1.2.1.2. La construction médiatique des problèmes publics

Les *problèmes publics*, s'ils requièrent la mise en place d'un *débat public* pour exister, ne peuvent être construits que médiatiquement. La construction médiatique des *problèmes publics* joue à ce titre un rôle essentiel dans la formation de l'*agenda politique* et dans la manière dont les questions sociales et politiques sont perçues par le grand public. C'est d'ailleurs ce dont rend compte le processus d'*agenda-setting* (McCombs et Shaw, 1972 ; McCombs, 1992 ; Charron, 1995) : les médias jouent un rôle central dans la sélection, la mise en forme et la présentation des *problèmes publics*, ce qui peut influencer l'attention accordée à certains enjeux et marginaliser d'autres questions.

Erik Neveu (2019) explore ainsi les relations entre les médias, les mouvements sociaux et la construction des *problèmes publics*. Il met en évidence le rôle des mouvements sociaux dans l'inscription de leurs revendications à l'*agenda médiatique*. Les mouvements sociaux cherchent activement à attirer l'attention des médias sur leurs causes et à influencer la manière dont leurs problèmes sont présentés dans le *débat public*. Les médias, de leur côté, sont sensibles aux actions et aux stratégies des mouvements sociaux, mais ils peuvent également filtrer, déformer ou simplifier les messages des acteurs sociaux en fonction de leurs propres critères éditoriaux et commerciaux.

Daniel Cefaï (1996) s'était, lui, auparavant intéressé à la manière dont les *problèmes publics* émergent dans le contexte des débats médiatiques. Selon lui, les médias jouent un rôle actif dans la construction des *problèmes publics* en mettant en avant certaines questions plutôt que d'autres et en façonnant la perception qu'a le public de ces questions. Cefaï met en évidence le rôle des journalistes en tant que *gatekeepers* qui décident quelles informations sont présentées au public et comment celles-ci sont présentées. Ce processus de sélection et de mise en forme des informations peut conduire à la transformation de problèmes sociaux en *problèmes publics*.

Ainsi, la construction médiatique des *problèmes publics* est un processus complexe et dynamique dans lequel les acteurs sociaux, les journalistes et les médias interagissent pour façonner l'*agenda public*. Les médias jouent un rôle actif dans la sélection des problèmes qui

méritent l'attention du public, et contribuent ainsi fortement à la transformation de questions sociales en *problèmes publics*. Cependant, cette construction médiatique n'est pas exempte de biais, de simplifications et de déformations.

1.2.1.3. La grève : un problème public ?

La notion de *problème public* se construit donc en grande partie à travers son processus de publicisation médiatique. C'est la médiatisation qui permet de faire émerger un *problème public* en donnant de la visibilité à une situation donnée et en suscitant l'attention du grand public. Les médias jouent un rôle clé dans la sélection des problèmes à couvrir et dans la mise en avant de certaines revendications ou enjeux, influençant ainsi la manière dont les grèves peuvent être perçues par la société (Cefaï, 1996).

La grève en tant que répertoire d'action susceptible d'avoir un impact direct et perturbateur auprès d'un grand nombre de personnes, peut en effet facilement attirer l'attention du *débat public* et susciter des controverses. De plus, les organisations collectives jouent un rôle actif dans l'inscription de la mobilisation à l'*agenda médiatique* : recourir à des répertoires d'action percutants, perturbants ou violents permet, entre autres, d'attirer l'attention des médias sur leurs revendications.

La grève peut dès lors répondre aux caractéristiques d'un *problème public*, et ce mémoire s'attachera à le démontrer. Elle peut plus précisément être considérée comme tel lorsque les médias et les acteurs sociaux la présentent comme une question d'intérêt général, ce qu'ils sont généralement amenés à faire.

Nous l'avons vu, les médias jouent en effet un rôle essentiel dans la construction de la grève en tant que *problème public*. En mettant en avant certains aspects de la grève, tels que les perturbations causées par l'arrêt de travail plutôt que les tenants et aboutissants des négociations entre les parties prenantes, les médias contribuent à façonner la perception qu'a le grand public de la grève en tant que *problème public*, sujet à débat et controverses.

1.2.2. Une médiatisation des grèves selon un régime polémique

Les grèves, en tant que *problème public*, soulèvent des enjeux de *légitimation* et de *disqualification* des discours, lesquels sont diffusés selon le régime *polémique* qui encadre généralement la médiatisation des mouvements sociaux.

1.2.2.1. Légitimation et disqualification

La notion de *polémique* fait référence à des débats animés autour d'un sujet donné. Elle implique souvent des prises de position tranchées et divergentes entre les acteurs sociaux, politiques ou médiatiques. Les *polémiques* peuvent être marquées par des discours passionnés et des confrontations d'opinions, et elles peuvent jouer un rôle essentiel dans la construction de *problèmes publics* en mettant en évidence des enjeux sociaux ou politiques sensibles (Charaudeau, 2017). « *Le discours polémique est un discours disqualifiant, c'est-à-dire qu'il attaque une cible, et qu'il met au service de cette visée pragmatique dominante [...] tout l'arsenal de ses procédés rhétoriques et argumentatifs* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, 13).

Avant la *disqualification* cependant, il faut qu'il y ait eu qualification. On rappellera la notion de *problème public* pour laquelle Erik Neveu affirme : « *Pour qu'il y ait un problème public il faut qualifier une situation, l'associer à quelque chose d'inacceptable (une discrimination, un droit dénié), parfois inventer pour cela un mot qui sorte la question de l'invisibilité ("illettrisme", "surdoués", "islamophobie"). Il faut déployer un registre d'accusation ("c'est la faute de...") et si possible esquisser des revendications qui donnent la solution tenue pour optimale.* » (2017, 6). Ainsi, le *problème public* désigne un sujet d'actualité subissant un processus de *disqualification*. Elle implique le rejet ou la remise en question de la validité d'une action, d'une revendication ou d'un acteur social. Lorsque les grèves sont disqualifiées, elles sont délégitimées et perçues comme étant inappropriées ou nuisibles. La *disqualification* peut notamment résulter d'une opposition politique ou d'une couverture médiatique négative, à l'origine d'une perception défavorable de l'*opinion publique*.

Les médias sont en effet investis d'un pouvoir de *légitimation* qui renvoie au processus inverse par lequel une action, une revendication ou un acteur social est considéré comme

étant conforme aux normes, valeurs ou règles de la société. Lorsque les grèves sont légitimées, elles sont reconnues comme étant justifiées et valides dans leur démarche. Comme David Beetham (1991), il s'agira de considérer la *légitimation* médiatique comme un élément essentiel pour mobiliser l'adhésion du public et des institutions envers un mouvement social.

Rappelons également la critique de Nancy Fraser (1990) quant à la *sphère publique* habermassienne : tous les groupes sociaux ne sont pas égaux en matière de médiatisation de leurs problématiques, et les processus de *légitimation* et de *disqualification* à l'œuvre doivent être interprétés en conscience. C'est ce que rapportent Marion Dalibert, Aurélia Lamy et Nelly Quemener : « *Les groupes non reconnus socialement ont peu de chance d'apparaître dans cette sphère publique globale et d'exister devant autrui. Et s'ils y sont exposés, ils courent le risque de voir leurs discours et identité disqualifiés en étant définis — par d'autres — comme constituant un problème, voire une menace pour la nation* » (2016, 9-10). Nous nous interrogerons, dans leur sillage, sur l'accès des grévistes à la sphère publique par le biais des médias.

1.2.2.2. La polémique, régime médiatique ordinaire ?

En outre, les médias jouent un rôle central dans la construction et la diffusion de la *polémique* en mettant en avant des prises de position divergentes entre les acteurs sociaux et politiques, en mettant en scène l'affrontement à l'œuvre entre ces derniers. À tel point que la *polémique* peut être considérée comme le régime médiatique ordinaire dans le traitement des grèves et des *problèmes publics* en général.

La *polémique* est en effet utilisée pour susciter l'intérêt du public en maintenant l'attention autour des *problèmes publics*. En mettant en scène des confrontations - argumentatives ou non - entre différentes parties prenantes, les médias cherchent à créer un espace de débat public animé, où les enjeux sociaux et politiques sont examinés sous différents angles.

Le régime *polémique* est-il toutefois un régime médiatique sain ? En se concentrant sur les aspects conflictuels et sensationnels des grèves, il simplifie les enjeux, marginalise certains points de vue et alimente une polarisation excessive. Pour définir la *polémique*, Patrick

Charaudeau rapporte que celle-ci n'est pas *controverse*, dans la mesure où, en régime polémique, « *il ne s'agit pas de discuter la validité d'une proposition, mais de l'enfermer dans une clôture qui empêche tout échange et fait des interlocuteurs des adversaires a priori. La controverse, en revanche, ouvre l'échange car elle se concentre sur les idées et les axiologisations* » (2017, 82). La *polémique* est donc porteuse de l'idée d'un délaissement du *logos* au profit de l'*ethos* et du *pathos*, maintenant le *débat public* au niveau de l'argumentation *ad hominem*. On est loin de l'idéal de la *sphère publique* proposée par Habermas (1962). Nous en discuterons tout particulièrement autour de notre seconde hypothèse.

La quête d'audience et d'engagement du public conduit les médias à privilégier les aspects *polémiques* des grèves au détriment d'une analyse approfondie et nuancée des *problèmes publics* sous-jacents. La sélection des intervenants, la mise en scène des débats et la manière dont les informations sont présentées peuvent refléter des choix éditoriaux visant à soutenir certaines positions ou à attirer davantage d'attention, ce qui peut altérer la qualité du traitement médiatique, tout au moins en matière d'information au public.

1.3. La fabrique de l'information sur la grève

La troisième et dernière partie de ce premier chapitre se propose de parcourir les apports transdisciplinaires des études sur la médiatisation des mouvements sociaux. Dans un premier temps, nous porterons un regard macroscopique sur celle-ci en piochant dans les *cultural studies* de Stuart Hall (1980) et dans le concept de *framing* d'Erving Goffman (1974 ; 1991) et en explorant leur application aux mouvements sociaux. Dans un second temps, nous nous intéresserons aux interactions et aux relations qu'entretiennent les journalistes avec les participants aux mouvements sociaux et à ce qui fait leur spécificité.

1.3.1. Médiatisation et mouvements sociaux

Nous avons jusque-là été amenés à mobiliser des concepts transversaux applicables aux mouvements sociaux. Nous proposons de prolonger ici cette exploration autour de deux enjeux clé : d'une part, l'idéologie dans les médias, héritière des *cultural studies* ; d'autre

part, les effets des médias, ou plus particulièrement l'effet de *cadrage*, dont nous verrons qu'il est déterminant dans l'analyse de la médiatisation des mouvements sociaux.

1.3.1.1. *Idéologie dans les médias : une approche des cultural studies*

L'idéologie dans les médias est en effet un concept étudié en profondeur par les *cultural studies* et en premier lieu par Stuart Hall (1980) qui a grandement contribué à la compréhension de la manière dont celle-ci influence la perception du public sur les événements tels que les mouvements sociaux, et par conséquent des grèves.

Selon lui, l'idéologie ne se présente pas seulement comme des idées ou des opinions individuelles, mais plutôt comme un ensemble de croyances, de valeurs et de représentations culturelles qui reflètent les intérêts et les perspectives des groupes dominants au sein de la société. Ces idées dominantes sont souvent considérées comme "communes" et "naturelles", ce qui les rend acceptées et reproduites par le public sans remise en question.

Dans le contexte de la médiatisation des grèves, il s'agit d'observer comme l'idéologie façonne la façon dont les médias présentent les travailleurs en grève, leurs revendications et leurs motivations. Les médias peuvent ainsi utiliser des cadres idéologiques spécifiques pour décrire les grèves, tels que la "perturbation de l'ordre social", la "violation de la loi" ou la "menace pour l'économie". Ces cadres influencent la perception du public et peuvent conduire à des attitudes négatives envers les grévistes. Marion Dalibert, Aurélia Lamy et Nelly Quemener constatent ainsi que « *les grands médias tendent à lisser les querelles d'interprétation, en substituant à la question politique et philosophique [du mouvement social] les dimensions individuelle et psychologique* ». (2016, 14).

Les *cultural studies* nous aideront également à comprendre comment l'idéologie peut être véhiculée de manière subtile à travers le langage médiatique. Les choix linguistiques des journalistes, tels que les métaphores et les connotations, viennent renforcer certaines représentations idéologiques tout en en délégitimant d'autres. Nous nous intéresserons à certains de ces choix, à l'instar de la célèbre figure de la "prise d'otages".

En étudiant l'idéologie dans les médias, les *cultural studies* nous encouragent à remettre en question leur neutralité supposée et à reconnaître que toute couverture médiatique est influencée par des intérêts politiques, économiques et sociaux. L'héritage intellectuel de Stuart Hall nous invite à adopter une approche critique de l'information médiatique, en cherchant à déceler les biais idéologiques et en considérant les différentes perspectives et voix qui pourraient être marginalisées dans la couverture médiatique traditionnelle.

En intégrant les perspectives des *cultural studies*, notre exploration sur la médiatisation des grèves s'astreindra à mettre en lumière comment l'idéologie peut façonner la compréhension publique des mouvements sociaux et à encourager une réflexion sur la façon dont les médias influencent notre perception collective de ceux-ci.

1.3.1.2. Effets des médias ou le pouvoir du cadrage

Lorsqu'un mouvement social prend place dans le débat public, on pourrait s'attendre à ce que les explications concernant les enjeux sociaux et moraux des revendications occupent le devant de la scène médiatique, influençant ainsi l'agenda politique. Pourtant, nous nous attacherons à montrer, comme Christelle Chauzal-Larguier et Sébastien Rouquette (2016, 80), qu'« *il n'en est rien* ». Les auteurs montrent en effet que le traitement médiatique des problèmes publics « *favorise deux cadrages : celui de la responsabilité et des solutions* ».

Cette mise en avant sélective de certaines perspectives au détriment d'autres soulève, en précision des questions d'idéologie dans les médias, la question des effets des médias sur la perception et la compréhension des mouvements sociaux. Cela nous amènera à mobiliser les effets des médias et tout particulièrement le concept de *cadrage*, emprunté aux sciences cognitives par Erving Goffman (1974 ; 1991) d'après qui « *les cadrages sont des schémas d'interprétation utilisés pour donner un sens aux divers événements survenant dans l'environnement immédiat des récepteurs* » (Lemarier-Saulnier, 2016, 68).

En d'autres termes, les médias sélectionnent et organisent les éléments d'une histoire de manière à mettre en évidence certains aspects tout en en reléguant d'autres au second plan. Ainsi, le *cadrage*, que l'on peut globalement rapprocher de l'*angle* en langage journalistique,

influence la façon dont le public perçoit un mouvement social, ses objectifs et ses revendications.

Appliquée directement aux mouvements sociaux, la notion de *cadrage* est reprise par William A. Gamson (1975 ; 1992), « *qui déplace la problématique d'une sociologie des interactions entre mouvements et journalistes vers une analyse, dérivée de Goffman, des problèmes de cadrage (framing) de l'information sur les mobilisations, mais aussi sur la réception des discours médiatiques en la matière.* » (Neveu, 1990, 24). Son approche met ainsi en évidence comment les médias peuvent influencer la perception des mouvements sociaux en présentant certains *cadres* spécifiques qui façonnent la manière dont les spectateurs ou les lecteurs comprennent et interprètent les événements.

En utilisant certains *cadres*, certains *angles*, les médias façonnent en effet l'opinion publique sur un mouvement social donné, en le présentant sous un jour positif ou négatif, en légitimant ou en discréditant ses actions, ses revendications ou ses leaders. Ainsi, les médias ne sont pas de simples observateurs neutres, mais des acteurs influents qui participent activement à la construction de la réalité sociale.

Les *cultural studies*, notamment le travail de Stuart Hall (1980) sur l'idéologie des médias sus-présenté, fournissent les outils théoriques pour comprendre comment les *cadrages* opèrent et comment les médias peuvent façonner les discours et les perceptions. En s'appuyant sur ces approches, il s'agira d'examiner de près les choix rédactionnels des journalistes et d'identifier parmi eux les *cadres interprétatifs* mobilisés. En effet, une compréhension approfondie des effets de *cadrage* permet d'appréhender la façon dont les médias influencent la manière dont le public se positionne face à un mouvement social et à ses revendications, en façonnant ainsi les dynamiques de la sphère publique.

1.3.2. Une médiatisation relationnelle des grévistes par les journalistes

Finalement, nous nous intéressons à ceux qui font la médiatisation des grèves, à ses principaux acteurs, à savoir les grévistes eux-mêmes et les journalistes qui les observent. Nous discutons ici de la manière selon laquelle les journalistes s'informent auprès de leurs

sources pour, dans un second temps, rendre compte des principaux apports théoriques qui se sont attachés à décrire spécifiquement les relations entre journalistes et acteurs des mouvements sociaux. Les spécificités que nous soulignerons nous amènent ainsi à parler de *médiatisation relationnelle*.

1.3.2.1 La dépendance des journalistes à leurs sources

Les journalistes jouent un rôle crucial dans la *sphère publique* en exerçant une fonction de surveillance et de vigilance démocratique. Cependant, la fabrication de l'information reste en grande partie opaque, suscitant fantasmes et critiques. Or, nous l'avons vu, la manière dont les journalistes sélectionnent, organisent et présentent l'information peut avoir des implications significatives sur la perception des mouvements sociaux, dont les grèves font partie intégrante. Nous proposons ici de dessiner les principales dynamiques à l'œuvre dans l'exercice du métier du journaliste, de sorte à appréhender leur impact tout au long de notre exploration.

Dans la pratique journalistique, on observe une *routine de l'imprévu* où les journalistes détectent la *newsworthiness* - la valeur informationnelle - (Galtung & Ruge, 1965) en suivant des règles parmi lesquelles les logiques de proximité, de conflit, de nouveauté, de spectacle et d'émotion. Celles-ci influencent le choix des événements à couvrir, les *angles* d'approche et le ton adopté dans le traitement médiatique des mouvements sociaux. Elles jouent au demeurant un rôle normatif dans la construction de la réalité sociale.

Aussi, l'écriture journalistique suit des formats préétablis, incluant des titrilles percutantes, des chapôs résumant les faits, des descriptions des protagonistes et des chroniques judiciaires souvent agrémentées de détails caustiques. Cette tension structurelle entre la « *visée de crédibilité* » et la « *visée de captation* » (Bourdieu, 1996) influence le traitement de l'information. Pour être accessibles au plus grand nombre, les médias tendent à adopter une expression de plus en plus standardisée. Cette adaptation aux logiques de fonctionnement médiatique peut éroder la mission de médiatisation des faits et privilégier des réalités médiatiques construites pour satisfaire les contraintes journalistiques (Mercier, 2003).

Les journalistes agissent en outre en tant que *gatekeepers* (White, 1956) en contrôlant l'accès à l'information médiatisée. Toutefois, le travail de sélection est tributaire des informations qui leur parviennent et ne repose pas uniquement sur une démarche autonome. Les sources jouent ainsi un rôle prépondérant dans la collecte et l'interprétation des informations, ce qui peut influencer le contenu et l'*angle* adopté par les journalistes.

L'environnement de l'information, caractérisé par une "course au scoop", pousse les médias à accélérer les cadences de production. L'espace public devient alors une arène de lutte pour accéder aux médias, publiciser des faits et imposer ses interprétations afin d'orienter les opinions et les décisions institutionnelles. Les informateurs cherchent à convertir des faits en événements puis en problèmes publics afin d'attirer l'attention publique. Et dès lors que les journalistes doivent trancher parmi différents *cadres interprétatifs*, une concurrence existe entre différentes interprétations, laquelle se matérialise en une concurrence entre les différentes sources.

1.3.2.2. *Grévistes et journalistes, associés et/ou rivaux ?*

Plus spécifiquement, les relations entre les journalistes et les mouvements sociaux, tels que les grévistes, ont été l'objet d'études approfondies dans le champ des sciences sociales. Nous nous inscrivons tout particulièrement dans la continuité de Todd Gitlin (1980) et William A. Gamson (1975 ; 1992). Leurs travaux mettent en lumière les dynamiques complexes qui se jouent entre ces acteurs médiatiques, oscillant entre association et rivalité. Il s'agira d'ailleurs du propos de notre troisième hypothèse.

Dans son ouvrage *The Whole World is Watching: Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left* publié en 1980, Todd Gitlin étudie la couverture médiatique des mouvements sociaux dans les années 1960, en se concentrant particulièrement sur le mouvement étudiant américain contre la guerre du Vietnam. Gitlin souligne que les médias ont joué un rôle central dans la mise en scène de ce mouvement, contribuant à la construction de l'agenda public et à la perception des acteurs impliqués. Selon Gitlin, les mouvements sociaux cherchent à attirer l'attention médiatique pour amplifier leur message et mobiliser l'opinion publique en leur faveur. Cependant, cette recherche de visibilité peut entraîner une simplification excessive

des revendications et une concentration sur les aspects sensationnalistes, ce qui peut conduire à une déformation de la réalité sociale du mouvement. Ainsi, Gitlin propose l'idée de « *symbiose conflictuelle* » pour traduire la relation entre les médias et les mouvements sociaux.

De même, William A. Gamson (1975 ; 1992) a abordé la question de la médiatisation des mouvements sociaux et des problèmes publics. Héritier de Goffman, il a, nous l'avons vu, développé la théorie du *framing* appliqué aux mouvements sociaux qui met en évidence la façon dont les médias organisent et structurent l'information pour donner du sens aux événements et influencer l'opinion publique. Gamson soutient que les mouvements sociaux sont engagés dans une lutte pour imposer leur propre *cadre interprétatif*, en concurrence avec d'autres *cadres* présents dans le débat public. Dans cette perspective, les journalistes peuvent être considérés comme des rivaux dans la construction de la réalité sociale, car leurs choix éditoriaux peuvent favoriser certains *cadres* au détriment d'autres. Les grévistes cherchent donc à influencer les journalistes pour obtenir une couverture médiatique favorable à leurs revendications et à leur vision du mouvement. À son tour, dans la continuité de Gitlin, il propose l'idée d'une relation en « *associés-rivaux* », qui sera le point de départ de notre réflexion sur l'état actuel des relations entre journalistes et acteurs du mouvement social.

En somme, leurs travaux soulignent les relations ambiguës entre les journalistes et les mouvements sociaux, notamment les grévistes. Ces relations oscillent entre association, dans la recherche de visibilité médiatique, et rivalité, dans la lutte pour l'influence et l'imposition d'un *cadre interprétatif* spécifique. Les médias jouent un rôle essentiel dans la construction de l'agenda public et dans la perception des mouvements sociaux, ce qui suscite à la fois l'intérêt et la méfiance des acteurs engagés dans ces mobilisations. Ces interactions entre les grévistes et les journalistes façonnent la façon dont les grèves sont présentées, comprises et interprétées dans l'espace public, en ayant des implications significatives sur la formation de l'opinion publique et les arbitrages politiques et économiques qui en découlent.

Chapitre 2 | Destins croisés de la presse française et du syndicalisme cheminot

Notre première exploration théorique précède ce second chapitre qui, dans la continuité du précédent, propose une approche davantage historique du sujet de la médiatisation des mouvements sociaux. Il a également vocation à ouvrir un passage vers notre terrain, que nous préciserons au chapitre suivant, en approchant d'ores et déjà les spécificités cheminotes. Pour ce faire, nous aborderons, dans une première partie, la SNCF comme un « *bastion syndical* » (Andolfatto, 2018), lequel est particulièrement exposé au phénomène de *désyndicalisation* dont les scientifiques font état depuis 35 ans (Rosanvallon, 1988 ; Ubbiali, 1993 ; Pernot, 2014 ; Bérout, 2020). Dans une seconde partie, nous replacerons la médiatisation au cœur en étudiant les mutations médiatiques et sociales, de la « *culture de grève* » des années 1960 (Sécail & Nous, 2020) à l'ère contemporaine de l'information numérique et du militantisme en ligne.

2.1. Le bastion syndical cheminot au risque de la désyndicalisation

Comme introduit ci-avant, nous nous attachons dans cette première partie à explorer l'histoire de la SNCF, de ses cheminots et de ses syndicats, et à comprendre comment ceux-ci évoluent à l'ère de *désyndicalisation*. Dans un premier temps, nous poserons les fondamentaux historiques et théoriques pour étudier la SNCF et les cheminots. Dans un second temps, nous préciserons les grandes étapes qui ont marqué le syndicalisme, autour et au sein de la SNCF. Enfin, nous détaillerons dans un troisième temps ce que recouvre le concept de *désyndicalisation* et exposerons les débats que celui-ci suscite.

2.1.1. (Re)découvrir la SNCF et l'identité cheminote

Ainsi, accorder quelques moments d'attention préalable à l'histoire de la SNCF et à la figure cheminote des contrôleurs semble indispensable pour entamer un travail de recherche qui les prend pour terrain.

2.1.1.1. La Société nationale des chemins de fer français

La Société nationale des chemins de fer français (SNCF) occupe une place centrale dans l'histoire du transport ferroviaire en France. Elle est fondée par convention du 31 août 1937 avec l'État et résulte de la fusion de l'ensemble des compagnies ferroviaires françaises existantes. Elle est opérationnelle à partir de 1938 et prend le statut de société anonyme (SA).

La création d'une société unifiée et nationalisée a été rendue nécessaire pour rationaliser et moderniser le réseau ferroviaire français, qui était alors constitué de nombreuses compagnies autonomes et concurrentes. Ce regroupement a également permis d'harmoniser les tarifs, les horaires et les infrastructures ferroviaires à travers tout le territoire français.

Au cours de son histoire, la SNCF a connu de grandes évolutions et des réformes structurelles. En 1983, la société a été transformée en un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), lui conférant une plus grande autonomie de gestion tout en restant sous la tutelle de l'État.

Dans les années 1990, la directive européenne 91/440 impose la séparation de la gestion de l'infrastructure et de l'exploitation des services ferroviaires. Celle-ci répond à la volonté d'ouvrir le marché ferroviaire à la concurrence en Europe. Le 13 février 1997, Réseau ferré de France (RFF) est créé par scission de la SNCF, devenant propriétaire de l'infrastructure tandis que l'exploitation et l'entretien du réseau restent délégués à la SNCF.

En 2014, la réforme du système ferroviaire conduit à une réorganisation de la SNCF et réunifie RFF à celle-ci. À compter du 1^{er} janvier 2015, la SNCF s'articule désormais autour de trois EPIC : un EPIC de tête SNCF qui gère SNCF Réseau (nouveau RFF), gestionnaire d'infrastructures entre autres chargé de l'entretien du réseau, et SNCF Mobilités (nouveau SNCF), entreprise ferroviaire chargée de l'exploitation des trains.

Dernière réforme majeure pour l'organisation : en 2020, SNCF revient à son statut initial de SA à capitaux publics. La SA de tête regroupe 5 sociétés-filles : SNCF Réseau (société mère de SNCF Gares & Connexions), SNCF Voyageurs, Rail Logistics Europe (dont Fret SNCF), Geodis et Keolis.

Ces différents allers-retours portant sur le statut et la structure de l'entreprise publique sont, nous le verrons, au cœur des discussions médiatiques sur l'entreprise. Ils sont en effet mobilisés dans la diégèse journalistique pour donner de la hauteur à l'actualité chaude autour du mouvement social.

2.1.1.2. *La figure du cheminot, écran du métier de contrôleur*

Outre l'organisation, la SNCF, c'est aussi - si ce n'est surtout - des travailleurs. En la matière, la figure du cheminot présente des caractéristiques sociologiques et historiques marquantes qui lui confèrent une identité particulière. Cette section se propose d'appréhender cette figure pour éclairer sa nature et son évolution au fil du temps, laquelle sera au cœur de notre analyse médiatique.

Sur le plan sociologique, les cheminots constituent une catégorie professionnelle à part entière, caractérisée par un fort sentiment d'appartenance et une culture d'entreprise spécifique. Christian Thuderoz (2000) met en évidence l'importance des liens de solidarité et d'identité collective chez les cheminots. Ces derniers ont développé au fil des décennies une conscience de classe ouvrière qui s'est traduite par une mobilisation syndicale marquée lors des luttes sociales.

Historiquement, les origines des cheminots remontent à la naissance du chemin de fer en France au XIX^e siècle. La création de la SNCF en 1938 a ainsi constitué un tournant majeur, réunissant différentes compagnies ferroviaires sous une seule entité et posant les bases de l'identité cheminote moderne. La figure du cheminot a rapidement été l'instrument de nombreux discours et images, sur la validité des luttes des classes, sur l'importance du service public, voire sur une certaine vision méliorative du paternalisme (Caron, 2007).

Au fil du temps et des évolutions technologiques et sociologiques de la profession, les contours de la figure du cheminot se sont estompés. À tel point que Georges Ribeill (2007), qui observe une « *société cheminote* » dans la publicité du XX^e siècle, affirme que celle-ci se défait au début des années 1970, au fur et à mesure que la SNCF embauche des personnes de plus en plus diplômées et que le train à vapeur disparaît.

La figure du cheminot occulte toutefois la diversité des métiers qu'elle recouvre (Chevandier, 2007) : conducteurs, contrôleurs, agents de maintenance, aiguilleurs... Nous nous intéressons ainsi tout particulièrement aux contrôleurs, également appelés chefs de bord, agents commerciaux, ACT, ASCT...

Ces derniers jouent un rôle crucial dans le bon fonctionnement du trafic ferroviaire. Entre autres chargés de vérifier les titres de transport des voyageurs, ils veillent à la sécurité à bord des trains et assurent le bon déroulement des trajets. Leur présence à bord vise à garantir le respect des règles et des normes de sécurité, ainsi qu'à apporter une assistance aux passagers en cas de besoin. Celle-ci est ainsi requise sur l'essentiel des trajets en train, à défaut de quoi le train ne peut pas quitter la gare - et ce alors même qu'ils ne sont pas conducteurs.

Alors qu'ils étaient en premier lieu identifiés pour leur rôle de sécurité et de contrôle, les chefs de bord ont progressivement vu leurs missions intégrer davantage d'enjeux commerciaux, ce qui n'a pas manqué de susciter des débats au sein de l'entreprise publique sur la nature même de leur métier. Cette reconfiguration de la profession se fait à l'occasion du « *virage client de 1996* » (Verderosa, 2007) - soit l'année qui précède notre première étude de cas. Elle a toutefois dû s'imposer ; en effet, à l'ère de la numérisation des billetteries, ils sont désormais souvent la seule personne humaine avec laquelle les voyageurs sont amenés à interagir. C'est d'ailleurs pour cela que l'acronyme qui les désigne a été amené à évoluer, passant de ACT (pour agent commercial trains) à ASCT (pour agent du service commercial trains), renforçant - s'il le fallait - l'idée de proximité avec les voyageurs.

2.1.2. Contexte et développement du syndicalisme à la SNCF

Dans l'imaginaire collectif, la SNCF et les cheminots sont fortement liés au syndicalisme. Dans un second temps, nous nous attachons donc à explorer ce syndicalisme cheminot, de son émergence au début du XX^e siècle à ses revendications contemporaines.

2.1.2.1. Émergence des syndicats ferroviaires à la fin du XIX^e siècle

L'émergence des syndicats à la SNCF trouve ses racines dans le contexte historique et social du mouvement ouvrier en France et dans le monde (Pigenet & Tartakowsky, 2014). Au début

du XX^e siècle, les conditions de travail dans les industries ferroviaires sont difficiles, marquées par des journées de travail longues et épuisantes, des faibles salaires et des normes de sécurité insuffisantes. Face à ces conditions précaires, les travailleurs ferroviaires ont ressenti, à l'instar d'autres mouvements ouvriers, la nécessité de s'organiser collectivement pour faire valoir leurs droits et améliorer leurs conditions de travail.

Le mouvement syndical français commence à prendre de l'ampleur à la fin du XIX^e siècle, avec la création de syndicats dans divers secteurs industriels. Les premières organisations syndicales ferroviaires en particulier apparaissent dans les années 1890, mais leur existence est souvent éphémère, en raison de la répression exercée par les autorités et les employeurs. Ce qui n'empêche pas les travailleurs des chemins de fer de persévérer dans leurs luttes pour la reconnaissance de leurs droits et la défense de leurs intérêts.

Il faut toutefois attendre une dizaine d'années pour que leur expression se régularise et s'institutionnalise. La situation commence en effet à évoluer au début du XX^e siècle, avec la consolidation du mouvement syndical français. En 1906, la loi Waldeck-Rousseau autorise enfin les syndicats en France, ce qui leur donne une base légale pour exister et mener des actions collectives. Cela ouvre la voie à la création de syndicats plus durables et mieux organisés dans divers secteurs, y compris dans le ferroviaire.

Dominique Andolfatto et Dominique Labbé précisent que « *le paysage syndical français est très éclaté* » (2000, 22), à l'inverse des syndicalismes voisins en Allemagne et au Royaume-Uni. Celui-ci voit cohabiter deux traditions enracinées dans ces années : le syndicalisme issu du mouvement ouvrier, à l'origine de la CGT et de FO ; et celui issu du catholicisme social, à l'origine de la CFTC puis de la CFDT. Parmi ces deux traditions, la SNCF est - encore aujourd'hui - l'une des figures de proue du syndicalisme ouvrier.

Somme toute, la genèse du syndicalisme à la SNCF s'inscrit dans un mouvement plus large de lutte pour les droits des travailleurs en France et dans le monde. Les syndicats ferroviaires ont ainsi partagé des objectifs communs avec d'autres organisations syndicales, tels que la réduction des heures de travail, l'amélioration des conditions de sécurité, et la reconnaissance du droit de négociation collective avec les employeurs. Nous verrons que la couverture des

grèves SNCF se fait en partie selon cet héritage, dans sa continuité ou dans son rejet, ou tout au moins en conscience de celui-ci.

2.1.2.2. Précarisation de l'emploi et flexibilisation du travail à la SNCF au XXI^e siècle

Les syndicats cheminots ont été le fer de lance de nombreuses revendications et luttes historiques visant à améliorer leurs conditions de travail et à défendre leurs droits catégoriels. Ces mobilisations ont joué un rôle crucial dans la construction du syndicalisme cheminot et ont contribué à façonner l'histoire sociale de cette entreprise.

Au cours des décennies passées, les syndicats cheminots ont porté une multitude de revendications touchant différents aspects de leur vie professionnelle. Parmi les revendications les plus emblématiques figurent celles liées aux salaires et aux conditions de travail. En 1936, la grève des cheminots a été un moment clé de l'histoire du mouvement ouvrier français, aboutissant à d'importantes avancées sociales, notamment la réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires (Siro, 2002).

Ces revendications ont été portées, dans différentes mesures, par différentes organisations syndicales représentatives des cheminots, dont les quatre principales qui seront mentionnées tout au long de notre exploration : la CGT-Cheminots, SUD-Rail, l'UNSA Ferroviaire et la CFDT-Cheminots.

Dans les décennies qui ont suivi, les syndicats de la SNCF ont continué à défendre les intérêts des cheminots face aux évolutions du secteur ferroviaire. La SNCF, comme l'ensemble du monde économique, a en effet été confrontée aux transformations majeures du monde du travail, notamment liées à des politiques de libéralisation des services publics, qui ont eu des répercussions sur les conditions d'emploi et les relations de travail au sein de l'entreprise ferroviaire (Hilal, 2009).

Cela s'est traduit à la SNCF par une précarisation du travail marquée par l'augmentation des contrats de travail temporaires, des emplois à temps partiel et des formes de travail atypiques. Les cheminots ont été confrontés à des incertitudes croissantes quant à la stabilité de leur emploi et à leurs perspectives de carrière. En parallèle, la flexibilisation du travail à la SNCF

a conduit à une augmentation des horaires variables, des périodes d'astreinte et des amplitudes de travail plus importantes.

Parmi les transformations les plus significatives en la matière figure la réforme du statut de cheminot dans le cadre du « nouveau pacte ferroviaire » - incluant par ailleurs l'ouverture des marchés ferroviaires de transport de voyageurs à la concurrence et la restructuration de la SNCF en un groupe public de droit privé. Promulguée en 2018 sous le gouvernement d'Emmanuel Macron, cette réforme a suscité de vives contestations de la part des syndicats de cheminots. Elle visait notamment à mettre fin au recrutement des nouveaux salariés de la SNCF sous le statut spécial de cheminot, caractérisé par une protection de l'emploi et des avantages sociaux spécifiques. À partir de cette réforme, la SNCF a progressivement intégré de nouveaux employés sous le statut de droit commun.

En outre, la réforme a introduit de nouveaux mécanismes de flexibilisation du travail à la SNCF. Parmi ces mesures figurent la mise en place d'une gestion plus souple des horaires de travail, la possibilité de recourir à des heures supplémentaires de manière plus flexible et la simplification des procédures de changement de poste ou de service. Si ces changements étaient présentés comme nécessaires par « *L'État-actionnaire* » (Brouté & Finez, 2019) pour s'adapter aux contraintes économiques et aux évolutions du secteur ferroviaire, ils ont également suscité des fortes inquiétudes syndicales quant à une potentielle dégradation des conditions de travail et de la qualité de vie au travail pour les cheminots. Les syndicats de cheminots ont dès lors joué un rôle central dans la mobilisation contre cette réforme. Des actions d'envergure et de forme inédite, notamment des grèves fractionnées de deux jours sur cinq, ont à l'époque été organisées pour dénoncer les effets de la réforme sur l'emploi et les conditions de travail des cheminots (Andolfatto, 2018).

Le XXI^e siècle marque ainsi une « *dilution de la spécificité cheminote* » (Vergeade, 2007). Ariane Verderosa (2004, 325) explique que celle-ci « *opère à petits pas [...] la SNCF de 2004 n'est déjà plus la SNCF de 1994 ou de 1964 [...] le corps cheminot est moins à part, plus en phase avec les aspirations de la société* ».

2.1.3. Le syndicalisme cheminot face au phénomène de désyndicalisation

Enfin, observons que le syndicalisme cheminot est en proie un à phénomène de *désyndicalisation* que nous avons précédemment mentionné sans encore le définir.

2.1.3.1. Désyndicalisation ou crise syndicale ?

Pierre Rosanvallon (1989) s'interroge parmi les premiers sur le phénomène, qu'il ne nomme pas encore ainsi, de *désyndicalisation*. Il le décrit comme un renouvellement, sous-tendu par la genèse d'un recul du mouvement syndical en Europe à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale (Ubbiali, 1993). « *Couramment entendue comme le processus de défection des adhérents qui a affecté les organisations syndicales depuis les années 1980* », la *désyndicalisation* se manifeste plus précisément « *non seulement comme une réduction du nombre d'adhérents, mais comme une déformation sociologique (et démographique) de la représentation syndicale* » (Pernot, 2014).

Dans un effort de définition, nous constatons qu'il existe une confusion entre le concept de *désyndicalisation* et l'idée d'un "syndicalisme en crise", que reprend par exemple Georges Ubbiali (1993). En effet, aujourd'hui, « *la crise est un concept tellement surutilisé qu'il en a perdu sa signification. Dès qu'un événement majeur survient, il se retrouve souvent affublé de crise* » (Libaert, 2018, 3). L'idée de *crise syndicale* n'échappe pas à la règle. Ainsi, celle-ci s'entend tantôt comme la séquence de mobilisation, comme la réponse syndicale à une crise sociale particulière, a priori limitée dans le temps ; tantôt comme la crise du syndicalisme ou le syndicalisme en crise, comme le synonyme voire le phénomène englobant de la *désyndicalisation*. C'est dans cette dernière perspective, de phénomène englobant, que nous retiendrons l'idée de *crise syndicale*. Régulièrement reprise dans la littérature scientifique, cette dénomination a le mérite d'ouvrir au concept le champ théorique florissant de la crisologie. La fluidité du terme fait d'ailleurs dire à Edgar Morin que « *la crise du concept de crise est le début de la théorie de la crise* » (2012, 152).

Sans nous étendre sur le concept de crise dont la tentative de définition constitue à elle seule une large partie de la protoscience crisologique, la notion de *crise syndicale* se doit d'être

porteuse de l'idée de changement, parce que « *la crise met en œuvre, et nécessairement l'une par l'autre, désorganisation et réorganisation ; toute désorganisation accrue porte effectivement en elle le risque de mort, mais aussi la chance d'une nouvelle réorganisation, d'une création, d'un dépassement* » (Morin, 2012, 150). En mandarin, crise se traduit 危机 (Wēi jī), soient les sinogrammes respectifs du danger et de l'opportunité. Cette acceptation du concept de *crise syndicale* amène à penser la *désyndicalisation* non pas comme le péril mortel du syndicalisme, mais comme un processus de transformation riche d'opportunités pour l'action et les organisations syndicales.

Ainsi, nous rappelons que la prophétie de la disparition du syndicalisme est un lieu commun, contestée par différentes générations de chercheurs. C'est le cas de Georges Ubbiali (1993, 101) qui affirmait qu'« *à l'encontre des prédictions catastrophistes des Cassandre intéressés qui pronostiquent régulièrement la disparition du syndicalisme, celui-ci n'a pas disparu du paysage social* » quand Henri Lasserre (1986, 70) précisait qu'« *il est trop tôt pour parler comme certains de "déclin". Le terme de reflux semble plus exact* ». 30 ans plus tard, Sophie Bérout renouvelle ce constat dans la seconde édition du *Dictionnaire des mouvements sociaux* (2020, 583) où elle formule une critique épistémologique des recherches sur le syndicalisme au sein desquelles « *le syndicalisme apparaît le plus souvent comme un continent sinistré, alors même qu'avec 1,8 million d'adhérents au total, des mouvements interprofessionnels mettant dans la rue entre 1 et 3 millions de manifestants en 1995, 2003 et 2006, il continue à animer la scène protestataire en France* » - un constat que les récentes mobilisations contre la réforme des retraites ne manquent pas de corroborer.

Nous partageons cette critique et, par conséquent, nous nous astreindrons à une grande vigilance pour ne pas tomber dans cet écueil de seule quantification de la crise syndicale, dans une discussion qui contribuerait « *à enfermer l'analyse dans la seule appréciation du degré de crise que traverse aujourd'hui le mouvement syndical* » (Bérout, 2020, 582). Ainsi, l'exploration de nos études de cas ne présagera pas tant d'un déclin du syndicalisme que d'une reconfiguration de celle-ci et des organisations qui la sous-tendent. À la lumière de ces éléments, il nous apparaîtra intéressant non pas de mesurer l'existence d'une *crise syndicale* totalisante, mais de questionner les processus par lesquels la représentation médiatique des

mouvements sociaux - en l'occurrence les grèves - a été transformée au cours du temps. Nous questionnerons ainsi une éventuelle *désyndicalisation médiatique*.

2.1.3.2. *Le syndicalisme cheminot à l'ère de la désyndicalisation et la montée des corporatismes*

Malgré ce phénomène de *désyndicalisation* comme le fait que le syndicalisme cheminot découle d'une histoire englobante du mouvement ouvrier et du syndicalisme français, la SNCF présente sans aucun doute un climat social singulier. Dominique Andolfatto (2018) constate en ces lieux que « *dans les représentations collectives, la SNCF demeure l'un des derniers bastions syndicaux* ».

Cet imaginaire n'est pas que le fruit d'un fantasme, il prend racine dans une réalité sociale tangible. Pour l'appréhender en deux émanations statistiques, l'auteur constate que le taux de syndicalisation des cheminots, aux alentours de 20 %, est 3 à 4 fois plus élevé que la moyenne nationale. Et si l'on s'intéresse à la grève : sur la période 2006-2015, les salariés de la SNCF - principalement les roulants et les contrôleurs - ont recouru 4 fois plus que les fonctionnaires et 13 fois plus que les salariés du privé à la grève (figure 1).

Cependant, cette apparence de solidité syndicale à la SNCF masque en réalité une réalité plus mitigée. Outre le fait que le phénomène de *désyndicalisation* touche également la SNCF, l'entreprise révèle des dynamiques internes en évolution, marquées par des rapports de force fluctuants entre les différentes organisations syndicales. Les élections professionnelles sont le reflet de ces tensions, où l'on observe parfois des glissements de pouvoir entre les syndicats historiquement prédominants et ceux émergents (figure 2).

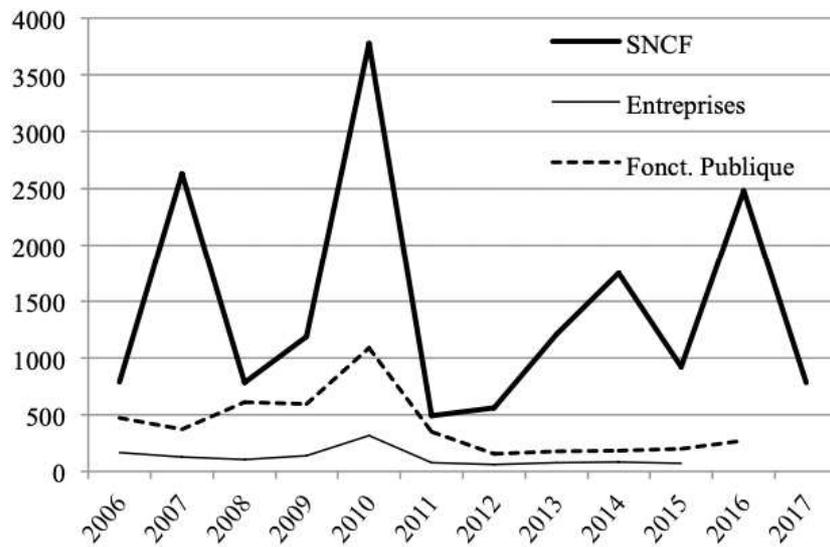


Figure 1 : Nombre de jours de grève pour 1000 salariés à la SNCF, dans le secteur concurrentiel et dans la fonction publique d’État (Andolfatto, 2018)

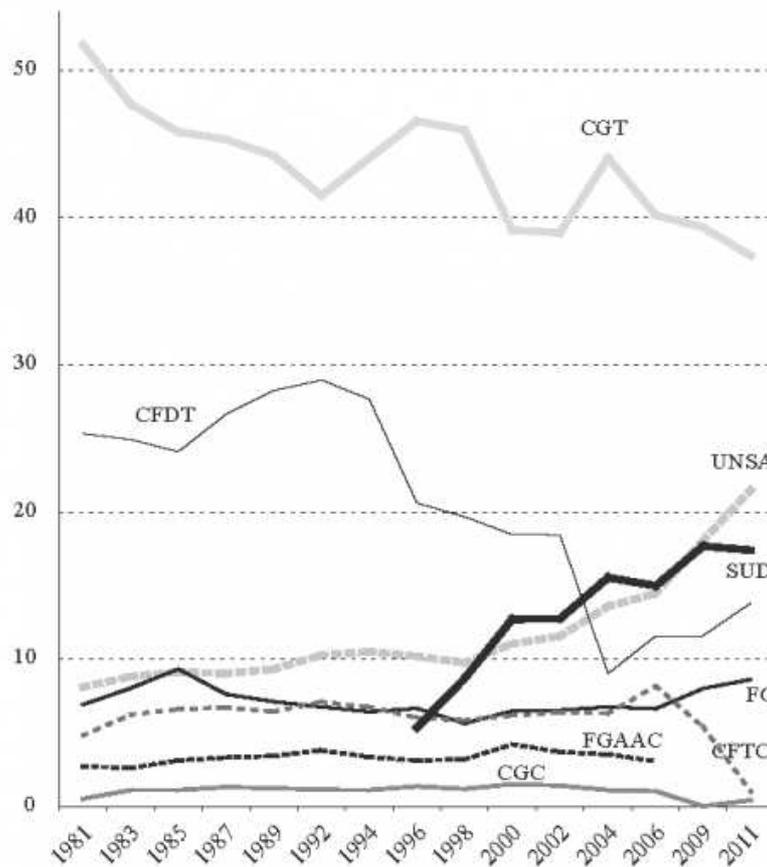


Figure 2 : Évolution des audiences syndicales réelles à la SNCF en % des électeurs exprimés (Andolfatto & Dressen, 2012)

L'ère de la *désyndicalisation* s'accompagne également de la montée des corporatismes au sein de la SNCF. Le modèle syndical traditionnel au sein de l'entreprise publique, centré autour de la figure du cheminot considéré en tant que groupe professionnel homogène, ne fonctionne plus. Ce phénomène s'observe partout et correspond aux mutations du travail d'une part, mais constitue également une cause caractéristique du phénomène de *désyndicalisation* dans la mesure où les grands corps ouvriers du XIX^e siècle ont été clairsemés, avec des contrats de travail de courte durée et des fonctions intérimaires (Pernot, 2014). En réponse, des corps de métier spécifiques, tels que les conducteurs (ADC) ou les contrôleurs (ASCT), sont enclins à se représenter eux-mêmes en dehors du joug syndical traditionnel. Cette fragmentation syndicale et la montée des corporatismes complexifient encore davantage les relations entre les différents acteurs de la vie sociale et professionnelle au sein de la SNCF.

2.2. La « culture de grève » des années 1960 face aux mutations des paysages médiatiques et sociaux

Finalement, dans cette seconde partie, nous observons comment la médiatisation du syndicalisme cheminot français, que nous venons de découvrir, a évolué au cours des décennies. Notre rétrospective s'attachera, dans un premier temps, à constater le basculement qui opère dans les années 1960, passant d'une « culture de grève » médiatique à l'avènement de la « figure de l'utilisateur victime » (Sécail & Noûs, 2020). Nous retracerons, dans un second temps, les principaux jalons du déclin de la presse imprimée et de l'avènement de la presse numérique pour préciser la nature de notre corpus. Finalement, nous observerons notre époque dans un dernier temps, et plus particulièrement l'impact du numérique sur l'information comme sur le militantisme contemporains.

2.2.1. De la « culture de grève » médiatique à la « figure de l'utilisateur victime » dans les années 1960

Nous nous inspirons donc, dans ce premier temps, du récent article intitulé « *Le gréviste, l'utilisateur et le journaliste. Les grèves dans les journaux télévisés depuis les années 1960* »,

signé de Claire Sécaïl et Camille Noûs (2020). Celui-ci délimite le seuil que représentent les années 1960 pour la médiatisation des mouvements sociaux. Alors que, jusqu'à 1960, les médias se caractérisent par une « *culture de grève* », celle-ci commence à décliner, 20 ans avant que l'on n'observe le phénomène de désyndicalisation. Elles ajoutent que la fin de cette « *culture de grève* » permet l'émergence d'une figure nouvelle : celle de « *l'usager victime* ».

2.2.1.1. Une « *culture de grève* » médiatique : l'héritage des études de la télévision

Claire Sécaïl et Camille Noûs (2020) proposent, dans ce texte, un cadre d'analyse de la grève sur un corpus télévisuel que nous serons amenés à mobiliser pour analyser un corpus de presse imprimée. Dans leur étude, elles analysent en effet l'évolution de la médiatisation des grèves dans les journaux télévisés depuis les années 1960. Elles décrivent comment, à cette époque, la télévision jouait un rôle central dans la construction de la perception du mouvement social de grève. En tant que principal média audiovisuel, le journal télévisé était une source d'information incontournable pour le public, et il avait la primeur pour définir les cadres interprétatifs autour des grèves.

Elles développent notamment l'idée de « *culture de grève* » dans les médias audiovisuels, affirmant que le journal télévisé renvoyait, dans les années 60, une image assez éclairante du monde social ; qu'il offrait à voir une vision fidèle de la grève et des discours portés par ses acteurs. Les chercheuses soulignent en outre que les journaux télévisés accordaient une place significative aux grèves dans leur contenu. Les reportages télévisés fournissaient une couverture étendue des événements, offrant une vision relativement complète et nuancée des différents aspects des mouvements sociaux en cours. Les grévistes eux-mêmes pouvaient s'exprimer dans les médias, expliquant leurs revendications et motivations.

Cette période était également marquée par une certaine diversité dans la couverture des grèves. Différents points de vue étaient présentés, notamment ceux des syndicats, des grévistes, des dirigeants de l'entreprise et des décideurs politiques. Cette diversité de perspectives contribuait à la construction d'une « *culture de grève* » médiatique, où les téléspectateurs pouvaient se faire une idée complète et équilibrée des enjeux entourant les mouvements sociaux.

2.2.1.2. La victimisation de l'usager dans les discours médiatiques

Toujours selon Sécail et Noûs (2020), dans les années 1960, les journalistes commencent à s'aventurer devant les bouches de métro grillagées pour recueillir la parole des usagers en difficulté pour effectuer leurs déplacements quotidiens lors de mouvements sociaux dans le secteur des transports en commun. Les reportages mettent en scène des usagers contrariés qui analysent le mouvement de grève à travers leur propre condition. Certains expriment leur mécontentement d'avoir raté un rendez-vous chez le docteur, d'autres dénoncent explicitement les conséquences de la grève sur leur quotidien.

La médiatisation de ces témoignages contribue à détériorer la proximité entre les journalistes et les grévistes, dépeignant les usagers comme des victimes des grèves et les grèves comme de simples perturbations pour les usagers. Progressivement, les codes narratifs des reportages se basent sur des représentations extrêmes de la grève, oscillant entre la représentation d'un trop-plein (rames bondées, quais saturés, embouteillages) ou d'un trop vide (rues désertées, activités ralenties, quais vides). Ces mises en scène visuelles renforcent l'idée que les usagers sont les premières victimes de ces mouvements sociaux.

Nous questionnerons la « *figure de l'usager victime* » qu'elles identifient. En effet, au fil des années, celle-ci se renforce avec l'émergence d'associations de défense des usagers, notamment dans les années 1970. Leurs porte-parole prennent la parole dans les médias pour porter la cause des usagers, dénonçant les problèmes liés aux services publics. Leur discours évolue vers une posture toujours plus anti-grève, laquelle amorce une criminalisation des mouvements sociaux.

En parallèle, autre aspect repris dans notre exploration : l'analogie de la « *prise d'otages* » qui est introduite dans le discours politique et médiatique pour dénoncer les grévistes. Cette métaphore, importée du contexte des prises d'otages internationales, sert à disqualifier l'adversaire et à durcir le rapport de force. Malgré certaines réactions indignées, cette formule est reprise par des personnalités politiques de droite comme de gauche et se banalise dans les médias. Alors que cette analogie perd en légitimité après les attentats de 2015, où elle est associée à la tragique réalité du statut d'otage, Sécail et Noûs (2020) constatent que beaucoup

de journalistes et de personnalités politiques continuent de reprendre cet élément de langage, lequel est désormais incontournable pour qualifier un mouvement de grèves, entretenant au long cours la « *figure de l'usager victime* » et polarisant toujours davantage le débat public sur les grèves.

2.2.2. Bouleversement de l'écosystème médiatique des années 1960 à nos jours

Cette chronologie du déclin de la « *culture de grève* » médiatique fait, comme nous allons le voir, singulièrement écho au déclin de la presse quotidienne imprimée, laquelle correspond, nous le verrons, au support de notre corpus. Les années 1960 sont en effet marquées par une multipolarisation de l'information entre différents supports, un phénomène annonciateur de l'émergence de la presse numérique.

2.2.2.1. Déclin de la presse quotidienne imprimée et multipolarisation de l'information

Francis Balle (2013) voit également dans les années 1960 un seuil, pour l'écosystème médiatique français cette fois-ci. Selon lui, c'est en effet à partir de ces années que s'engage le déclin de la presse quotidienne imprimée. Auparavant, celle-ci jouait le premier rôle en matière d'information du public. Cependant, l'avènement de nouveaux médias a progressivement modifié cette dynamique. La télévision et la radio ont commencé à gagner en popularité et à occuper une place de plus en plus prépondérante dans la diffusion de l'information.

La télévision, en particulier, a joué un rôle clé dans la médiatisation des grèves et des autres mouvements sociaux. Grâce à sa capacité à transmettre des images en direct, elle a offert au public la possibilité de voir directement les événements se dérouler, ce qui a eu un impact émotionnel fort, et a permis une couverture en temps réel des événements marquants de l'époque. Cette nouvelle dimension visuelle a également changé la manière dont les grèves étaient présentées dans les médias, car les images pouvaient parfois être plus saisissantes et persuasives que les écrits.

Avec l'émergence de ces nouveaux médias, la presse quotidienne imprimée a progressivement perdu son monopole en tant que principale source d'information. Les ventes

de journaux ont commencé à décliner, tandis que l'audience de la télévision et de la radio a prospéré. Ce changement a eu un impact sur la manière dont les grèves étaient couvertes dans les médias, car les journalistes ont dû s'adapter à la concurrence des nouveaux médias et trouver des moyens de se démarquer dans un paysage médiatique en évolution.

En conséquence, l'information est devenue de plus en plus multipolaire, avec différents médias offrant des perspectives et des angles spécifiques sur les grèves. Les journalistes ont dû naviguer dans cet environnement complexe et concurrentiel, en cherchant à captiver leur audience tout en maintenant un certain niveau de crédibilité et de rigueur journalistique.

2.2.2.2. De la presse imprimée à la presse numérique

La transition de la presse imprimée vers la presse numérique a été un autre bouleversement majeur dans l'écosystème médiatique, influençant la manière dont l'information est produite, diffusée et consommée. Si, dans les années 1960, avec l'avènement de nouveaux médias tels que la télévision et la radio, la presse quotidienne imprimée a vu son rôle de principale source d'information décliner, marquant le début de cette transition ; c'est avec l'arrivée d'Internet et des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les années 1990 que ce déclin a été véritablement entériné (Balle, 2013 ; Rieffel, 2014).

Au cours des années 2000, la presse numérique a connu une croissance exponentielle avec la prolifération de sites web d'actualités, de blogs et de médias en ligne. Les organisations médiatiques traditionnelles ont elles-mêmes commencé à numériser leurs contenus et à proposer des versions en ligne de leurs journaux imprimés.

L'avantage majeur de la presse numérique réside dans sa capacité à fournir des informations en temps réel, de manière encore plus instantanée que le journal télévisé. Contrairement à la presse imprimée qui est limitée par des horaires de publication, les articles en ligne peuvent être publiés et actualisés instantanément. Ainsi, lors des grèves et autres événements sociaux, le public peut avoir accès aux dernières nouvelles et mises à jour en direct, enrichissant considérablement l'engagement du public autour des événements en cours.

La presse numérique offre au demeurant une interactivité accrue. Les lecteurs peuvent laisser des commentaires, partager des articles sur les réseaux sociaux, participer à des sondages, et même contribuer directement en soumettant leurs propres histoires et opinions. Cette interaction entre les médias et le public crée un espace dynamique pour le débat et l'échange d'idées, favorisant ainsi un journalisme plus participatif.

En termes de formats, la presse numérique permet l'intégration de divers éléments multimédias tels que des vidéos, des diaporamas et des infographies. Cela enrichit l'expérience de lecture et permet une meilleure illustration visuelle des grèves et des événements sociaux, renforçant ainsi l'impact émotionnel sur le public.

L'avènement des réseaux sociaux dans les années 2000 et 2010 a été une autre étape importante dans l'évolution de la presse numérique. Les médias sociaux ont permis aux articles de devenir viraux, atteignant un public beaucoup plus large en un temps record. Les utilisateurs pouvaient désormais partager des liens vers des articles, commenter et interagir avec les journalistes et les autres lecteurs.

L'utilisation généralisée des smartphones et des tablettes dans les années 2010 a également contribué à façonner la presse numérique. Les lecteurs peuvent désormais consulter les actualités en ligne à tout moment et n'importe où, ce qui a augmenté la demande pour des contenus faciles à lire et adaptés aux appareils mobiles.

Cette nouvelle concurrence que subit la presse imprimée dans le cadre d'une médiatisation multipolaire a soulevé un grand nombre de défis, en matière de modèle économique pour les organisations de presse, comme en matière d'adéquation aux nouveaux standards d'information pour les journalistes. L'ancien monopole de la presse imprimée n'est plus, et ses journalistes ont traversé une période d'instabilité dans l'exercice de leur métier, étant soumis à des enjeux concurrentiels vis-à-vis de leurs confrères de ces autres supports. Nous observerons à plusieurs moments de ce mémoire l'impact de cette concurrence entre supports, en notant notamment comment certaines contraintes et certains codes issus de la télévision et de la presse numérique se sont propagés dans la presse papier.

2.2.3. L'effacement des contours des mouvements sociaux et de la médiatisation dans les années 2000

L'histoire croisée des mouvements sociaux et de la presse française se recoupe finalement à notre millénaire, dans la poursuite du basculement de l'information sur Internet. Les mouvements sociaux peuvent désormais s'auto-médiatiser sur les réseaux sociaux en ignorant l'intermédiation traditionnelle des journalistes. Réciproquement, on constate qu'ils sont de plus en plus nombreux à exister en dehors de toute structure syndicale, politique ou associative traditionnelle, portant à interroger l'existence d'un phénomène de "gilet-jaunisation" des mouvements sociaux.

2.2.3.1. Militantisme en ligne et automédiatisation des mouvements sociaux

Au cours des années 2000, l'avènement des réseaux sociaux a profondément transformé la manière dont les mouvements sociaux s'organisent et se médiatisent. Le militantisme en ligne a ouvert de nouvelles perspectives et a remis en question la définition traditionnelle des mouvements sociaux en termes de structures centralisées. Nous explorons ici comment les réseaux sociaux ont permis une automédiatisation des mouvements sociaux, en contournant le rôle de *gatekeepers* des journalistes.

Comme nous l'avons vu, dans leur définition même, les mouvements sociaux sont associés à une structure plus ou moins formelle, plus ou moins hiérarchisée, avec des leaders ou des groupes coordonnant les actions et les communications. Cependant, avec l'avènement des réseaux sociaux, cette caractéristique est remise en question. Les plateformes en ligne offrent un espace où les individus partageant les mêmes préoccupations peuvent se rassembler et s'organiser en autonomie.

En revanche, au niveau de ceux qui composent le collectif, les militants en ligne sont sensiblement les mêmes que les militants physiques (Theviot, 2013). Un des aspects les plus notables de cette évolution se situe plutôt dans la manière dont les mouvements sociaux s'autonomisent en matière de médiatisation. Auparavant, comme nous l'avons vu, les médias traditionnels jouaient un rôle crucial dans la couverture des mouvements sociaux, presque

seuls légitimes à donner une visibilité aux revendications et aux actions des militants. Les réseaux sociaux permettent désormais aux acteurs des mouvements sociaux de devenir eux-mêmes des producteurs de contenu et de médiatiser directement leurs actions, sans avoir besoin de passer par les circuits d'intermédiation traditionnels (Badouard, 2013).

Cette automédiatisation comporte des avantages et des défis. D'un côté, elle permet aux mouvements sociaux de contrôler leur message et de toucher directement leur public sans que des intermédiaires n'y posent leur propre cadre interprétatif. Les réseaux sociaux offrent une portée mondiale presque instantanée, permettant de mobiliser rapidement des sympathisants. Cela étant, alors que les journalistes étaient considérés comme les principaux acteurs pour informer le public sur les enjeux sociaux et les mouvements, leur fonction dans le débat public fait désormais l'objet de remises en question, entre autres par les militants en ligne (Flichy, 2008). Ces derniers peuvent estimer que les journalistes ne couvrent pas adéquatement leurs actions ou qu'ils déforment leur message ; ou tout au moins privilégier un discours direct, correspondant intégralement au récit qu'ils souhaitent diffuser auprès du public. Ainsi, certains militants pourraient être enclins à voir les journalistes comme un obstacle à contourner plutôt que comme des « *associés-rivaux* » pour relayer leurs revendications.

Au demeurant, l'auto-médiatisation des mouvements sociaux, qui implique une prise de distance majeure entre les personnes mobilisées et les journalistes, ne signifie pas que les journalistes ont cessé de couvrir les actions collectives. Cela nous conduira à nous interroger. Cette auto-médiatisation ne traduirait-elle pas, plutôt que la fin de la médiatisation traditionnelle, une médiatisation selon laquelle les journalistes couvrent désormais les mouvements sociaux sans source proche du mouvement lui-même ? Dès lors, leurs cadres interprétatifs tendraient-ils à s'éloigner encore davantage de ceux auxquels les activistes auraient pu être favorables ? Ainsi, cette information auto-médiatisée viendrait s'ajouter à la concurrence des discours et de ceux qui les portent ainsi qu'à la saturation en quantité d'information, toutes deux déjà mentionnées.

2.2.3.1. Une « gilet-jaunisation » des mouvements sociaux ?

On a assisté récemment à l'émergence de mouvements sociaux qui ont pu être perçus comme "spontanés" et non affiliés à des organisations traditionnelles. Le cas des "gilets jaunes" en France en est l'exemple emblématique.

Ils ont été l'un des mouvements sociaux les plus médiatisés et débattus au cours des dernières années. Le mouvement des "gilet jaunes" a débuté en France en novembre 2018, en protestation contre la hausse des prix du carburant. Il s'est rapidement transformé en un mouvement de contestation plus large contre les inégalités sociales et la politique du gouvernement. Les médias ont souvent qualifié ces manifestations de "spontanées", suggérant qu'elles étaient le résultat d'une mobilisation populaire sans structure ni leadership préétablis.

Cependant, la réalité de la spontanéité de ce mouvement social est plus complexe. Bien que les "gilets jaunes" n'aient pas émergé de manière formellement organisée, les réseaux sociaux et les plateformes en ligne ont joué un rôle clé dans leur coordination informelle. Les groupes Facebook, les fils Twitter et les autres canaux de communication numérique ont permis aux individus partageant les mêmes préoccupations de se rassembler rapidement et d'organiser des actions collectives. Des leaders informels ont également émergé au fil du temps, jouant un rôle de coordination dans certains secteurs géographiques ou thématiques.

Cette tendance à l'émergence de mouvements sociaux "spontanés" n'est pas unique aux "gilets jaunes". Dans d'autres parties du monde, des mouvements similaires ont vu le jour, souvent déclenchés par des événements spécifiques et amplifiés par les réseaux sociaux. Par exemple, on peut citer les manifestations pour le climat initiées par le mouvement "Fridays for Future", qui a mobilisé des millions de jeunes à travers le monde pour exiger des actions concrètes contre le changement climatique. Ces mouvements ont également été alimentés par une coordination en ligne et une diffusion virale des messages.

Cette "gilet-jaunisation" des mouvements sociaux, terme que l'on peut attribuer à Pascal Perrineau dans une interview au Monde (Furbury, 2020) pose de nouveaux défis aux acteurs traditionnels, tels que les syndicats et les partis politiques, qui doivent s'adapter à cette nouvelle forme de mobilisation, laquelle rentre en concurrence avec eux. Ces mouvements

défient également la notion classique de représentation, car ils ne sont pas toujours portés par des leaders légitimement désignés et n'ont pas nécessairement de rôle socialement reconnu.

Les grèves des contrôleurs SNCF de 1997 et de 2022, caractérisées dans différentes mesures par une éruption en dehors du joug syndical, revêtent elles aussi les habits du mouvement "spontané", à l'image des "gilets jaunes".

Chapitre 3 | Les grèves des contrôleurs SNCF de 1997 et 2022 : terrain, problématique et méthode

Ce troisième chapitre, qui succède à notre exploration théorique, a vocation à fixer notre empirie, laquelle sera discutée sur l'ensemble des chapitres ultérieurs. Les concepts, phénomènes et processus que nous avons parcourus seront en effet mobilisés pour observer la médiatisation de deux études de cas, que nous détaillerons dans une première partie. Dans une seconde partie, nous ferons émerger la problématique que comportent ces études de cas, et les hypothèses que nous posons pour y répondre. Enfin, nous détaillerons la méthodologie que nous avons abordée au cours de nos recherches, en identifiant d'ores et déjà ses principales limites.

3.1. Présentation du terrain

Pour discuter de la médiatisation des mouvements sociaux, nous aurions pu nous intéresser à l'emblématique mois de mai 1968. Les mobilisations de mai 1968 sont par ailleurs le « *cas d'école* » (Leblanc, 2015) en matière de médiatisation des mouvements sociaux. Elles intéressent autant dans leur médiatisation en direct, caractérisée par une ultra-centralisation du sujet dans toutes les typologies de presse en même temps que par une autogestion de l'information sur le mouvement (Hess, 1974), que dans leur réminiscence à long terme : mai 1968 est aujourd'hui un cas de comparaison politique et médiatique classique lorsque qu'un mouvement social émerge (Ross, 2010). Mais la généralité du mouvement à tout un ensemble de populations n'en faisait pas un choix naturel pour dessiner les spécificités d'un mouvement social cheminot.

Nous aurions alors pu nous interroger sur les marquantes grèves SNCF de l'hiver 1986-1987 qui, en plus d'être l'un des mouvements ayant généré la plus forte mobilisation au sein de l'entreprise, était aussi un mouvement propre à la SNCF. En outre, au regard de nos précédentes discussions, ce mouvement exemplifie l'analyse et cristallise la conclusion des chercheurs sur la fin de la « *culture de grève médiatique* » (Mouriaux, 1986 ; Sécaïl & Noûs,

2020). Mais dès lors que nous travaillons sur l'évolution de la médiatisation, une grève aussi importante aurait difficilement pu être comparée à des grèves récentes et plus modestes.

Alors que notre choix de terrain commençait à se préciser, une aspérité a jailli de nos recherches, à savoir la dimension catégorielle des conflits au travail. Les syndicats sont en effet en proie à un paradoxe qui les conduit à dénoncer le *corporatisme*, vu comme un obstacle aux revendications générales - en l'occurrence cheminotes - et à simultanément encourager la solidarité au sein de chaque corps, et à valoriser le sens de la *communauté corporative* (Corcuff, 1991). Là, le conflit des cheminots de l'hiver 1995-1996 qui dessine « *les avatars politiques d'une grève corporative* » (Ribeill, 1997) aurait également pu nous intéresser. D'après Georges Ribeill, c'est en effet celui-ci qui marque l'affirmation des ruptures corporatives au sein du corps social cheminot. Il a toutefois déjà fait l'objet de nombreux travaux sur sa médiatisation. On peut notamment citer Sandrine Lévêque (1999) qui constate, à la lumière de ce cas, que les mutations croisées des mouvements sociaux et des supports médiatiques à l'orée du XXI^e siècle conduisent à « *brouiller [...] la lisibilité des événements dans la presse* ».

Sauf que le début des recherches présentées dans ce mémoire coïncide avec le mouvement de grèves des contrôleurs de décembre 2022. En plus de répondre à un objectif d'originalité au regard du fait qu'il s'agit d'une étude de cas récente, c'est avant tout la médiatisation télévisée, et les débats familiaux qu'elle a suscités, qui ont éveillé une curiosité voire un effet d'aubaine pour cette étude de cas. Celle-ci s'est de plus doublée d'un intérêt scientifique au regard des éléments mentionnés ci-avant. Convaincus de l'intérêt de cette étude de cas, après en avoir dessiné les contours, une exploration complémentaire ultérieure nous a permis d'identifier le mouvement de grèves des contrôleurs d'avril-mai 1997 comme une étude de cas particulièrement bien comparable.

Ces deux études de cas sont en effet les deux principaux mouvements de grèves catégorielles des contrôleurs au moins au cours des 50 dernières années, de sorte que leur choix s'est imposé à nous. En outre, comme détaillé en annexe (annexe 1), ces deux études de cas partagent un déroulé analogue. C'est-à-dire que toutes les deux se structurent autour de deux principales grèves séparées d'environ deux semaines. La première, de nature "préventive", a

lieu à l'initiative syndicale dans la perspective de négociations avec l'entreprise. La seconde relève, elle, d'une volonté de la "base" des contrôleurs, et se fait plus ou moins en dehors du joug syndical - bien que les syndicats conservent le monopole légal du dépôt de préavis de grève et qu'ils y aient été associés de fait.

3.2. Problématisation et présentation des hypothèses

À la lumière de ces deux cas, nous nous demandons **dans quelle mesure la médiatisation des grèves catégorielles des contrôleurs SNCF dans la presse quotidienne française concourt-elle à produire une image négative du syndicalisme et des cheminots.**

Pour y répondre, nous proposons trois hypothèses de départ. Celles-ci ont tutoré nos recherches sans pour autant se vouloir exhaustives.

Hypothèse n°1 : Au fil des décennies, le traitement des grèves catégorielles SNCF par la presse quotidienne française s'est déplacé du fond (les revendications) vers la forme (les perturbations), ce qui a concouru à une dépolitisation des grèves.

Hypothèse n°2 : La presse quotidienne française assure désormais un traitement de l'information caractérisé par un régime polémique qui met en scène un affrontement de personnes et non plus d'idées.

Hypothèse n°3 : La presse quotidienne française, autrefois partenaire de la légitimation de la mobilisation, se fait aujourd'hui le reflet et le relais de la défiance vis-à-vis du syndicalisme.

3.3. Méthodologie et limites

Notre protocole de recherche repose sur deux méthodes. D'une part, l'analyse d'un corpus d'articles de presse quotidienne nationale, segmenté en deux groupes sur la base des deux études de cas présentées ci-avant. D'autre part, trois entretiens semi-directifs réalisés avec des journalistes ayant couvert la grève des contrôleurs de décembre 2022 et dont les articles sont présents dans notre corpus.

3.3.1. Articles de presse

Tout d’abord, en ce qui concerne notre analyse de corpus, nous avons recensé l’ensemble des 147 articles publiés sur nos études de cas dans la PQN imprimée payante et disponibles dans la base de données Europresse. Pour ce faire, après différentes tentatives, nous avons utilisé la recherche booléenne suivante : “Grève” AND “SNCF” AND “contrôleurs”. Puis nous avons retenu les articles portant sur nos deux études de cas. Cette méthode de sélection des éléments de notre corpus comporte déjà une première limite dans la mesure où nous ne pouvons garantir l’exhaustivité réelle des articles identifiés, ces derniers étant tributaires de la base de données Europresse et de la sensibilité de notre recherche.

L’analyse de corpus constitue notre principale méthode et se compose de deux volets. D’abord, un volet quantitatif, issu de l’exploitation de données brutes des 147 articles recensés (date de publication, nombre de mots, valence émotionnelle, champs lexicaux, personnes citées...). Celui-ci a été mené via un tableur Google Sheets, au travers duquel nous avons mené de nombreuses expérimentations en matière de *data visualisation*, sous forme de tableaux croisés dynamiques puis de graphiques. Nous rendons compte dans ce mémoire des résultats probants issus de cette exploration. Cette exploration nous a en outre conduits à ajouter progressivement de nouveaux indicateurs quantitatifs extraits des différents articles composant notre corpus (à l’instar de l’estimation de la valence émotionnelle ou des champs lexicaux récurrents), lesquels ont été intégrés dans notre exploration de manière itérative.

Ensuite, un volet qualitatif, issu de l’exploration du contenu de chacun de ces articles. Pour rationaliser cette exploration, après plusieurs lectures de ces articles qui nous ont permis d’en extraire des conclusions générales, nous les avons répartis dans différentes catégories selon leur genre (brèves, éditoriaux, etc.), selon leur cadrage, selon leur date de publication ou selon le média ; nous permettant de les retraverser de manière ciblée au cours de la rédaction du présent mémoire à chaque fois que nous nous intéressions à une perspective en particulier.

Chacun des médias retenus dans notre corpus dispose d’une ligne éditoriale distincte et d’un héritage idéologique duquel il nous faut avoir connaissance, ce dont nous rendons compte en annexe (annexe 2). Ainsi, notre exploration de la médiatisation de la grève des contrôleurs de

décembre 2022 arbore une spécificité sous-jacente, à savoir qu'elle porte spécifiquement sur un corpus de PQN imprimée payante. Par conséquent, celle-ci devra se faire en conscience de la « *crise très sérieuse* » que traverse la PQN ainsi que de la sociologie de son lectorat dont on peut affirmer qu'il est « *en moyenne plus jeune que celui des régionaux, qu'il est majoritairement masculin, qu'il se trouve plutôt dans les classes aisées avec un niveau d'études supérieures plus élevé que la moyenne nationale et enfin qu'il est réparti sur l'ensemble du territoire avec une prédominance de la région parisienne* » (Rieffel, 2015, 167).

Notre exploration se fera également en conscience des spécificités éditoriales de la presse imprimée à l'ère de l'avènement de la presse numérique. Alors que chacun des médias que nous avons retenus dispose d'une édition en ligne, nous constatons comme Jean-Marie Charon que « *les titres recherchant un référencement important ne peuvent éviter un traitement plus neutre de leur contenu web, qui les éloigne de leur version imprimée* » prenant l'exemple de l'édition numérique du Figaro qui propose « *un traitement beaucoup plus modéré que le titre papier, dont il ne partage d'ailleurs que 20 % de son audience* » (2010, 266) bien que « *dans la presse d'opinion, les conditions économiques se cumulent à des considérations de cohérence éditoriale pour reprendre une part substantielle des articles de l'imprimé, simplement adaptés au support numérique* » (2010, 267).

3.3.1.1. Articles de presse sur la grève des contrôleurs d'avril-mai 1997

Ainsi, en ce qui concerne notre premier segment de corpus d'articles portant sur les grèves des contrôleurs d'avril-mai 1997, nous avons identifié 48 articles, parmi lesquels :

- 13 articles de Libération ;
- 6 articles de La Croix ;
- 12 articles des Échos ;
- 17 articles du Figaro.

Bien que L'Humanité, Le Monde et Aujourd'hui en France faisaient partie des médias que nous avons retenus dans notre recherche, aucune occurrence n'est apparue dans Europresse. On peut supposer qu'il s'agit d'une absence dans la base de données mais que des articles

avaient bel et bien été publiés sur le sujet sans qu'on ne puisse les mobiliser pour notre exploration.

3.3.1.2. Articles de presse sur la grève des contrôleurs de décembre 2022

D'autre part, en ce qui concerne notre second segment de corpus d'articles portant sur les grèves des contrôleurs de décembre 2022, nous avons identifié 99 articles parmi lesquels :

- 12 articles de L'Humanité ;
- 15 articles de Libération ;
- 13 articles du Monde ;
- 6 articles de La Croix ;
- 19 articles d'Aujourd'hui en France ;
- 13 articles des Échos ;
- 21 articles du Figaro.

3.3.2. Entretiens semi-directifs

D'avril à juin 2023 (soit 4 à 6 mois après la publication des articles portant sur la grève des contrôleurs de décembre 2022), nous avons pris attache avec les journalistes des sept rédactions composant notre corpus et ayant le plus couvert la grève de décembre 2022 dans l'édition papier de chacun des titres de presse. Des défauts de réponse de certains journalistes nous ont amenés à élargir notre recherche d'interlocuteurs à des journalistes qui n'avaient que ponctuellement traité du sujet dans l'édition papier et à des journalistes l'ayant couvert dans l'édition numérique. Au total, nous avons contacté neuf journalistes et obtenu les trois entretiens suivants (les noms ont été modifiés) :

- le mardi 25 avril avec Arthur Quessy, journaliste à L'Humanité ;
- le mercredi 24 mai avec Abdel Essa, journaliste à Libération ;
- le samedi 3 juin avec Stefano Colombo, journaliste à Aujourd'hui en France - Le Parisien.

Cette méthode secondaire vient compléter les apports empiriques issus de notre corpus d'articles de presse. Elle comporte en effet des limites importantes qui ne permettent pas de l'appréhender seule. D'une part, les entretiens sont difficilement comparables entre eux : il ne s'agit ni de journalistes équivalents, qui auraient été chacun en charge de la couverture de la grève dans chacune des rédactions, ni d'un échantillon représentatif, à savoir qu'ils ne sont que 3 répondant sur 7 médias et qu'aucun ne travaille dans un titre de presse davantage marqué à droite. Au demeurant, nous n'avons pas pu faire d'entretien avec les journalistes ayant couvert la grève de 1997, et si nous l'avions pu, la comparaison entre des témoignages basés sur de lointains souvenirs et ceux basés sur de la mémoire récente n'aurait pas été aisée. En outre, au regard des défauts de réponses de journalistes que nous déplorons, nos entretiens ne nous semblent pas avoir permis d'atteindre une forme de saturation théorique.

Chapitre 4 | Une couverture de la forme qui concourt à la dépolitisation des grèves

L'exploration de notre terrain fait irruption dans ce quatrième chapitre qui affiche pour ambition de vérifier notre première hypothèse. Pour rappel, celle-ci énonce : « *Au fil des décennies, le traitement des grèves catégorielles SNCF par la presse quotidienne française s'est déplacé du fond (les revendications) vers la forme (les perturbations), ce qui a concouru à une dépolitisation des grèves* ».

Dans cet objectif, nous explorerons d'abord la chronologie de nos deux études de cas en constatant que celles-ci suivent une narration analogue. Forts de ce séquençage, nous distinguerons dans une deuxième partie l'enjeu d'information à chaud sur une grève, qu'il s'agisse de l'annonce de celle-ci ou de sa couverture "en direct" pour autant que cette terminologie puisse être appliquée à la presse papier. Nous nous intéresserons intuitivement ensuite, dans une troisième partie, à la médiatisation à froid des grèves, à savoir celle qui porte sur l'analyse et la génération de sens a posteriori autour du mouvement social. Dans cette perspective, nous nous intéresserons tout particulièrement à la place de l'opinion dans les médias et à comment celle-ci s'exprime dans notre corpus.

4.1. Une narration des grèves en plusieurs actes

Dans cette première partie, nous explorons donc comment s'articule la narration de nos deux études de cas. D'abord, nous retracerons les grands temps de celles-ci, quantitativement, en matière d'intensité de la couverture médiatique, et qualitativement, en déterminant ce que ces temps peuvent signifier. Deuxièmement, nous mobiliserons les apports de la crisologie afin de modéliser cette couverture selon une autre perspective, laquelle nous permettra de dégager des interprétations complémentaires. Enfin, nous distinguerons le rôle et la place de chaque titre de presse dans cette narration.

4.1.1. Évolutions comparées de la couverture médiatique

Les déroulés des mouvements de grèves de contrôleurs de 1997 et 2022 présentent, nous l'avons vu, de fortes similitudes. Tout particulièrement, ceux-ci s'articulent autour de deux périodes d'interruption de travail, lesquelles sont séparées d'environ deux semaines. Quand la première interruption correspond à une grève préventive, en amont de négociations entre les syndicats et la direction de la SNCF, la seconde période correspond à une grève poussée par la base de contrôleurs, faisant plus ou moins fi de l'appareil syndical.

Aussi, nous nous sommes intéressés à l'intensité médiatique quotidienne des deux mouvements, remise en perspective avec les dates des différentes grèves. Nous avons déterminé celle-ci en fonction du nombre d'articles et du nombre total de mots au sein de ces articles, pour le mouvement de 1997 (figure 3) et le mouvement de 2022 (figure 4).

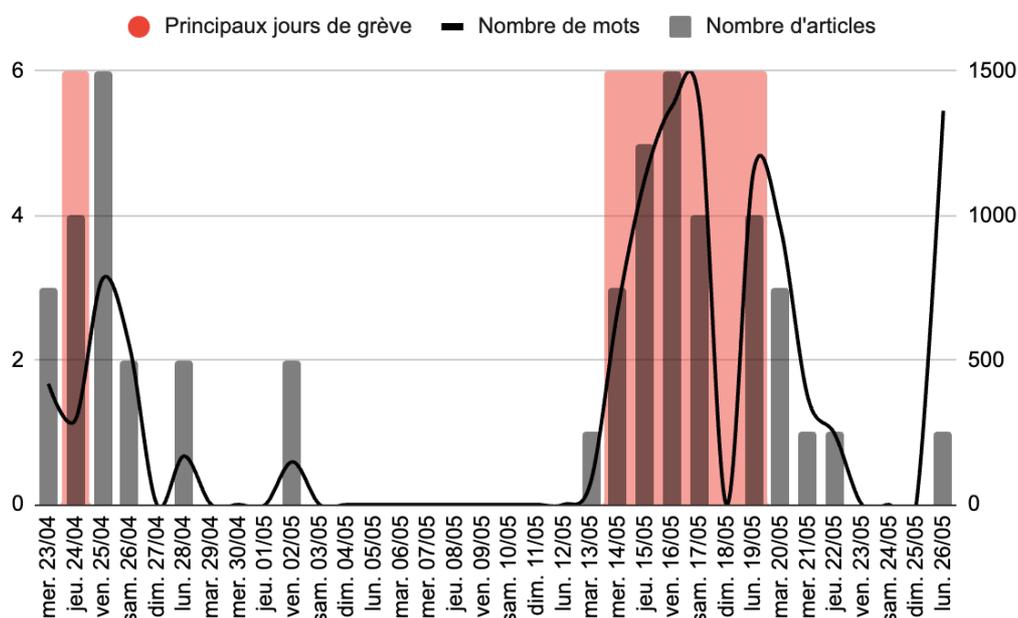


Figure 3 : Intensité médiatique quotidienne sur les grèves de 1997

En 1997, on constate que l'essentiel de l'intensité médiatique se concentre sur les jours de grève eux-mêmes, qui représentent 54 % des articles et 54 % du nombre total de mots. On distingue sur ces mêmes temps un pic significatif, tandis que l'intensité médiatique tend à s'adoucir dans l'entre-deux-grèves. À noter que les articles publiés autour de la première

grève comportent en moyenne moins de mots que ceux publiés lors de la seconde : il s’agit très majoritairement de brèves - nous traiterons spécifiquement de celles-ci dans une partie dédiée. On constate par ailleurs un pic du nombre de mots une semaine après la seconde période de grève, conséquence d’un article des Échos particulièrement long (source 48) et dont nous discuterons ci-après dans un regard croisé avec l’intensité par média autour des grèves de 2022.

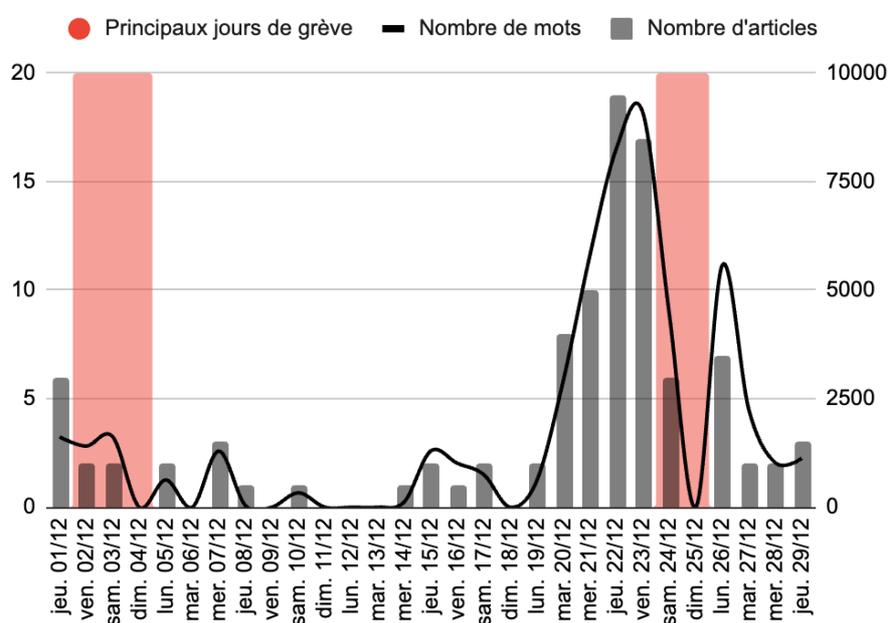


Figure 4 : Intensité médiatique quotidienne sur les grèves de 2022

En 2022, on observe une importante différence entre le “pic” de la première grève et celui de la seconde. Dans la mesure où cette dernière était plus courte de 4 jours que la seconde grève de 1997, qu’elle contenait un dimanche et qu’il s’agissait du week-end de Noël - y compris pour les journalistes, - les articles n’ont cette fois-ci pas été publiés pendant la grève elle-même. Ils l’ont en revanche été au cours de la semaine qui la précédait : on recense ainsi 63 % des articles et 61 % du nombre total de mots rien que du lundi 19 décembre au samedi 24 décembre ; une intensité sans commune mesure avec la semaine qui précédait la seconde grève de 1997.

À l’inverse, la première grève de 2022, pourtant analogue à celle de 1997, peut difficilement se prévaloir de représenter un “pic” de médiatisation. Au contraire, sur toute la première

période qui court du jeudi 1er décembre au dimanche 18 décembre, on peine à discerner une tendance significative, qu'elle soit à la hausse ou à la baisse. Proportionnellement au pic qui précède la seconde grève de 2022, la médiatisation semble globalement constante sur cette première période.

Toute proportion gardée par ailleurs, on ne peut s'empêcher de constater que l'intensité médiatique sur ces deux mouvements, pourtant comparable dans son évolution, a été décuplée en 2022. Il s'agit d'ailleurs d'un constat que dressent Claire Sécaïl et Camille Noûs (2020) : les grèves des transports deviennent tendanciellement de plus en plus médiatisées au fil des années. Pourtant, si l'on ne retient en 2022 que les mêmes médias que ceux étudiés en 1997, on constate que le nombre total d'articles est resté globalement stable (de 48 à 55 articles). Le nombre total de mots, lui, a en revanche été multiplié par 2,4 (passant de 11 100 à 26 550 mots). Dans notre étude de cas, cette augmentation s'exprime donc de manière qualitative, l'indicateur du nombre de mots étant susceptible de souligner la place supplémentaire accordée à l'analyse et/ou à l'opinion par rapport aux faits.

En rentrant dans davantage de précision, toujours à corpus comparable, le nombre d'articles portant sur la première grève dans chacun des deux mouvements a été divisé par trois, passant de 15 articles entre le 23 et le 26 avril 1997 à 5 articles entre le 1er et le 4 décembre 2022. En revanche, le nombre de mots moyen sur l'ensemble de ces articles a plus que triplé, passant de 135 en 1997 à 450 en 2022. L'intensification médiatique se fait ici aussi de manière qualitative.

D'autre part, le nombre d'articles portant sur la seconde grève a, lui, augmenté de 50 % : il passe en effet de 25 articles entre le 14 mai et le 20 mai 1997, à 38 articles entre le 19 et le 25 décembre 2022. C'est là une intensification quantitative que l'on ne peut observer lors de la première grève. De plus, celle-ci est à nouveau couplée à une intensification médiatique d'ordre qualitatif : le nombre moyen de mots par articles sur les mêmes périodes passe de 265 à 485.

Malgré ces éclairantes différences que nous n'avons pas manqué de souligner et dont nous discuterons dans différents temps du présent mémoire, on peut globalement dessiner des contours similaires quant à l'évolution de la couverture médiatique sur ces deux grèves.

Dans un premier temps, le traitement médiatique en amont et pendant la première grève se caractérise par un faible nombre moyen de mots par articles dans la mesure où, pour l'essentiel, il s'agit de brèves visant à informer les lecteurs du mouvement de grèves à venir (sources 1, 2, 3, 49, 52 & 54) ou en cours (sources 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11 & 60). Le préavis de grève prend les journalistes de court et ces derniers se concentrent sur l'essentiel - nous discuterons plus loin de ce qu'ils considèrent être "l'essentiel". C'est d'ailleurs cet effet de surprise qui explique que, dans nos deux cas, la couverture médiatique ne commence que la veille de la première grève.

Dans l'entre-deux-grèves, l'intensité médiatique est faible. Le traitement médiatique prend un caractère sériel et les rebonds observables correspondent en partie à des brèves sur de petites évolutions de la mobilisation, comme le rétablissement complet du trafic qui était déjà peu perturbé (sources 16 & 17) ou la confirmation symbolique d'un préavis déjà déposé (source 65). Apparaissent également, dans le cas de 2022, des articles plus analytiques, comme ceux qui appréhendent, début décembre, les menaces d'une grève pendant le week-end de Noël (sources 59 & 62).

En amont, pour le cas de 2022, et pendant, pour le cas de 1997, la seconde grève suscite un traitement médiatique caractérisé par un nombre très important de publications, qui recourent des genres divers et variés : brèves, reportages, micro-trottoirs, éditoriaux, interviews, courriers des lecteurs, etc. La grève fait désormais littéralement la Une (sources 21, 31, 33, 36, 88, 96, 100, 104, 117 & 121) et occupe une place prépondérante dans les grands titres de la PQN française.

Dans un dernier temps, en aval de la seconde grève, le traitement se caractérise par une moyenne élevée en termes de nombre de mots par articles. L'heure y est à l'apprentissage : que nous a appris cette grève, issue de la base, sur les syndicats ? (sources 44, 48, 135, 138,

139, 140 & 142) ; quel en a été l'impact économique ? (sources 47, 143, 144, 145, 146 & 146) ; à quelles évolutions sociales et légales appelle-t-elle ? (sources 46, 136 & 141).

4.1.2. Une crise dans la crise : modélisation de la couverture médiatique selon la crisologie

Les différentes éruptions brutales de l'intensité médiatique que nous avons observées pourraient laisser croire, par analogie, que les grèves qui sont au centre du débat public revêtiraient un caractère tout aussi spontané. Or, s'il est bien un apport de la crisologie, celui-ci réside dans sa capacité à remettre les événements dans leur contexte, en application de la théorie systémique notamment portée par Patrick Lagadec (1984) et Edgar Morin (2012).

En tout état de cause, une grève n'est pas l'expression spontanée d'un mécontentement soudain. Elle résulte au contraire d'une succession d'événements, de l'enracinement de tensions préalables, des multiples ramifications de l'histoire sociale, a fortiori dans le cas de la SNCF, héritière du mouvement ouvrier français.

La grève, en application de la théorie systémique des crises, répond ainsi au principe hologrammatique de la complexité d'Edgar Morin (1986) selon lequel le tout est plus que la réunion des parties en même temps que chaque partie contient une image du tout. Le mouvement social est en ce sens plus que l'agrégation d'actions collectives, auxquelles il ne saurait se réduire, en même temps que la grève comporte en elle l'image du mouvement social dans sa globalité et dans sa complexité.

Et si l'on précise cette remise en question de la spontanéité supposée des mouvements de grèves que nous étudions, on peut s'engager dans une modélisation de ces derniers selon les différentes phases d'une crise. Dans cette volonté, nous nous inspirons de deux contributions théoriques pour dresser un modèle applicable à nos études de cas (tableau 1).

D'une part, nous retenons le modèle d'Éric Giully (2009) qui propose un séquençage en cinq étapes déterminées par le comportement des médias vis-à-vis de la crise. C'est d'ailleurs cette dimension qui nous intéresse particulièrement dans la mesure où notre exploration porte

justement sur des médiatisations. On notera que ce modèle corrobore l'essentiel de nos observations précédentes au regard de l'évolution de l'intensité médiatique sur nos deux études de cas.

Giully (2009)	Bérubé (2019)	Notre modèle
N/A	Incubation Ou phase préliminaire Les conditions de la crise se mettent en place.	Incubation Les conditions de la crise se mettent en place, (presque) sans couverture médiatique.
L'origine Émergence de l'événement, présentation des faits par les médias.	Déclenchement Ou phase aigüe Événement qui provoque l'émergence de la crise.	Origine Émergence de la crise, brève présentation des faits par les médias.
L'explosion Emballement médiatique, recherche d'explications.	Phase chronique Perte de repères, incertitudes, chaos.	Explosion Emballement médiatique, recherche d'explications.
Le débat Polémiques : recherche de responsabilités.		Débat Polémiques : recherche de responsabilités.
La sortie Ralentissement, perte d'intensité dramatique et diminution de l'attention.	Redressement Reconstruction, retour de l'ordre, reprise des activités.	Redressement Perte d'intensité dramatique et diminution de l'attention.
L'épilogue Apaïsment, mais plaie ponctuellement ravivée.	Cicatrisation Bilans, leçons, ajustements.	Épilogue Couverture médiatique latente et analytique.
	Retour à l'incubation L'incubation comme norme en théorie systémique.	Retour à l'incubation Les conditions de la crise se maintiennent, (presque) sans couverture médiatique.

Tableau 1 : Les phases de la crise (Giully, 2009 ; Bérubé, 2019)

Nous ajoutons à celui-ci, d'autre part, les apports de Pierre Bérubé (2019) qui, à l'inverse d'Éric Giuily, s'inscrit dans l'approche processuelle - donc systémique - des crises, lui permettant de proposer un modèle de cinq phases cycliques, la crise commençant par l'incubation et se concluant par un retour à l'incubation.

En croisant ces deux modèles, pour répondre simultanément au caractère médiatique de la crise et à notre conviction en faveur d'une théorie systémique de celles-ci, nous construisons donc un troisième modèle en 6 phases cycliques dont les caractéristiques sont précisées dans le tableau ci-avant, à savoir : l'incubation, l'origine, l'explosion, le débat, le redressement et l'épilogue, suivi d'un retour à l'incubation.

Enfin, avant de mobiliser nos deux études de cas selon ce modèle (figures 5 & 7), précisons que ces différentes phases « *ne se retrouvent pas sous cette forme dans toutes les crises* » (Libaert, 2018, 16) ; c'est-à-dire qu'elles ne se suivent pas voire n'apparaissent pas nécessairement, et que leur durée est variable.

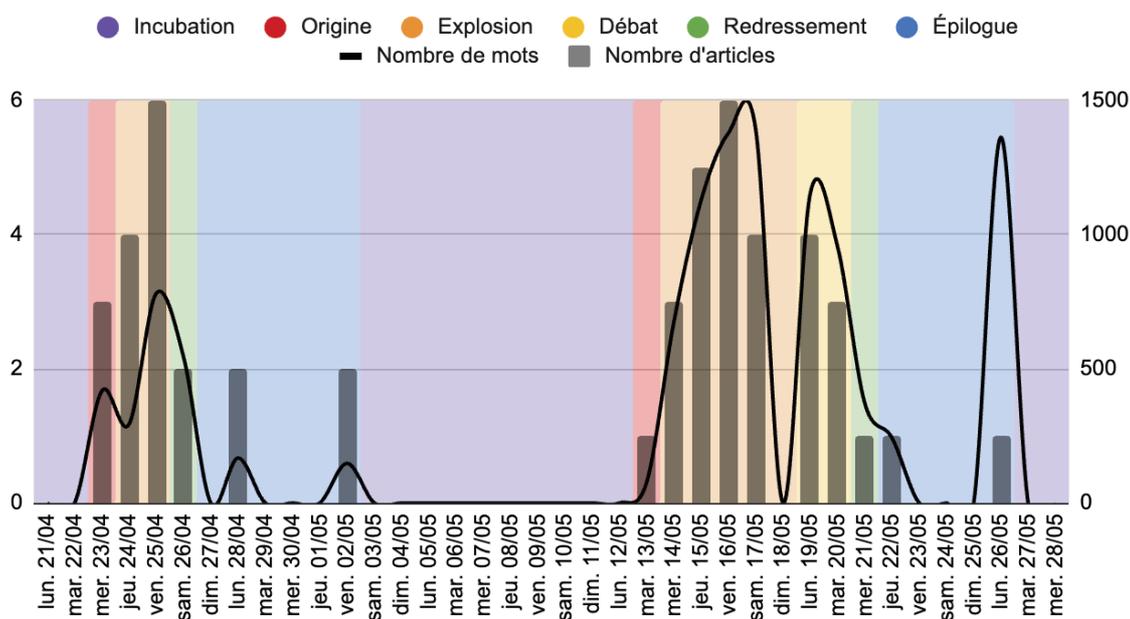


Figure 5 : Modélisation des phases de la crise du mouvement de grèves de 1997

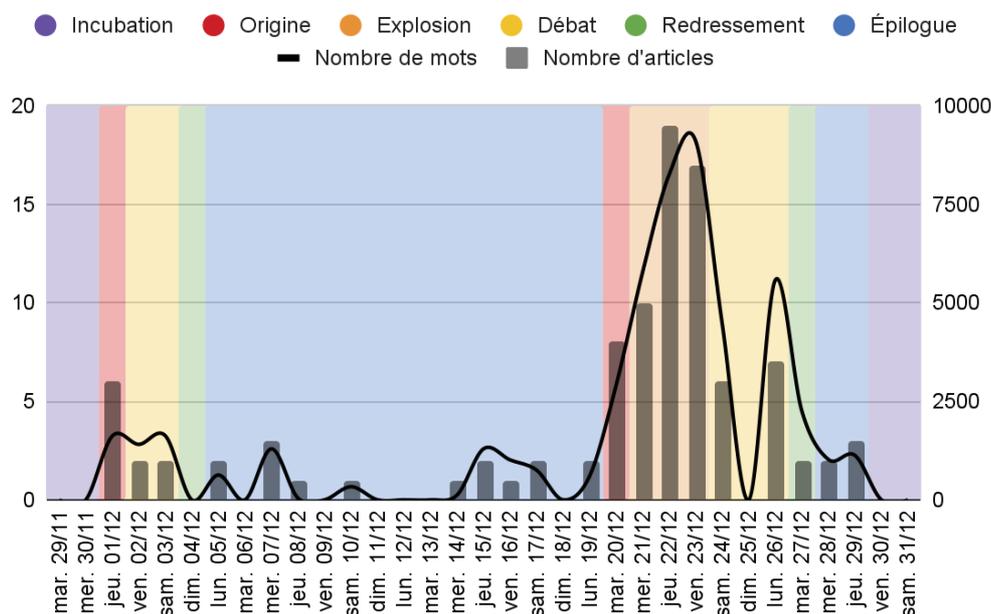


Figure 6 : Modélisation des phases de la crise du mouvement de grèves de 2022

Finalement, sur la base de ces deux modélisations, on peut dresser des constats analogues à ceux précédemment développés. Pour autant, on peut affiner ceux-ci avec deux observations complémentaires.

D'une part, en 1997, la première phase d'origine est suivie d'une phase d'explosion, mais pas de débat ; c'est l'inverse en 2022. D'ailleurs, globalement, on distingue dans le premier mouvement une plus grande place de la phase d'explosion, qui désigne une recherche médiatique d'explications sur le mouvement et un travail davantage orienté sur le fond en cherchant à répondre au "pourquoi ?". Tandis que, dans le second mouvement, on distingue une plus grande place de la phase de débat, laquelle correspond à une recherche médiatique de responsabilités, caractéristique d'un régime polémique et tendant à indiquer que le travail journalistique est davantage réalisé sur la forme, répondant au "qui ?".

D'autre part, là où les deux grèves de 1997 sont séparées par une phase d'épilogue et un retour à l'incubation, qui tendent à délier les deux séquences, en 2022, on constate que les deux grèves sont séparées d'une phase d'épilogue et que le bruit médiatique ne s'interrompt pas. À nouveau, on peut interpréter cela dans le sens d'une plus forte polémique à l'occasion du mouvement de 2022 ; ce dont nous aurons le loisir de discuter ultérieurement.

4.1.3. À chaque titre de presse son grand moment

Les évolutions que nous avons constatées méritent finalement d'être découpées selon les différents titres de PQN qui ont fait cette médiatisation. Si l'on regarde d'abord, globalement pour chaque média, le nombre d'articles, le total de mots ainsi que la moyenne du nombre de mots par article (tableau 2), on peut dresser des premières observations.

	1997			2022		
	Nombre total d'articles	Nombre total de mots	Nombre moyen de mots par article	Nombre total d'articles	Nombre total de mots	Nombre moyen de mots par article
L'Humanité	N/A	N/A	N/A	12	4286	357
Libération	13	3421	263	15	7587	506
Le Monde	N/A	N/A	N/A	13	9752	750
La Croix	6	654	109	6	1436	239
Aujourd'hui en France	N/A	N/A	N/A	19	10663	561
Les Échos	12	3860	322	13	6534	503
Le Figaro	17	3163	186	21	10989	523

Tableau 2 : Synthèse globale de l'intensité médiatique par média en 1997 et en 2022

Ainsi, on retrouve, pour chaque média, un accroissement significatif du nombre moyen de mots par articles et du nombre total de mots entre 1997 et 2022, alors que le nombre d'articles reste comparable. Cette augmentation tend toujours à indiquer que les articles sont plus longs et les brèves plus rares, que davantage de place est accordée en 2022 à la médiatisation du mouvement de grèves dans les titres de PQN.

On constate également que la Croix est, dans les deux cas, le média le plus éloigné des grèves : sa ligne éditoriale ne semble pas se prêter à la couverture des mouvements sociaux et la place accordée au sujet est particulièrement faible. Autre média qui se démarque : Le Monde qui, en 2022, est indiscutablement le média de l'analyse : il est clairement devant les autres en termes de nombre moyen de mots par article. À noter que Le Monde n'est pas présent dans notre segment de corpus de 1997 et que nous ne pouvons pas mener de comparaison à ce niveau-là ; en revanche, en 1997, Les Échos se démarquait sur ce point

avec un nombre moyen de mots par articles important, un constat que l'on ne peut plus faire en 2022.

Entre outre, curieusement, on constate que L'Humanité - pourtant "le" média des luttes sociales - accorde moins de place au mouvement de 2022 que l'ensemble des autres médias (hormis La Croix), a fortiori que Le Figaro qui se démarque par un total d'articles et de mots supérieur à tout le reste de notre corpus.

Pour préciser notre analyse, nous nous sommes intéressés à l'évolution de l'intensité médiatique par média dans le temps. Pour éviter la déformation analytique causée par les brèves disséminées au cours des deux médiatisations, nous avons mobilisé l'indicateur du nombre de mots.

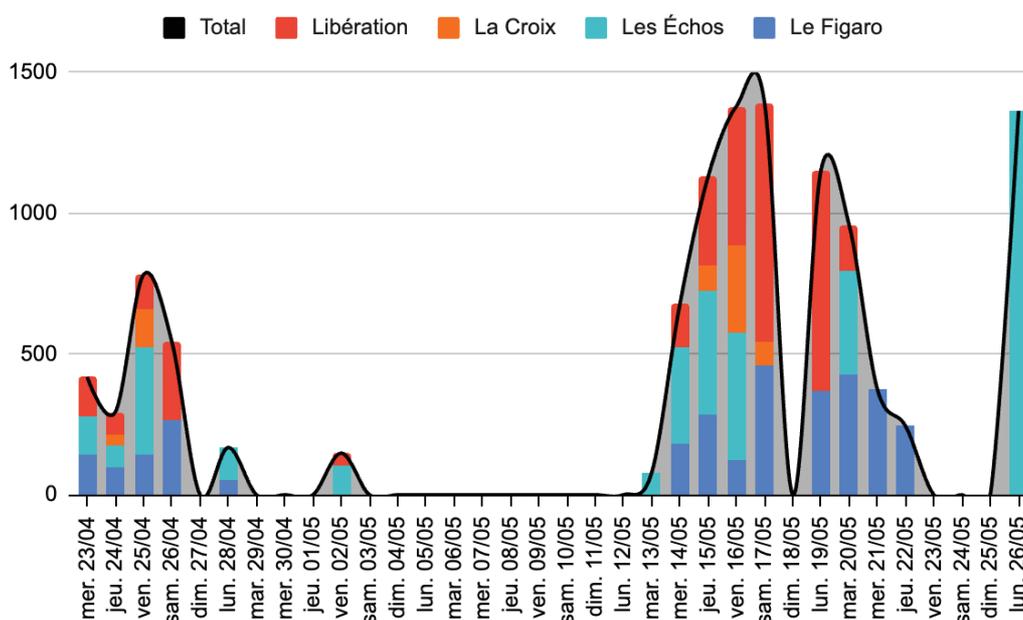


Figure 7 : Intensité médiatique quotidienne sur les grèves de 1997 par média en fonction du nombre de mots

En 1997 (figure 7), d'abord, on peut constater que le pic du 26 mai est un pic fictif, provoqué par un article des Échos particulièrement long (source 48). Au demeurant, il s'agit d'un article portant sur la SNCF dans la globalité de ses actualités, intitulé "La SNCF devant le

fait régional”, il retrace l’ensemble des problématiques locales pour la SNCF y compris la prise d’indépendance des assemblées régionales de contrôleurs.

Ainsi, si l’on ignore cet article particulier des Échos, on observe une dominance quantitative de Libération et du Figaro, deux médias au positionnement politique fortement marqué. Le Figaro est d’ailleurs le média le plus régulier sur cette médiatisation, avec une intensité assez constante pendant les différentes phases de la crise. Tandis que l’intensité médiatique de Libération augmente pendant la phase de débat, une curiosité que nous mobiliserons dans la mesure où cela implique une quête de responsabilité : qui est responsable de quoi d’après Libération en 1997 ? Et quid de la comparaison avec 2022 ?

Par ailleurs, Les Échos et La Croix ont davantage publié pendant les phases d’origine et d’explosion ; voire exclusivement en ce qui concerne La Croix. Cela implique théoriquement une plus faible place donnée à l’analyse, bien que plusieurs publications des Échos apparaissent également en phases de débat et d’épilogue.

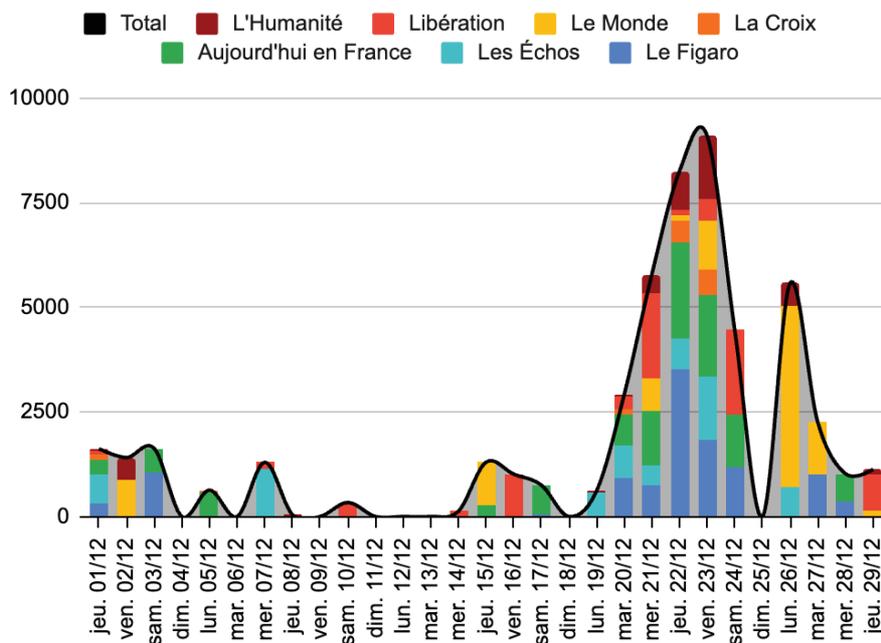


Figure 8 : Intensité médiatique quotidienne sur les grèves de 2022 par média en fonction du nombre de mots

En 2022 (figure 8), ensuite, il nous faut signaler que le numéro du Monde dédié au mouvement le 26 décembre vient, à l'image des Échos en 1997, gonfler l'intensité médiatique au sein de ce titre de presse. Ce numéro, composé de plusieurs articles relativement longs (sources 135, 136, 137, 138 & 139) et en pleine phase de débat, sera intéressant à observer en tant que tel.

Cette fois encore, Le Figaro est le plus régulier en termes de médiatisation, laquelle se répartit, peu avant, pendant et peu après la grève. Aujourd'hui en France suit un rythme analogue. La médiatisation des Échos et de la Croix est similaire à celle observée en 1997.

En revanche, en ce qui concerne Libération, là où, en 1997, la place accordée au sujet était globalement équivalente de jour en jour, en 2022, on voit apparaître des pics importants tous les 3-4 jours autour de la seconde grève, indiquant que des dossiers dédiés ont été publiés. À l'instar du Monde, nous y porterons un regard attentif. De même, L'Humanité suit un tempo similaire, lequel se fait toutefois de manière plus resserrée, avec ses plus longs articles publiés pendant la phase d'explosion.

4.2. Informer à chaud sur les perturbations et/ou les revendications ?

Dans cette seconde partie, nous ouvrons un volet davantage qualitatif de notre analyse de corpus. Nous explorons ici comment les articles recensés présentent le mouvement social à chaud ainsi que le déséquilibre éventuel entre la mention des perturbations et des revendications dans ces articles. Dans un premier temps, nous observerons le temps de l'annonce de chacune des premières grèves, qui prend notamment la forme de brèves. Nous nous intéresserons ensuite à la couverture en direct du mouvement et à la comparaison qui peut être faite avec une médiatisation télévisuelle.

4.2.1. Annoncer une grève dans une brève

Ainsi, nous nous intéressons dans ce premier temps à comment les mouvements de grèves sont annoncés dans la PQN imprimée. Dans nos modélisations de la crise (figures 5 & 6),

nous nous situons d'abord dans la phase d'origine des premières grèves de chacune de nos études de cas.

En 1997, on regarde d'abord trois brèves du Figaro, des Échos et de Libération (sources 1, 2 & 3), publiées le 23 avril - soit la veille de la première grève. Celles-ci sont assez semblables, elles détaillent toutes, sur l'essentiel de la brève, les différents axes perturbés par la grève ainsi que la période de perturbation. Libération indique d'ailleurs un numéro de minitel permettant aux lecteurs de se renseigner davantage auprès des équipes de la SNCF.

Outre des indications sur les perturbations, toutes ces brèves indiquent qu'une table ronde doit se tenir avec la direction sur l'évolution du métier d'ACT et que cette grève a de l'impact parce qu'un train ne peut pas partir sans contrôleur. À ces premiers éléments, Les Échos ajoute que le préavis a été déposé par six syndicats, et que la SNCF « *a déjà proposé à 670 agents un avancement aboutissant à une amélioration de 4 % de leur rémunération* ».

Le contenu se limite à ces différents aspects. Somme toute, aucune de ces trois brèves ne mentionne les revendications à l'origine de la grève.

En 2022, on recense également trois brèves à la veille de la première grève, en l'occurrence dans L'Humanité, La Croix et Libération (sources 50, 51 & 54). Dans celles-ci, on détaille à nouveau les perturbations, bien que la place accordée à ces éléments soit moindre qu'en 1997. On peut mettre cela sur le compte de la numérisation de l'information qui amène à penser que les lecteurs de ces trois médias étaient déjà informés par d'autres médias de la situation, ce qui peut également expliquer que seuls ces trois titres de presse parmi les sept de notre corpus n'aient écrit une brève.

Par ailleurs, toutes précisent que la mobilisation intervient juste avant le début des négociations annuelles obligatoires. La Croix et Libération ajoutent d'ores et déjà que le mouvement est susceptible d'être reconduit pour les fêtes de fin d'année. Enfin, Libération cite un syndicaliste de la CFDT, lequel s'était préalablement exprimé auprès de l'AFP.

Une fois encore, aucune de ces trois brèves ne mentionne les revendications des grévistes. Cela nous amène à considérer que, lors de l'annonce des grèves, les journalistes accordent la

priorité à l'information des lecteurs sur les perturbations auxquelles ils vont être confrontés quant à d'éventuels déplacements, quand bien même le besoin en information serait moindre en 2022.

Il convient toutefois de préciser qu'en 2022, à la différence de 1997, d'autres articles qui ne sont pas des brèves ont été publiés pour annoncer le mouvement. En effet, Aujourd'hui en France, Le Figaro et Les Échos publiaient respectivement trois articles intitulés : « *Trafic très perturbé ce week-end* », « *Grève massive à la SNCF ce week-end* » et « *La SNCF rentre dans un nouveau cycle de grèves* » (sources 49, 52 & 53). De prime abord, nous sommes surpris de constater que deux médias marqués à droite accordent davantage d'écho à ce mouvement social que L'Humanité et Libération.

Lorsque l'on explore leur contenu toutefois, on constate que ces trois articles accordent une très grande place aux citations de la direction de la SNCF, laquelle « *regrette* » cette mobilisation alors qu'elle aurait « *multiplié les propositions concrètes* ». De plus, le contenu de ces articles ne porte pas tant sur le mouvement social que sur ses conséquences pour les voyageurs ; Aujourd'hui en France et Les Échos rappellent ainsi que les billets annulés seront remboursés à 100 %. Cela étant, la place accordée au sujet permet à Aujourd'hui en France et au Figaro d'être, pour l'instant, les seuls parmi les six articles mentionnés en 2022 à présenter brièvement les revendications des grévistes ; à savoir « *des hausses de salaire, de meilleures conditions de travail et des recrutements* ». Ils citent par ailleurs les syndicats, mais en retenant uniquement l'aspect émotionnel de leur discours ; par exemple : « *Les chefs de bord sont les grands oubliés de l'équation alors qu'ils sont le métier vitrine de la SNCF* ». On constate un réel contraste entre les rares citations des syndicats, qui les cantonnent dans un rôle plaintif, appuyé sur très peu d'éléments dans ces articles ; et les citations de la direction, très terre-à-terre, qui indiquent factuellement les mesures prises pour les contrôleurs et pour les voyageurs, qui dénoncent le mouvement en s'appuyant sur des faits, et qui corroborent le discours des journalistes en matière de désagrément pour les usagers. Nous explorerons plus en profondeur ce contraste dans un autre temps de ce mémoire.

En outre, l'article des Échos propose un traitement curieux du sujet. En effet, alors même qu'il s'agit de l'article le plus long parmi les six (683 mots contre 350 pour le second plus

long), il n'est fait mention d'aucune revendication des grévistes, mais il est fait mention de la réponse apportée par la direction à ces revendications. La grève est présentée comme un phénomène isolé et injustifié : il s'agit, pour Les Échos, d'un « *mouvement social des contrôleurs, au terme de plusieurs semaines de négociation* » de nature « *atypique dans sa durée et son calendrier - situé sur un week-end, ce qui impactera un maximum de voyageurs, y compris les cheminots eux-mêmes, qui utilisent massivement le train pour leurs déplacements personnels.* »

Bien que la place accordée au sujet ait évolué entre 1997 et 2022, il y a une certaine continuité dans l'approche du traitement de l'annonce des grèves ; et ce sur l'ensemble des titres étudiés jusque-là. La priorité est donnée à l'information sur les perturbations, au détriment des revendications. Il nous est également apparu que Les Échos ont, dès l'annonce, un traitement du sujet assez orienté, marqué par une forte proximité avec le discours de la direction - ce qui répond à une ligne éditoriale proche des entreprises - qui conduit à une présentation de la grève comme illégitime. Par ailleurs, alors que le besoin en information du lectorat de presse papier s'est tari face à l'avènement des médias numériques, ses attentes se sont davantage tournée vers l'analyse et le contenu d'opinion ; c'est de cette manière que nous pouvons comprendre l'augmentation, dès l'annonce de la grève, de la place accordée pour discuter du sujet.

En outre, d'autant plus pendant leur annonce, les grèves sont ce qu'Abdel Essa (annexe 4) appelle une « *figure imposée, c'est-à-dire ce qui est dicté par l'actualité* ». De sorte que, pour le journaliste de Libération, les angles « *s'imposent : on ne choisit pas vraiment d'angle, on sait que c'est un mouvement social, on sait qu'il y a des perturbations* ». Christelle Chauzal-Larguier et Sébastien Rouquette rappellent ainsi que « *c'est l'agenda médiatique qui s'adapte à l'agenda politique, non l'inverse* » (2016, 77) : les perturbations des transports issues des grèves s'imposent à l'agenda médiatique ; « *et là, on doit restituer [...] c'est quand même notre mission première, on ne peut pas la contourner* », ajoute Abdel Essa.

En ce qui concerne l'annonce de chacune des secondes grèves, on constate une médiatisation analogue en 1997. En revanche, en 2022, le nombre de brèves est très limité, et si brève il y a, elle est nécessairement accompagnée d'un article bien plus long. Comme nous l'avons

observé précédemment, la seconde grève de 2022 est annoncée avec une intensité médiatique très importante, et il ne nous apparaît dès lors pas opportun de mettre l'annonce de la seconde grève sur le même plan que l'annonce de la première ; nous en discuterons donc plus loin.

La continuité que l'on observe entre l'annonce de la première grève de 1997 et celle de 2022 est moins évidente dans les jours qui suivent, pendant que ces mêmes grèves se déploient. Sur ce point, la différence entre les deux cas se manifeste à différents niveaux.

En vue d'ensemble, dans le premier cas, la couverture se caractérise toujours par une prédominance de brèves, 11 des 16 articles publiés entre le 24 avril et le 2 mai 1997 étant des brèves (sources 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 16, 17, 18 & 19). À l'inverse, on n'en compte plus que 3 (sources 60, 63 & 64) parmi les 11 articles publiés entre le 2 et le 8 décembre 2022.

En observant de plus près les 11 brèves de 1997, on constate que 5 d'entre elles font explicitement référence aux revendications, et 8 d'entre elles détaillent les perturbations. À l'inverse, aucune des 3 brèves de 2022, voire des 6 si l'on retient celles du 1er décembre, ne mentionne les revendications ; tandis que toutes précisent les perturbations.

4.2.2. Suivre la mobilisation en direct, les codes télévisés appliqués à la PQN

Cela étant, là aussi, astreignons-nous à croiser ces premiers éléments avec les articles plus développés. C'est l'objet de ce second temps qui s'intéresse à la médiatisation "en direct" des grèves par la PQN imprimée.

Ainsi, le 25 avril 1997, Guillaume Marcilhacy pourfend les grévistes dans un billet pour La Croix (source 9) : « *Pas plus d'une journée de grève, s'il vous plaît.* » Le même jour, un article des Échos et un de Libération (sources 12 & 13) proposent, eux, un point d'étape sur la situation sociale à la SNCF, respectivement dans « *SNCF : les contrôleurs ont paralysé le trafic* » et dans « *SNCF : dialogue en vue* ». Il en va de même le lendemain avec « *Trafics aérien et ferroviaire encore perturbés aujourd'hui* » du Figaro et « *À la SNCF, l'apaisement. Les perturbations resteront localisées ce week-end* » de Libération (sources 14 & 15). Globalement, la couverture médiatique dans chacun des 4 titres de presse - La Croix y compris - rend compte des perturbations sur le réseau d'une part, et des négociations en cours

d'autre part. Les revendications, bien qu'à la marge, sont présentées dans plus de la moitié des articles.

En 2022, mis à part la différence au niveau du nombre de brèves, on constate que les cadres interprétatifs dans l'ensemble des articles sont assez différents de ceux utilisés 25 ans auparavant. Y compris dans les brèves. Libération et L'Humanité s'attachent en effet à rendre compte de l'intensité de la mobilisation sous les titres respectifs « *La SNCF en "grève unitaire"* » (source 63) et « *Relative mobilisation à la SNCF* » (source 64). Les revendications sont par ailleurs consacrées dans 3 articles dédiés, au sein de médias de gauche et de droite ; ainsi L'Humanité titre « *Les contrôleurs de train en lutte* » (source 55) ; Le Monde « *Les contrôleurs SNCF en grève pour être mieux reconnus* » (source 56) et Les Échos « *SNCF : nouvelle grève sur fond de revendications salariales* » (source 67).

En outre, le cadre de la menace fait irruption : la grève est perçue comme un danger qui suscite des inquiétudes. Inquiétude des usagers dans Aujourd'hui en France : « *Les voyageurs SNCF inquiets pour les fêtes* » (source 57) ; inquiétude des syndicats et de la direction de la SNCF, toujours dans Aujourd'hui en France : « *À la SNCF, la crainte d'un mouvement hors de contrôle* » (source 59), ainsi que des Les Échos : « *La crainte des grèves "gilets jaunes"* » (source 62). Dernier cadre, la remise en perspective historique du Figaro qui titre : « *Grèves à la SNCF : 30 millions de jours de travail perdus depuis 1947* » (source 58).

Somme toute, à la comparaison entre 2022 et 1997, la presse papier tend à diversifier ses cadres d'interprétation de ces grèves préventives. D'abord contenue entre *perturbation du trafic* et *dialogue social*, 2022 ajoute *mobilisation*, *revendications*, *menace* et *perspective historique*.

Si l'on s'intéresse maintenant aux secondes grèves, on constate que, dans les deux cas, celles-ci concentrent l'essentiel de l'intensité médiatique. L'information sérielle sur les perturbations se poursuit, de manière analogue aux deux premières grèves, par une médiatisation par brèves, que ce soit en 1997 (sources 20, 21, 23, 24, 26, 30, 31, 33, 35, 40 & 45) ou en 2022 (sources 66, 71, 72, 75, 76, 79, 88, 96, 100, 105, 107, 110, 121 & 123). Cette

fois-ci, le constat vaut aussi en 2022 ; pour autant seuls 14 des 77 articles (18 %) sur la seconde grève sont des brèves en 2022, contre 11 parmi 28 (39 %) en 1997.

Perturbation du trafic et *dialogue social* apparaissent toujours comme des cadres interprétatifs privilégiés, dans les brèves comme dans les articles plus détaillés ; que ce soit en 1997 ou en 2022. Mais on retrouve également, dès 1997, ainsi qu'en 2022, les cadres interprétatifs alternatifs observés lors de la première grève de 2022 ; en l'occurrence la *mobilisation*, les *revendications* et la *menace*.

Deux cadres viennent cependant s'ajouter, voire prennent le dessus : la « *figure de l'utilisateur victime* » et le caractère *incontrôlable* du mouvement. Nous dédierons toutefois des parties spécifiques pour étudier chacun de ces deux cadres.

Pour le reste, on observe les « *poncifs* » que mentionne Stefano Colombo, journaliste à Aujourd'hui en France - Le Parisien (annexe 5). Il précise en effet que « *Quand tu fais un reportage, t'as quasiment déjà ton angle, t'as quasiment déjà ton article qui est fait. Tu es en recherche du verbatim. Tu vas chercher des gens qui disent oui, des gens qui disent non, et c'est presque un peu du micro-trottoir sur ce genre de sujet.* » Claire Sécaïl et Camille Noûs (2020) constatent d'ailleurs que, à partir des années 1980, dans les journaux télévisés, le micro-trottoir auprès des usagers tend à devenir la norme, au détriment du « *récit classique de la grève (revendications syndicales, négociations politiques, etc.)* ». Nous ne partageons pas ce constat dans notre corpus de presse imprimée, en tout cas pas sur le segment de 1997 : en effet, seuls deux articles citent des usagers, à la marge du propos principal (sources 41 & 43). En revanche, il est valable en 2022, avec 2 articles sur la première grève (sources 55 & 57) et 11 sur la seconde (sources 44, 46, 51, 52, 55, 61, 64, 77, 83, 89 & 90) qui citent des usagers, et ceux de manière centrale, sous la forme de micro-trottoir.

Plus précisément, bien que le constat soit valable pour la plupart des titres de presse étudiés, il est d'autant plus vrai pour Aujourd'hui en France. Stefano Colombo (annexe 5) insiste d'ailleurs en ce sens : « *Aujourd'hui en France - Le Parisien, c'est un média très populaire, avec une audience beaucoup plus grand public que les autres médias. [...] Ce qu'on attend de toi, c'est un reportage où tu tiens un fil ; ou tu as l'impression, comme si tu regardais un film,*

d’être dans la gare et de voir les gens passer, les gens fâchés, celui qui a eu son petit coup de chance. Ça fait comme les reportages du JT de France 2 : tu as l’impression que la caméra se balade, alors qu’en fait ça a été tout à fait orchestré. [...] Ça fait très micro-trottoir. »

Nous voyons dans ce traitement sous forme de micro-trottoir le « *poncif* » du traitement des grèves. L’évolution de 1997 à 2022 est manifeste, caractéristique d’un changement de nature dans le traitement des grèves par la PQN imprimée, lequel accorde en 2022 une place importante à la « *figure de l’usager victime* » dont nous discuterons dans une partie dédiée. C’est un traitement caractéristique de reportage télévisé qui semble avoir été repris, par contagion, dans la presse imprimée. Cela nous semble apporter un élément explicatif au décalage constaté dans la temporalité des mutations de la médiatisation des grèves à la télévision observées par Claire Sécail et Camille Noûs (2020) et celle que nous observons dans le présent mémoire. Les constats sont partagés, seule la temporalité se déplace, corroborant l’idée selon laquelle la presse imprimée se reconfigurerait au gré des autres supports médiatiques, potentiellement en raison de la crise majeure qu’elle subit, ce dont nous discuterons également plus loin.

4.3. Analyser à froid : quel sens donner à la grève ?

Alors que nous observions auparavant la médiatisation à chaud des grèves, la manière dont les médias s’attachent à traiter le sujet “en direct” de manière analogue à un journal télévisé, nous nous intéressons désormais à la génération de sens à froid sur celles-ci. Nous consacrons un premier temps de cette troisième partie à discuter du journalisme d’opinion et à ce qu’il implique, au regard de notre corpus, en matière de déontologie des journalistes et de réponse aux attentes du lectorat. Nous constaterons dans un deuxième temps que la prise de parti en faveur ou défaveur du mouvement s’est renforcée en 2022, polarisant la différenciation éditoriale entre les différents titres de presse. Enfin, nous consacrerons un troisième temps à dessiner la scission des articles de notre corpus selon la dominante *politico-sociale* ou *technico-économique* de l’angle qu’ils proposent.

4.3.1. Journalisme d'opinion, déontologie des journalistes et attentes du lectorat

La formule “presse d’opinion” caractérise volontiers L’Humanité, Libération et Le Figaro qui, tous trois, se revendiquent d’une orientation politique particulière et incarnent, dans cette perspective, un courant de pensée idéologique particulier. On consent facilement à y rattacher Les Échos, journal libéral par excellence et revendiqué comme tel, sans pour autant s’auto-situer sur l’échiquier politique.

La formule est moins naturelle pour Le Monde qui, bien que marqué par une tradition sociale-démocrate, se veut être la référence de l’analyse apartisane. De même, Aujourd’hui en France se présente comme le journal populaire, et rejette tout rattachement politique. Enfin, La Croix est un journal confessionnel, assez difficilement catégorisable comme tel.

Pour autant, on considère ici le journalisme d’opinion comme celui qui émet une opinion, laquelle, par son audience, contribue à nourrir le débat public et à former l’opinion publique. Aucun des médias que nous étudions n’échappe à ce journalisme. Ainsi, Stefano Colombo, journaliste d’Aujourd’hui en France - Le Parisien (annexe 5) affirme : « *Il y a une quantité d’informations infinie ; tu vas faire un choix à un moment donné. [...] Il est clair que la ligne éditoriale de certains médias va faire que tu vas avoir un angle toujours assez... Conservateur [...] C’est-à-dire que tu vas toujours plutôt présenter la chose comme étant plus ou moins un désagrément ; plutôt que d’essayer de comprendre pourquoi il y a une grève. [...] Aujourd’hui en France - Le Parisien est assez clairement conservateur* ».

La déontologie journalistique n’enlève rien au journalisme d’opinion, surtout dans la tradition française. Comme le rappelle Daniel Cornu (1998), là où les Anglo-Saxons consacrent la quête constante d’objectivité comme la règle d’or du journalisme - tout en reconnaissant que celle-ci est de nature métaphysique - le rapport du journaliste français à l’objectivité est tout autre. Sa tradition porte sur l’acceptation voire la valorisation de la subjectivité journalistique, dès lors que le journaliste s’astreint à être honnête sur sa propre subjectivité. Pour les journalistes de L’Humanité et Libération que nous avons interrogés, cette subjectivité se retrouve dans le travail explicatif et d’analyse. Ainsi, pour Arthur Quessy (annexe 3), « *le bon journaliste de presse papier, c’est celui qui prend le temps de bien expliquer les choses, de*

bien travailler son sujet, de rentrer en profondeur ». Pour Abdel Essa, « *le journalisme, c'est la restitution de l'information dans ce triptyque qui est "collecter, comprendre, transmettre"*. [...] *On va toujours avoir la même démarche, c'est-à-dire : comprendre les enjeux, donner la parole à toutes les parties prenantes et avoir une part d'analyse qui donne des clés de compréhension* ».

De plus, un aller-retour normatif opère entre le lectorat qui choisit son journal pour sa ligne éditoriale, et les journalistes qui s'adaptent au lectorat qui les a choisis. C'est ce dont rendent compte Stefano Colombo et Arthur Quessy. Ainsi, le journaliste d'Aujourd'hui en France - Le Parisien (annexe 5) affirme : « *Notre lectorat est quand même assez à droite. Ce n'est pas qu'une question d'actionnariat, si les gens veulent quelque chose, en tant que journaliste, tu es obligé de t'adapter à ton lectorat. [...] Si ta ligne éditoriale est une ligne éditoriale libérale, les gens s'abonnent pour ça ; tu ne vas pas leur faire des articles marxistes !* ». Celui de L'Humanité (annexe 3) ajoute : « *Nos lecteurs, pour la plupart, sont des gens engagés intellectuellement : on s'adresse à des militants politiques, à des militants syndicaux, donc à des gens qui ont des références et qui sont en attente de comprendre le "pourquoi". C'est pas le tout de leur dire "Ah oui bah les syndicats sont débordés", il faut qu'ils comprennent pourquoi ils sont débordés et ce que ça implique* ».

Par cette part subjective d'analyse qui répond à une certaine ligne éditoriale et à un certain lectorat, les journalistes sont amenés à traiter leurs sujets en servant pour chaque titre de presse une narration et une idéologie spécifiques. On dresse tout particulièrement le constat dans les médias d'opinion que nous avons mentionnés.

Ainsi, dans L'Humanité, sans que l'on ne puisse comparer avec 1997, on constate que certains éléments choisis sont consacrés par les journalistes comme des vérités absolues, et non comme des discours rapportés des contrôleurs en grève. On peut par exemple noter que le titre atteste du « *manque de reconnaissance [du métier d'ASCT]* » (source 55), de la « *difficulté du dialogue social à la SNCF sur les salaires et les conditions de travail [pour les syndicats et les grévistes]* » (source 84) ou des nombreuses « *souffrances* » des ASCT (source 97). L'Humanité émet également un avis explicite, voire une dénonciation. Du comportement de la direction de la SNCF, d'abord, laquelle serait « *en panne de négociation* » et aurait «

renvoyé la responsabilité de la situation sur les personnels en grève » (source 97). Du gouvernement, ensuite, la « critique » de la direction aurait, en effet, été « reprise à son compte par Olivier Véran, porte-parole du gouvernement » (source 97). Des titres de presses concurrents, enfin : « Les éditorialistes libéraux ont reçu leur cadeau de Noël ! À peine les syndicats CGT et SUD avaient-ils annoncé, lundi, maintenir leur préavis pour ce week-end de fêtes que les chaînes d'information en continu ont embrayé sur le thème des fêtes de famille gâchées. Sans toutefois faire référence [aux raisons qui conduisent à ce mouvement social] » (source 84).

Au-delà, Libération et Le Figaro se donnent à voir comme deux éléments de comparaison pertinents, parce qu'ils sont deux titres de presse d'opinion emblématiques et opposés, mais aussi parce que nous disposons d'éléments de corpus au sein de ces deux médias en 1997 et en 2022.

Alors que L'Humanité, par une prise de parti explicite, se positionne comme allié si ce n'est partie prenante du mouvement social, Libération est davantage dans une position d'observateur. Les discours rapportés ne sont jamais appropriés par Libération, qui s'astreint à systématiquement citer - avec une constance qui suscite d'ailleurs l'admiration. On lit par exemple en 1997 : « *Reprochant à la direction de "refuser tout dialogue", les contrôleurs veulent avant tout préserver la spécificité de leur métier d'ACT. Ils demandent notamment à la direction "des propositions et un calendrier précis" sur leur déroulement de carrière, des "requalifications" ainsi qu'une "prime spécifique"* » (source 28).

En 2022, bien que Libération conserve cette posture d'observateur, ses choix éditoriaux ont évolué d'une manière qui n'est pas anodine. Le titre propose par exemple à ses lecteurs un article de *débunkage* sur les *fake news* circulant autour des contrôleurs (source 90), un entretien avec des contrôleurs (source 133) ou un micro-trottoir singulier qui, bien qu'il souligne les difficultés auxquelles sont exposés les voyageurs, est l'un des seuls à rapporter des discours ciblant non pas les grévistes, mais le gouvernement (source 91). On y lit par exemple cette phrase d'un voyageur : « *J'avais entendu le ministre des Transports dire qu'il ferait tout pour que les Français ne soient pas pénalisés. En réalité, il n'a rien fait.* » Le

cadrage de ces articles dissonne de ceux de 1997 et concourt, implicitement, à préserver l'image du mouvement social et des syndicats.

La couverture dans Le Figaro, tout au moins en 2022, est également assez singulière. Celle-ci illustre, en effet, particulièrement bien la délégitimation des syndicats traditionnels au sein de cette presse d'opinion, quitte à valoriser le collectif de contrôleurs à son détriment, mais nous reviendrons plus loin sur cette aspérité. Pour autant, constatons d'ores et déjà que le traitement se joue d'une certaine ironie. Le Figaro souligne ainsi : « *Sur sa page Facebook, le collectif ASCT prévient : "Les ASCT se foutent complètement des guéguerres syndicales." Quelques lignes plus haut, il précisait : "Le collectif est apolitique et non syndiqué."* Mais, pour mener un bras de fer avec la direction, ce mouvement a bien compris qu'il fallait pactiser avec les syndicats. » (source 77). Idéologiquement, Le Figaro porte explicitement un plaidoyer contre le droit de grève que l'on voit notamment apparaître dans deux articles dédiés. L'un (source 58) dénonce les « *30 millions de jours de travail perdus depuis 1947* » à la SNCF. L'autre propose d'observer que « *l'Italie a rendu impossible les débrayages dans les transports à Noël* » (source 118), de sorte que la situation française est « *impensable chez nos voisins transalpins, où il serait impossible qu'une grève perturbe ainsi les voyageurs à Noël* ». Globalement, la couverture du Figaro en 2022 témoigne d'une forme de réactance et est explicitement dénonciatrice du mouvement, des perturbations qu'il provoque, de la réaction du gouvernement, de la direction et des syndicats, et plus profondément de la récurrence des grèves en France - quelqu'en soit la cause.

Cette prédominance d'une vision idéologique portée dans les pages du Figaro dissonne de son traitement des grèves de 1997. En effet, la même posture d'observateur que dans Libération traverse cette partie de notre corpus. Dans une médiatisation sous forme de feuilleton, attentive aux évolutions du mouvement et des négociations, Le Figaro se contente globalement de constater ; qu'il s'agisse d'un « *regain de tension entre la direction et les organisations syndicales à la SNCF* » (source 25) ou du fait que « *la situation sociale reste confuse sur le terrain à la SNCF* » (source 39). Pour autant, Le Figaro ne se gardait pas non plus d'y donner ponctuellement un avis explicite, en affirmant par exemple que « *ce conflit est préoccupant à plus d'un titre* » (source 36). En outre, Le Figaro rappelle de lui-même

qu'il sert un agenda politique, partagé avec son lectorat : « *À la veille d'une élection législative, il est de coutume d'affirmer qu'un tel désordre profite généralement aux partis conservateurs* » (source 36).

En somme, dans sa couverture de nos deux études de cas, la presse oscille entre une position d'*observateur* et une position d'*acteur* du débat public. Tendanciellement, on constate que la place de l'idéologie est plus forte en 2022 qu'en 1997. Pour autant, il serait incorrect d'affirmer que celle-ci jaillit d'abord dans le corps des articles eux-mêmes. Bien qu'elle le fasse, l'agenda politique que servent les différents médias étudiés se retrouve, à plus forte raison, en vision globale du traitement de la grève par chacun d'entre eux. Comment ont-ils choisi de présenter ce qui apparaît être un problème public au cœur du débat public ? Dans la presse de gauche, on pointe du doigt la responsabilité de la direction, et on cherche à protéger le mouvement social des attaques qui lui sont faites. Dans la presse de droite, ou en tout cas de Le Figaro, on dénonce un mouvement social qui suscite des perturbations, en amalgamant les responsabilités entre décideurs politiques passifs, direction complaisante, syndicats dépassés et grévistes irresponsables. Dans les deux cas, une vision idéologique latente est incarnée : à gauche, on valorise l'aspect *lutte sociale* des contrôleurs ; à droite, on dénonce la dégradation d'un *service public* de transport, mettant ainsi en tension deux perspectives à part entière de la figure cheminote. Mais cette vision se fait davantage ressentir dans le segment de corpus de 2022, tendant à valider l'idée selon laquelle la médiatisation des grèves auraient évolué en faveur d'une plus forte instrumentalisation au service d'une vision idéologique et politique.

En outre, une vision idéologique apparaît également dans les titres de PQN non considérés comme "presse d'opinion" ; mais celle-ci se fait en creux, selon la conception classique de l'idéologie des médias, c'est-à-dire en fonction du choix des sujets, des angles, des mots utilisés. Elle apparaît moins dans la diégèse des analyses des journalistes. C'est ce qu'indique Stefano Colombo (annexe 5) : « *Pour moi, ce n'est pas si étonnant qu'il n'y ait pas davantage d'analyse dans Aujourd'hui en France - Le Parisien. [...] C'est un peu du journalisme "à la papa", qui cherche à montrer les choses à l'ancienne : "Regardez ce qui se passe".* »

4.3.2. Un traitement plus polarisé en 2022 qu'en 1997

Prolongeons, dans ce second temps, le constat selon lequel la médiatisation des grèves de 2022 est davantage caractérisée par une vision idéologique que celle de 1997. Nous observons ici plus précisément que les titres de presse que nous étudions sont amenés à traiter le mouvement de manière plus ou moins favorable ou défavorable, selon la place accordée aux revendications ou aux perturbations, selon les explications données aux mouvements, si celles-ci portent sur des facteurs endogènes ou exogènes aux grévistes, selon l'équilibre ou non entre les citations des décideurs et des cheminots.

Nous nous sommes prêtés à l'exercice d'estimer, pour chacun des articles de notre corpus, si le traitement proposé de la grève était davantage favorable ou défavorable à celle-ci, ou s'il était plutôt équilibré entre les "pour" et les "contre". Nous rendons compte de cette exploration - tributaire d'une perception subjective et dès lors empiriquement faible - dans la mesure où des tendances importantes se sont dégagées. Observons d'abord, en vision globale, le traitement estimé de chaque média en 1997 (figure 9) et en 2022 (figure 10).

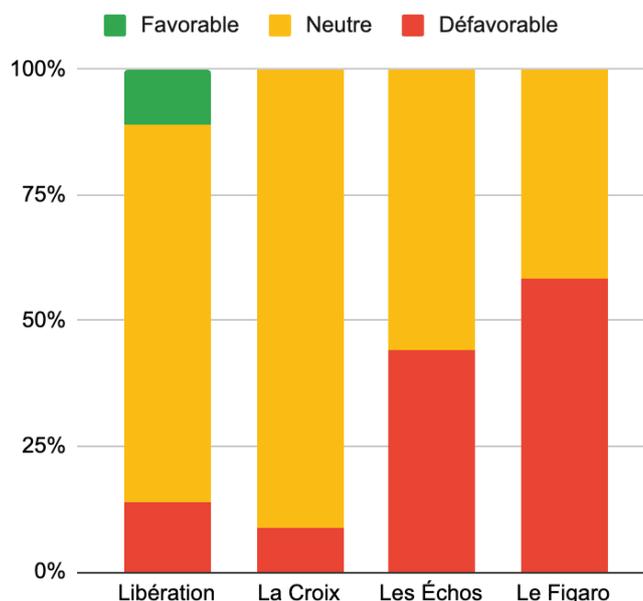


Figure 9 : Traitement estimé des articles sur les grèves de 1997 proratisé au nombre de mots

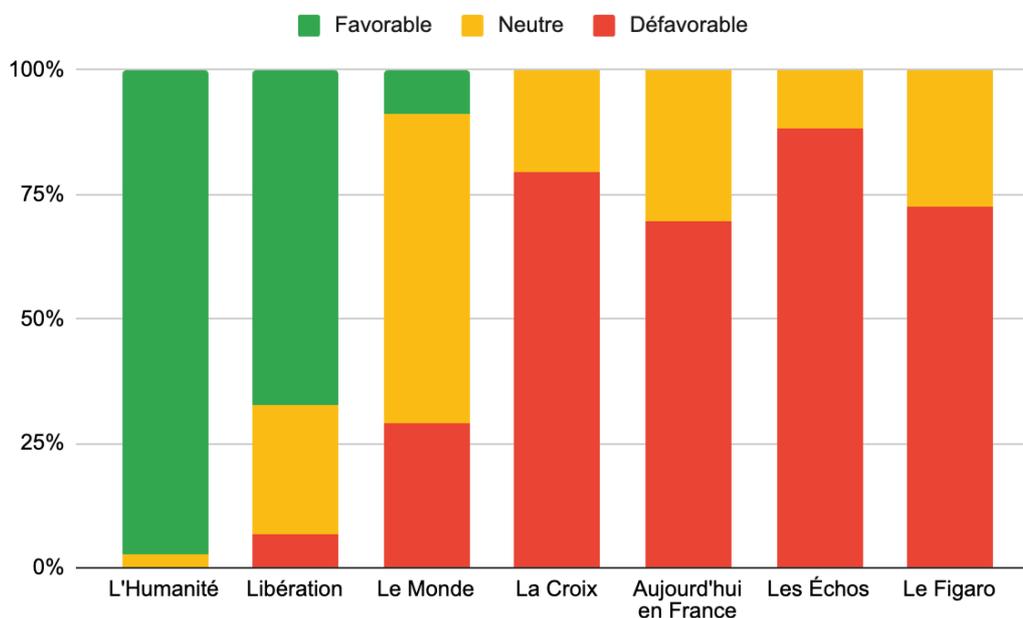


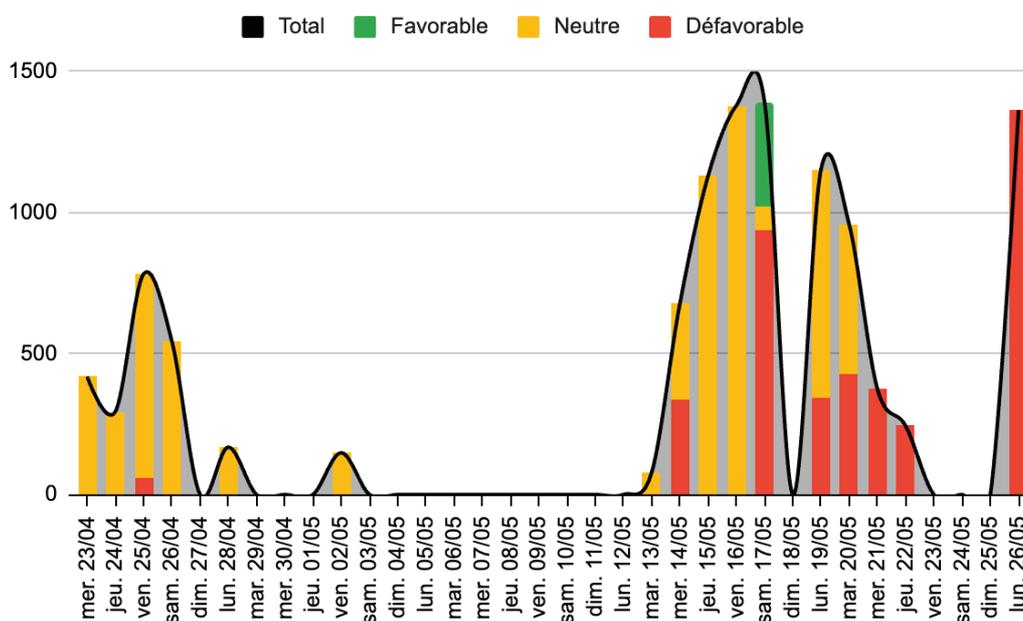
Figure 10 : Traitement estimé des articles sur les grèves de 2022 proratisé au nombre de mots

En 1997, tendanciellement, le traitement est assez équilibré, au sein de plus de 75 % des articles pour La Croix et Libération, au sein d'environ 50 % des articles pour Les Échos et Le Figaro. Naturellement, la ligne éditoriale s'exprime : environ la moitié du contenu du Figaro et des Échos est déséquilibré en défaveur de la grève ; à l'inverse, seul Libération contient des contenus déséquilibrés en faveur de la grève. En outre, la Croix est celui qui prend le moins parti sur cette première étude de cas.

En 2022, L'Humanité se démarque par un traitement quasiment intégralement déséquilibré en faveur de la grève. Les lignes éditoriales de Libération, des Échos et du Figaro sont encore plus saillantes qu'en 1997, avec une prise de parti beaucoup plus marquée (près de 75 % de contenu favorables dans Libération contre 10 % en 1997 ; près de 75 % de contenu défavorable des Les Échos et Le Figaro contre 50 % en 1997). Le Monde est le média le plus équilibré dans son traitement de la grève, en accord avec sa volonté d'être la référence de l'analyse. Aujourd'hui en France se démarque également par un traitement globalement défavorable, lequel se fait surtout ressentir dans le fait de présenter systématiquement des usagers qui dénoncent les perturbations du trafic. Enfin, la donne pour la Croix a changé : le

titre passe d'un traitement très distancié du mouvement à un traitement globalement défavorable à la grève, orienté pour l'essentiel sur les perturbations.

Nous avons prolongé cette analyse selon la temporalité, en 1997 (figure 11) et en 2022 (figure 12).



**Figure 11 : Traitement estimé des articles sur les grèves de 1997
proratisé au nombre de mots dans le temps**

Ainsi, en 1997, la première grève est vue comme une grève “ordinaire”. Le traitement y est globalement équilibré, avec une forte prise de distance. On informe certes sur les perturbations et plus ponctuellement sur les revendications, mais on se garde d'émettre trop d'avis. La couverture défavorable émerge davantage autour de la seconde grève, de la phase d'explosion à la phase d'épilogue. Le modèle des phases de la crise nous rappelle qu'en phase d'explosion, on cherche des explications ; par exemple, le 14 mai dans Les Échos (source 22), on se demande « *Pourquoi la situation s'est-elle envenimée hier ?* ». Tandis qu'en phase de débat, on cherche des responsabilités ; ainsi, le 19 mai dans Le Figaro (source 39), on peut lire : « *C'est “la base” qui agit seule, sans l'avis des syndicats, malgré les dénégations de ces derniers, furieux ou inquiets d'être dépossédés du mouvement. [...] Quoi*

qu'il en soit, les syndicats se croient obligés, sur le terrain, de reprendre la tête du mouvement ».

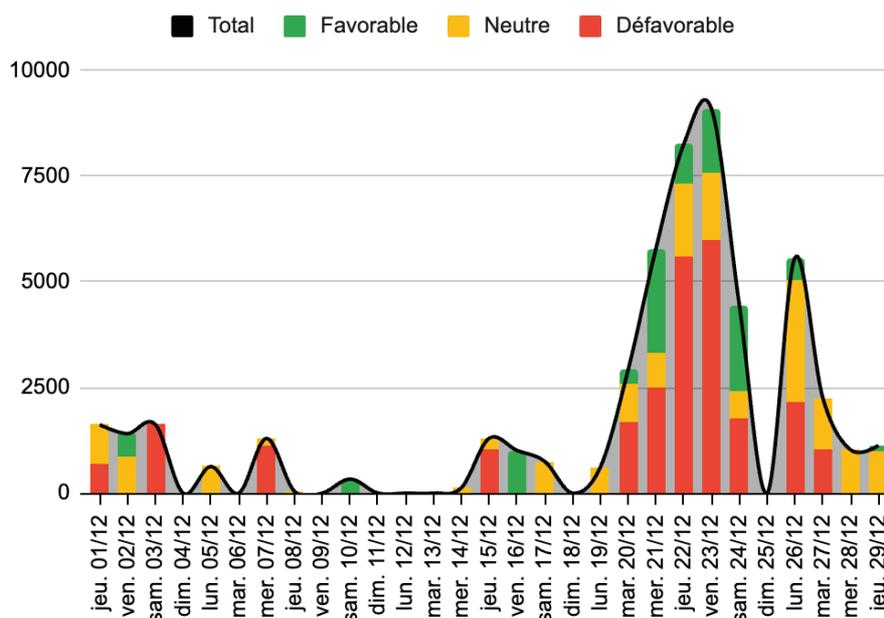


Figure 12 : Traitement estimé des articles sur les grèves de 2022 proratisé au nombre de mots dans le temps

En 2022, le traitement est déséquilibré dès la première grève, avec une posture idéologique qui amène d’ores et déjà à attaquer ou à défendre le mouvement social, aussi “ordinaire” soit cette grève. Quant à la seconde grève, lors de l’explosion, puis du débat, le traitement est très polarisé, encore davantage que dans le premier cas. La ligne de jonction entre recherche d’*explications* et recherche de *responsabilité* est plus floue, compte tenu de l’intensité médiatique très forte qui fait cohabiter plusieurs angles - pourtant caractéristique de certaines phases - en simultané. Ainsi, pour en prendre deux exemples ; pour L’Humanité, c’est la faute de la direction : « *Pas sûr que les excuses de Christophe Fanichet, PDG de SNCF Voyageurs, suffisent à calmer le courroux des usagers* » y dit-on (source 97). Pour Le Figaro, les contrôleurs en grève et les syndicats sont tous deux responsables, on y dit ainsi (source 102) : « *S'il ne fait pas confiance aux syndicats, ce collectif sait les utiliser. [...] En attendant, c'est bien ce collectif qui donne le “la” de cette mobilisation. Et il se montre encore plus maximaliste que les syndicats contestataires.* » Enfin, en phase d’épilogue, la prise de parti

sur la grève se fait plus rare, celle-ci devient secondaire et on observe l'aboutissement du mouvement social à l'orée d'un angle *technico-économique*.

4.3.3. De l'enjeu politico-social au jeu technico-économique

Nous avons jusque-là déterminé un certain nombre de cadres interprétatifs utilisés au sein de notre corpus d'articles. Ils interviennent en différents temps de la narration du mouvement social, et dans des proportions inégales entre 1997 et 2022. Une partie d'entre eux peuvent être regroupés dans deux catégories. D'une part, le cadrage *politico-social*, celui qui s'attache à comprendre pourquoi le mouvement social se déploie et qui regroupe notamment les cadres *dialogue social* et *revendications* ; d'autre part, le cadrage *technico-économique* qui regroupe les cadres descriptifs comme *conséquences-perturbations* ou *mobilisation*. Une troisième catégorie de cadrage se dessine dans notre corpus, à savoir le cadrage *émotionnel*, lequel sera discuté à part compte tenu de sa proximité avec le régime polémique que nous aborderons dans le prochain chapitre.

Cette distinction nous rappelle l'analyse de Christophe Piar (2017) sur les élections présidentielles. En s'intéressant à la médiatisation - là encore télévisée - des campagnes de 2017, il propose de distinguer deux manières de couvrir une élection. Il y aurait, d'une part, le « *jeu* », qui recouvre les activités de campagne, les déclarations, les affaires, les réactions des citoyens... Et, d'autre part, les « *enjeux* », c'est-à-dire « *toutes les occurrences relatives aux prises de position des candidats et de leurs soutiens sur les enjeux de politiques publiques et sur le bilan du quinquennat, ainsi qu'à la présentation des programmes et de ce bilan par les journalistes* ». On assimile ainsi volontiers la notion d'« *enjeux* » au cadrage *politico-social* ; et celle de « *jeu* » aux cadrages *technico-économique* et *émotionnel*.

Nous avons cherché à comparer la prévalence de chacune de ces trois catégories de cadrage au sein de notre corpus (figure 13). Pour ce faire, nous avons mis à part les brèves qui, nous l'avons vu, relèvent quasiment toutes trivialement du cadrage *technico-économique* ; ainsi que les éditoriaux et tribunes, qui relèvent globalement tous du cadrage *politico-social* et dont nous discuterons plus loin. Ces genres journalistiques seraient en effet venus biaiser notre

exploration des articles d'analyse, n'étant d'autant plus pas présents dans des proportions équivalentes en 1997 et en 2022.

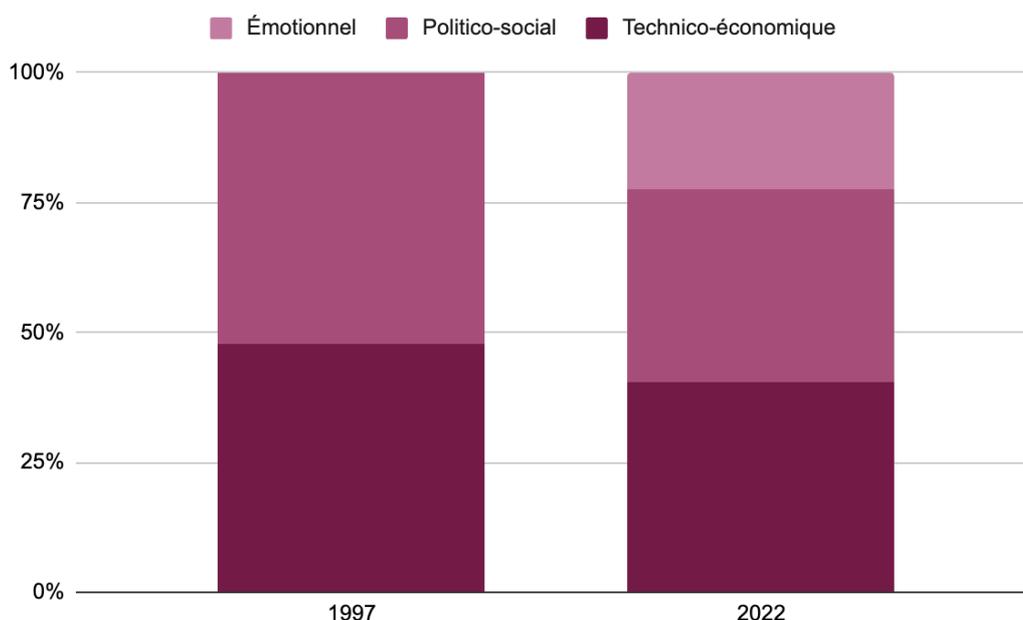


Figure 13 : Prévalence des cadrages interprétatifs utilisés en 1997 et en 2022

Contrairement à ce que semblait indiquer notre première hypothèse, on constate que le cadrage *technico-économique* reste stable, voire tend à diminuer (d'environ 5 %), entre 1997 et 2022. Seulement, le cadrage *politico-social* diminue lui d'environ 15 %, dans un jeu de vases communicants avec le cadrage *émotionnel* qui apparaît en 2022 - et dont nous discuterons dans le prochain chapitre. De sorte que, alors que l'approche descriptive du cadrage *technico-économique* se maintient, l'approche analytique du cadrage *politico-social* tend à décliner. À l'instar de Claire Sécaïl et Camille Noûs (2020, 31), cette évolution que l'on constate dans notre corpus de 2022 tend à « valider la perception d'un traitement médiatique désormais focalisé sur le "à cause" plutôt que "la cause" des grèves » ; d'autant que l'on convient volontiers d'intégrer dans le « à cause » et le cadrage *technico-économique* et le cadrage *émotionnel*. Nous répétons ainsi le constat de Christelle Chauzal-Larguier et Sébastien Rouquette (2016, 81) qui, en travaillant sur la médiatisation du mouvement social pour la légalisation du don de RTT, ont constaté un « traitement dépolitisé de sujets de société », conséquence de cadres médiatiques justement décentrés de l'enjeu politique de ces

sujets. Ils ajoutent que « *cette évolution du cadrage médiatique se traduit par une réduction des termes du débat* ». De la même manière, nous renouvelons l'observation d'Arnaud Mercier (2019a) selon qui « *l'essentiel des reportages s'inscrit dans une présentation qui ne relie pas les faits à un environnement global, du coup les causes politiques de ces faits sont moins immédiatement perçues par le public* ».

De plus, ce que recouvre le cadrage *politico-social* diffère en 2022. Ainsi, en 1997, les journalistes traitent des revendications, des négociations en cours, soit du sujet au cœur de la mobilisation. À une seule exception, en l'occurrence un éditorial du Figaro (source 46), tous les articles de 1997 posent le mouvement de grèves comme étant l'élément central duquel ils discutent : les grèves sont *sujet*, et le cadrage *politico-social* relève d'une analyse de celles-ci.

À l'inverse, en 2022, il arrive à plusieurs reprises que les grèves soient *objet*, c'est-à-dire qu'elles sont utilisées comme outil illustratif d'un phénomène sociopolitique plus large, qu'elles ne sont pas observées en tant que telles, mais mobilisées au service d'une idéologie. En l'occurrence, les médias tendent à globaliser l'actualité à des phénomènes de société, à instrumentaliser le problème public au service d'un agenda politique, à disperser les *revendications* dans une multiplicité de perspectives plus larges. On peut ainsi noter de nombreux éditoriaux, bien plus fréquents qu'en 1997, et dont nous discuterons plus loin. Mais on peut également observer, au sein des articles de fond, des perspectives englobantes à l'instar de « *l'importance des corps intermédiaires* » dans Le Monde (source 138) ou de la stratégie du gouvernement pour « *éviter de caler avant l'autoroute des réformes* » dans Le Figaro (source 106).

Pour autant, pour modérer le constat, il ne faut pas nier que le cadrage *politico-social* demeure. En-dehors des proportions, il apparaît d'ailleurs dans davantage d'articles, compte tenu du segment de corpus plus fourni dont nous disposons en 2022. Et s'il tend à diminuer, il subsiste, répondant aux aspirations journalistiques de ceux qui font l'actualité. Abdel Essa (annexe 4) caractérise ainsi la couverture de Libération sur les grèves de 2022 : « *Quand il y a un mouvement social, il ne faut pas s'attacher au mouvement en lui-même, c'est-à-dire la grève, l'arrêt de travail, les piquets ou même la violence qu'il peut y avoir. Il faut vraiment essayer de lire ce que ça veut dire derrière, du fonctionnement d'une entreprise, d'un*

territoire, d'un secteur d'activité donné. [...] Il y a forcément quelque chose à voir. Un moment social, c'est le signe du dysfonctionnement d'une entreprise. Et parfois un peu plus. [...] La couverture qu'on a eue, c'est de comprendre pourquoi ce mouvement a démarré, de comprendre pourquoi il n'a pas démarré de manière classique, de comprendre et donc d'analyser quelle est cette catégorie particulière - est-ce qu'elle était soutenue par les autres catégories de la SNCF ? - qu'est-ce qui fait que ce conflit pourrait s'arrêter et, au final, qu'est-ce qu'on obtenu les contrôleurs à l'issue de la fin de leur mouvement ? Et puis il y a même une dernière question en filigrane, c'était est-ce que ça pouvait faire boule de neige ? c'est-à-dire aboutir à d'autres revendications et à d'autres mobilisations de la part d'autres catégories au sein de la SNCF ? ».

En outre, le cadrage *technico-économique* est également reconfiguré en 2022. En effet, la perspective économique se renforce en son sein. Le Figaro titre ainsi : « *La compagnie payera au prix fort ce conflit social* » (source 101), ou bien encore Le Monde : « *Le conflit pourrait coûter "une centaine de millions d'euros" à l'entreprise* ». De plus, les bons résultats financiers de la SNCF publiés après la grève suscitent davantage de couverture médiatique (sources 143, 144, 145, 146 & 147) que les mauvais de 1997 (source 47), pourtant publiés dans une temporalité analogue. En 1997, l'article du Figaro instrumentalise déjà la grève en affirmant « *ce n'est pas la récente grève des contrôleurs qui aura permis de redresser la courbe* ». Mais, au sein des articles de 2022, la grève est encore davantage utilisée, soit pour dénoncer des résultats « *embarrassants* » dans la presse de gauche, soit pour féliciter le « *record* » de l'entreprise malgré le contexte social.

Chapitre 5 | Le traitement du syndicalisme en régime polémique : affrontement de personnes et/ou d'idées ?

Nous prolongeons l'exploration de notre terrain dans ce chapitre qui s'attache à vérifier notre seconde hypothèse. Pour rappel, celle-ci énonce : « *La presse quotidienne française assure désormais un traitement de l'information caractérisé par un régime polémique qui met en scène un affrontement de personnes et non plus d'idées* ». Celle-ci se fait ainsi écho de la notion de polémique, que nous nous étions jusque-là gardés de commenter.

Pour ce faire, dans une première partie, nous détaillerons les manifestations sémantiques du régime polémique au sein de notre corpus. Dans une seconde partie, nous dresserons les rapports de force à l'œuvre entre les discours et leurs porte-parole, et nous réfléchirons à ce que leur multipolarisation nous apprend. Enfin, nous nous intéresserons spécifiquement dans une troisième partie aux commentateurs extérieurs et aux enjeux que soulève leur expression.

5.1. Un régime polémique synonyme de discours pathiques

Dans cette première partie, nous explorons donc comment le régime politique se manifeste dans la sémantique des discours journalistiques et des discours rapportés. Nous mesurerons dans un premier temps une radicalisation sémantique qui opère entre 1997 et 2022. Celle-ci nous amènera, dans un second temps, à observer le renforcement de la « *figure de l'usager victime* » (Sécail et Noûs, 2020), que nous avons déjà mentionnée à plusieurs reprises. Enfin, nous nous interrogerons sur ce qui conduit à cette polémisation journalistique, et nous demanderons dans quelle mesure celle-ci peut-être imputée à la « *crise très sérieuse* » que subit la presse papier (Rieffel, 2015).

5.1.1. Une radicalisation sémantique

Notre réflexion commence par une approche macroscopique de la valence émotionnelle dominante au sein des différents articles de notre corpus, en 1997 (figure 14) et en 2022

(figure 15). De manière analogue au positionnement vis-à-vis de la grève que nous déterminions auparavant (figures 9, 10, 11 & 12), il s'agit d'un indicateur estimatif, que nous avons conservé compte tenu des tendances qu'il permet de dessiner. Pour autant, celui-ci ne saurait être seul à l'origine de conclusions pleinement satisfaisantes compte tenu de la faiblesse méthodologique qu'il comporte.

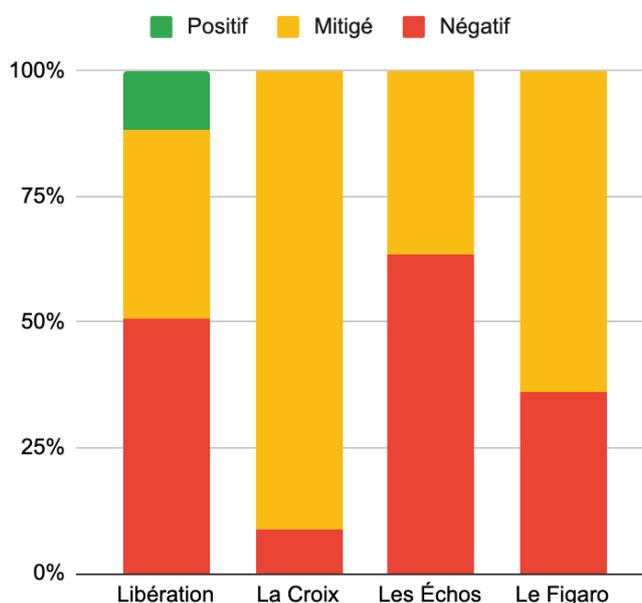


Figure 14 : Valence émotionnelle estimée des articles sur les grèves de 1997 proratisée au nombre de mots

Globalement, en 1997, Les Échos propose un contenu à la valence émotionnelle majoritairement négative (à hauteur de 65 %). Libération également (à hauteur de 50 %), bien qu'une partie de son contenu (environ 10 %) tend à être davantage positive. Pour le reste, la valence émotionnelle apparaît assez peu polarisée, notamment dans La Croix et Le Figaro où seulement 10 % et 35 % des contenus sont connotés négativement. Il s'agit là d'un constat similaire, en matière de polarisation, au traitement - favorable à la grève ou non - estimé auparavant (figure 9). Cependant, contrairement au traitement, il n'y a pas ici de scission significative entre les médias de gauche et de droite.

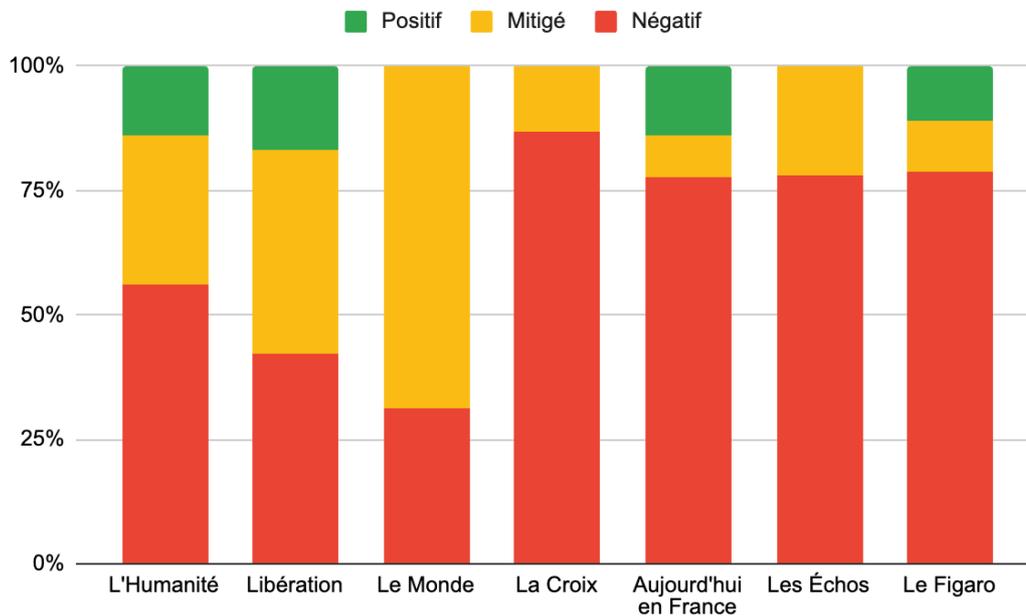


Figure 15 : Valence émotionnelle estimée des articles sur les grèves de 2022 proratisée au nombre de mots

On constate une plus forte polarisation de la valence émotionnelle en 2022 (figure 15), de la même manière qu'on constatait un positionnement plus polarisé vis-à-vis de la grève en 2022 (figure 10). La démarcation entre les médias de gauche et de droite est là visible : la valence émotionnelle est davantage négative dans Les Échos et Le Figaro (environ 80 % dans les deux cas) qu'elle ne l'est dans L'Humanité et Libération (respectivement 55 % et 40 %). Pour autant, et contrairement à ce qu'on observait en matière de positionnement, la valence émotionnelle est majoritairement négative, y compris dans la presse de gauche. Les articles des médias non marqués politiquement, à savoir La Croix et Aujourd'hui en France, sont eux-mêmes très connotés négativement (85 % et 75 % environ). Seule exception, Le Monde, où l'essentiel du contenu analytique est peu connoté, que ce soit positivement ou négativement, dans environ 70 % des cas.

Nous avons également exploré comment évolue cette valence émotionnelle au cours du temps, en 1997 (figure 16) et en 2022 (figure 17).

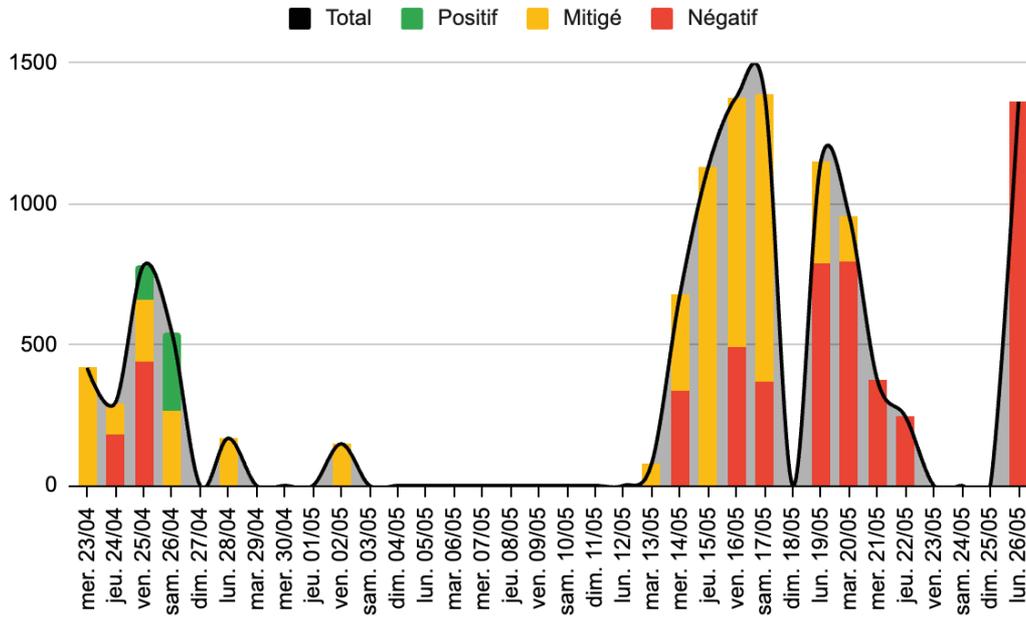


Figure 16 : Valence émotionnelle estimée des articles sur les grèves de 1997 proratisée au nombre de mots dans le temps

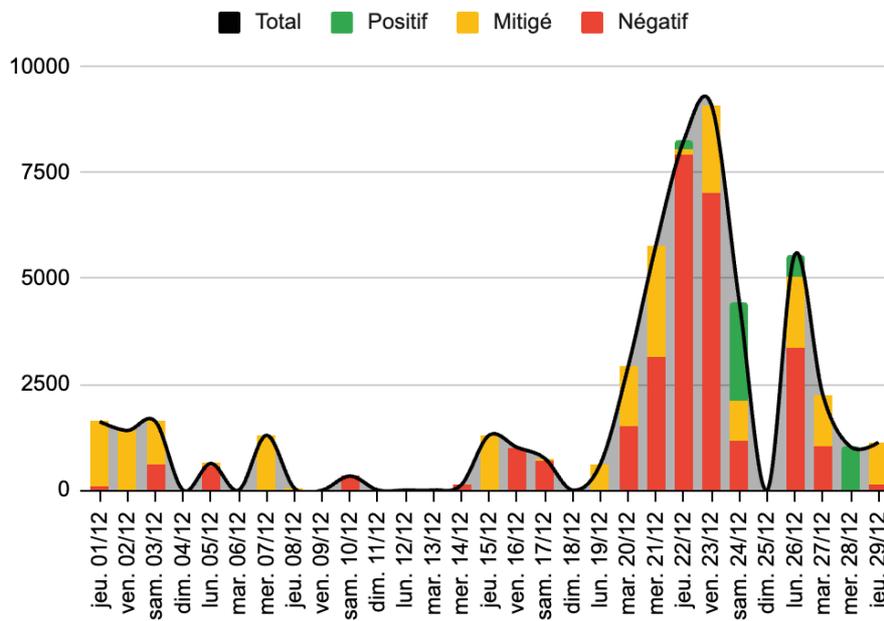


Figure 17 : Valence émotionnelle estimée des articles sur les grèves de 2022 proratisée au nombre de mots dans le temps

Nous pouvons être là saisis de deux principaux aspects. D’une part, en 1997, la phase d’explosion de la seconde grève se teinte d’une valence émotionnelle assez neutre, tandis qu’en 2022, celle-ci est très majoritairement négative. En la matière, la perspective d’un Noël « *gâché* » (source 92) y est certainement pour quelque chose. D’autre part, alors qu’en 1997, la seconde phase d’épilogue est connotée négativement ; en 2022, celle-ci voit apparaître des articles à la connotation positive, lesquels partagent le « *soulagement* » de voir le Nouvel An « *sauvé* » (sources 128, 129 & 131).

Pour explorer plus attentivement la sémantique mobilisée au sein de notre corpus, nous avons recensé chaque mention de plusieurs termes péjoratifs rattachés au champ sémantique de la perturbation, de sorte à dresser une synthèse de la prévalence de chacun d’entre eux (figure 18).

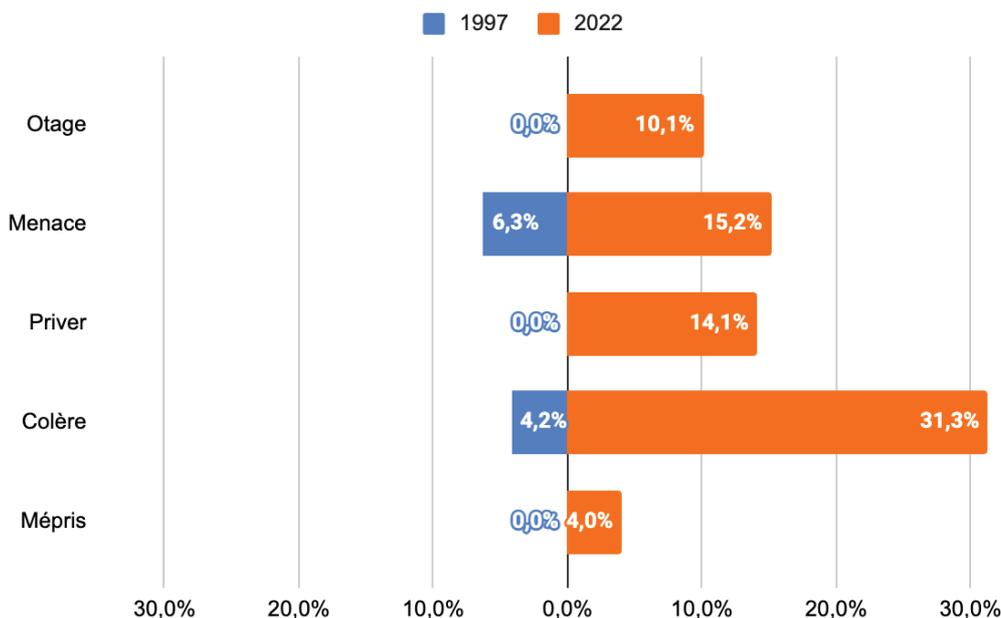


Figure 18 : Prévalences comparées de certains termes récurrents en 1997 et en 2022

On y retrouve cette prévalence du terme « *priver* » qui s’explique par le contexte particulier de fêtes de fin d’année. Cela étant, nous n’avons recensé aucune occurrence de celui-ci en 1997 alors même qu’un risque de « *privation* » analogue pesait sur le week-end de Pentecôte.

En outre, on constate que, pour les 5 items que nous avons utilisés, ceux-ci sont présents dans une bien plus grande mesure en 2022 qu'en 1997, tendant à corroborer l'idée d'une radicalisation sémantique de la couverture médiatique entre les deux études de cas.

De plus, le terme émotionnel de la « *colère* » est utilisé dans près d'un tiers des articles de 2022, contre seulement 2 apparitions en 1997 (sources 22 & 23). Et alors que la « *colère* » de 1997 était soit celle des syndicats, soit celle des contrôleurs ; en 2022, cette « *colère* » est davantage celle des usagers. Cette radicalisation intègre ainsi tout un volet émotionnel, renforçant la figure de l'utilisateur victime, ce dont nous discuterons dans la partie suivante.

Autre terme qui attire notre attention ; celui, célèbre, de la « *prise d'otages* ». Claire Sécaïl et Camille Noûs (2020, 36) affirment d'ailleurs que « *L'émergence de l'analogie de la "prise d'otages" pour désigner des grévistes lors d'un mouvement social est une illustration éclairante d'un durcissement rhétorique qui, orchestré à des fins politiques, s'est rapidement banalisé dans le langage ordinaire* ». Alors que cette figure est absente en 1997, elle apparaît dans 10 % des articles de 2022.

Cette analogie atteste d'un discours particulièrement virulent à l'encontre des grèves, voire criminalisant à l'encontre des grévistes eux-mêmes. Elle témoigne d'une moindre acceptation sociale de l'action collective, et porte en elle une remise en question de la légitimité voire de la légalité de celle-ci. Ainsi, quand Le Figaro propose « *une évolution de la loi* » dans un article d'opinion (source 141), son argumentaire s'appuie entre autres sur le fait que « *les préjudices causés par la grève de Noël à la SNCF [rendent] à la fois évidente et inacceptable la prise d'otages* ».

Elle s'appuie de plus sur une mémoire collective traumatique, dans le contexte terroriste grandissant, notamment marquée en France par les attentats de Paris en 2015. Sauf que « *l'analogie des grévistes "preneurs d'otages" ne disparaît pas après les attentats de 2015* », bien au contraire (Sécaïl et Noûs, 2020, 39). Le journaliste de L'Humanité avec lequel nous nous sommes entretenus (annexe 3) observe ainsi : « *En 2016, il y a eu une du Point qui comparait Philippe Martinez, [ancien secrétaire général de la CGT], avec marqué Daesh à côté de sa tête ; alors qu'un an auparavant, il y avait eu Charlie Hebdo et le 13 novembre* ».

Pour autant, il convient de noter que ce procédé rhétorique, « *utilisé stratégiquement par les communicants et responsables politiques [...] est désormais repris par les citoyens ordinaires* » (Sécaïl et Noûs, 2020, 37). Dans notre corpus, nous constatons en effet que cette analogie est, pour l'essentiel, présente dans les discours rapportés de personnalités politiques et dans les micro-trottoirs d'usagers. Nous discuterons plus tard de l'aspect "communication politique", mais revenons d'ores et déjà sur l'aspect "usagers".

5.1.2. Le renforcement de la figure de l'utilisateur victime

Cette « *figure de l'utilisateur victime* » (Sécaïl et Noûs, 2020) a, jusque-là, traversé notre discussion. Nous l'avons en effet mentionnée dans différentes perspectives, que nous proposons d'agrèger ici. Nous avons prouvé son affirmation en 2022 dans les champs sémantiques mobilisés (figure 18), nous observerons également plus loin que le rapport de force des voyageurs parmi l'ensemble des discours rapportés au sein de notre corpus (figure 23) augmente d'environ 60 % entre 1997 et 2022. Une diversité d'éléments concourt à attester du phénomène selon lequel « *les sujets adoptant le point de vue des usagers et des conséquences des grèves commencent [...] à s'autonomiser de la mise en récit jusqu'alors classique de la grève* » Sécaïl et Noûs (2020, 30).

Les rares citations de voyageurs en 1997 (sources 41, 43 & 48) sont ainsi toutes faites à la marge du propos principal de l'article. L'un de ces articles est unique parmi notre corpus : celui des Échos est en effet le seul à citer la FNAUT, Fédération nationale des associations d'usagers du transport. Celle-ci y témoigne, en défaveur de la grève, avoir « *toujours été favorable à cette réforme car cela rapproche la prise de décision des besoins des usagers* ».

Si Claire Sécaïl et Camille Noûs (2020) affirment que les associations représentatives des usagers ont joué un rôle essentiel dans le développement de cette figure victimaire de l'utilisateur du service public, nous constatons en 2022 que le discours des usagers se renforce tout en s'autonomisant de toute instance représentative, qui était initialement considérée comme seule légitime à s'exprimer. Notre seconde étude de cas marque en effet l'avènement du micro-trottoir comme genre journalistique de presse papier, au sein duquel se déploient les plaintes des usagers exposés aux perturbations, avec un positionnement très tranché vis-à-vis

du mouvement social jugé comme nuisible, généralement sans considération particulière vis-à-vis des tenants et aboutissants socio-politiques de celui-ci.

La nature émotionnelle du propos est saisissante, et des reportages en gare se voient par exemple titrés : « *Pour les usagers des trains, “on est dans un monde de fous”* » dans Libération (source 91), « *Au guichet, les clients désemparés* » dans Aujourd’hui en France (source 94) ou « *SNCF : les usagers excédés par les grèves* » dans Le Figaro (source 103). Toujours au niveau des titres, deux articles du Figaro, intitulés : « *“Je vais fêter Noël seule” : les usagers de la SNCF en colère face à une nouvelle grève* » (source 85) et « *SNCF : la grève de trop qui met les Français en colère* » (source 100), témoignent d’une contamination de la portée émotionnelle, observable par l’emploi du terme « colère », des grévistes vers les usagers.

À droite comme à gauche, précisément dans Libération et Le Figaro, l’analogie de la prise d’otages se déploie dans le discours rapporté des voyageurs. Libération constate d’ailleurs qu’il s’agit d’une « *expression qui revient chez la plupart de [ses] interlocuteurs* » (source 91).

Aujourd’hui en France est le principal titre à réaliser des micro-trottoirs, avec un total 5 occurrences. Il s’abstient pourtant de citer cette analogie dans la bouche des voyageurs - elle apparaît toutefois dans le discours politique que rapporte le média (source 92) et dont nous discuterons plus loin. Il semble que nous soyons là dans le cadre du second « *poncif* » qu’évoquait Stefano Colombo (annexe 5), et qui constate à cet effet ainsi : « *C’est comme le reportage du JT, encore une fois : il n’y a pas d’analyse, c’était très conservateur dans la façon de faire. [...] Dans des contextes comme ça, c’est pas évident d’arriver à avoir des informations intéressantes. Quand tu demandes à quelqu’un ce qu’il pense de la grève, en général, il va te répondre “ça me gonfle” ou “je les soutiens”* ».

En outre, alors que Les Échos s’abstient de citer les voyageurs et que Le Monde n’y consacre qu’un article dans le cadre de son dossier du 23 décembre (source 122), La Croix y accorde une place singulière. Malgré sa faible couverture du sujet, le titre de presse catholique propose en effet un genre journalistique unique sur notre corpus : le courrier des lecteurs

(source 116). La sélection de ces courriers laisse transparaître les valeurs familiales de son lectorat : « *Il est bien méchant de priver tant de gens de ces traditionnelles retrouvailles familiales* » ; « *C'est un crève-cœur pour tous. Je ne verrai pas mon arrière-petite-fille âgée de 8 mois et qui me donne de l'élan pour continuer le chemin. Pourquoi, Messieurs les contrôleurs, vous comporter ainsi juste pour cette fête de la famille. Êtes-vous sans cœur ?* ».

Au travers de l'ensemble des 13 articles de 2022 qui citent des voyageurs (sources 55, 57, 83, 85, 90, 91, 94, 100, 103, 116, 122, 128 & 129), le cadrage est très majoritairement *émotionnel*. Il suscite une forme de compassion pour des usagers plaintifs, présentés dans une posture victimaire. Les citations directes de La Croix sont en effet à l'image des discours pathiques rapportés dans l'ensemble des titres de presse, qui tous opèrent un travail de sélection intéressant.

Ainsi, dans L'Humanité, la seule occurrence d'une citation de voyageurs (source 55) est celle-ci, qui contredit directement les voyageurs : « *Certains usagers se sont fendus de remarques sur une prétendue "grève surprise" qu'auraient fomentée les cheminots. La réalité est tout autre [...]* ». Dans Libération, on peut lire un échantillon de discours compréhensifs, et/ou responsabilisant la direction et le gouvernement : « *Je peux comprendre toutes les revendications* », « *Le problème, c'est qu'en haut, ils ne sont pas foutus d'aider et c'est nous qui en payons les conséquences* » (source 91), voit-on entre autres apparaître.

Dans Aujourd'hui en France, symptomatique d'une ligne éditoriale revendiquant la proximité avec le lectorat, les discours sélectionnés sont davantage des témoignages de vie, de l'ordre de l'anecdote. On lit par exemple : « *J'ai sauté sur une place qui s'est libérée en première classe, ce qui correspond au double du prix de mon billet initial* » (source 57) ; « *Mon frère, qui avait pris un billet chez Trenitalia, n'a pas son train annulé* » (source 83) ; « *Nous étions censés partir samedi à 18 heures mais notre train a été annulé* » (source 94).

Dans Le Figaro, enfin, l'essentiel des discours témoignent d'une colère, laquelle est globalement amalgamée à la SNCF, indistinctement des contrôleurs en grèves, des syndicats ou de la direction ; on y lit par exemple : « *On l'apprend à la dernière minute et en plus ils ne proposent aucune solution de substitution* » (source 85) ; « *On est pris en otages !* » (source

100) ; « *La qualité du service ne cesse de se dégrader. [...] On est pris en otages avec la SNCF, qui a le monopole du ferroviaire. Je ne pensais pas dire ça un jour, mais je suis devenue partisane de la privatisation.* » (source 103). Cette dernière citation nous rappelle que le travail de sélection, y compris sur les verbatim des usagers, peut servir un discours idéologique au sein des médias, en l'occurrence dénonciateur de l'entreprise publique.

5.1.3. Une méthode pour faire face à la crise de la presse imprimée ?

Après avoir démontré un processus de radicalisation sémantique et de renforcement de la portée émotionnelle de la médiatisation entre nos deux études de cas, nous proposons une ébauche de réflexion quant à l'origine de celui-ci. Tout particulièrement, nous nous demandons s'il peut être le résultat d'un phénomène plus global, lequel pourrait être une stratégie pour répondre à la « *crise très sérieuse* » que subit la presse papier (Rieffel, 2015).

Cette réflexion, requérant de s'appuyer sur des entretiens avec des journalistes, ne peut, au regard de nos limites méthodologiques, n'être présentée qu'à l'état d'ébauche. Elle est toutefois incontournable. Érik Neveu (1999, 63) affirme ainsi : « *Théoriser les conditions de couverture des mouvements sociaux suppose une attention fine aux effets de la diversité des supports de presse, aux logiques de concurrence et de quête d'audience propres au champ de la presse* ».

La PQN imprimée, face à la concurrence des autres supports médiatiques et à plus forte raison du web, doit se démarquer. Nos interlocuteurs ont d'ailleurs partagé leur crainte de cette concurrence. Abdel Essa de Libération (annexe 4) affirme : « *Aujourd'hui, un influenceur peut avoir une audience largement supérieure à un média qui va regrouper 200 ou 300 journalistes qui, tous les jours, essaient d'aller chercher l'information. Donc ce changement dans l'environnement, c'est quelque chose que nous devons prendre en compte et, en même temps, je pense que les marques fortes d'information et la crédibilité qui y est attachée sont aussi quelque chose d'important dans le paysage médiatique d'aujourd'hui* »/ Entrée dans une « *stratégie de marque* » (Balle, 2013, 102), pour survivre, la presse papier doit se démarquer. Arthur Quessy de L'Humanité (annexe 3) abonde : « *On est trop focalisés sur Twitter, or Twitter, ce n'est pas la vie, Twitter, ce n'est pas la France, Twitter, ce n'est pas*

représentatif ni des milieux politiques, ni des milieux syndicaux. [...] Il y a un fossé qui se creuse sur Twitter, accompagné d'une dépolitisation. [...] Un Tik Tok d'Hugo Décrypte, il peut faire des erreurs et il reste assez factuel, donc on ne se fait pas d'avis ».

En 2022, le paradigme de la presse imprimée ne repose plus sur le besoin en information comme en 1997. Il n'apparaît d'ailleurs plus vrai d'affirmer que la presse papier serait un *mass-média*, au regard de la chute drastique de son audience au cours des dernières décennies. Elle demeure en revanche une référence du journalisme d'analyse. Il s'agit donc désormais d'aiguiller les lecteurs pour se former une opinion. Arthur Quessy (annexe 3) témoigne d'ailleurs en ce sens : *« Le bon journaliste de presse papier, c'est celui qui prend le temps de bien expliquer les choses et de bien travailler ce sujet de rentrer en profondeur. Moi, tous les matins, le premier journal que j'ouvre, c'est Le Figaro. Parce que Le Figaro est un excellent journal, ils savent faire, ils ont des moyens, ils ont de l'argent, mais c'est surtout aux antipodes de ce que nous on peut écrire ; donc ça permet de se forger une opinion. »*

La crise de la presse papier se traduit entre autres par la chute des ventes et des revenus publicitaires, qui s'accompagnent de contraintes économiques majeures pour celle-ci. Cette mauvaise santé financière des entreprises de presse implique de nombreux phénomènes dont nous ne mentionnons ici qu'un aspect, à savoir la polarisation des discours, de laquelle découle la radicalisation sémantique et le renforcement émotionnel que nous avons observés. Le traitement de l'information dans la presse papier a muté, influencé par l'avènement de la polémique sur les plateaux télévisés puis les réseaux sociaux. Stefano Colombo (annexe 5) affirme qu'il observe l'importance des retombées économiques dans les choix éditoriaux pris par Aujourd'hui en France - Le Parisien pour couvrir les grèves de 2022 : *« J'ai l'impression qu'on a presque trop traité la grève [...] C'est-à-dire que bon, oui, c'est chiant ; mais faire 3 fois le reportage en gare, qu'est-ce que ça apporte ? [...] En même temps, c'est très lu, c'est très apprécié - apparemment - en termes d'audience et tout, c'est des sujets qui marchent bien. Donc c'est pour ça qu'on continue à les faire ».*

5.2. Des discours et des porte-parole en concurrence

Après avoir discuté des implications sémantiques du régime polémique, nous nous intéressons dans cette seconde partie à la concurrence des discours sur le mouvement social, et à celle qui s'exerce entre les porte-parole qui les incarnent. Dans un premier temps, nous porterons une vision globale sur cet aspect, pour constater que la binarité des porte-parole de 1997 s'est dissoute dans une médiatisation multipolaire en 2022. Dans un second temps, nous nous intéresserons spécifiquement au rapport de force à l'œuvre entre les cheminots et les décideurs. Enfin, dans un troisième temps, nous zoomerons encore davantage pour étudier le rapport de force entre la base des contrôleurs et les centrales syndicales.

5.2.1. Multipolarisation des rapports de force

Ainsi, nous nous intéressons dans ce premier temps à la répartition des porte-parole au sein de notre corpus d'articles, en 1997 (figure 19) et en 2022 (figure 20), ainsi qu'à son évolution entre les deux études de cas (figure 21).

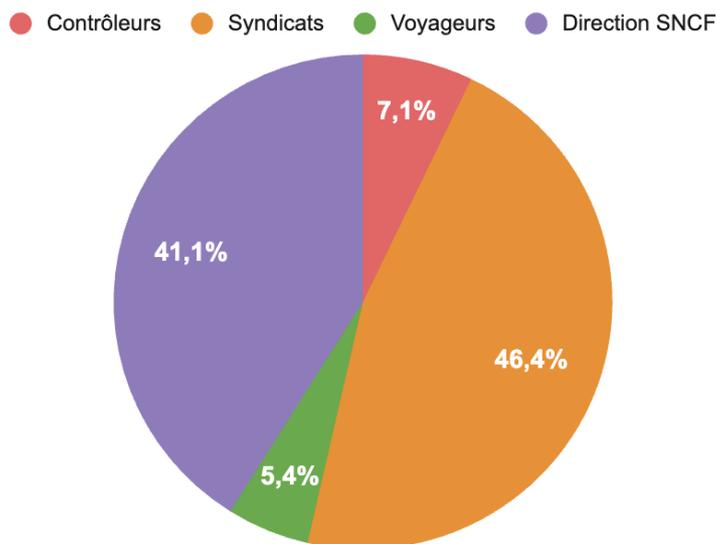


Figure 19 : Rapport de force des porte-parole dans les articles sur les grèves de 1997

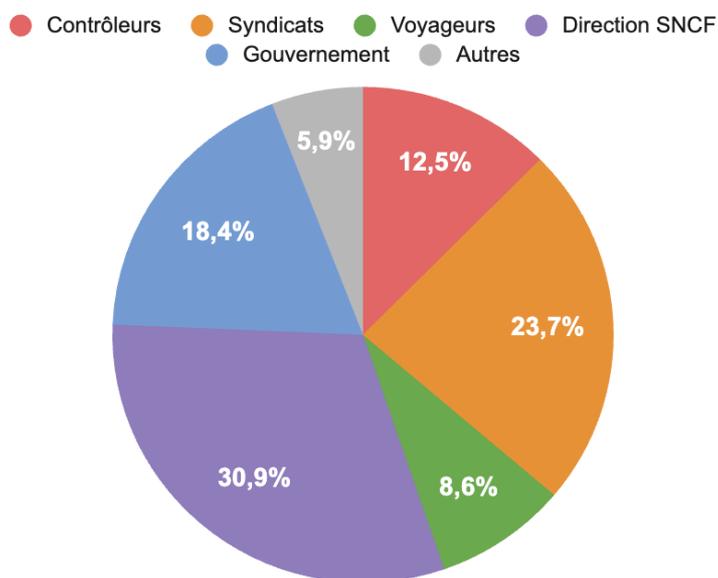


Figure 20 : Rapport de force des porte-parole dans les articles sur les grèves de 2022

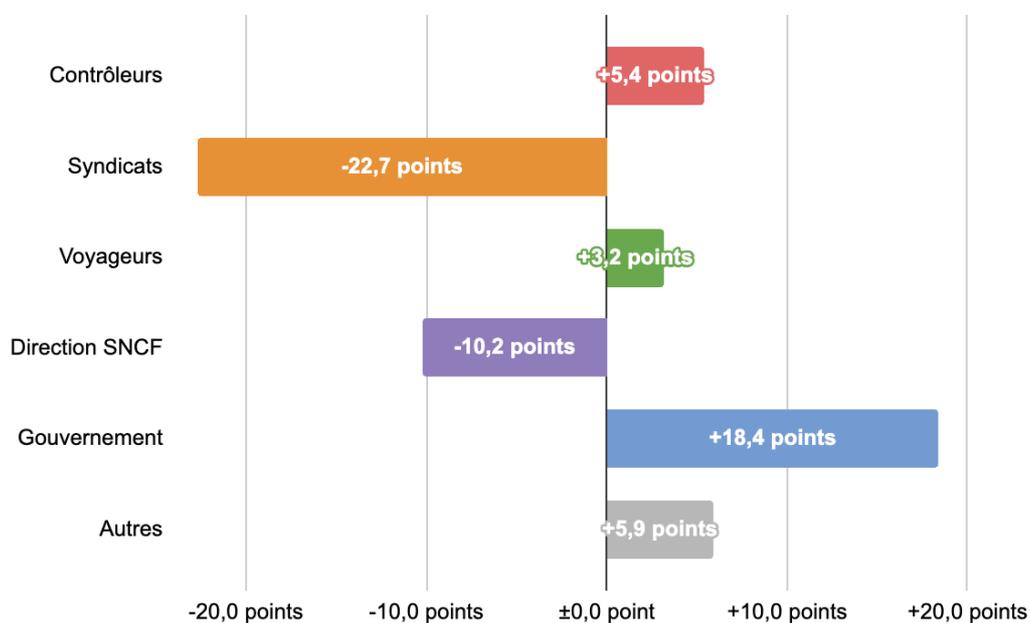


Figure 21 : Variation du rapport de force des porte-parole dans les articles sur les grèves de 1997 et de 2022 en points de pourcentage

On constate qu'en 1997, les syndicats sont les premiers porte-parole, devant la direction qui arrive seconde avec environ 5 points de *share of voice* en moins. En 2022, c'est l'inverse, la direction est première, avec 5 points de *share of voice* en plus que les syndicats. Par ailleurs,

la place de ces deux acteurs diminue très fortement entre 1997 et 2022, celle-ci étant dispersée au profit de porte-parole alternatifs sur le conflit, et tout particulièrement du gouvernement qui fait une irruption remarquable, atteignant 18,4 % de *share of voice* en 2022 - nous en discuterons plus loin. Dans cette dispersion, on observe également l'augmentation de la place des voyageurs que nous avons mentionnée auparavant. Les contrôleurs en grève gagnent également en espace d'expression médiatique en 2022. Enfin, d'autres porte-parole, commentateurs, apparaissent en 2022.

Nous discuterons de l'ensemble de ces porte-parole de manière filée au cours de cette partie, en plus de la place des voyageurs que nous avons déjà explorée. Pour autant, nous constatons d'ores et déjà que la médiatisation de 1997 était marquée par une bipolarité de l'affrontement des discours, qui se manifeste par la place équivalente entre la direction de la SNCF et ses syndicats - ces derniers ayant d'ailleurs un léger avantage - et la prépondérance de ceux-ci : au total, ils cumulent ensemble 87,5 % du rapport de force global. À l'inverse, en 2022, la parole des deux acteurs fondamentaux du dialogue social - l'entreprise et les syndicats - est dissoute dans un rapport de force désormais multipolaire. Ainsi, leurs *share of voices* cumulés n'atteignent désormais que 54,6 % de la médiatisation, tandis que les voyageurs, les contrôleurs, le gouvernement et les commentateurs extérieurs se partagent le reste de l'espace médiatique. Abdel Essa (annexe 4) témoigne d'ailleurs de cette multipolarisation en affirmant qu'à Libération, ils ont couvert les grèves de 2022 « *en essayant de donner la parole à tout le monde* ».

Une fois n'est pas coutume, nous avons observé l'évolution des mentions de chaque porte-parole au cours du temps, pour le cas de 1997 (figure 22) et celui de 2022 (figure 23).

Cette perspective nous permet de préciser que, en 2022, les voyageurs ne sont cités que pendant les grèves, dans le cadre des reportages en gare que nous avons préalablement analysés. Ce n'est pas le cas en 1997, où les rares citations de voyageurs se font davantage sur la fin de la séquence, marquée par la présence des associations représentatives des usagers qui s'appuient sur le mouvement de grèves pour porter leur plaidoyer.

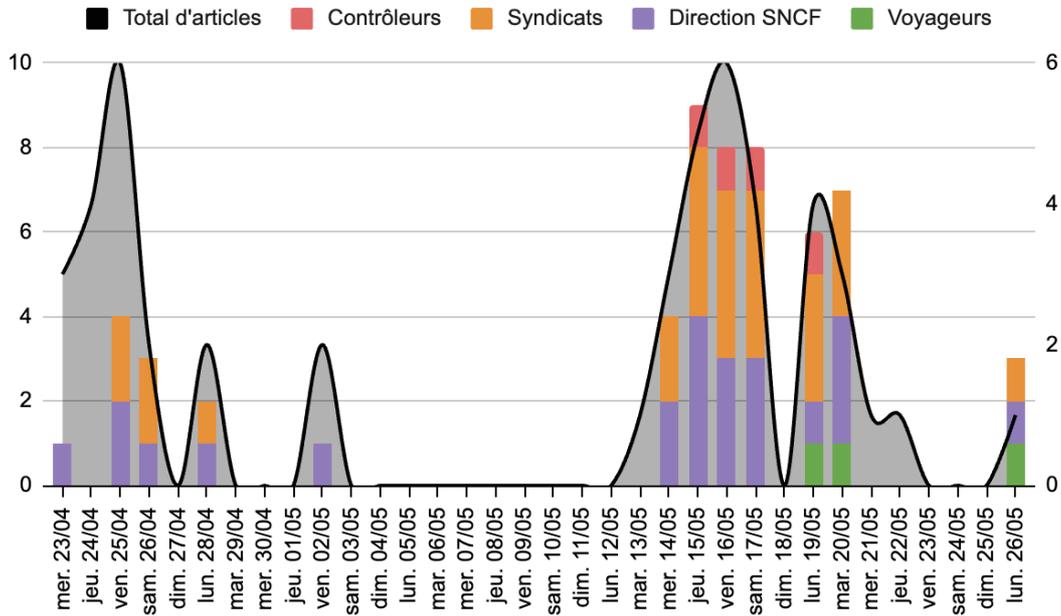


Figure 22 : Les porte-parole dans les articles sur les grèves de 1997 au cours du temps

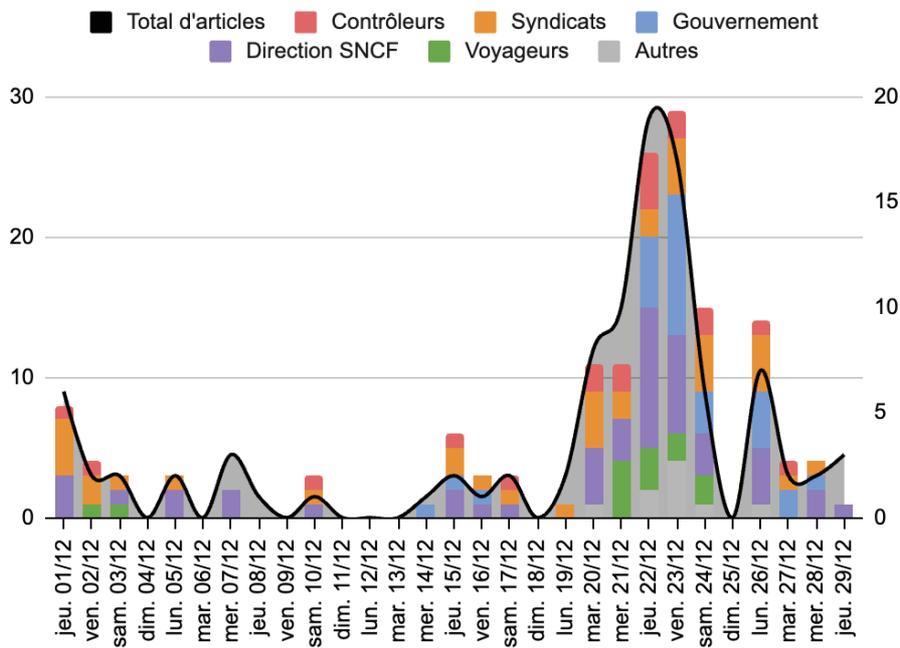


Figure 23 : Les porte-parole dans les articles sur les grèves de 2022 au cours du temps

Si l'on porte une vision plus globale des deux déroulés, on constate que c'est pendant les phases d'explosion et de débat de la seconde crise de 2022 que l'essentiel des porte-parole

non-acteurs de la grève - gouvernement, voyageurs et autres - font irruption. À l'inverse, en 1997, on observe davantage de régularité dans la répartition de l'ensemble des porte-parole. Ainsi, les discours rapportés des syndicats et de la direction de la SNCF y apparaissent dans un rapport globalement équilibré tout au long de la séquence, bien que la direction soit l'instance la plus constante, apparaissant également dans les phases de faible intensité médiatique. En outre, en 2022, il y a quasiment systématiquement au moins un porte-parole qui est cité ; tandis qu'en 1997, il n'est pas rare que des articles soient publiés sans aucune citation, en particulier pendant la première grève.

Pour Arnaud Mercier (2012), un mouvement social est nécessairement porteur d'une forme de marginalité, au-delà de laquelle on traiterait d'opinion publique. Il souligne l'action légitimatrice qu'apporte le soutien de « *groupes défenseurs d'intérêts collectifs* », parmi lesquels les syndicats. Les syndicats jouent ainsi un rôle d'homologation des mouvements sociaux ; et ces mobilisations en dehors du joug syndical, alors même qu'il s'agit de conflits du travail, suscitent de nombreuses interrogations

Dans cet exercice de signification, issu de l'affrontement entre un mouvement social récessif et un pouvoir dominant, « *certaines voix s'imposent au détriment d'autres : [...] c'est là que réside un rapport de force.* » (Dalibert, Lamy et Quemener, 2016, 12). Cette exploration tend à indiquer que les syndicats, en tant que « *groupes défenseurs d'intérêts collectifs* », ont perdu en légitimité aux yeux des médias entre 1997 et 2022 ; à l'inverse, tout en restant marginaux dans les espaces d'expression médiatiques, les contrôleurs en grève tendent à s'affranchir du porte-parolat des syndicats entre nos deux études de cas. En outre, la multipolarisation des discours à l'œuvre entre 1997 et 2022 témoigne de la perte de terrain des voix directement concernées par le conflit, au bénéfice d'observateurs et de commentateurs.

5.2.2. Une concurrence entre cheminots et décideurs

Approfondissons dans ce second temps la concurrence à l'œuvre entre les cheminots et les décideurs. Nous retenons comme cheminots les contrôleurs et les syndicats ; et comme

décideurs la direction et le gouvernement. Nous rendons d'abord compte ici de l'évolution de leurs rapports de force respectifs entre 1997 (figure 24) et 2022 (figure 25).

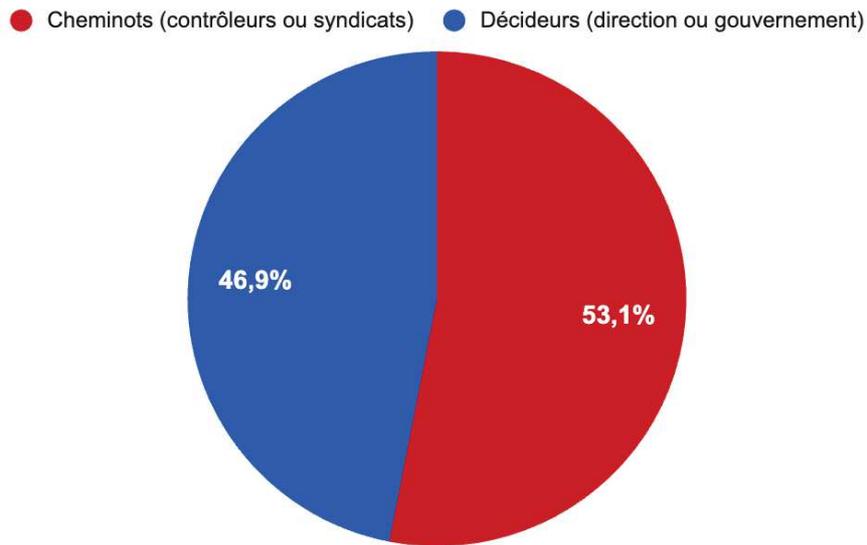


Figure 24 : Rapport de force entre les cheminots et les décideurs dans les articles sur les grèves de 1997

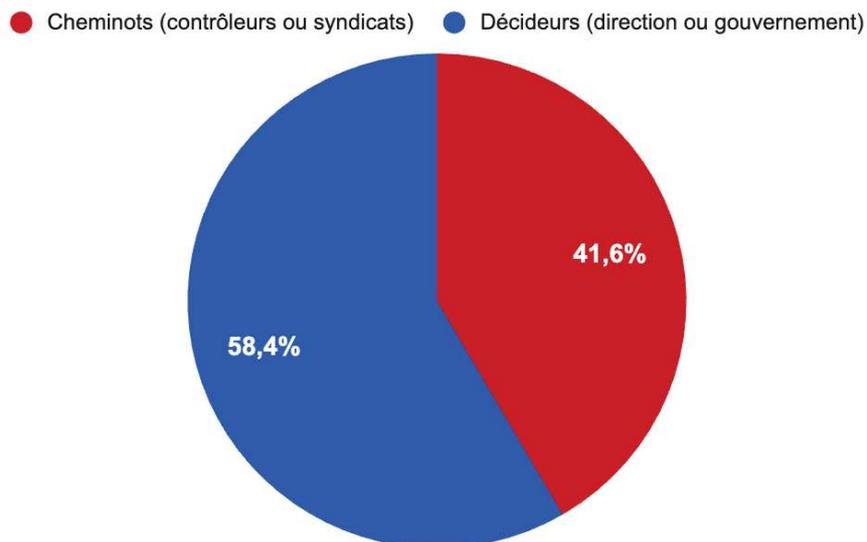


Figure 25 : Rapport de force entre les cheminots et les décideurs dans les articles sur les grèves de 2022

Comme mentionné auparavant, on observe un basculement du rapport de force entre les cheminots et les décideurs entre 1997 et 2022 : alors que les cheminots étaient plus cités en

1997, ils le sont moins en 2022. De plus, les choix éditoriaux en matière de sélection des citations diffèrent entre les deux études de cas.

En 1997, le cadrage oscille entre une perspective *technico-économique* et *politico-sociale*. Pour le premier cadrage, on constate que les perturbations sont annoncées dans des discours rapportés de syndicalistes ou de dirigeants de la SNCF. On lit par exemple « *"La reprise du trafic ne sera pas totale. Mais le service devrait reprendre normalement sur une bonne partie du territoire"*, estimait hier soir Alain Poinot, directeur général délégué de la SNCF » (source 12) ou « *La CGT-cheminots confirmait cette "tendance à la reprise", la CFDT parlant, elle, de "suspension du mouvement national"* » (source 44).

Pour le second cadrage, les différents titres de presse racontent les évolutions des négociations et du dialogue social au travers des discours rapportés des deux parties prenantes. On lit ainsi : « *"Nos propositions, entre autres les 900 promotions individuelles, ont été confirmées le 7 mai, mais nous ne pouvons pas aller au-delà pour 1997. Ce n'est pas dans nos possibilités ; et ce serait inéquitable pour les autres catégories de personnel"*, martèle Pierre Vieu, directeur des ressources humaines » (source 22) ou « *Reprochant à la direction de "refuser tout dialogue", les contrôleurs veulent avant tout préserver la spécificité de leur métier d'ACT. Ils demandent notamment à la direction "des propositions et un calendrier précis" sur leur déroulement de carrière, des "requalifications" ainsi qu'une "prime spécifique"* » (source 28).

Cet important recours à la citation concourt à mettre de la distance entre l'opinion du journaliste et celle perceptible dans l'article. De plus, on constate des citations de même nature, c'est-à-dire que les décideurs et les cheminots s'expriment tous deux de manière froide, dans un enjeu d'information, sur les perturbations, et de manière précise sur les revendications et les réponses qui y sont apportées. La ligne éditoriale de chaque média ne semble pas contredire ce constat général, celle-ci se manifestant davantage dans les arbitrages réalisés entre les discours des parties prenantes qui tendent à être davantage en défaveur de la grève dans la presse de droite.

Tandis qu'en 2022, le paradigme s'inverse. Ainsi, le cœur du cadrage *politico-social* est désormais porté dans la diégèse journalistique. En matière de citations, outre leur quantité, le traitement entre décideurs et cheminots se distord nettement. Alors que les citations sélectionnées pour la direction de la SNCF informent froidement des perturbations selon un cadrage *technico-économique*, les citations de cheminots se voient majoritairement réserver un cadrage *émotionnel*. Pour l'un, on lit dans Aujourd'hui en France (source 49) : « *“Tous les voyageurs pourront être remboursés intégralement pour des voyages prévus entre vendredi et lundi, ou échanger leur billet sans frais dans tous les trains où il reste de la place jusqu'au 8 décembre inclus”, rassure-t-on chez SNCF Voyageurs* », pour l'autre : « *“Depuis deux ans, nous alertons sur la colère qui monte chez les chefs de bord. Ils étaient en première ligne pendant la crise sanitaire et cet été, quand les trains étaient bondés. Nous souhaitons une vraie reconnaissance”, insiste Sabine Le Toquin, secrétaire nationale de la CFDT-Cheminots* ». Autre exemple, dans L'Humanité (source 134) cette fois-ci, on distingue la direction d'une part : « *“Toutes les conditions sont maintenant réunies pour que l'ensemble des chefs de bord reprenne le travail”, s'est réjouie l'entreprise* », des cheminots, d'autre part : « *SUD-Rail appelle d'ailleurs le groupe ferroviaire à prendre conscience du “malaise social qui existe” au sein du groupe et a “explosé ces derniers jours”. Et de prévenir : “Que cela serve de leçon !”* ».

Par ailleurs, les discours du gouvernement sont traités selon un cadrage *émotionnel*, mais nous développerons ultérieurement cet aspect. Pour autant, affirmons d'ores et déjà que l'irruption du gouvernement dans les discours relayés par les médias joue un rôle essentiel dans le rapport de force à l'œuvre entre cheminots et décideurs. Dominique Andolfatto (2018) constate ainsi que « *l'attitude de la direction et des pouvoirs publics [vis-à-vis des grèves SNCF] a eu tendance à se raidir dans les dernières années.* »

Cette perspective conduit à s'interroger : le rapport de force qui se matérialise dans les médias entre décideurs et cheminots est-il à l'image de l'efficacité du mouvement social lui-même ? L'aboutissement des revendications d'une grève est-il corrélé à la place et au rôle qui sont donnés aux grévistes par les médias ? Érik Neveu (1999, 54) affirme dans cette optique qu'aux « *questions qui hantent la recherche sur les relations entre médias et*

mouvements sociaux, figure celle de l'impact exact des modes de couverture. Si elles ne peuvent se ramener à une vision critique et sombre, nombre d'analyses convergent cependant pour suggérer que les mouvements sociaux sortent rarement gagnants de leur complexe relation aux médias ».

Comme nous l'avons vu, la place des cheminots tend à décroître et leur image à se dégrader. Nous partageons à cet égard, dans une certaine mesure, le constat de L'Humanité (source 97) qui affirme que *« du côté des salariés mobilisés, leur présence médiatique pour exposer leurs revendications était inversement proportionnelle [...] aux attaques de leurs détracteurs issus des rangs de la majorité gouvernementale [et] de la direction de la SNCF »*. Or, comme le rapportent Claire Sécail et Camille Noûs (2020, 25), la médiatisation des mouvements sociaux a pour effet de *« co-produire, minorer ou renforcer des effets d'opinion stratégiques pour assurer la victoire des mobilisations »*. Mais l'étude du mouvement de 2022 tend à modérer cet effet, ou nous rappelle tout au moins que l'idéologie dominante dans la médiatisation des mouvements sociaux ne peut être considérée comme seul facteur de succès d'une mobilisation. Car, comme en rend compte Arthur Quessy (annexe 3), *« in fine, le constat, à l'arrivée, c'est que la grève a été victorieuse et qu'ils ont eu leurs revendications satisfaites sur la plupart des points qui étaient mis en avant, malgré le déchaînement médiatique qu'il y a pu avoir »*.

5.2.3. Une concurrence entre la base de contrôleurs et les centrales syndicales

Nous avons précédemment agrégé les syndicats et les contrôleurs en un groupe, celui des cheminots. Pourtant, les deux études de cas que nous étudions voient se distinguer la base des contrôleurs en grève - au sein des assemblées régionales en 1997, ou dans le cadre du collectif informel CNA en 2022 - et les centrales syndicales nationales. Cette observation nous rappelle la dimension catégorielle du mouvement social, dans laquelle Arthur Quessy (annexe 3) voit une conséquence de la dernière réforme organisationnelle de la SNCF : *« La holding SNCF [...] c'est fait pour casser [...] un bastion syndical. [...] Aujourd'hui, dans un train, il y a des personnes qui n'ont pas le même employeur [...] et donc il y a du corporatisme qui monte, où on défend d'abord son pré carré au lieu de défendre l'intérêt général. »*

Nous observons donc ici les rapports de force relatifs entre les contrôleurs et les syndicats, en 1997 (figure 26) et en 2022 (figure 27).

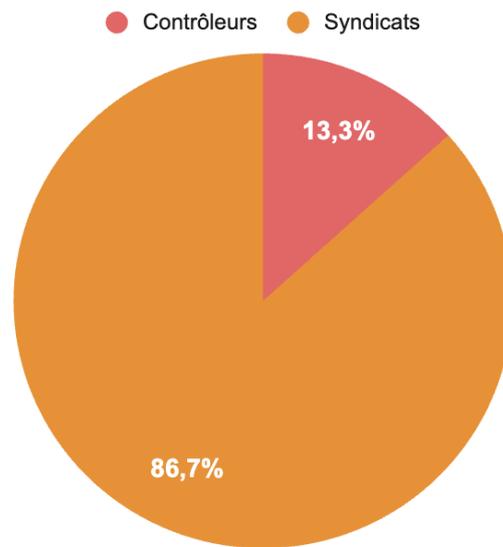


Figure 26 : Rapport de force entre les contrôleurs et les syndicats dans les articles sur les grèves de 1997

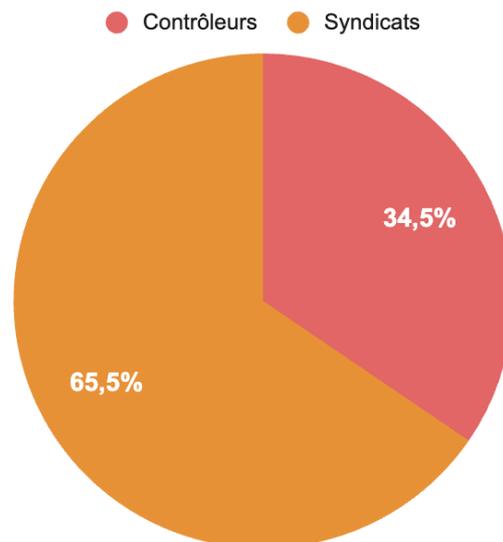


Figure 27 : Rapport de force entre les contrôleurs et les syndicats dans les articles sur les grèves de 2022

Il apparaît une augmentation significative du *share of voice* des contrôleurs sur les syndicats entre 1997 et 2022 ; en même temps que l'on constate que les syndicats demeurent, dans les

deux cas, le premier porte-parole cheminot à s'exprimer dans les médias ; et ce alors même que les deux mouvements se caractérisent par une prise de distance des grévistes vis-à-vis des organisations syndicales.

Pour comprendre pourquoi les syndicats ont davantage de place dans cette médiatisation, il nous faut d'abord rappeler trivialement que les grévistes, dans la mesure où ils interrompent le travail, sont difficilement accessibles par les journalistes dans le cadre de reportages sur le terrain. À l'inverse des voyageurs en gare comme vu auparavant ou des syndicats avec lesquels ils entretiennent des relations régulières comme nous le verrons plus loin. Ainsi, même lorsque les contrôleurs sont directement cités, il ne s'agit pas nécessairement de contrôleurs en grève. Dans cette perspective, Libération a par exemple publié un reportage à bord d'un train (source 133), au cours duquel le journaliste suivait des contrôleurs non-grévistes. Abdel Essa (annexe 4) commente d'ailleurs : « *Pour restituer leur quotidien, il fallait voyager avec eux. [...] Ce que nous voulions, c'était montrer leur quotidien* ».

De plus, les salariés en grève ne sont pas nécessairement des habitués des relations avec la presse, de sorte que, dans le reportage de Libération susmentionné, le prénom des contrôleurs a été modifié ; et que, plus globalement, l'ensemble des contrôleurs interrogés au travers de notre corpus ont tenu à conserver leur anonymat. En plus de l'anonymisation de ceux qui ont accepté de témoigner, il nous faut noter que la plupart n'ont pas souhaité répondre aux journalistes, ce que rapportent aussi bien Arthur Quessy de L'Humanité (annexe 3) qu'Abdel Essa (annexe 4).

En dehors de ces considérations triviales, la prédominance des syndicats sur les contrôleurs dans l'espace médiatique soulève la question de la légitimité à s'exprimer dans le débat public. Arthur Quessy (annexe 3) rapporte ainsi : « *On avait quand même de la méfiance [vis-à-vis du collectif CNA] parce que, à L'Humanité, on pense que l'outil syndical est un outil pertinent et que c'était quand même monté contre les syndicats. Ceci étant, il fallait comprendre et expliquer pourquoi les contrôleurs étaient mobilisés* ». Outre la dimension idéologique en raison de la proximité de L'Humanité avec les syndicats, en dehors de toute considération d'image véhiculée par les médias et les syndicats, nos résultats tendent à attester que les médias identifient toujours les syndicats comme une structure légitime à

s'exprimer ; bien que nous constaterons ultérieurement que cette légitimation des syndicats est inégale selon les titres de presse (tableau 3). En outre, il ne nous faut pas oublier que la baisse importante de leur rapport de force face à la base mobilisée entre 1997 et 2022 souligne l'affaiblissement de leur légitimité aux yeux des journalistes, à l'ère de la multiplication des mobilisations liquides à l'instar des "gilets jaunes" qui conduit les journalistes à s'adapter en déviant de leurs sources historiques sur les mouvements sociaux.

Cette concurrence entre les syndicats et les contrôleurs se manifeste par ailleurs dans les discours qui sont relayés et tenus au sein des articles composant notre corpus.

On constate d'abord une similitude entre 1997 et 2022 : les syndicats sont, dans les deux cas, présentés comme dépassés par les contrôleurs. En 1997, Le Figaro titre : « *Grève SNCF : les syndicats doublés par la base* » (source 36) ; en 2022, il titre : « *Les syndicats débordés par un collectif de contrôleurs créé sur Facebook* » (source 112). Même constat pour Libération qui titre, en 1997 : « *SNCF: L'incontrôlable grève des contrôleurs* » (source 37) et, en 2022 : « *Grève de Noël : la SNCF perd le contrôle* » (source 88). Ce phénomène est observé par les journaux eux-mêmes, mais également par les syndicats qui s'expriment dans leurs colonnes. Ainsi, en 1997, Bernard Bondu, secrétaire général de la CFDT-Cheminots, affirme : « *Il y a de multiples préavis de grève régionaux, mais pas partout. Pour le moment, la direction n'utilise pas cet argument. Heureusement* » (source 38) ; en 2022, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, déclare : « [C'est] *un collectif de contrôleurs hors organisations syndicales [qui a] décidé de faire grève* » (source 127). « *Nous sommes complètement dépassés par les événements* », va jusqu'à confier un délégué CFTC anonyme en 1997 (source 37).

Dans les deux cas, le mouvement issu de la base, pourtant déstabilisant pour eux, a conduit les syndicats à s'en saisir : en 1997, Le Figaro rapporte que « *les syndicats se croient obligés, sur le terrain, de reprendre la tête du mouvement* » (source 39) ; en 2022, Aujourd'hui en France affirme que « *les syndicats s'organisent donc pour encadrer ce mouvement parti de la base* » (source 93). Pourtant, en explorant cette perspective, il nous apparaît une différence fondamentale entre les deux cas.

En effet, en 1997, malgré la déstabilisation, les syndicats s'expriment globalement dans le même sens que les contrôleurs mobilisés. Ainsi, dans une interview à Libération, (source 38) Bernard Bondu, secrétaire général de la CFDT-Cheminots, analyse : « *Entre les contrôleurs et la direction, il y a un contentieux de dix ans. La SNCF a changé de multiples fois de politique commerciale. En 1984, il fallait cesser de faire du contrôle de billet pour vendre des cartes d'abonnement. En 1985, changement à 180 degrés : il faut faire du redressement. [...] Tout ça s'est accumulé dans un cocktail qui explose aujourd'hui* ». À l'instar de cette interview, les discours syndicaux de 1997, dont nous avons vu qu'ils oscillent entre discours *technico-économique* et *politico-social*, sont complétés par un volet *émotionnel*, empathique vis-à-vis des contrôleurs et témoignant de leurs conditions de travail. En parallèle, les syndicats, malgré un caractère décentralisé de la mobilisation, se saisissent des revendications de la base, ajoutant même « *une dose supplémentaire de revendications* » (source 39). Les rares mentions de contrôleurs en 1997 tendent finalement à s'hybrider avec les discours syndicaux, tant et si bien qu'il est difficile de clairement les distinguer.

À l'inverse, en 2022, les syndicats et le collectif ACT proposent des narratives contradictoires et clairement distinguables. Les contrôleurs qui s'expriment le font selon une double dominance des registres *émotionnel* et *politico-social*, - « *Le métier devient difficile. [...] Nous sommes contraints d'assumer plus de responsabilités, tout en ayant moins de reconnaissance. [...] Aucun des éléments variables ne cotise à la retraite ni à la Sécurité. Cependant, je paye des impôts dessus* », lit-on par exemple dans L'Humanité (source 114). Seulement, passé la première grève, les syndicats se démarquent selon trois perspectives.

D'abord, par leur discrétion choisie, notamment lors de la phase d'entre-deux-grèves. On peut ainsi lire dans Aujourd'hui en France (source 93) : « *La CGT brille par sa discrétion. "Elle fait le service minimum, résume un cheminot. Elle n'aime pas quand un mouvement ne vient pas d'elle, et encore moins quand c'est hors filière syndicale"* ». Celle-ci traduit avant tout un choix des syndicats qui ont préféré ne pas commenter ce mouvement dont ils étaient partie prenante malgré eux, comme le rapporte d'ailleurs Arthur Quessy (annexe 3) : « *Les syndicats ne voulaient pas nous parler* ». Cela étant, la discrétion des syndicats en 2022,

comparée à la situation analogue de 1997, traduit un changement de paradigme entre les syndicats et la base mobilisée.

Cette différence du discours syndical se traduit ensuite par son cadrage *technico-économique* en 2022. Les syndicats s'attachent en effet à discuter du mouvement de grève et des perturbations qu'il menace de provoquer, plutôt qu'à répondre de manière argumentative aux revendications des contrôleurs voire à se les approprier dans le débat public. Ce faisant, ils mettent ainsi davantage de distance avec une grève susceptible de ternir leur image. Ainsi, lorsque la CGT-cheminots et SUD-Rail annoncent maintenir leur préavis sans appeler à la grève - ce qui est en soi une illustration de leur prise de distance - leur discours se fait sur un ton prudent, très factuel, relevant d'un registre *technique-économique*. Leur élément de langage le plus repris par la presse est ainsi : « *Nous avons décidé de laisser notre outil syndical à disposition pour permettre à ceux qui le souhaitent de se mettre en grève* » (sources 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80 & 81).

Enfin, dernier niveau de différenciation : les lignes de ruptures manifestes entre les différents syndicats, certains allant même à dénoncer explicitement la seconde grève. C'est notamment le cas de la CFDT dont le secrétaire général déclare : « *La CFDT ne soutient pas cette grève et je ne la soutiens pas non plus à titre personnel* » (source 127). Une source syndicale anonyme ajoute : « *Je pense que la direction est allée au maximum de ce qu'elle pouvait proposer. Une réponse a été apportée à toutes les revendications du collectif, ou presque... À un moment donné, il faut savoir accepter ce qui a été gagné et se concentrer sur d'autres combats. N'oublions pas que la réforme des retraites arrive en début d'année. Gardons de l'énergie* » (source 70).

5.3. Le bruit des commentateurs extérieurs

Nous arrivons dans la troisième partie de ce chapitre qui interroge la notion de polémique au prisme des personnes qui s'expriment dans les médias. Après les deux premières parties consacrées à l'exploration sémantique des discours médiatiques et à la concurrence des discours entre les différentes parties prenantes du conflit, nous nous intéressons ici au bruit médiatique suscité par les commentateurs extérieurs. Comme nous l'avons vu, ceux-ci se

distinguent très massivement en 2022, là où leur présence était plus éparse en 1997. Nous explorerons cette perspective en trois temps. D'abord, nous discuterons du "journaliste-commentateur", au-delà de la notion d'idéologie dans les médias, en explorant les éditoriaux et billets de notre corpus. Ensuite, nous nous intéresserons aux experts sollicités par les différents titres de presse, que ce soit dans le cadre de tribunes et de chroniques ou dans le cadre de reportages pour lesquels ils auraient été sollicités. Enfin, nous partirons des citations de personnalités politiques au sein de notre corpus pour nous demander dans quelle mesure la grève est instrumentalisée par la communication politique.

5.3.1. Le journaliste-commentateur : exploration des éditoriaux et billets

Ainsi, dans ce premier temps, nous nous intéressons à la place de l'éditorialiste, ce rôle hybride de journaliste-commentateur, que Christian Sauvage qualifie de poste « *ambigu, à mi-chemin du journalisme et de la réflexion politique, philosophique ou historique* » (1988, 27).

Au sein de notre segment de corpus de 1997, nous ne recensons qu'un éditorial, dans Le Figaro (source 46), ainsi qu'un billet dans La Croix (source 9) que nous lui assimilons. Les grèves de 1997 n'intéressent pas davantage les éditorialistes, dans la mesure où ils « *sont en principe préservés de l'irruption des événements qui s'impose d'ordinaire à la plupart des professionnels de l'information* » (Riutort, 1999, 64).

En 2022, nous dénombrons 8 éditoriaux (sources 62, 89, 95, 104, 108, 117, 126 et 131), dont 7 sont publiés dans les mêmes médias que ceux composant notre segment de corpus de 1997. Plus précisément, 3 sont publiés dans Les Échos, 2 dans le Figaro, les 3 restants se répartissant entre Libération, Aujourd'hui en France et La Croix. Manifestement, les éditoriaux sur les grèves sont avant tout un exercice privilégié par la presse d'opinion de droite.

En outre, cette plus forte place des éditoriaux en 2022 peut s'expliquer par l'intensité médiatique largement supérieure et que nous avons précédemment constatée. Philippe Riutort affirme ainsi : « *Ce n'est qu'une fois après avoir accédé à une forte visibilité, qu'un*

événement tend, selon l'économie du champ journalistique, à sortir d'une rubrique spécifique et fait l'objet d'un traitement éditorial » (1999, 67). Stefano Colombo (annexe 5) s'enquiert d'ailleurs de rappeler : « Sur le mois de décembre, la grève était l'un des gros sujets dont on parlait beaucoup parce qu'il y avait les vacances, il y avait beaucoup de tension aussi, c'était une période difficile pour le gouvernement. Je pense qu'il y avait des enjeux politiques derrière et ça faisait aussi écho à ce qui se passait dans d'autres rubriques du journal. En fait, tout ce qui se passe dans le journal est cohérent : les services font des articles en cohérence. [...] C'est un tout, un journal ».

L'éditorial est un genre journalistique à part, avec ses codes et son langage. Il consacre, plus que tout autre genre, l'exercice de style journalistique. Pour l'éditorialiste, « *commenter l'événement est alors prétexte à faire état de ses références culturelles ou de son talent littéraire* » (Riutort, 1999, 73). On peut ainsi lire des petites phrases singulières, comme celle-ci du Figaro en 1997 (source 46) : « *C'était bien la peine que Jacques Chirac leur envoie des baisers depuis le carrosse de la reine !* ».

Cet exercice de style se distingue du reste des articles composant notre corpus par une certaine familiarité, voire une complicité avec le lectorat. Ainsi, le ton y est direct, parfois provoquant, et le propos se joue très souvent d'ironie. Ainsi lit-on, dans le billet de La Croix de 1997 (source 9) : « *On les aime beaucoup, les contrôleurs. [...] Pas plus d'une journée de grève, s'il vous plaît* ». De même, en 2022, on peut lire dans Aujourd'hui en France (source 95) : « *La menace d'une grève à la SNCF pendant les vacances de fin d'année est devenue une tradition française comme la dinde ou le foie gras au menu du réveillon !* » ; pendant que Le Figaro (source 131) se demande : « *Doit-on décerner la Légion d'honneur aux négociateurs de la CGT ou de SUD-Rail grâce à qui le week-end du Nouvel An est "sauvé" ?* » ; tandis que Les Échos (source 126) pointe du doigt « *ce curieux pays où les grévistes sont toujours moins impopulaires que les dirigeants* ».

Poussée à son paroxysme, cette proximité avec le lectorat tend à se prolonger en un porte-parolat de celui-ci. Dans le cas des grèves SNCF, les éditoriaux cristallisent une nouvelle fois la « *figure de l'usager victime* ». Libération (source 89) affirme ainsi : « *Pour les usagers, déjà sous pression à l'issue d'une année de tensions économiques, climatiques et*

géopolitiques, c'est une catastrophe » ; Aujourd'hui en France (source 95) affirme pour sa part : « Plus d'un quart des 800 000 Français qui s'apprêtaient à prendre le train ce week-end vont rester à quai. Particulièrement ceux qui n'ont ni voiture, ni les moyens de s'offrir un billet d'avion ou de poser un ou deux jours de congé afin de partir avant le début des hostilités ».

Dans la lignée de cette figure victimaire, les éditoriaux sont également un espace privilégié pour le déploiement de l'analogie de la prise d'otages. Le Figaro (source 104) titre sans hésitation : « *Les otages de Noël* » et ajoute : « *Pour les voyageurs privés de trains à Noël et au jour de l'An, c'est l'écoeurement, la colère, des fêtes gâchées. Ni le remboursement des billets ni les excuses du PDG n'y changeront quoi que ce soit* ». Les Échos (source 108), pour sa part, affirme que les « *champions du monde de la grève prennent en otages des Français qui s'apprêtaient à prendre le train pour passer les fêtes en famille* ».

Les éditorialistes, journalistes expérimentés et dotés d'une certaine réputation, s'engagent dans un travail de distinction, d'affirmation de l'identité propre au titre de presse au sein duquel ils s'expriment, et s'enquière en ce sens de l'enjeu de différenciation auquel ils font face. Dans un jeu de concurrence qui se joue entre les différents éditorialistes, on constate que tous proposent une approche différente du sujet, laquelle est représentative de la ligne éditoriale de chaque média. Par exemple, dans Les Échos, l'angle *business* est essentiel. Tantôt au prisme de l'entreprise publique elle-même : « *La SNCF ne peut pas se permettre une nouvelle grève à Noël* » (source 62) ; tantôt au prisme des autres grandes entreprises françaises : « *Le récent blocage des raffineries de TotalEnergies a prouvé que les entreprises ayant l'Etat comme actionnaire n'avaient pas le monopole de la grève* » (source 108) ; tantôt au prisme de l'ensemble du tissu économique : « *Les salariés du privé seront mis à contribution tandis que ceux des entreprises publiques en sortiront à moindres frais* » (source 126).

Autre exemple caractéristique, Le Figaro, dont le sens donné au mouvement se maintient entre 1997 et 2022. En effet, le titre de presse s'attarde sur un phénomène de dégradation des services publics pour lequel il responsabilise les syndicats. Alors que « *les contrôleurs de la SNCF [bloquent] nos beaux TGV* » (source 46), « *que faire pour mettre fin à cette*

déliquescence des transports publics et à ces grèves à répétition ? » (source 104) se demande-t-il. Et de noter que « cette grève [...] n'est pas le fait d'organisations "représentatives". [...] Les nostalgiques des relations sociales "à l'ancienne" [...] en déduisent la nécessité d'une revalorisation des syndicats "traditionnels". [...] Mais on n'est pas obligé d'être dupe du jeu de rôle. Car, si ces contrôleurs incontrôlés ont pu provoquer l'annulation de tant de trains, c'est dans le cadre de préavis déposés par les syndicats "officiels". [...] Sans la CGT ou SUD-Rail, donc, pas de grève ; et, sans eux, pas de sortie de grève. Gagnant-gagnant pour eux, perdant-perdant pour le client-usager-contribuable » (source 131).

Dans la mesure où « l'éditorialiste est [...] autorisé par son statut à s'émanciper de l'énoncé des faits, auxquels son activité n'est pas réductible » (Riutort, 1999, 64), « [son] intervention prend place dans un contexte de "déspécialisation", où l'événement acquiert une force nouvelle » (Riutort, 1999, 67). L'événement dont il discute est ainsi « déréalisé » (Riutort, 1999, 78) ; le propos se généralise et l'événement est instrumentalisé pour discuter de phénomènes de société (Champagne, 1994).

Ainsi, dans Libération (source 89), les grèves de 2022 sont instrumentalisées négativement dans la perspective du mouvement social contre la réforme des retraites à venir : « On a vu, avec les gilets jaunes, à quoi pouvait mener une fragilisation trop grande des syndicats : ce mouvement de grève autonome est d'assez mauvais augure à la veille d'un mois de janvier que l'on annonce explosif avec la réforme des retraites » ; même instrumentalisation dans Le Figaro (source 131), bien que le parti-pris est inverse, le média affirmant que ce mouvement de grèves est une répétition de la mobilisation contre la réforme des retraites : « En filigrane se joue déjà la prochaine bataille des retraites. Les naïfs aimeraient que l'impopularité de ce mouvement de fin d'année dissuade les agents d'affronter une nouvelle colère de l'opinion au printemps. Les lucides se diront que, dopés par la reculade hâtive et apeurée de l'État et de la direction de la SNCF, les salariés à statut, sous étiquette syndicale ou non, joueront plus encore le blocage pour échapper à une réforme qui les épargne pourtant plus que d'autres ».

Instrumentalisation aussi pour argumenter en défaveur de certaines dispositions légales dans Les Échos et Le Figaro. En défaveur du droit de grève, d'abord ; Les Échos (source 108)

affirme ainsi : « *Le pouvoir de nuisance dont disposent les grévistes est tel que l'on se demande s'il ne serait pas logique que leur droit de grève soit encore plus sévèrement encadré qu'aujourd'hui* » ; tandis que Le Figaro propose une « *mesure [...] radicale mais 100 % efficace : interdire tout simplement les arrêts de travail dans les transports en période de fêtes ou de congés* » (source 104). En défaveur des régimes spéciaux de retraite, ensuite ; d'après Les Échos (source 126), « *ce qui se joue, dans cette bataille du rail, c'est la permanente capacité des rentiers du statut à tenir sous clé l'héritage de leurs avantages en matière de retraite* » ; pendant que Le Figaro (source 131) interroge : « *Faut-il rappeler que les régimes spéciaux bénéficieront d'une "clause du grand-père", renvoyant l'alignement sur le régime général à un horizon de quarante ans ?* ».

En outre, notre corpus n'est pas en lèse en matière de globalisation, qu'importe parfois la pertinence du propos et des comparaisons. Le Figaro (source 46) globalise aux perturbations des transports : « *Soucis dans les trains, mais aussi dans les métros. Monter dans une rame archibondée à Paris aux heures de pointe est tout simplement devenu une épreuve, un enfer !* ». Tandis qu'Aujourd'hui en France (source 95) et Libération (source 89) assimilent ce mouvement de grèves à des événements majeurs - et pour la plupart dramatiques - qui ont traversé l'année. Le premier affirme en effet : « *Après deux ans de Covid, le retour de la guerre en Europe, l'inflation, la menace des coupures de courant, le pays n'avait guère besoin de cette ultime épreuve* » ; le second : « *Pour les usagers, déjà sous pression à l'issue d'une année de tensions économiques, climatiques et géopolitiques, c'est une catastrophe* ».

Somme toute, les mêmes caractéristiques et phénomènes que nous avons observés auparavant en vision d'ensemble de notre corpus traversent également les éditoriaux, mais de manière amplifiée. Cette exploration apporte un effet de loupe sur le régime polémique au sein duquel sont médiatisées nos deux études de cas, avec une place fondamentale de l'*ethos*, lequel est intimement lié au genre de l'éditorial. Cette analyse concourt une nouvelle fois à attester du renforcement du régime polémique entre 1997 et 2022, ainsi qu'à la place accordée à l'*ethos* et au *pathos* plutôt qu'au *logos*. Pour autant, comme nous venons de le voir, les éditorialistes engagent également un travail argumentatif globalisant sur la base du problème public que constitue la grève. Aussi, le régime polémique tendrait simultanément à

servir un affrontement d'idées. Néanmoins, Philippe Riutort constate que « *la logique de compétition débouche sur une hypertrophie dans l'injonction de sens puisqu'un même événement fait l'objet de déplacements successifs, produits par la pluralité des définitions en concurrence* » (1999, 78). Ainsi, cette dimension argumentative est dissoute dans un trop-plein de significations qui sont données au problème public, lequel tend à cesser d'exister en tant que tel, pour devenir un outil instrumentalisé dans le débat public.

En outre, on notera que tous les éditoriaux recensés en 2022 ont été publiés pendant une des deux phases d'explosion, seul un seul ayant d'ailleurs été publié pendant la première. En se référant à notre modèle des phases de la crise (tableau 1), rappelons que cette phase est caractéristique d'une recherche d'explications sur la crise en train de se dérouler. Cela corrobore l'affirmation de Philippe Riutort selon qui, « *si la mise en scène qui régit [l'intervention de l'éditorialiste] contribue à lui accorder une présomption de compétence. [...] Il est alors considéré comme un "expert" auprès duquel [...] on recherche des "réponses"* » (1996, 67).

5.3.2. La place de l'expert

Ce lien que Philippe Riutort suggère de tisser entre l'éditorialiste et l'expert nous conduit à nous plonger dans une réflexion sur ce second rôle. Nathalie Garric et Isabelle Léglise (2012) constatent en effet que « *l'activité d'expertise et les discours d'individus érigés ou autoproclamés en experts sont devenus omniprésents dans la société contemporaine* ». Dans la sphère du journalisme, Baptiste Champion et Caroline Van Wynsberghe ajoutent que « *les médias d'information ont fréquemment recours à des "experts", c'est-à-dire des spécialistes interviewés dans le but d'éclairer un fait d'actualité, notamment lorsque celui-ci est présenté comme complexe ou spécialisé ou pour mettre en perspective ce qui est présenté comme un fait de société* » (2017, 26).

Au sein de notre corpus, comme nous l'avons précédemment mentionné, les experts extérieurs font irruption dans 7 articles de 2022 (sources 77, 103, 115, 118, 119, 125 & 135), tandis qu'aucune occurrence n'est recensée en 1997.

Dans le détail, 1 article de L'Humanité et 1 du Monde sont une interview complète avec un Professeur ; réciproquement Stéphane Sirot, historien et Dominique Andolfatto, politologue, tous les deux spécialistes du syndicalisme et des relations professionnelles. 1 article des Échos cite un dirigeant d'entreprise de sondage, à savoir Frédéric Dabi, directeur général opinion de l'Ifop et habitué des plateaux télé, notamment de CNEWS. Les 4 articles restant sont ceux du Figaro ; 2 d'entre eux citent Yves Crozet, économiste spécialiste de l'économie des transports et des services publics, 1 cite Aldo Sevino, avocat spécialisé en droit public aux barreaux de Lyon et de Turin, et le dernier « *un expert du secteur* » anonyme - dont il est probable qu'il s'agisse à nouveau d'Yves Crozet.

Baptiste Champion et Caroline Van Wynsberghe (2017) distinguent différents rôles attendus de « *l'expert médiatique* » - qu'ils différencient par ailleurs de « *l'expert traditionnel mandaté par une autorité* ». Il y a d'abord le rôle d'*informateur-oracle* : il doit dire ce qui est et ce qui sera. Ensuite, le rôle d'*autorité-de vérité*, c'est-à-dire qu'il atteste de la véracité de son propos, notamment au travers de son statut. Enfin, le rôle de *médiaire-interpréteur* : on attend de lui qu'il délivre, valide et promeuve une vision du monde compatible avec le média qui accueille son expertise, un troisième rôle qui rend interchangeables le sentiment et l'analyse d'après les deux auteurs.

Ces 3 rôles, simultanément attribués à un expert, se retrouvent dans notre corpus. D'abord, en ce qui concerne le rôle d'*informateur-oracle*, on peut citer Le Figaro (source 77) dans lequel on lit : « *L'irruption d'un nouveau type d'acteur dans le champ social à la SNCF va faire bouger les lignes. "C'est un avertissement lancé aux syndicats, qui, aujourd'hui, ne parlent plus à tout le monde", estime Yves Crozet* », parfaite illustration de la conjonction de la prophétisation attendue par le média, qui introduit une citation au présent de l'économiste par une projection au futur. Même constat à l'autre bout de l'échiquier politique avec L'Humanité (source 115). Dans cette interview, le journaliste interroge explicitement l'historien sur l'avenir : « *Les syndicats peuvent-ils perdre en crédibilité dans des professions de la SNCF alors que se profile la réforme des retraites en janvier ?* », ce à quoi l'expert répond au présent : « *Le mouvement que nous observons aujourd'hui à la SNCF est avant tout une*

mobilisation catégorielle, chez les contrôleurs, et non pas interprofessionnelle. C'est un repli à souligner ».

Le rôle d'*autorité-de vérité* se manifeste de manière systématique mais avec une intensité inégale au travers notre corpus. Le Figaro propose à ce titre des passages singuliers. L'un (source 77) énonce une présentation particulièrement laconique de l'expert, résumé à « *Yves Crozet, bon connaisseur de la SNCF* ». Un autre (source 103) correspond au contraire à l'une des introductions les plus expansives d'un expert sur l'ensemble de notre corpus : « *Yves Crozet, professeur émérite à Sciences Po Lyon et membre du Laboratoire aménagement, économie et transport (Laet)* ». Tandis qu'un troisième (source 119) s'abstient même de nommer la personne - qui pourrait très bien être à nouveau Yves Crozet : « Souligne un expert du secteur », y dit-on. Au-delà, le Figaro se donne aussi à voir comme une illustration du simulacre duquel peut relever ce rôle d'*autorité-de vérité*. En effet, un dernier article (source 118) cite « *Me Aldo Sevino, avocat au barreau de Lyon et de Turin* » pour argumenter en faveur d'une restriction du droit de grève français à l'image du droit italien. Sauf que cette introduction de l'avocat omet de préciser que celui-ci exerce certes dans les deux pays, mais en droit public, plus précisément en droit de la commande publique, de l'urbanisme et immobilier¹, et n'est donc pas spécialisé en droit social, encore moins en droit du travail qui relève du droit privé.

Enfin, le rôle de *médiateur-interpréteur* est le plus simple à illustrer au sein de notre corpus ; chaque média ayant sélectionné, questionné et anglé les citations de ses experts en fonction de l'idéologie sous-tendue par sa ligne éditoriale. Arthur Quessy (annexe 3) affirme d'ailleurs : « *Le fait notable, et c'est pour ça qu'on a donné la parole à Stéphane Sirot, historien du syndicalisme : c'est [que ce mouvement de grèves témoigne des] conséquences concrètes de la casse du statut du cheminot, de la division des professions de la SNCF et de l'affaiblissement des syndicats dans une entreprise historique* ». On lit ainsi dans L'Humanité (source 115) une question du journaliste anglée de cette manière : « *Cette situation n'est-elle pas le fait de la réforme de 2018, qui a fait de la SNCF une société privée, en plus de casser le statut de cheminot ?* » ; ce à quoi l'historien répond dans le sens du journaliste : « *J'en suis*

¹ Informations issues du compte LinkedIn de l'avocat.

convaincu. Les identités professionnelles, voire d'entreprise, sont historiquement des ciments forts pour des mobilisations sociales. Mais la SNCF n'existe plus vraiment, c'est aujourd'hui une somme d'entreprises saucissonnées ». Si l'on s'intéresse à nouveau au Figaro (source 118), même constat quant au cadrage des citations de l'expert qui servent un discours anti-grève plus généralement porté par le titre de presse : « *“Rome a trouvé un certain équilibre entre la protection du droit de grève, la défense de la liberté de circulation et le maintien de l'activité économique. Une hiérarchie politiquement impensable en France”, ironise l'avocat. Pour autant, “Il serait juridiquement possible de s'inspirer de l'exemple italien”, estime l'expert. [...] Reste que l'exécutif marche sur des œufs à cette idée* ».

Il nous faut en outre noter qu'aucun de ces articles intégrant des citations d'expert n'était le seul publié dans le média ce jour-là. D'ailleurs, la plupart étaient intégrés dans des dossiers dédiés, à l'instar de celui du Monde le 26 décembre dont avons discuté auparavant. Baptiste Champion et Caroline Van Wynsberghe constate également (2017, 26) que « *tout dossier journalistique un tant soit peu étoffé semble devoir donner la parole à au moins un “expert”, et si possible à deux, qui pourra alors donner des éclairages différents, voire opposés, constituant par là une information bien “balancée” comme on dit dans la presse quitte à renoncer à un décryptage équilibré de l'évènement pour favoriser une lecture dichotomique censée être plus dynamique.* »

5.3.3. La grève comme problème public au service de la communication politique

À la base de son célèbre modèle du « *triangle de la communication* », Dominique Wolton (2015) définit la communication politique comme « *l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois protagonistes qui ont la légitimité de s'exprimer publiquement sur la politique : les acteurs politiques, les journalistes et l'opinion publique* ». Nous étudions ainsi, dans ce dernier temps, les acteurs politiques qui ont jusque-là échappé à notre discussion. En s'appuyant sur le modèle de Dominique Wolton, Arnaud Mercier (2019a) corrobore les constats que nous avons dressés auparavant, appliqués à la communication politique. Il affirme notamment que les chaînes d'information en contenu ainsi que l'information numérique ont « *induit une nouvelle accélération de la temporalité politique, celle de l'urgence permanente. On réagit à chaud, sans recul et souvent sans assez de discernement,*

l'émotion l'emporte ». En outre, Christelle Chauzal-Larguier et Sébastien Rouquette (2016, 78) ajoutent que « *l'intervention des responsables politiques pour ériger ces faits de société en questions publiques se révèle prépondérante* » ; puis ils se questionnent : « *Les médias [traitent-ils pour autant] de ces faits comme d'une question politique ? La place accordée par les médias au cadrage politique est-elle à la hauteur ?* ». Au même titre que les auteurs, il nous est déjà globalement apparu que non, et nous verrons ici que cela vaut également pour les personnalités politiques.

Cette place importante qui est accordée aux discours politiques - et plus particulièrement ceux du gouvernement - Arthur Quessy (annexe 3) en rend ainsi compte : « [La direction de la SNCF et les services du gouvernement], *on ne les a pas contactés directement parce que ce n'était pas l'angle de notre travail. Mais dès qu'ils envoyaient des communiqués ou qu'il y avait des publications de l'AFP, on prenait acte et on communiquait sur ce qu'ils disaient parce qu'il faut toujours : on a des règles [...] de pondération, de contradictoire, de droit de réponse, et donc il faut quand même faire attention à ce volet-là quand on rédige un article.* »

Comme nous l'avions précédemment mentionné, les personnalités politiques n'apparaissent pas, au sein de notre corpus, en 1997. On compte en revanche 28 mentions en 2022 (sources 66, 68, 69, 92, 97, 98, 104, 106, 111, 112, 117, 118, 120, 122, 123, 124, 125, 127, 129, 131, 132, 136, 137, 138, 139, 141, 142 & 144), ce qui correspond - nous l'avions vu - à un rapport de force significatif de 18,4 %. Chaque média cite au moins une fois une personnalité politique ; nous avons plus précisément recensé : 8 articles dans Le Monde ; 7 dans Le Figaro ; 4 dans Aujourd'hui en France et Libération ; 2 dans Les Échos et L'Humanité ; 1 dans La Croix.

Les principales personnalités politiques à apparaître (figure 28) sont des représentants du gouvernement, avec en premier lieu Olivier Véran, ministre délégué chargé du Renouveau démocratique et porte-parole du gouvernement, et Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports. Emmanuel Macron, président de la République, et Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, font également plusieurs apparitions. À la marge, on relève des mentions ponctuelles d'autres personnalités de la majorité présidentielle, notamment d'Élisabeth Borne, Première ministre, de Christophe

Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et d’Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l’Artisanat et du Tourisme. Dernière figure de la majorité présidentielle : les « *conseillers* » et les ministres anonymes qui s’expriment régulièrement au travers de notre corpus. Nous nous intéresserons aux positionnements respectifs de ces différents acteurs.

En outre, un article d’Aujourd’hui en France (source 92) interroge également des personnalités d’opposition, membres du parti des Républicain, à savoir le député Éric Ciotti, nouvellement président du parti, ainsi que le sénateur Bruno Retailleau, son ancien concurrent pour la présidence du parti. Enfin, un article du Figaro (source 131) cite, à la marge, l’ancien président de la République, membre du même parti, Nicolas Sarkozy. Nous nous intéresserons également à ces interventions.

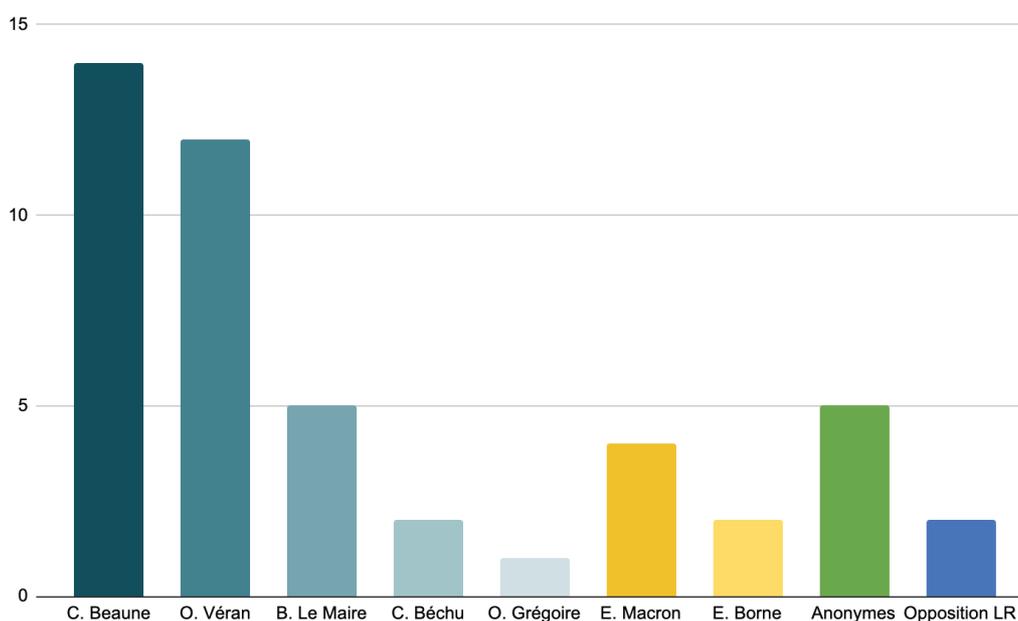


Figure 28 : Nombre d’articles citant chaque personnalité politique en 2022

Il nous faut par ailleurs noter que leurs apparitions se font selon un calendrier différencié (figure 29), lequel répond à des territoires d’expression distincts et dont nous discutons ci-après.

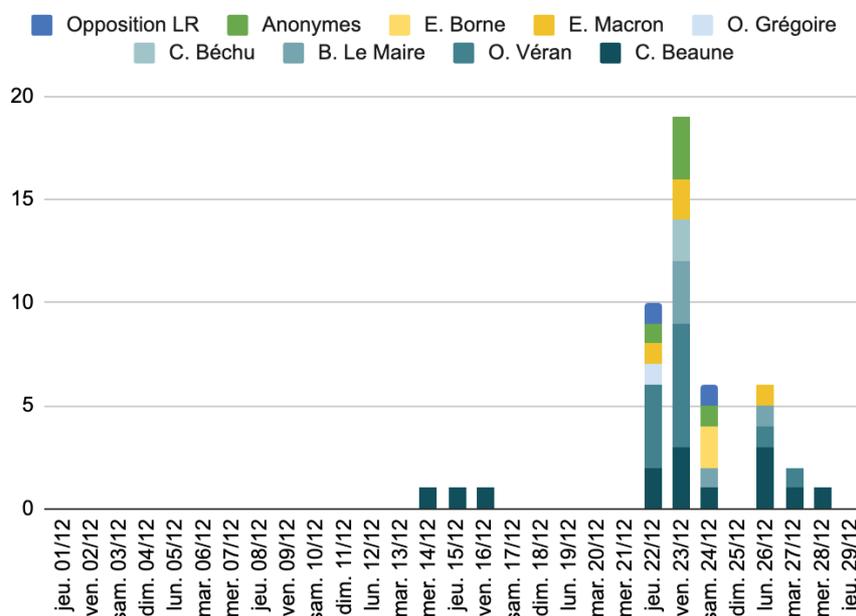


Figure 29 : Nombre d’articles citant chaque personnalité politique en 2022 dans le temps

Globalement, la grève préventive n’a suscité aucune réaction politique dans la presse écrite, c’est bel et bien celle de Noël, marquée par une forte intensité médiatique, qui a éveillé l’intérêt du gouvernement et de l’opposition. On constate que Clément Beaune est le premier et seul à s’exprimer au cours de l’entre-deux-grèves. À ce moment-là, son discours est marqué par un cadrage *technico-économique*, celui-ci s’enquérant avant tout des circulations et incarnant ainsi la première source d’information gouvernementale sur l’état des circulations. Il se dit ainsi « *assez confiant* » (source 68), considérant que « *l’essentiel du service sera assuré* » (source 69), assurant même qu’« *il y aura des trains* » (source 66). Après la grève, dans son dossier du 26 décembre, Le Monde (source 139) ne manque d’ailleurs pas de rappeler ces propos : « *Clément Beaune avait déclaré, à la mi-décembre, qu’il y aurait “des trains et des avions à Noël”* ». La dominante *technico-économique* de son discours se poursuit pendant la grève, comme l’illustre Aujourd’hui en France (source 92) - propos également repris dans Le Monde (source 137) : « *Pour tenter d’apaiser la colère des voyageurs, le ministre des Transports a aussi demandé à la direction de la SNCF de faire un geste commercial. “Ce sont eux qui ont calibré cette mesure (un remboursement à 200 % des billets). J’ai demandé qu’il y ait un geste exceptionnel, c’est le minimum qu’on doit aux*

usagers”, détaille Clément Beaune ». On peut également souligner ces autres propos rapportés par Le Monde (source 123) : « *Clément Beaune a affirmé [...] que la grève des contrôleurs SNCF coûterait “une centaine de millions d’euros” à l’entreprise publique* ».

Toutefois, cette dominante *technico-économique* cohabite avec un cadrage *émotionnel* qui se retrouve à nouveau dans une empathie victimaire vis-à-vis des voyageurs. Ainsi, il affirme au Figaro le 22 décembre (source 106) : « *Il faut continuer d’exprimer notre soutien aux usagers même si aucun mot ne compense ce qu’ils vivent. Nous avons trois points de vigilance pour cette fin d’année : le week-end dernier (celui des départs en vacances scolaires), où le service a été assuré ; le week-end qui arrive, où nous nous efforçons encore de limiter au maximum la galère des Français ; et le week-end d’après, sur lequel nous restons concentrés et ne relâchons pas nos efforts* ». Il maintient jusqu’au 23 décembre un discours assez équilibré, Le Figaro (source 120) rapporte par exemple qu’il « *évacuait toute amélioration pour le week-end en fermant la porte à des réquisitions de personnels pour faire circuler les trains. “Il ne faut pas vendre des illusions”, assurait le ministre, en rappelant que les réquisitions étaient “encadrées juridiquement et même constitutionnellement”* » de même pour Libération (source 127) qui rappelle qu’il « *reconnaît des revendications “nécessaires et légitimes”* ». C’est à partir du vendredi 23 décembre, dès lors qu’il est confirmé que le week-end de Noël sera fortement perturbé, que le cadrage *émotionnel* prend la dominance. À la veille du réveillon, Libération (source 127) rapporte que Clément Beaune « *s’est aligné sur le reste du gouvernement* » avec pour principal élément de langage de dénoncer une mobilisation « *incompréhensible et injustifiable* » (sources 120, 127 & 138).

Dans la sortie de crise, quand il redevient principal porte-parole (figure 29), le discours de Clément Beaune bascule davantage dans un registre *politico-social*. Le Monde rapporte ainsi qu’il s’inquiète du risque « *d’ubérisation du dialogue social* » (source 137) et qu’il a jugé nécessaire « *d’avoir une écoute plus attentive au sein des entreprises publiques et de réfléchir à des dispositifs d’alerte sociale, de négociations internes à l’entreprise* » (source 142). Finalement, dans la phase d’épilogue, son discours sort du régime de l’urgence pour être recadré selon un angle *technico-économique* ; lors de l’annonce des résultats de la SNCF, Le Figaro (source 144) rapporte : « *Le ministère des Transports assure qu’il ne s’agit pas de*

“profits”, expliquant que le résultat sera “intégralement réinvesti” dans le ferroviaire et notamment dans le réseau ».

L'autre principale personnalité politique à s'exprimer dans les médias concernant la grève : Olivier Véran qui, en tant que porte-parole du gouvernement, a vocation à incarner le discours de l'ensemble de ses membres. Ainsi, son territoire d'expression est le plus élargi et les médias qui le citent le font de manière expansive. Pour autant, l'essentiel de son discours, qui intervient pendant la phase d'explosion, s'inscrit dans un registre *émotionnel*. Son élément de langage principal, « *À Noël, on ne fait pas la grève, on fait la trêve* », est largement repris le jeudi 22 décembre au travers différents titres de presse, que ce soit Aujourd'hui en France (source 92), L'Humanité (source 98) ou Le Figaro (source 104).

Rappelons qu'en parallèle, ce jeudi 22 décembre, Clément Beaune était toujours dans un registre *technico-économique*, proposant un discours équilibré voulu comme facilitateur du dialogue social. Les deux ministres jouent ainsi un rôle distinct dans les discours rapportés par la presse.

Dès le lendemain, il demande « *à l'ensemble des personnes qui ont annoncé vouloir faire grève de renoncer* » et d'« *entendre la demande légitime des Français de pouvoir retrouver leur famille dans de bonnes conditions* » d'après Le Figaro (sources 118 & 120), Libération (source 127) et Le Monde (source 137). Enfin, il dénonce au nom du président de la République et du gouvernement des mouvements de grèves « *en dehors des cadres* » menés par seulement « *quelques centaines* » de personnes « *regroupées au sein d'un collectif anonyme* », comme le rapportent Les Échos (source 125), Libération (source 127) et Le Monde (source 137).

En-dehors du discours rapporté par le porte-parole, Emmanuel Macron s'est aussi exprimé dans un registre *émotionnel* en son nom propre. Quoi que la parole du président de la République est précieuse et que celle-ci est délivrée avec parcimonie. « *Il n'est pas tolérable que quelques centaines de personnes bloquent le pays et gâchent les fêtes des Français après deux années de Covid* » a-t-il affirmé, comme repris par Aujourd'hui en France (source 112), Le Figaro (source 120) et Les Échos (source 125). Mais l'essentiel de la narrative

présidentielle se retrouve dans les discours anonymes des conseillers et ministres, qui racontent les coulisses du pouvoir et rapportent l'humeur du chef de l'État. On dit qu'il « *suit le dossier de très près* » et qu'il est « *excédé* » par cette situation dans Aujourd'hui en France (sources 92), Le Figaro (source 120), Les Échos (source 125) et Libération (source 132). En outre, ces citations issues du off permettent de faire passer des messages, certes valorisants pour le gouvernement, mais difficiles à incarner au risque de se rendre prétentieux ou faible, à l'instar de celui-ci : « *“Les Français ont bien identifié que le conflit n'était pas lié à un problème gouvernemental. Ceux à qui on peut faire des reproches sont ceux qui ont refusé toutes les propositions de leur direction”, se rassure un conseiller de l'exécutif* » (source 92).

Les interventions de ces trois porte-parole se donnent à voir comme le prolongement d'une pression exercée par eux sur la direction de la SNCF, tout en visant à l'apaisement. Arthur Quessy (annexe 3) constate ainsi : « *L'État avait dit [à la direction de la SNCF] : “Démerdez-vous”. Même si, à la fin, en off, ils ont quand même passé des coups de fil au président de la SNCF et le président de la SNCF a dû lâcher des trucs* ». De même pour Abdel Essa (annexe 4) qui affirme : « *Le gouvernement, comme d'habitude, a cherché à calmer le jeu. [...] Le rôle du ministre des Transports et du Premier ministre - c'est un peu le même - c'est de prendre le téléphone, d'appeler le Président de la SNCF, en disant : “Le plus tôt vous me réglez ça, le mieux c'est”* ».

Le Monde (source 68) analyse la séquence dans le même sens : « *L'exécutif envoie des signes d'apaisement. Le renvoi de la présentation de la réforme des retraites au 11 janvier 2023 en est un. Tout comme la subvention de 300 millions d'euros promise par l'Etat aux régions et à Île-de-France Mobilités : cela permettra aux autorités organisatrices ici et là d'accorder un peu de latitude aux sociétés de transport public sur les négociations salariales* ». Libération (source 69) révèle pour sa part que « *le secrétaire général de l'UNSA-Ferroviaire a reçu mardi un coup de fil du ministre des Transports [qui] venait prendre la température du climat social* ».

Explicitement, Olivier Véran a d'ailleurs affirmé : « *C'est la SNCF, qui est une entreprise publique, et qui est chargée de négocier avec les syndicats* » (source 137). Emmanuel Macron est tout aussi explicite, Le Monde rapporte dans le même article que « *cette fois, le*

gouvernement n'était pas la cible directe de la foudre de "Jupiter", mais les syndicats et la mollesse de la SNCF en ont pris pour leur grade. "On a une entreprise qui s'habitue à tolérer la grève", a-t-il tonné ».

Toutefois, plus encore qu'un prolongement du rapport de force entre le gouvernement et la SNCF, la médiatisation de ces trois personnalités semble rentrer dans la perspective d'Arnaud Mercier (2019a) selon qui « *la politique a besoin de communication pour se réaliser pleinement* », considérant, comme Pierre Bourdieu, que « *les hommes politiques sont en représentation, agissent pour être vus agissant* » (1981, 15). Ainsi, qu'importe l'impact de l'action menée, c'est un champ sémantique de l'action que l'on retrouve dans de nombreuses citations des deux ministres et du président de la République. Une action sans doute d'autant plus essentielle pour les deux ministres récemment nommés et en tentative d'assouvissement de leur légitimité comme de leur autorité politique.

Clément Beaune affirme par exemple : « *On a tout fait pour déminer en amont, on a travaillé avec tout le monde, même les syndicats les plus contestataires n'ont pas appelé à la grève. [...] On fait tout pour éviter un nouveau week-end de galère* » (source 92). Discours d'action tout aussi flou pour Olivier Véran : « *L'ensemble du gouvernement est totalement mobilisé* » affirme-t-il (source 112). Le tout semblant répondre à une injonction du président de la République lui-même, lequel ayant « *demandé à ses troupes d'être "particulièrement mobilisées"* » d'après Aujourd'hui en France (source 92), ou, d'après un conseiller ministériel, de « *montrer notre empathie pour ceux qui galèrent et [de montrer] qu'on essaie de faire pression pour sortir de cette crise* » (source 112).

Ce champ de l'action est par ailleurs repris par Bruno Le Maire qui « *exigeait* » le vendredi 23 décembre « *une solution dans les prochaines heures* » (sources 120, 122, 129 & 137). D'autres personnalités politiques se sont aussi exprimées avec parcimonie : Olivia Grégoire qui affirme au début de la crise : « *Je trouve ça irresponsable, pour rester polie, d'avoir choisi ce moment-là* » (source 92) ; Christophe Béchu qui dénonce un mouvement « *pas digne* » qui « *abîme le droit de grève* » (sources 120 & 127) et, finalement, Élisabeth Borne qui « *salue l'esprit de responsabilité* » en sortie de crise (sources 131 & 132). Ces interventions nous semblent assimilables à du *newsjacking* ou, vulgairement, à de la

“récupération”. C’est-à-dire que les propos de Bruno Le Maire relèvent de la démonstration de force, qu’Olivia Grégoire et Christophe Béchu se contentent de commenter sans être parties prenantes du conflit et qu’Élisabeth Borne mobilise la séquence pour servir son discours politique portant sur la recherche de compromis et le sacro-saint « *esprit de responsabilité* ». Celles-ci s’ajoutent au bruit médiatique et n’apportent pas d’élément majeur à l’information sur le mouvement social ; en revanche, elles s’inscrivent dans la construction de l’image voulue par ces différentes personnalités, à l’instar de Bruno Le Maire dont il se dit qu’il pourrait avoir des velléités présidentielles.

Un bruit analogue se distingue dans Aujourd’hui en France (source 92), qui a recueilli les propos de deux pontes du parti Les Républicains (LR). Alors que la grève se déroule une semaine après l’élection du nouveau président du parti, les deux candidats du second tour sont amenés à s’exprimer sur le sujet. Le perdant, Bruno Retailleau, s’est insurgé contre « *les syndicalistes de la SNCF qui devraient avoir honte de gâcher le Noël de tant de familles* » ; tandis que le nouveau président de LR mobilise l’analogie de la prise d’otages en dénonçant cette « *minorité de grévistes [qui] prend en otages des milliers de personnes* ». Là encore, des commentaires qui n’apportent pas de nouvelles informations sur le mouvement social, mais qui concourent à positionner chacune des deux personnalités dans le débat public, comme porte-parole d’un parti d’opposition important, et à prolonger leurs légitimités respectives au sein même de leur parti.

De plus, les discours des différentes personnalités que nous avons mentionnées servent un agenda politique, lequel est sciemment disqualifiant vis-à-vis des grèves pour chercher « *à restreindre ou contrôler l’exercice du droit de grève* » (Sécail & Noûs, 2020, 34). Ainsi, Olivier Véran affirme que « *le président de la République a évoqué la nécessité pour l’avenir de tenir compte de ce nouveau type de mouvement de grève qui échappe au dialogue social et a invité la Première ministre et le gouvernement à réfléchir à la mise en place d’un cadre pour assurer la continuité des services publics en toutes circonstances* », comme rapporté par Les Échos (source 124), Le Monde (source 137) et Le Figaro (source 141). Ce à quoi un conseiller de l’exécutif ajoute, auprès des Échos (source 125) : « *On verra si cela aboutit à un projet de loi, il est trop tôt pour le dire. Mais il est urgent de réfléchir à des dispositifs face à*

ces mouvements qui échappent aux organisations et au dialogue social traditionnel, pour que les directions puissent intervenir ».

Pour conclure, ces discours politiques viennent s'ajouter à une médiatisation multipolaire, dont nous avons constaté qu'elle est perturbée par des bruits de toutes parts. Dominique Wolton (2019) dit d'ailleurs de la communication politique qu'« *elle est un lieu d'affrontement des discours qui portent sur la politique et dont l'enjeu est la maîtrise de l'interprétation politique de la situation. Cette définition insiste sur l'idée d'interaction, de discours contradictoires tenus par des acteurs qui n'ont ni le même statut ni la même légitimité* ». L'ensemble de nos observations sont pleinement alignées avec cette affirmation et concourent à dessiner les contours d'une médiation en régime polémique qui voit une multitude de porte-parole et leurs discours respectifs s'affronter dans une situation de concurrence inéquitable, dans laquelle les journalistes jouent leur rôle de *gatekeeper* en légitimant ou disqualifiant chacun.

Chapitre 6 | Mouvements sociaux et journalistes, le divorce des « associés-rivaux » ?

Notre analyse de terrain prend fin dans cet ultime chapitre. Celui-ci s'engage à explorer notre troisième hypothèse qui énonce : « *La presse quotidienne française, autrefois partenaire de la légitimation de la mobilisation, se fait aujourd'hui le reflet et le relais de la défiance vis-à-vis du syndicalisme* ». Elle mobilise très naturellement l'idée de *médiatisation relationnelle* dont nous discutons dans notre état de l'art, laquelle s'appuie sur le concept d'une relation d'« associés-rivaux » entre les journalistes et les mouvements sociaux proposé par William A. Gamson (1975 ; 1992).

Nous discuterons de cette perspective dans deux parties pensées pour s'articuler d'abord autour de l'idée de "relais", puis autour de l'idée de "reflet". C'est-à-dire que nous nous attacherons, dans une première partie, à observer comment les médias accueillent, présentent et décrivent le phénomène de défiance généralisée, entre autres observable à l'encontre des syndicats et des mouvements sociaux. Puis, dans une seconde et dernière partie, nous verrons qu'au-delà de décrire cette défiance, les médias l'incarnent et la manifestent eux-mêmes, dans un processus de reconfiguration de leur relation avec les syndicats et les mouvements sociaux en général. Nous y constaterons toutefois que cette reconfiguration relationnelle à l'œuvre est différenciée selon les types de médias, *a fortiori* selon l'idéologie politique sous-tendue par leur ligne éditoriale.

Toutefois, compte tenu de l'importance de disposer d'une vision globale des interactions entre journalistes et travailleurs mobilisés pour explorer cette troisième hypothèse, il nous faut d'ores et déjà signifier que notre méthodologie ne nous permettra pas pleinement d'y répondre. En effet, comme nous l'indiquions auparavant, nous n'avons pas atteint de saturation théorique au cours de nos entretiens en raison de défaut de réponses, de sorte que cette partie se propose de présenter des premiers éléments de réponse, tout en sachant qu'ils sont nécessairement incomplets et qu'ils subissent un biais d'échantillonnage. En somme, ce chapitre se présente comme une ébauche, le rendant plus sommaire que les précédents.

6.1. La grève, conjonction de toutes les défiances

Dans cette première partie, nous explorons donc en quoi les médias relaient la défiance envers le syndicalisme et les mouvements sociaux. Dans un premier temps, nous dresserons le contexte de défiance généralisée en nous appuyant sur le baromètre de la confiance politique du CEVIPOF. Nous observerons ensuite, au sein de notre corpus d'articles, comment les journalistes rendent explicitement compte de cette défiance dans le cadre d'articles analytiques. Enfin, nous ouvrirons une réflexion sur les journalistes en nous demandant s'ils peuvent être assimilés à un usager "comme les autres".

6.1.1. Un contexte de défiance généralisée

La médiatisation des grèves s'insère dans un contexte de défiance généralisée et fait interagir des entités parmi les plus sujettes à la défiance. Largement documenté par le baromètre de la confiance politique du CEVIPOF, le phénomène de défiance touche en effet sévèrement les parties prenantes du mouvement social. Dans la 14^e vague du baromètre, en février 2023², les syndicats arrivent 15^e parmi 20 avec 64 % de défiance, et les grandes entreprises publiques 11^e avec 54 % de défiance. Les partis politiques, dont les personnalités occupent une place importante dans la médiatisation de 2022, sont avant-derniers du classement avec 84 % de défiance. Enfin, les médias, artisans de cette médiatisation, arrivent juste devant les partis politiques, avec 72 % de défiance.

La défiance généralisée envers ces acteurs de la vie sociale et politique se traduit également par une hostilité grandissante de la part de la population. Comme le souligne Arthur Quessy (annexe 3), « *il y a un fossé qui se creuse, une dépolitisation. Les journalistes comme les politiques, ce sont les catégories professionnelles [...] les plus détestées des Français* ». Cette perception négative a un impact sur la manière dont les grèves sont médiatisées, dans la mesure où les médias sont enclins à être à la fois le reflet et le relais de la défiance du public envers elles, ce qui est d'ailleurs le propos général de ce chapitre.

² Voir : [https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/Barometre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-%20vague%2014%20-%20Fevrier%202023%20-%20vFR.pdf%20\(1\).pdf](https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/Barometre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-%20vague%2014%20-%20Fevrier%202023%20-%20vFR.pdf%20(1).pdf)

Ce contexte général peut être précisé par un réseau de défiances réciproques, propres à notre terrain. Ainsi, les journalistes, les contrôleurs et les syndicats manifestent leur méfiance vis-à-vis des deux autres parties prenantes. En ce qui concerne la relation entre les journalistes et les contrôleurs, Abdel Essa (annexe 4) rapporte que « [les contrôleurs] *étaient un peu méfiants et craintifs. Mais bon, finalement, on a réussi à établir le contact !* ». Sur la relation entre journalistes et syndicats, Arthur Quessy (annexe 3) abonde : « *Quand la CGT et Solidaires disent, quand ça commence à monter : “On ne veut pas parler”, c’est qu’il y a quelque chose* », en complétant d’un constat portant sur la défiance entre les syndicats et les contrôleurs en grève : « *Parce que c’est pas eux qui ont été à la manette ; [les contrôleurs] se sont mis en grève, se sont auto-organisés et ont sabordé les syndicats - alors que les élections professionnelles avaient eu lieu un mois avant, avec une participation tout à fait convenable, et des résultats assez nets* ».

Le phénomène apparaît également dans la diégèse journalistique, Le Monde (source 142) rapportant par exemple que « *la méfiance, voire la défiance, envers la presse est également grande. Les membres du CNA évitent pour la plupart de parler aux journalistes. Ils semblent d’ailleurs avoir été meurtris par le traitement de leur actualité. “Nous dénonçons l’acharnement médiatique que les contrôleurs et les contrôleuses ont subi depuis plusieurs jours et nous n’oublierons pas”, ont-ils écrit dans un communiqué publié vendredi 23 décembre* ».

Dans une étude portant sur le traitement médiatique des “gilets jaunes”, en s’appuyant sur des entretiens avec des journalistes, Alexandre Joux (2019) constate également l’importance de ces jeux de défiance, endogènes et exogènes, entre les journalistes, les mouvements sociaux et les organisations syndicales traditionnelles. Selon lui (2019, 30), « *protéiforme, le mouvement a ceci de particulier qu’il s’oppose à toute forme de représentativité institutionnelle, reléguant à ses marges les syndicats et les partis politiques* » ; cette opposition, à laquelle peut en partie être assimilé notre terrain, témoigne d’un rejet des journalistes considérés comme porte-parole d’un discours dominant tenu à leur détriment. En ce sens, la médiatisation des “gilets jaunes”, au même titre que celle des grèves des contrôleurs, traduirait les « *tensions qui traversent le journalisme* ». Au-delà, et nous l’allons

voir, les journalistes portent un regard sur les tensions qui traversent le syndicalisme, au travers de la médiatisation des antagonismes entre contrôleurs et syndicats.

6.1.2. Un regard journalistique sur les antagonismes entre grévistes et syndicats

L'exploration de notre corpus met en lumière une série de récurrences dans l'analyse menée par les médias sur l'impact occasionné par la grève "asyndicale" sur les syndicats eux-mêmes. Ces récurrences révèlent les défis auxquels sont confrontés les syndicats pour faire entendre leur narrative au public. L'un des traits saillants dans les reportages composant notre corpus est la manière dont l'affrontement entre grévistes et syndicats est mis en récit, narré, théâtralisé. Cette dramatisation vise souvent à capter l'attention du public et à susciter son intérêt. Elle se fait toutefois avec une prédominance du cadrage *politico-social*, soulignant les enjeux à long terme pour les syndicats - rappelant le processus d'instrumentalisation et de globalisation susmentionné.

Les antagonismes entre les syndicats et la "base" apparaissent dès la médiatisation du mouvement de 1997. Leur place se renforce, une fois encore, en 2022 ; bien que ceux-ci s'expriment selon une dichotomie analogue dont nous faisons état ci-après.

Ainsi, ils apparaissent au premier niveau dans le fait que les médias soulignent, factuellement, et dès les premiers jours du mouvement, les contradictions d'intérêts et d'actions menées par les deux entités. Le fait que les assemblées générales de grévistes votent la poursuite de la première grève de 1997 alors que les centrales n'ont pas appelé à cette reconduction est souligné, autant par Les Échos (source 12) que par Libération (source 15). Il en va de même lors de la seconde grève, là encore de manière transverse à l'ensemble des titres de presse, que ce soit Libération (source 37), Le Figaro (source 39) ou Les Échos (source 44).

En 2022, L'Humanité (sources 55 & 114), Libération (source 81), Le Monde (sources 56 & 68), Aujourd'hui en France (source 70), Les Échos (sources 61 & 80) comme Le Figaro (sources 77 & 102) rendent compte de l'organisation autonome du mouvement au travers d'un groupe Facebook et d'une boucle Telegram, ainsi que de la sollicitation des syndicats à

laquelle trois d'entre eux ont répondu positivement, tandis que la CGT a refusé. Par ailleurs, la presse souligne, parfois avec ironie, la divergence de points de vue vis-à-vis des propositions de la direction, à savoir que les syndicats voire la coordination du collectif s'estiment satisfaites, alors que la "base" rejette celles-ci. C'est par exemple le cas dans L'Humanité (source 97), Le Monde (sources 68 & 86), Aujourd'hui en France (sources 70, 74 & 93) ou Le Figaro (source 77). Ce malaise se retrouve ensuite particulièrement lorsque les syndicats maintiennent les préavis de Noël sans appeler à la grève, comme le rapportent notamment L'Humanité (source 84), Libération (sources 81, 89 & 127), Le Monde (sources 86 & 138), La Croix (sources 99 & 117), Aujourd'hui en France (sources 74, 82 & 93), Le Figaro (sources 77 & 102). Il s'agirait d'« *une manière de cautionner le conflit sans le dire* » pour Les Échos (source 80). Progressivement, ces contradictions quittent le champ du factuel pour rentrer dans le champ de l'analyse portée par les journalistes.

Il se retrouve dans ce second niveau, selon lequel la presse analyse une perte de contrôle des syndicats sur les grévistes : la situation de 1997 s'« *envenime* » et « *dégénère [...] sous la pression du terrain* » pour Les Échos (sources 22 et 27), conduisant même à un « *durcissement* » voire à un « *défolement* » (source 44) ; les syndicats sont « *prudents* » mais « *dépassés* » et « *doublés par la base* » pour Le Figaro, qui développe : « *Tout semblait pourtant se présenter hier matin sous les meilleurs auspices. À la suite d'une longue négociation de nuit, direction et syndicats de contrôleurs semblaient parvenus à trouver un accord. [...] Las ! C'était compter sans les réactions de la "base", entretenues par certains petits syndicats absents des négociations, comme SUD-Rail [...]* » (source 36), puis, quelques jours plus tard : « *Dans la plupart des établissements qui ont décidé de poursuivre l'action, c'est "la base" qui agit seule, sans l'avis des syndicats, malgré les dénégations de ces derniers, furieux ou inquiets d'être dépossédés du mouvement* » (source 39). Même son de cloche dans Libération, qui constate que « *vendredi était la journée de grève de trop [...] pour les syndicats, visiblement débordés par le "terrain". Pourtant, vendredi matin, à 5h30, lorsque direction et syndicats représentatifs des contrôleurs (CGT, CFDT, CFTC) se séparaient, tout laissait à penser que le conflit cesserait dans la journée. [...] Restait à exposer ce constat d'accord implicite aux assemblées générales de grévistes. Une par une, les assemblées régionales ont refusé de reprendre le travail* » (source 37). Peu après, Libération

renouvelle le constat que les syndicats n'arrivent pas à « *convaincre, jusqu'à présent, une bonne partie des grévistes de remonter dans les trains* » (source 42).

Même sémantique en 2022, la presse caractérisant « *un mouvement issu de la base, sans leaders, qui rappelle le phénomène "gilets jaunes"* » pour Le Figaro (source 102) ; « *un collectif de contrôleurs, indépendant des syndicats, sans leader désigné* » pour Le Monde (source 138) ; « *un mouvement incontrôlé et incontrôlable* » pour Aujourd'hui en France (source 95). Celui-ci « *échappe aux syndicats* » d'après Le Monde (source 86), voire les met « *en porte-à-faux* » d'après Les Échos (source 61). Les syndicats sont « *dépassés par le mouvement* » pour La Croix (source 99), « *débordés par un collectif de contrôleurs créé sur Facebook* » pour Le Figaro (source 102) ou encore « *débordés par la coordination des contrôleurs* » pour Les Échos (source 62). Cette perte de contrôle est développée tout au long de la médiatisation. Les médias rendent d'abord compte de la genèse du mouvement hors du joug syndical, tout en rappelant, comme Le Monde (source 135), que « *les conflits sont souvent nés à la base* ». Cependant, la médiatisation se renforce progressivement sur cette aspérité, la perte de contrôle devenant un élément central de l'analyse journalistique. Libération (source 89) constate ainsi : « *La menace d'une grève des contrôleurs de la SNCF pendant les sacrosaints week-ends de Noël et du nouvel an traînait dans l'air depuis un moment mais personne ne l'a prise au sérieux. Ni la direction de la compagnie ferroviaire ni les syndicats* ». Dans les pages du Figaro (source 77), on lit qu'il s'agirait d'« *une première à la SNCF, où les syndicats, très bien implantés, ont toujours dirigé les mouvements sociaux d'ampleur. Une histoire pas banale aussi d'un mouvement informel issu de la base qui rappelle le phénomène "gilets jaunes"* ». Quant au Monde (source 86), il développe : « *Ce collectif n'étant pas habilité à discuter avec la direction sur les conditions de travail, les organisations syndicales, dont c'est le rôle, ont pris le relais. Mi-décembre, [...] elles ont conseillé aux contrôleurs d'accepter les propositions, de faire une trêve pour les fêtes. [...] Les initiateurs du CNA ont alors ouvert un vote sur Facebook pour consulter les chefs de bord, mais ont dû le refermer au bout de quelques heures, débordés par le nombre d'inscriptions de personnes extérieures à la profession, et même à la SNCF. Le sondage a finalement été mené à la main par les syndicats, "et n'a pas permis de dégager une position majoritaire" selon SUD-Rail* ». Avant d'ajouter (source 138), dans « *Grève à la SNCF : de*

l'importance des corps intermédiaires » : « Leur besoin de reconnaissance est légitime. Leur méthode pour faire valoir cette reconnaissance l'est beaucoup moins. Le collectif des contrôleurs, dénué de représentativité spécifique, s'est appuyé sur deux syndicats, la CGT et SUD-Rail, pour se faire entendre auprès de la direction. Ils se sont vu proposer des augmentations de salaire assorties de primes susceptibles d'être intégrées à terme à leur rémunération. Ils les ont rejetées en bloc et se sont engagés dans un conflit dur dont ils ne maîtrisent ni les tenants ni les aboutissants ».

La perte de contrôle est somme toute un point particulièrement important du regard posé par les journalistes sur l'antagonisme entre syndicats et contrôleurs. Les médias dépeignent un mouvement dégénératif. En parallèle, et au troisième niveau, ils se font l'écho du silence ponctuel des syndicats, représentatif d'un certain malaise de ces derniers. Ainsi, Libération rapporte en 1997 que *« les syndicats se faisaient quant à eux très discrets hier matin. Visiblement embarrassés par la tournure que prend le mouvement »* (source 41). Il en va de même en 2022, dans *Aujourd'hui en France* (source 59), d'une part, qui rapporte que *« la CGT-Cheminot [est] très discrète sur ce mouvement alors qu'elle est majoritaire chez les contrôleurs »* ; voire qu'elle *« brille par sa discrétion »* (source 93). Le Monde (source 138), d'autre part, commente : *« Les autres organisations syndicales brillent par leur discrétion »*.

Au quatrième niveau, l'ensemble de la médiatisation témoigne de la désunion syndicale à l'œuvre entre le début et la fin du mouvement. À l'issue de la première grève de 1997, Libération rapporte que *« la CFDT avait proposé de déposer un nouveau préavis pour le 1^{er} mai, mais les autres s'y sont opposés »* (source 15). Les Échos ajoute à l'occasion de la seconde que *« la grève aujourd'hui devrait être largement suivie, même si, à la différence du 24 avril, FO, la CGC et la FMC ne participent pas au mouvement »* (source 22) ; ce mouvement étant *« loin de faire l'unanimité »* toujours d'après Les Échos (source 27). Dans Libération, on constate que *« seul SUD-Rail, issu de la CFDT, pavoise : non reconnu comme une organisation syndicale représentative au plan national, il n'a pas été invité aux négociations de la nuit. Il se déclarait vendredi "satisfait que sa position ait été confirmée par le vote des AG" »* (source 37). Les Échos de conclure en 1997 (source 44) : *« Les*

contrôleurs de la SNCF reprennent le travail à contrecœur [...] dans un certain désenchantement, la désunion syndicale ayant pesé sur l'évolution du mouvement ».

Même constat en 2022, la désunion s'exprimant là encore autant dans le relais factuel des positions distinctes des différents syndicats que dans l'analyse portée par les journalistes sur ces derniers. Sur ce premier point, Aujourd'hui en France (source 70) rapporte par exemple : « *Les organisations syndicales (SUD-Rail, CFDT-Cheminots et CGT) n'ont pas encore apporté de réponse à la direction de la SNCF sur le maintien ou non des préavis [...] De son côté, l'UNSA-Ferroviaire a décidé, ce vendredi matin, "de ne pas participer au mouvement"* ». Sur le même sujet, Libération (source 81) constate : « *La CFDT n'avait toujours pas fait connaître sa position lundi, tandis que l'UNSA-Ferroviaire a levé son préavis dès vendredi, considérant que les propositions de la direction de la SNCF étaient "d'un très bon niveau"* ». Autre exemple, Le Figaro (source 77), qui affirme que « *pour mener un bras de fer avec la direction, ce mouvement a bien compris qu'il fallait pactiser avec les syndicats. À l'automne, il a donc fait le tour des centrales pour voir dans quelle mesure ils pourraient travailler ensemble. "Toutes ont dit oui, sauf la CGT, qui n'est pas favorable à la défense d'intérêts catégoriels", souligne Olivier [l'un des coordinateurs du mouvement]* ». Ou bien encore Le Monde (source 138) qui rapporte que « *le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, estime que la grève en plein Noël "n'est pas justifiée", d'autant que des avancées ont été obtenues* ». Au-delà, comme nous l'avons affirmé, cette désunion se retrouve dans l'analyse journalistique. La Croix (source 117) commente ainsi : « *La grande faiblesse de nos syndicats saute aux yeux : volontairement tenus à distance par les grévistes, ils en sont réduits à étaler leurs divisions entre ceux qui n'appellent pas à la grève, ni même ne la soutiennent... et ceux qui la permettent en maintenant un préavis donnant aux contrôleurs le cadre dont ils ont besoin* ». Cette division entre syndicats traduit d'ailleurs le rejet qu'ils subissent de la part des grévistes.

Au cinquième niveau, on retrouve en effet une dénonciation - directe ou indirecte - des syndicats par les grévistes. À noter que nous ne l'observons qu'en 2022. D'abord, les journalistes reprennent la description du groupe Facebook du collectif, Le Monde (source 56), Le Figaro (source 77 et 102) et Les Échos (source 87) soulignant que le collectif se veut

« *apolitique et non syndiqué* » et que « *les ASCT se foutent complètement des guéguerres syndicales* ». Au-delà, les rares expressions directes de représentants du collectif CNA contiennent des critiques à l'encontre des syndicats. L'un des cofondateurs affirme notamment : « *Nous avons créé ce groupe car les syndicats [...] font de la politique et [...] ne font pas suffisamment remonter nos préoccupations* », ce que rapportent autant Le Figaro (sources 77 & 102) que Libération (source 89). Un autre affirme dans Le Figaro (source 102) : « *Les syndicats nous conseillaient d'accepter les propositions de la direction et de ne pas aller au clash à Noël. Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire des miettes que veut nous octroyer la SNCF* ». Un autre encore, dans Le Monde (source 142), se questionne : « *Puisqu'on nous demande les mêmes efforts que dans le privé, pourquoi nous faudrait-il des préavis ? On devrait pouvoir se passer des préavis, comme dans le privé* ».

Il faut toutefois modérer cette dénonciation à la désunion interne aux contrôleurs, qui apporte un certain contradictoire à ces discours antagonisants. Aujourd'hui en France (source 74) observe ainsi qu'« *en interne, chez les contrôleurs, c'est la soupe à la grimace. "On voit les limites d'un mouvement construit hors des syndicats", souffle un cheminot* », avant d'ajouter, quelques jours plus tard (source 82), que « *ces propositions ont été rejetées par le collectif. Une décision loin de faire consensus puisqu'une partie des chefs de bord souhaitaient accepter* ». Somme toute, toujours d'après Aujourd'hui en France (source 93), il s'agirait d'« *une base clivée mais qui s'obstine* ». À l'extrémité gauche de la PQN, L'Humanité (source 114) rapporte que, « *pour un responsable syndical, très critique à l'égard d'un mouvement dont il a suivi l'émergence, "ça rappelle les gilets jaunes. Le collectif ne veut pas débattre et veut faire table rase des syndicats"* ». En effet, une dénonciation réciproque des grévistes par les contrôleurs vient compléter notre dichotomie du regard journalistique sur les défiances entre les deux segments de cheminots.

Au sixième niveau, la presse ouvre donc progressivement ses colonnes à des témoignages de plus en plus critiques, portés par des syndicats à l'encontre des grévistes. On ne recense qu'un article de Libération sur ce point en 1997. Ainsi, un délégué CFTC anonyme rapporte : « *C'est une situation irrationnelle. La base ne sait plus elle-même ce qu'elle veut* » (source 37). Commentaires analogues mais plus fréquemment repris en 2022, notamment dans

Aujourd'hui en France. Ainsi, le média (source 70) rapporte le discours d'une « source syndicale » : « *Je pense que la direction est allée au maximum de ce qu'elle pouvait proposer. Une réponse a été apportée à toutes les revendications du collectif, ou presque... À un moment donné, il faut savoir accepter ce qui a été gagné et se concentrer sur d'autres combats. N'oublions pas que la réforme des retraites arrive en début d'année. Gardons de l'énergie* ». Toujours de manière anonyme, quelques jours plus tard, Aujourd'hui en France (source 93) rapporte : « *C'est comme les Gilets jaunes, ça devient irraisonnable. Ça communique via les réseaux sociaux avec de la désinformation. Ils maintiennent la grève, et après ? Le week-end prochain, c'est le retour des vacances. On va laisser combien de voyageurs à quai ?* » ; ou bien encore (source 111) : « *“Si un collectif, hors cadre syndical, qui s'assoit sur la règle du compromis, obtient trop, demain, on fait comment ?” interroge [un syndicaliste]. “Les contrôleurs TGV, ce n'est quand même pas les plus petits salaires de la boîte. On est à plus de 2 500 € net par mois, très loin de ce que touche un guichetier qui se retrouve depuis deux jours en première ligne pour subir la colère des voyageurs”* ». Sans citation directe, Libération (source 89) constate : « *On a vu, avec les gilets jaunes, à quoi pouvait mener une fragilisation trop grande des syndicats : ce mouvement de grève autonome est d'assez mauvais augure à la veille d'un mois de janvier que l'on annonce explosif avec la réforme des retraites* ». Et Aujourd'hui en France (source 111) de conclure : « *La pression sur les grévistes de la SNCF monte. Depuis quarante-huit heures, ministres, direction de la compagnie et même parfois syndicalistes se relaient dans les médias pour exhorter les 50 % des contrôleurs de TGV qui vont cesser le travail ce week-end à revenir à la raison* ».

Finalement, cette citation introduit un septième niveau : les syndicats sont assimilés à des alliés de circonstance de la direction, avec laquelle ils chercheraient à identifier une sortie de crise. Cela n'est pas si vrai en 1997, bien qu'on puisse à nouveau citer Libération (source 37) : « *Syndicats et direction cherchaient, chacun dans leur coin, la porte de sortie. Elle est sans doute étroite. Le malaise des contrôleurs est visiblement profond, et les syndicats déstabilisés. Pour la direction, le dialogue n'est pas rompu, mais ses porte-parole confient "qu'elle ne sait pas avec qui négocier". Sous-entendu, c'est aux syndicats de faire le ménage chez eux* ». Le constat est toutefois plus fort en 2022. Ainsi, dans un premier temps, « *le mouvement a été construit hors des syndicats. “C'est d'ailleurs pour ça que la direction est*

inquiète”, confie un administrateur », comme le rapporte Aujourd’hui en France (source 59). Le Figaro (source 102) abonde en ce sens : « Pour l’entreprise, ce mouvement sans tête est un cauchemar. Si elle connaît par cœur ses organisations syndicales et leurs chevaux de bataille, la SNCF avance en terrain inconnu avec ce collectif ». Aujourd’hui en France complète (source 93) : « L’urgence est de sauver Noël tout en encadrant cette colère que personne n’avait vu monter. Ni les syndicats, [...] ni la direction ». L’Humanité (source 97) observe que « la direction de SNCF Voyageurs estime avoir d’autant mieux répondu aux demandes des contrôleurs mobilisés que certains syndicats représentatifs (UNSA et CFDT), qui avaient accompagné le collectif à la table des discussions, jugent dorénavant les avancées suffisamment robustes pour retirer leur préavis de grève ». Globalement, Libération (source 89) juge que « ce mouvement marque surtout un grave échec de la direction et des syndicats de la SNCF ».

Cette perspective se distingue particulièrement lors de la sortie de crise, quand « *le patron du groupe public doit sortir de la crise avec les syndicats* » pour reprendre les termes du Figaro (source 119). Quand les syndicats sont amenés à signer un accord avec la direction, cela se fait sans les contrôleurs, lesquels sont mis à l’écart. Aujourd’hui en France (source 111) résume : « *L’agenda des réunions s’est précipité dans la soirée, amenant Jean-Pierre Farandou à recevoir les syndicats, seuls habilités à négocier. Pas question, en revanche, de s’entretenir avec le collectif des contrôleurs* ». Même constat d’accélération dans Le Figaro (source 119), qui analyse la stratégie de la direction : « *Dans le laps de temps très court qui lui reste avant le week-end du jour de l’An, Jean-Pierre Farandou sait qu’il a très peu de chances de convaincre les chefs de bord de renoncer à leur mouvement. Il va donc tenter de jouer sur le maillon faible dans ce conflit, les trois syndicats (CGT-Cheminots, SUD-Rail et CFDT-Cheminots) qui soutiennent les grévistes, mais uniquement du bout des lèvres. En déposant un préavis de grève, mais sans eux-mêmes appeler à cesser le travail. Son idée : obtenir que ces syndicats retirent leur préavis de grève en faisant quelques concessions qui ne coûtent pas grand-chose* ». Les Échos (source 140) rend également compte de cette réunion : « *L’état-major de l’entreprise publique a tenu jeudi soir une réunion “de la dernière chance”, autour des quatre syndicats représentatifs... [...] L’épilogue d’un conflit qui a largement échappé aux syndicats traditionnels, et laissera des traces dans le corps social*

cheminot ». Finalement, Le Monde (source 142) de conclure : « *Voilà qui met fin à un mouvement atypique à bien des égards. Portant sur des revendications spécifiques des contrôleurs, [...] il marque à ce titre un tournant dans l'histoire des grèves du groupe public ferroviaire et illustre ce que pourrait être une forme de mouvement social 2.0. Comment un conflit échappant au cadre institutionnel habituel de la SNCF, y compris syndical, a-t-il pu ainsi prospérer ?* ».

6.1.3. Le journaliste, un usager comme les autres ?

Comme nous en avons discuté auparavant, le journaliste n'est pas un acteur neutre. À plus forte raison, il est un acteur social en prise avec les événements dont il est le témoin. Dans le contexte des grèves, cette dimension prend une signification particulière, car les journalistes peuvent être considérés comme des usagers des transports publics au même titre que leur lectorat. Ils le sont d'autant plus étant très majoritairement concentrés dans la capitale dès lors que nous nous intéressons à la presse quotidienne nationale.

Cette section examine donc comment leur statut d'usager, concomitant à celui de journaliste, influence le travail de médiatisation qu'ils assurent. « *Au-delà du détail et de l'anecdote, cette prise en compte du journalisme en train de se faire permet de saisir la complexité des interdépendances qui se nouent entre journalistes et groupes mobilisés. Elle conjure les raccourcis explicatifs, permet de mieux saisir les ressources des associés-rivaux, les effets de leur capacité à décoder les routines et initiatives du partenaire* », rapporte d'ailleurs Érik Neveu (1999, 30).

Nous distinguons à cet égard deux natures de défis que doit surmonter le journaliste-usager : les défis pratiques et les défis émotionnels.

D'abord, compte tenu des besoins en mobilité des journalistes dans l'exercice de leur métier, les grèves ont pour conséquence de perturber directement la fabrique de l'information. Bien que, dans les deux cas, il s'est avant tout agi de perturbations des TGV - donc de trains à longue distance - les perturbations des transports ont cela de particulier qu'elles ont tendance à coaguler, dans la mesure où les besoins en mobilité des voyageurs demeurent et que l'on

observe à leur occasion un report des voyageurs sur d'autres modes de transport, lesquels ne sont pas organisés pour les accueillir. Ainsi, les journalistes dépêchés sur un mouvement social subissent une pression temporelle renforcée par la dégradation des moyens de transports pour le rejoindre. En outre, le caractère "imprévu" de cette grève, et ce de manière globalement inhabituelle, est venu renforcer la pression temporelle susmentionnée. Arthur Quessy (annexe 3) témoigne d'ailleurs : « *Je me souviens très bien du moment parce que j'étais sur un autre sujet à la base, et là, il y a le co-directeur de la rédaction qui m'appelle, qui me dit : "Tu laisses tout tomber et tu te mets sur la SNCF" »* ».

Cette pression temporelle du travail journalistique se retrouve également dans les délais donnés aux journalistes pour remettre leur papier. Si celle-ci est d'autant plus forte pour les contenus numériques, dont on attend qu'ils soient instantanés, nous nous devons d'avoir conscience que les rédactions des médias imprimées tendent à hybrider les rédactions des éditions numériques des mêmes médias. Ce qui amène à penser que la pression temporelle issue de l'instantanéité propre au numérique concernerait également les journalistes auteurs des articles papier que nous étudions, tout au moins en 2022, sans que nous puissions mesurer dans quelle mesure cette assertion est vraie.

Somme toute, la pression temporelle fait partie du quotidien des rédactions, comme étant le fonctionnement requis pour rester en adéquation avec le rythme de l'actualité. Pour autant, les perturbations engendrées par les grèves viennent catalyser celle-ci. Dans cette perspective, la pression temporelle peut inciter les journalistes à privilégier une approche centrée sur les problèmes pratiques, rapidement perceptibles et expérimentés par eux, plutôt que sur les enjeux sociaux et politiques des grèves. En outre, ce défi pratique peut conduire à une seconde forme de défis, de nature cette fois-ci émotionnelle.

C'est-à-dire que l'expérience sensible des journalistes vis-à-vis de la grève touche d'emblée à la notion de perturbation. Arthur Quessy (annexe 3) témoigne par exemple : « *C'est tout naturellement, en décembre - parce que moi aussi je comptais partir en vacances - avant de partir en vacances, qu'une petite surprise est apparue. [...] C'est aussi ça le journalisme, on est parfois obligés, de réviser les plans pour s'adapter au mieux à l'actualité »*. Leurs sentiments partagés en tant qu'usagers peuvent les conduire à ressentir la même frustration

des retards, les mêmes inconvénients relatifs à l'annulation de trains ou les difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette expérience personnelle étant susceptible d'influencer leur perception des grèves et, par extension, de les inciter - consciemment ou non - à adopter un point de vue plus négatif à l'égard des grévistes.

Au même titre que d'autres sujets sociaux, les mouvements de grèves questionnent en outre la notion d'altérité, ce qui rapproche et ce qui éloigne les journalistes de leur sujet. Le témoignage de Stefano Colombo, journaliste d'Aujourd'hui en France - Le Parisien (annexe 5) a été assez fécond sur cet aspect : *« Je pense que le problème est lié au fait qu'on est tous un peu de la même CSP et que, forcément, on est plus impactés par la grève que conscients des conditions de travail des contrôleurs à la SNCF. [...] J'étais en train d'écrire un article et j'ai interrogé les gens sur leurs billets et tout et, moi, j'étais en train de stresser parce que je ne savais pas si j'allais pouvoir partir en vacances ! On est des êtres humains quoi. On a une vie sociale à côté et, forcément, t'essayes de mettre ton avis de côté, mais quand la SNCF te saoule au plus haut point, c'est dur d'arriver à rester neutre. T'essayes d'être le plus neutre possible. Mais la neutralité, c'est un doux rêve, hein ? On n'est jamais neutre. [...] Toi aussi, t'es dedans. C'est comme si t'étais dans la gare avec [les voyageurs]. T'aurais presque pu t'interroger toi-même, ça ne serait pas très intéressant mais, en tout cas, toi aussi t'es dans le truc, t'es pas en dehors de la société. Le journaliste, il n'est pas en dehors de la société. Il fait partie de la société, il est dans une classe sociale bien définie, il a des intérêts - et les gens qui détiennent les médias au-dessus de lui ont un intérêt aussi - il faut pas l'oublier. Ça ne veut pas dire que tu ne peux pas faire plein de choses intéressantes et pertinentes, mais il ne faut pas oublier que tu t'adaptes à ton lecteur, et que toi aussi tu as ta vision du monde. Je ne suis pas chef de bord et, dans ma vision du monde, [...] ça peut être extrêmement relou, les grèves régulières. C'est sûr que si tu ne prends pas un peu de recul pour essayer de comprendre pourquoi est-ce qu'il y a ces grèves-là, t'as un peu l'impression que c'est un truc qui revient tout le temps quoi. [...] Il ne faut pas négliger le fait que, forcément, il peut y avoir une forme de frustration déjà vis-à-vis de l'objet du reportage. Après, c'est à toi d'être quand même mesuré dans ton propos ».*

D'autant qu'en plus d'être des "usagers comme les autres", les journalistes s'exposent éventuellement à des défis émotionnels encore plus importants. Conséquence de la défiance susmentionnée à leur rencontre, les journalistes peuvent être récipiendaires de la colère qui entoure le mouvement social, qu'elle soit le fait des voyageurs ou des grévistes auprès desquels ils tentent de recueillir des informations. Cette éventuelle hostilité, ou tout au moins méfiance à leur rencontre, en partie par crainte d'une présentation biaisée de leur propos, tend justement à dégrader le processus d'obtention de témoignages par les journalistes, affectant éventuellement la qualité de la couverture médiatique.

En somme, les journalistes-usagers sont confrontés à une série de défis pratiques et émotionnels qui influencent leur travail sur les grèves. Ces défis concourent une nouvelle fois à favoriser une couverture médiatique qui met l'accent sur les perturbations plutôt que sur les revendications des grévistes. Au-delà, sur l'aspect relationnel, ils illustrent au niveau microscopique des processus selon lesquels les interactions entre journalistes et grévistes peuvent tendre à se dégrader.

6.2. Une reconfiguration différenciée de la relation d'« associés-rivaux »

Finalement, cette ultime partie nous amène à explorer la reconfiguration des relations entre journalistes, syndicats et mouvements sociaux au prisme de l'idéologie propre à la ligne éditoriale de chacun des titres étudiés au sein de notre corpus. Nous distinguerons dans un premier temps la presse de gauche qui, inscrite dans une proximité historique avec les syndicats, accueille le mouvement social voulu asyndical avec une certaine méfiance. Ensuite, nous nous intéresserons aux titres de presse apertisans, et à leurs velléités à s'inscrire au plus proche du corps social, qu'il s'agisse des contrôleurs en grève ou des voyageurs en difficulté face aux perturbations. Enfin, nous nous intéresserons au rejet global des syndicats dans la presse de droite.

Cette partie souffrira particulièrement du manque d'entretiens relevé auparavant. Cela étant, elle pourra s'appuyer sur l'agrégation de différents indicateurs de rapport de force mobilisés jusque-là, comparés entre 1997 et 2022 et différenciés selon les différents titres de presse (tableau 3).

	L'Humanité	Libération	Le Monde	La Croix	Aujourd'hui en France	Les Échos	Le Figaro	
1997	Pourcentage d'articles citant les cheminots (contrôleurs ou syndicats)	N/A	76.9%	N/A	50.0%	N/A	58.3%	35.3%
	Pourcentage d'articles citant les contrôleurs	N/A	23.1%	N/A	16.7%	N/A	0.0%	0.0%
	Pourcentage d'articles citant les syndicats	N/A	76.9%	N/A	50.0%	N/A	58.3%	35.3%
	Pourcentage d'articles citant les voyageurs	N/A	7.7%	N/A	0.0%	N/A	8.3%	5.9%
	Pourcentage d'articles citant les décideurs (gouvernement ou direction)	N/A	38.5%	N/A	50.0%	N/A	66.7%	41.2%
	Pourcentage d'articles citant la direction SNCF	N/A	38.5%	N/A	50.0%	N/A	66.7%	41.2%
	Pourcentage d'articles citant le gouvernement	N/A	0.0%	N/A	0.0%	N/A	0.0%	0.0%
	Pourcentage d'articles citant d'autres porte-paroles	N/A	0.0%	N/A	0.0%	N/A	0.0%	0.0%
	Rapport de force général des cheminots	N/A	62.5%	N/A	50.0%	N/A	43.7%	42.9%
	Rapport de force des cheminots sur les décideurs	N/A	66.7%	N/A	50.0%	N/A	46.7%	46.1%
2022	Pourcentage d'articles citant les cheminots (contrôleurs ou syndicats)	41.7%	46.7%	46.2%	33.3%	57.9%	38.5%	28.6%
	Pourcentage d'articles citant les contrôleurs	16.7%	13.3%	38.5%	0.0%	26.3%	7.7%	19.1%
	Pourcentage d'articles citant les syndicats	33.3%	46.7%	46.2%	33.3%	47.4%	30.8%	19.1%
	Pourcentage d'articles citant les voyageurs	8.3%	13.3%	7.7%	16.7%	26.3%	0.0%	14.3%
	Pourcentage d'articles citant les décideurs (gouvernement ou direction)	25.0%	53.3%	61.5%	33.3%	63.2%	61.5%	85.7%
	Pourcentage d'articles citant la direction SNCF	25.0%	40.0%	30.8%	33.3%	52.6%	53.9%	71.4%
	Pourcentage d'articles citant le gouvernement	16.7%	26.7%	61.5%	16.7%	21.1%	15.4%	33.3%
	Pourcentage d'articles citant d'autres porte-paroles	8.3%	0.0%	7.7%	0.0%	5.3%	7.7%	23.8%
	Rapport de force général des cheminots	41.7%	36.8%	30.0%	33.3%	35.5%	33.3%	16.7%
	Rapport de force des cheminots sur les décideurs	62.5%	46.7%	42.9%	50.0%	47.8%	38.5%	25.0%
Variation entre 1997 et 2022	Pourcentage d'articles citant les cheminots (contrôleurs ou syndicats)	N/A	-30.3 pts	N/A	-16.7 pts	N/A	-19.9 pts	-6.7 pts
	Pourcentage d'articles citant les contrôleurs	N/A	-9.8 pts	N/A	-16.7 pts	N/A	+7.7 pts	+19.1 pts
	Pourcentage d'articles citant les syndicats	N/A	-30.3 pts	N/A	-16.7 pts	N/A	-27.6 pts	-16.2 pts
	Pourcentage d'articles citant les voyageurs	N/A	+5.6 pts	N/A	+16.7 pts	N/A	-8.3 pts	+8.4 pts
	Pourcentage d'articles citant les décideurs (gouvernement ou direction)	N/A	+14.9 pts	N/A	-16.7 pts	N/A	-5.1 pts	+44.5 pts
	Pourcentage d'articles citant la direction SNCF	N/A	+1.5 pts	N/A	-16.7 pts	N/A	-12.8 pts	+30.3 pts
	Pourcentage d'articles citant le gouvernement	N/A	+26.7 pts	N/A	+16.7 pts	N/A	+15.4 pts	+33.3 pts
	Pourcentage d'articles citant d'autres porte-paroles	N/A	±0.0 pt	N/A	±0.0 pt	N/A	+7.7 pts	+23.8 pts
	Rapport de force général des cheminots	N/A	-25.7 pts	N/A	-16.7 pts	N/A	-10.4 pts	-26.2 pts
	Rapport de force des cheminots sur les décideurs	N/A	-20.0 pts	N/A	±0.0 pt	N/A	-8.2 pts	-21.1 pts
Rapport de force général des contrôleurs	N/A	-8.2 pts	N/A	-16.7 pts	N/A	+6.7 pts	+11.1 pts	
Rapport de force des contrôleurs sur les syndicats	N/A	-0.9 pts	N/A	-25.0 pts	N/A	+20.0 pts	+50.0 pts	

Tableau 3 : Synthèse des rapports de force par médias

Pour remobiliser une idée forte filée dans ce mémoire, citons Érik Neveu (1999, 43) qui affirme qu'« *il faut penser la relation des associés rivaux dans les termes d'une double lutte. La première porte sur l'accès à l'espace médiatique. La seconde a pour enjeu la consécration d'une identité publique valorisante du groupe mobilisé* ». En filigrane, cette dernière partie s'intéressera à cette double lutte qui traverse les différents titre de presse que nous étudions.

6.2.1. Les vestiges de la proximité historique entre syndicats et presse de gauche

L'examen de la relation entre les syndicats et la presse de gauche, en particulier L'Humanité et Libération, révèle une dynamique complexe au fil des années. En ce qui concerne Le Monde, celui-ci se positionne davantage comme un média axé sur l'analyse "objective", nous l'étudierons ainsi avec les autres médias apertisans.

L'Humanité maintient une proximité historique avec les syndicats, ce qui se reflète dans sa couverture. Une tendance notable est que L'Humanité cite moins fréquemment les décideurs que l'ensemble des titres de PQN en 2022, ce qui témoigne du poids important du rapport de force exercé par les cheminots. Arthur Quessy (annexe 3) témoigne de cet héritage : « *Si je suis à L'Humanité, c'est que je partage les valeurs du journal fondé par Jean Jaurès. C'est un journal communiste et qui a la vocation à faire dialoguer l'ensemble de la gauche et l'ensemble du mouvement social [...] Nous avons des liens assez particuliers et privilégiés avec la CGT.* »

Cette proximité avec les syndicats tend toutefois à se faire au détriment de l'expression des contrôleurs en grève dans L'Humanité. En effet, pour le média, les syndicats restent les premiers interlocuteurs légitimes à s'exprimer sur les mouvements sociaux. Ils ont, à ce titre, une présence plus prononcée que les contrôleurs dans leurs articles. Ce ce que souligne encore Arthur Quessy (annexe 3) : « *Nous, notre porte d'entrée, c'est les syndicats. [...] À L'Humanité, on pense que l'outil syndical est un outil pertinent et que c'était quand même monté contre les syndicats. [...] Un outil syndical qui est discrédité, mais qui reste indispensable, parce que, sans syndicats, on ne peut pas faire de grève. Ce sont quand même les syndicats qui ont déposé les préavis de grève. Ce sont les syndicats qui sont habilités à signer des accords, à négocier. [...] Il y a un dialogue de sourds entre des outils qui sont discrédités par les travailleurs, alors que ce sont les leurs. [...] Un discrédit sur les outils qui sont pourtant - je le pense - essentiels au quotidien des salariés. C'est surtout ça qui m'a marqué* ».

Somme toute, L'Humanité témoigne de la prolongation de la « culture de grève » médiatique des années 60 (Sécaïl & Noûs, 2020). Celle-ci se cantonne toutefois à la presse de gauche. Le

constat peut d'ailleurs être prolongé par Libération, qui nous offre une comparaison entre 1997 et 2022.

Dans Libération, cette proximité syndicale se retrouve en deux temps, avec des articles singuliers au sein de notre corpus. Le média est ainsi le seul à rendre compte - tout au moins explicitement - de la table des négociations à l'issue du mouvement de 2022 (source 132). Si, en 1997, il est le seul à raconter les assemblées régionales de grévistes de l'intérieur (source 41), il s'agit également du premier média - repris par d'autres titres de presse ultérieurement - à relayer les discours sceptiques des syndicats sur le mouvement porté par la base (sources 37 & 42).

Là encore, que ce soit en 1997 ou en 2022, Libération et l'un des titres - voire le titre - de PQN qui citent le plus les syndicats. Abdel Essa (annexe 4) en rend lui aussi compte : « *Les principales organisations syndicales et les représentants, on les connaît ! [...] Il y a quand même une forme de récurrence dans nos conversations* ».

Cela étant, en adéquation avec la volonté « *de donner la parole à tout le monde* » dont témoigne Abdel Essa (annexe 4), Libération adopte une approche plus équilibrée entre les décideurs et les cheminots qui apparaissent dans des proportions similaires en 2022. Tandis qu'en 1997, le rapport de force était avantageux pour les cheminots. En outre, alors que Libération se distinguait en citant abondamment les contrôleurs en 1997, ce n'est plus tant le cas en 2022. Aussi, ladite « *culture de grève* » tend à s'estomper dans la presse de gauche entre 1997 et 2022.

En somme, la relation entre les syndicats et la presse de gauche, telle qu'elle est incarnée par L'Humanité et Libération, reflète une dynamique complexe. Nous constatons qu'ils conservent un lien régulier et privilégié avec les syndicats, lesquels sont perçus comme principaux acteurs légitimes à s'exprimer sur la grève, bien que la force de cette relation semble se dissiper dans le temps, au profit d'une médiatisation plus multipolaire dont rendent autant compte le journaliste de L'Humanité que celui de Libération avec lesquels nous nous sommes entretenus.

6.2.2. L'ancrage de la presse apartisane dans le monde social

Dans cette deuxième partie, nous amalgamons les titres de presse moins ancrés politiquement bien que distincts entre eux que sont Le Monde, La Croix et Aujourd'hui en France. Pour ces trois titres, la comparaison entre 1997 et 2022 est moins pertinente dans la mesure où seul La Croix apparaît dans notre segment de corpus de 1997 et qu'il s'agit du titre de presse pour lequel nous avons globalement recensé le moins d'articles parmi l'ensemble de notre corpus.

Le Monde adopte une approche équilibrée en matière de rapport de force des différents porte-parole dans sa couverture des mouvements de grèves. En 2022, Le Monde cherche en effet à donner la parole à une gamme variée d'acteurs, et offre un écho similaire aux décideurs et aux cheminots, tendant à rendre compte de la complexité du sujet. En outre, il interroge globalement peu les voyageurs, tendant à sortir du *pathos* pour privilégier une approche analytique.

L'angle *politico-social* de ses articles d'analyse macropolitique se reflète dans sa tendance à donner la parole aux personnalités politiques, bien plus qu'à la direction de la SNCF. En outre, Le Monde accorde une place importante aux contrôleurs, démontrant ainsi une proximité significative avec les acteurs en première ligne du mouvement social. Les syndicats occupent également une part substantielle de sa couverture, dans des proportions analogues.

La Croix est un peu à part parmi notre corpus. Ce titre cite globalement peu les contrôleurs, voire jamais en 2022. En revanche, La Croix accorde davantage d'importance aux décideurs, en particulier à la direction de la SNCF. Son regard sur le mouvement social semble distant, le sujet ne semble pas correspondre à la ligne éditoriale du journal, laquelle s'intéresse davantage à des sujets de société au prisme de la religion. On est ici très loin de l'idée de « *culture de grève* », que ce soit en 1997 ou en 2022.

En accord avec sa ligne éditoriale proche du lectorat, enfin, Aujourd'hui en France adopte une approche distinctive dans sa couverture. C'est-à-dire qu'il s'agit du média qui accorde, de loin, le plus d'attention aux voyageurs. Là où la presse de gauche est encore synonyme de « *culture de grève* », cette approche reflète l'avènement de la figure de l'« *usager victime* » (Sécail & Noûs, 2020) dans les pages d'Aujourd'hui en France, bien que nous ne puissions

pas comparer cette tendance avec 1997 pour observer une éventuelle évolution. Stefano Colombo (annexe 5) constate : « *Souvent, ils envoient les jeunes sur ce genre de terrain. [...] Ce n'est pas un exercice qui me passionne. C'est pas que je n'aime pas le reportage, c'est juste que, [...] à part le fait d'être sur le terrain, qu'est ce qu'il apporte ton reportage ? [...] Sauf que ce sont des articles qui marchent très bien, il ne faut pas oublier que les médias sont dans des situations économiques très compliquées et qu'ils favorisent des contenus qui marchent bien* ».

Aujourd'hui en France se démarque également par le fait qu'il donne une place importante aux cheminots dans sa couverture, en suivant un répertoire proche du micro-trottoir, inspiré du genre télévisuel. De plus, ce média accorde une attention significative aux syndicats, s'inscrivant dans une approche où le reportage se construit à travers l'agrégation des discours rapportés.

Bien que ces titres de presse soient moins politiquement ancrés, leurs approches de la couverture des mouvements sociaux se distinguent par une proximité avec le corps social et avec leur lectorat. Le Monde cherche à présenter une vue équilibrée et analytique qui l'amène à être le média qui a le plus interrogé les contrôleurs eux-mêmes ; La Croix adopte une perspective plus distante, considérant que les mouvements sociaux ne concernent pas sa ligne éditoriale ; tandis qu'Aujourd'hui en France se démarque par son intérêt marqué pour les voyageurs, autrement dit pour son lectorat.

6.2.3. Le rejet des syndicats dans la presse de droite

Finalement, nous dédions cette dernière partie à examiner la relation qu'entretiennent les journaux de droite avec les syndicats. Aucun entretien ne peut venir étayer notre propos, toutefois les deux titres de presse étudiés ici - Les Échos et Le Figaro - profitent de la comparaison entre 1997 et 2022.

En 1997, Les Échos adoptent une approche analytique, à l'instar du Monde voire de Libération. Le journal donne en effet une voix équilibrée aux cheminots et aux décideurs, et plus particulièrement aux syndicats et à la direction de l'entreprise. Cette approche s'inscrit

dans la ligne éditoriale du journal, qui se positionne comme proche du monde économique et des entreprises.

En 2022, Les Échos prolonge cette proximité en mettant en premier lieu en avant la direction de l'entreprise, et jamais les voyageurs. Les contrôleurs sont rarement cités, tandis que les syndicats continuent d'apparaître, mais cette fois-ci de façon bien plus rare que la direction. Dans cette perspective axée sur l'entreprise, les prises de parole politiques se font également rares, tandis que les éditoriaux sont fréquents.

Le rejet des syndicats dans Les Échos semble découler des préoccupations du monde de l'entreprise, comme en témoigne par exemple cette citation : « *Les salariés du privé seront mis à contribution tandis que ceux des entreprises publiques en sortiront à moindres frais* » (source 126).

De même, en 1997, Le Figaro privilégie la parole des décideurs, mais maintient globalement un équilibre entre les décideurs et les cheminots. En 2022, le journal se démarque également en étant le média qui accorde le plus de place aux dirigeants, cités dans plus de 85 % de ses articles, avec une représentation très importante de la direction de la SNCF, dépassant les 70 %.

Curieusement, Le Figaro offre le meilleur rapport de force aux contrôleurs par rapport aux syndicats en 2022, même si l'ensemble des cheminots est écrasé par le rapport de force des dirigeants sur eux, ainsi que par le rapport de force général à l'œuvre. Le journal fait en outre fréquemment appel à des commentateurs extérieurs et à des éditorialistes, utilisant ainsi toute la médiatisation pour promouvoir un discours idéologique anti-grève.

Pour reprendre l'idée de double-lutte évoquée en introduction de partie, les grévistes bénéficient certes d'une identité publique dévalorisante, mais il semblerait que les syndicats subissent de surplus une fermeture de l'accès médiatique dans la presse de droite. Là où la presse de gauche témoigne des vestiges de la « *culture de grève* » et une partie de la presse apartisane de la « *figure de l'usager victime* », l'analyse croisée de ces deux titres de PQN consacre la fin de la « *culture de grève* » dans la presse de droite, et ce dès 1997. Mais le constat va au-delà ; ainsi, en 2022, une nouvelle phase semble s'être ouverte, laquelle

désignerait une culture du rejet systématique du syndicalisme et du droit de grève, à l'occasion d'un mouvement social pourtant tenu en dehors du joug syndical. Les journaux de droite, et en particulier Le Figaro, servent cette rhétorique d'une manière baroque, allant jusqu'à donner plus de visibilité aux contrôleurs en grève qu'aux syndicats, illustrant ainsi leur volonté de marginaliser ces derniers. Pour autant, il nous faut souligner un aspect déceptif de notre méthodologie : à défaut d'entretiens avec des journalistes de ces médias pour tester cette analyse, le présent paragraphe demeure à l'état d'hypothèse.

Conclusion

Réponse aux hypothèses

Hypothèse n°1 : Au fil des décennies, le traitement des grèves catégorielles SNCF par la presse quotidienne française s'est déplacé du fond (les revendications) vers la forme (les perturbations), ce qui a concouru à une dépolitisation des grèves.

L'examen de la médiatisation des grèves des contrôleurs de 1997 et de 2022 révèle en effet un déplacement progressif de l'attention des médias du fond vers la forme du mouvement. Il est toutefois incorrect de réduire l'un et l'autre aux revendications et aux perturbations. En nous inscrivant dans l'héritage d'Erving Goffman (1974 ; 1991), il nous est apparu que ces idées de "fond" et de "forme" peuvent être rapportées à la théorie des effets de cadrage. En prolongeant notre exploration, nous avons distingué trois catégories de cadrages interprétatifs qui regroupent différentes formes de médiatisation des grèves : le cadrage *politico-social*, le cadrage *technico-économique* et le cadrage *émotionnel*.

Entendu que le premier relève du "fond" et que les deux autres de la "forme", nous avons constaté un déplacement significatif entre 1997 et 2022, conduisant à la dissipation du cadrage *politico-social* au bénéfice du cadrage *technico-économique* et, à plus forte raison, du cadrage *émotionnel* - lequel introduit d'ailleurs des premiers éléments de réponse à notre seconde hypothèse.

Tout en nous inscrivant dans une temporalité différente, en partie justifiée par le recours à un corpus d'articles de presse imprimée plutôt que de reportages télévisés, nous renouvelons le constat de Claire Sécail et Camille Noûs (2020) selon lesquelles la médiatisation des grèves a quitté la « *culture de grève* » médiatique observable dans les années 1960. Là où, fut-il un temps, les médias rendaient compte du conflit en cherchant une restitution juste de sa complexité, désormais, l'idéologie portée dans la presse imprimée conduit à une polarisation des discours journalistiques en faveur ou en défaveur du mouvement de grèves.

Cette polarisation idéologique des articles de PQN sur les mouvements sociaux, adjointe de l'affirmation de la polémique comme régime standard de médiatisation, contribue à une dépolitisation des grèves, lesquelles ne sont plus sujet mais objet à généralisation et instrumentalisation. En ce sens, les grèves sont observables comme un *problème public* générateur de bruit dans le *débat public*, s'inscrivant dans les limites de la théorie de l'*espace public* de Jürgen Habermas (1962) telles que reprises par Nancy Fraser (1990) et Daniel Cefaï (1996).

Cependant, cette évolution n'a pas été uniforme et certains médias ont continué à accorder une attention significative aux aspects politiques et sociaux des grèves. Il s'agit notamment des titres de presse de gauche, héritiers d'une proximité historique avec les syndicats, lesquels font vivre les vestiges de ladite « *culture de grève* ». À plus forte raison, cette perspective se retrouve dans les médias qui ont tenu à garder, en 1997 et/ou 2022, un regard analytique sur le conflit, en l'occurrence Le Monde et Les Échos.

Mais ces spécificités n'enlèvent rien au renforcement de la portée idéologique et à la polarisation des discours tenus dans chacun des titres de presse, ainsi qu'à la tendance générale à la dépolitisation des grèves dans leur médiatisation en PQN. Somme toute, à la lumière de nos discussions et de l'analyse des différentes sources, il nous semble possible de conclure que cette hypothèse est en grande partie vérifiée.

Le processus de déplacement de la signification donnée aux grèves par les médias imprimés aura en outre subi un effet de loupe en raison du fait que nos études de cas se rapportent à la SNCF, qui demeure « *bastion syndical* » d'après Dominique Andolfatto (2018). Il en va de même pour le caractère catégoriel de ces grèves, ainsi que pour leur prise de distance avec les syndicats, qui s'inscrivent dans un contexte de *désyndicalisation* (Rosanvallon, 1988 ; Ubbiali, 1993 ; Pernot, 2014 ; Bérout, 2020). À la lumière du principe hologrammatique de la complexité d'Edgar Morin (1986), ces éléments tendent à renforcer les perspectives de généralisation de notre première hypothèse.

Hypothèse n°2 : La presse quotidienne française assure désormais un traitement de l'information caractérisé par un régime polémique qui met en scène un affrontement de personnes et non plus d'idées.

Entendue au sens de Patrick Charaudeau (2017), notre exploration souligne l'avènement de la polémique autour de notre étude de cas de 2022. Qu'il s'agisse des données quantitatives, des analyses sémantiques, de l'exploration des sujets adressés par les journaux, des citations des porte-parole et des commentateurs : l'ensemble de nos indicateurs concourent à attester du fait que la médiatisation selon un régime polémique est désormais le fonctionnement standard pour traiter d'un mouvement de grèves.

Les discours journalistiques, non seulement polarisés en matière de positionnement - favorable ou défavorable - vis-à-vis du mouvement social, se montrent également polarisés dans leur valence émotionnelle, laquelle est très majoritairement négative. La polémique marque ainsi la généralisation du *pathos*, qui se retrouve dans l'irruption du cadrage *émotionnel* sus-présenté.

Au cœur de celui-ci : le voyageur privé de train. Là encore, nous renouvelons le constat de Claire Sécail et Camille Noûs (2020) qui observent un basculement de la « *culture de grève* » médiatique à une centralisation de la « *figure de l'usager victime* ». Quoique de manière différenciée selon les différents titres de presse, 2022 marque l'avènement des discours emprunts de colère des voyageurs. Poussée à son paroxysme, la « *figure de l'usager victime* » conduit à mobiliser l'analogie de la « *prise d'otages* », laquelle est symptomatique de la radicalisation sémantique à l'œuvre dans la médiatisation des grèves entre 1997 et 2022.

Cet avènement s'inscrit toutefois dans une tendance plus large du journalisme contemporain, où l'accent est souvent mis sur le sensationnel, le spectaculaire et le conflit pour attirer l'attention du public. Il répondrait au renforcement de l'information instantanée, en lien avec l'émergence des chaînes d'information télévisée en continu puis des médias numériques. Le phénomène, dans son ensemble, concourt à une médiatisation de plus en plus simplificatrice et réductrice, pour répondre à une pression temporelle de plus en plus importante.

En outre, il serait incorrect de soutenir que le régime polémique conduit à un affrontement de personne. Si notre hypothèse conduisait à supposer une plus forte incarnation des discours, cela ne nous a pas semblé être le cas. Au contraire, les pratiques de “off” et d’anonymisation des témoignages perdurent, à plus forte raison dans le cas des salariés mobilisés.

En revanche, notre exploration des discours rapportés par les médias rend compte d’une multipolarisation des discours sur les grèves entre 1997 et 2022. Cette perspective mobilise le rôle légitimateur des médias, que nous avons appréhendé dans la lignée d’Erik Neveu (1999 ; 2017 ; 2019). Là où les deux parties prenantes des conflits du travail à la SNCF - l’entreprise et les cheminots - étaient quasiment seules légitimes à s’exprimer dans les médias en 1997, leurs discours sont mis en concurrence en 2022 face aux personnalités politiques, aux voyageurs et aux commentateurs extérieurs. Ce constat vient renforcer l’idée de “bruit” proposée en réponse à l’hypothèse 1.

En effet, la polémique ne se définit pas tant par l’incarnation du discours et l’affrontement des personnes que par le bruit qu’elle suscite. En la matière, il nous est apparu que les syndicats tendent progressivement à perdre la lutte pour l’accès à l’espace médiatique ; au même titre que la direction de la SNCF toutefois. Si les contrôleurs ont bénéficié d’une amélioration de leur rapport de force entre 1997 et 2022, cela s’est fait dans des proportions infinitésimales par rapport au renforcement de la place voire à l’apparition des personnalités politiques, des voyageurs et des commentateurs extérieurs.

En tendance, les parties prenantes du conflit voient leur parole perdre en légitimité auprès des médias sur le conflit dont elles sont pourtant les principaux acteurs. Face à elles, de nombreux acteurs se positionnent et utilisent le *problème public* pour servir leur propre agenda.

Un affrontement d’idées est toujours à l’œuvre mais, dans la poursuite de l’hypothèse 1, celui-ci ne porte plus sur les enjeux socio-politiques soulevés par le mouvement de grèves, mais sur des enjeux plus larges. Le mouvement est instrumentalisé et généralisé au service de discours idéologiques, qu’ils soient pour ou contre le droit de grève, pour ou contre la

réforme des retraites à venir, pour ou contre l'ouverture à la concurrence des marchés ferroviaires, pour ou contre la réorganisation du groupe SNCF...

En somme, cet examen nous oblige à une reformulation de notre hypothèse pour pouvoir considérer que celle-ci a été vérifiée. Oui, « la presse quotidienne française assure désormais un traitement de l'information caractérisé par un régime polémique [...] ». En revanche, il est imprécis d'affirmer que celui-ci « [...] met en scène un affrontement de personnes et non plus d'idées ». Certes, l'*ethos* est un élément essentiel du genre de l'éditorial, dont la présence a été largement renforcée entre 1997 et 2022. Néanmoins, à plus forte raison, notre exploration montre que le régime polémique conduit plutôt à une dissipation des rapports de force entre les parties impliquées dans le conflit du travail, au bénéfice d'une diversité d'acteurs, qui servent l'idéologie portée par le média - comme les voyageurs - ou leur propre agenda - comme les personnalités politiques.

Hypothèse n°3 : La presse quotidienne française, autrefois partenaire de la légitimation de la mobilisation, se fait aujourd'hui le reflet et le relais de la défiance vis-à-vis du syndicalisme.

Au fil des décennies, la presse quotidienne française a été le témoin des changements profonds qui ont affecté la perception des grèves du syndicalisme par le public, lesquels s'inscrivent à nouveau dans un contexte de *désyndicalisation* (Rosanvallon, 1988 ; Ubbiali, 1993 ; Pernot, 2014 ; Bérout, 2020).

Elle semble également s'en être fait le relais. Autrefois, les médias jouaient un rôle essentiel dans la construction d'un discours, si ce n'est favorable, tout au moins rendant visibles les revendications des travailleurs et qui contribuait à leur légitimation dans l'opinion publique. Aujourd'hui, les mouvements sociaux sont prétextes à polémique (hypothèse 2).

Il est nous est apparu que, dans un contexte de défiance grandissante à l'encontre des parties prenantes principales (syndicats, entreprises publiques) et secondaires (journalistes, gouvernement) du mouvement de grèves, les médias donnent à voir et participent des antagonismes réciproques entre chacun. Là où la médiatisation de 1997 repose en premier

lieu sur un enjeu d'information, celle de 2022 donne davantage à voir un affrontement idéologique.

Il nous est en outre apparu que les acteurs légitimes, par leur rôle institué, à s'exprimer sur le conflit du travail (l'entreprise et les syndicats), ont été médiatiquement mis en concurrence avec de nombreux autres acteurs. Pourtant, les syndicats conservent un certain accès aux médias, quelque peu au détriment du cœur des acteurs des mouvements sociaux étudiés, à savoir des contrôleurs en grève en dehors d'une initiative syndicale. Y compris dans la presse de droite, laquelle n'est pourtant pas héritière de la « *culture de grève* » médiatique (Sécail & Noûs, 2020).

De plus, les syndicats eux-mêmes nous ont apparu avoir participé de l'antagonisation du mouvement social, ces derniers ayant été amenés à prendre la parole médiatiquement pour explicitement dénoncer les grévistes.

Notre exploration visait à nous interroger sur l'évolution de la relation en « *associés-rivaux* » entre les journalistes et les mouvements sociaux proposée par William A. Gamson (1975 ; 1992).

Malgré ces premiers éléments, il nous semble difficile de considérer cette troisième hypothèse comme vérifiée. Nos contraintes méthodologiques ne permettent pas de dresser un aperçu transverse aux différents types de presse d'opinion, avec un hermétisme tout particulier à la presse de droite.

Pour autant, des premiers éléments de réponse se trouvent dans notre exploration, lesquels mériteraient d'être confrontés à des recherches ultérieures.

Ainsi, il nous a notamment semblé que la presse de droite pourrait illustrer une nouvelle phase dans l'évolution de la relation entre journalistes et mouvements sociaux. Une relation ambiguë, qui maintient la légitimité institutionnelle des syndicats à s'exprimer sur les mouvements sociaux - y compris ceux desquels ils sont pourtant rejetés comme dans nos deux études de cas - en même temps que leur présence médiatique semble se faire à leur détriment. Tournés à la dérision, sujets à l'ironie, leur médiatisation semble se caractériser par

un rejet. Il s'agirait ainsi d'une phase qui succéderait à la consécration de la « *figure de l'usager victime* » dont rendent compte Claire Sécaïl et Camille Noûs (2020).

Pour autant, cette ambiguïté dans la relation, qui conduit à la légitimation des syndicats dans leur accès à l'espace médiatique en même temps qu'à leur disqualification dans les significations qui leur sont affublées, tend à souligner la continuité de la relation en « *associés-rivaux* » observée à la fin du XX^e siècle par William A. Gamson (1975 ; 1992).

Conclusion générale du mémoire

Question centrale de recherche : Dans quelle mesure la médiatisation des grèves catégorielles des contrôleurs SNCF dans la presse quotidienne française concourt-elle à produire une image négative du syndicalisme et des cheminots.

Pour répondre à cette question, nous nous sommes penchés sur les cas comparés des médiatisations des mouvements de grèves des contrôleurs SNCF de 1997 et de 2022.

La médiatisation des conflits du travail opère, dans tous les cas, dans le contexte d'un phénomène englobant : la *désyndicalisation* (Rosanvallon, 1988 ; Ubbiali, 1993 ; Pernot, 2014 ; Bérout, 2020). Il nous est apparu que celle-ci est également observable dans la sphère médiatique, sous la forme d'une reconfiguration de la légitimité des syndicats et des grévistes à accéder à l'espace médiatique, ainsi que dans l'image publique qui leur est construite (Neveu, 1999).

Le caractère catégoriel et "asyndical" des grèves étudiées, qui plus est au sein du « *bastion syndical* » qu'est la SNCF (Andolfatto, 2018), nous ont offert un terrain fertile et éventuellement généralisable pour observer cette "désyndicalisation médiatique", ou plutôt la dissipation de la « *culture de grève* » médiatique (Sécaïl & Noûs, 2020) des années 1960. Désormais, la médiatisation des mouvements sociaux semble se faire selon un régime polémique (hypothèse 2), lequel concourt à une médiatisation dépolitisée des grèves, portant davantage sur la forme que sur le fond (hypothèse 1).

En rappelant l'importance du rôle des médias (Hall, 1980) et des effets de cadrage (Goffman, 1974 ; 1991) dans la construction de l'opinion publique et dans la perception des enjeux sociaux et politiques appréhendés en tant que problèmes publics (Habermas, 1962 ; Blumer, 1971 ; Fraser, 1990 ; Cefaï, 1996), cette étude atteste que la médiatisation des grèves catégorielles des contrôleurs SNCF dans la presse quotidienne française contribue effectivement à produire une image négative du syndicalisme et des cheminots.

Pour autant, il nous est apparu que celle-ci précède autant qu'elle ne découle de la médiatisation des mouvements de grèves au sein de la SNCF. Ainsi, dans un contexte de défiance généralisée, la médiatisation relationnelle en « *associés-rivaux* » (Gamson, 1975 ; 1992) tendrait à perdurer. Néanmoins, la radicalisation sémantique et la polarisation des discours journalistiques pourraient marquer l'avènement d'un nouveau paradigme dans la médiatisation des mouvements sociaux, lequel serait défini par un rejet systématique des syndicats - tout au moins dans les titres de presse non-héritiers d'une histoire partagée avec eux (hypothèse 3).

Recommandations

Pour rapporter notre exploration aux enjeux d'une entreprise, il nous semble que nous pouvons mobiliser certains apprentissages pour formuler des recommandations en direction de la fonction communication du groupe SNCF.

1. Le groupe SNCF comme ses syndicats perdent du terrain en matière d'accès à l'espace médiatique sur les conflits du travail qui les touchent. Cette perte de terrain est renforcée par la nouvelle structure de la SNCF - en filiales - et qui se traduit nécessairement dans ses fonctions communication, de plus en plus diluées dans les activités de l'entreprise. Cette nouvelle structure peut générer une perte de cohérence dans le pilotage de la communication par le groupe SNCF qui reste la porte d'entrée principale des médias. Il y a un enjeu fort, particulièrement en temps de crise, à ce que toutes les activités SNCF parlent d'une même voix. Ainsi, le groupe SNCF comme les syndicats sont mis en concurrence avec des commentateurs extérieurs, des personnalités politiques et des voyageurs dont la participation au débat public doit

alerter la fonction communication du groupe. Les intérêts de l'ensemble de ces porte-parole alternatifs tendent à s'opposer à ceux du groupe, et toutes concourent différemment à jeter le discrédit sur l'entreprise. Aussi, dans un premier temps, nous recommandons de jouer davantage le rapport de force, notamment sur un volet quantitatif. C'est-à-dire de renforcer les communications proactives à la presse (notamment au moyen de communiqués de presse, de relances téléphoniques, etc.) et de viser une saturation de l'espace médiatique pour limiter l'espace accordé aux commentateurs extérieurs.

2. Pour prévenir le reliquat d'espace d'expression accordé aux commentateurs et aux experts, nous recommandons également de renforcer l'image de l'entreprise auprès des leaders d'opinions susceptibles de s'exprimer dans les médias, notamment dans des tribunes et des éditoriaux, dont le point de départ est l'organisation, hors temps de crise, de rencontres informelles avec les dirigeants de l'entreprise. Un autre levier intéressant à activer pour l'entreprise : le recours aux "ambassadeurs" du groupe SNCF. Il s'agit de cheminots influents sur les réseaux sociaux qui ont la capacité de faire émerger des messages de la direction auprès de leur (large) communauté, si tant est qu'ils sont alignés avec la position de la direction.
3. De même en ce qui concerne le gouvernement qui s'exprime de plus en plus volontiers sur le sujet, au risque d'atteindre à l'image de l'entreprise publique. Nous recommandons à cet effet de renforcer la coordination de la communication entre le groupe SNCF et le ministère des transports, de sorte à réaligner leurs messages aux yeux du public, privilégiant la recherche d'une sortie de crise plutôt que d'une quête de responsabilité.
4. Dans les deux cas, le groupe SNCF et ses syndicats sont présentés comme en perte de contrôle face à des cheminots incontrôlables, une perspective qui dessert autant l'entreprise que les syndicats. En outre, les enjeux politiques et sociaux du mouvement social sont occultés, les médias mettant davantage en avant des questions globales qui touchent à l'entreprise publique en même temps qu'à l'ensemble de la société, à

l'instar de l'ouverture des marchés ferroviaires à la concurrence, de la restructuration de l'entreprise, etc. Sur ce point, il nous semble que les intérêts des syndicats et de la direction coïncident. Là où les syndicats cherchent à faire entendre leurs revendications, l'entreprise a intérêt à ce que le mouvement de grèves soit couvert pour ce qu'il est et qu'il ne soit pas prétexte à soulever des sujets davantage sensibles pour elle. En ce sens, dans la narrative portée par l'entreprise, nous recommandons de renforcer la transparence : sur les temps forts du dialogue social, sur les propositions qu'elle formule, sur les actions menées en faveur de la résolution de la crise.

5. Nous avons vu apparaître un important cadrage émotionnel du mouvement social à la SNCF, lequel est particulièrement incarné par les voyageurs privés de train. Cela astreint l'entreprise à l'un des fondamentaux de la communication de crise : l'empathie envers eux. Pour autant, ce cadrage émotionnel tend à parasiter la reprise des messages dans la presse imprimée, et l'empathie exprimée ne doit pas être le cœur du propos tenu par l'entreprise, laquelle peut d'ailleurs rapidement être médiatisée de manière à la tourner à la dérision. Au contraire, l'entreprise doit communiquer en premier lieu sur son action, être transparente sur sa stratégie face à la grève, être ferme et résolue dans cette stratégie.

6. Le groupe SNCF doit en outre s'astreindre à rester cohérent dans ses messages. Il nous en effet apparu que la presse française est friande des "erreurs" menées par l'entreprise dans ses négociations, des vraisemblances de précipitation ou d'inaction, lesquelles tendent à saturer l'espace d'expression qui lui est dédié. Il s'agit de dire ce que l'on fait, avec un haut niveau de transparence, tout en s'assurant de la pérennité des messages transmis à la presse. Aucune contradiction ne doit pouvoir être relevée entre la communication et les faits, au risque de voir cette contradiction devenir le centre de la médiatisation. Cela passe également par une animation renforcée du collectif d'ambassadeurs de l'entreprise pour que cette cohérence soit maintenue sur tous les supports et par tous les porte-parole.

7. Plus largement, étant l'une des entreprises les plus médiatisées en France, le groupe SNCF doit prolonger son travail de diffusion d'une culture de crise en interne, notamment au sein de sa fonction communication. Dans cette perspective, la formation est essentielle pour préparer les équipes de communication - tout particulièrement les réseaux d'astreintes - ainsi que les porte-parole et dirigeants de l'entreprise à créer des messages alignés avec la stratégie globale de l'entreprise face aux crises sociales.

Bibliographie

- ANDOLFATTO, Dominique, 2018. Le chaudron social de la SNCF. In : *Chemins de fer et cheminots en tension*, p. 225 [en ligne]. Dijon : Editions Universitaires de Dijon. Sociétés. Disponible à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-03448517>.
- ANDOLFATTO, Dominique et DRESSEN, Marnix, 2012. Nouvelles règles de représentativité syndicale et de négociation collective à la SNCF: Une réforme sous tension. *Travail et emploi*. No 131, pp. 75-88. DOI [10.4000/travailemploi.5764](https://doi.org/10.4000/travailemploi.5764).
- ANDOLFATTO, Dominique et LABBÉ, Dominique, 2000. *Sociologie des syndicats*. Paris : Éd. la Découverte. Repères, 304. ISBN 978-2-7071-3257-4.
- BADOUARD, Romain, 2013. Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne. *Réseaux*. Vol. 181, no 5, pp. 87-117. DOI [10.3917/res.181.0087](https://doi.org/10.3917/res.181.0087).
- BALLE, Francis, 2013. *Médias et sociétés: édition, presse, cinéma, radio, télévision, Internet*. 16e édition. Issy-les-Moulineaux : LGDJ, Lextenso éditions. Domat politique. ISBN 978-2-275-04087-5.
- BEETHAM, David, 2002. *The legitimation of power*. 5th print. Basingstoke : Macmillan. Issues in political theory. ISBN 978-0-333-37539-6.
- BÉROUD, Sophie, 2020. Syndicalisme. In : *Dictionnaire des mouvements sociaux*, pp. 581-587 [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po. Références. ISBN 978-2-7246-2355-0. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724623550-p-581.htm>.
- BÉRUBÉ, Pierre, 2019. La gestion des communications en situation de risque et de crise. *Introduction aux relations publiques. Fondements, enjeux et pratiques*. pp. 285-308.
- BLUMER, Herbert, 1971. Social Problems as Collective Behavior. *Social Problems*. Vol. 18, no 3, pp. 298-306. DOI [10.2307/799797](https://doi.org/10.2307/799797).

- BOURDIEU, Pierre, 1981. La représentation politique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. Vol. 36, no 1, pp. 3-24. DOI [10.3406/arss.1981.2105](https://doi.org/10.3406/arss.1981.2105).
- BOURDIEU, Pierre, 1996. *Sur la télévision: suivi de L'emprise du journalisme*. Paris : Liber éditions. Raisons d'agir. ISBN 978-2-912107-00-8.
- BROUTÉ, Rémi et FINEZ, Jean, 2019. 13. La concurrence au service du capital : stratégies de l'État actionnaire et politiques de compétitivité à la SNCF. *Regards croisés sur l'économie*. Vol. 25, no 2, pp. 163-173. DOI [10.3917/rce.025.0163](https://doi.org/10.3917/rce.025.0163).
- CAMPION, Baptiste et VAN WYNSBERGHE, Caroline, 2017. Experts médiatiques. *La Revue Nouvelle*. Vol. 3, no 3, pp. 26-29. DOI [10.3917/rn.173.0026](https://doi.org/10.3917/rn.173.0026).
- CARON, François, 2007. Regards sur les cheminots et leurs métiers. *Revue d'histoire des chemins de fer*. No 36-37, pp. 7-10. DOI [10.4000/rhcf.234](https://doi.org/10.4000/rhcf.234).
- CEFAÏ, Daniel, 1996. La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. *Réseaux*. Vol. 75, no 1, pp. 43-66.
- CHAMPAGNE, Patrick, 1990. *Faire l'opinion: le nouveau jeu politique*. Paris : Editions de Minuit. Collection « Le Sens commun ». ISBN 978-2-7073-1359-1.
- CHAMPAGNE, Patrick et MARCHETTI, Dominique, 1994. L'information médicale sous contrainte. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. Vol. 101, no 1, pp. 40-62. DOI [10.3406/arss.1994.3084](https://doi.org/10.3406/arss.1994.3084).
- CHARAUDEAU, Patrick, 2017. *Le débat public, entre controverse et polémique: enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Limoges : Lambert-Lucas. ISBN 978-2-35935-193-4.
- CHARON, Jean-Marie, 2010. De la presse imprimée à la presse numérique. Le débat français. *Réseaux*. Vol. 160-161, no 2-3, pp. 255-281. DOI [10.3917/res.160.0255](https://doi.org/10.3917/res.160.0255).
- CHARRON, Jean, 1995. Les médias et les sources: Les limites du modèle de l'agenda-setting. *Hermès*. Vol. n° 17-18, no 3, p. 73. DOI [10.4267/2042/15209](https://doi.org/10.4267/2042/15209).
- CHAUZAL-LARGUIER, Christelle et ROUQUETTE, Sébastien, 2016. Légitimités et circulations des discours entre espace médiatique et espace politique : le cas d'une

- coopération salariale. *Études de communication. langages, information, médiations*. No 47, pp. 71-90. DOI [10.4000/edc.6638](https://doi.org/10.4000/edc.6638).
- CHEVANDIER, Christian, 2007. Cheminots : des images et des représentations si prégnantes. *Revue d'histoire des chemins de fer*. No 36-37, pp. 366-414. DOI [10.4000/rhcf.175](https://doi.org/10.4000/rhcf.175).
- CORCUFF, Philippe, 1991. Le catégoriel, le professionnel et la classe : usages contemporains de formes historiques. *Genèses*. No 3, pp. 55-72.
- CORNU, 1998. Journalisme et la vérité. *Autres Temps*. Vol. 58, no 1, pp. 13-27. DOI [10.3406/chris.1998.2041](https://doi.org/10.3406/chris.1998.2041).
- DALIBERT, Marion, LAMY, Aurélia et QUEMENER, Nelly, 2016. Circulation et qualification des discours : Conflictualités dans les espaces publics. *Études de communication - Langages, information, médiations*. No 47, p. 7.
- DELLA PORTA, Donatella et DIANI, Mario, 2020. *Social movements: an introduction*. Third edition. Hoboken, NJ : Wiley Blackwell. ISBN 978-1-119-16767-9.
- DIANI, Mario, 1992. The Concept of Social Movement. *The Sociological Review*. Vol. 40, no 1, pp. 1-25. DOI [10.1111/j.1467-954X.1992.tb02943.x](https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.1992.tb02943.x).
- DURAND, Bernard, 1985. Patrick Lagadec, le Risque technologique majeur. Politique, risque et processus de développement, coll. «Futuribles», 1981. *Les Annales de la Recherche Urbaine*. Vol. 26, no 1, pp. 117-118.
- FILLIEULE, Olivier, 1997. *Stratégies de la rue: Les manifestations en France*. Presses de Sciences Po. ISBN 978-2-7246-0707-9.
- FILLIEULE, Olivier, 2009. De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? *Politique et Sociétés*. Vol. 28, no 1, pp. 15-36. DOI [10.7202/001723ar](https://doi.org/10.7202/001723ar).
- FLICHY, Patrice, 2008. Internet, un outil de la démocratie. *La vie des idées*. No 14/01, p. 16.
- FRASER, Nancy, 1990. Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy. *Social Text*. No 25/26, p. 56. DOI [10.2307/466240](https://doi.org/10.2307/466240).

- FURBURY, Pierre-Alain, 2020. Pascal Perrineau : « Macron va devoir éviter une nouvelle « gilet-jaunisation » de la France ». *Les Echos* [en ligne]. 3 novembre 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/pascal-perrineau-macron-va-devoir-eviter-une-nouvelle-gilet-jaunisation-de-la-france-1261624>.
- GALTUNG, Johan et RUGE, Mari Holmboe, 1965. The Structure of Foreign News: The Presentation of the Congo, Cuba and Cyprus Crises in Four Norwegian Newspapers. *Journal of Peace Research*. Vol. 2, no 1, pp. 64-90. DOI [10.1177/002234336500200104](https://doi.org/10.1177/002234336500200104).
- GAMSON, William A., 1975. *The strategy of social protest*. Homewood, Ill : Dorsey Press. The Dorsey series in sociology. ISBN 978-0-256-01684-0.
- GAMSON, William A., 1992. *Talking politics*. Cambridge [England] ; New York, NY, USA : Cambridge University Press. ISBN 978-0-521-43062-3.
- GARRIC, Nathalie et LÉGLISE, Isabelle, 2012. Analyser le discours d'expert et d'expertise. In : [en ligne]. Peter Lang. Disponible à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-00731499>
- GIRAUD, Baptiste, 2009. Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique. *Politix*. Vol. 86, no 2, pp. 13-29. DOI [10.3917/pox.086.0013](https://doi.org/10.3917/pox.086.0013).
- GITLIN, Todd, 1980. « *The whole world is watching* »: *mass media in the making & unmaking of the new left*. Berkeley, Calif. : Univ. of Calif. Press. ISBN 978-0-520-04024-3.
- GIUILY, Éric, 2013. *La communication institutionnelle: privé-public le manuel des stratégies*. 2e éd. Paris : PUF. Quadrige. ISBN 978-2-13-062135-5.
- GOFFMAN, Erving, 1974. *Frame analysis: an essay on the organization of experience*. Cambridge, Mass : Harvard University Press. ISBN 978-0-674-31656-0.
- GOFFMAN, Erving, 1991. *Les cadres de l'expérience*. Paris : les Ed. de Minuit. Le sens commun. ISBN 978-2-7073-1372-0.

- HABERMAS, Jürgen, 1962. *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot. Critique de la politique Payot. ISBN 978-2-228-88013-8.
- HALL, Stuart et al., 1994. Codage/décodage. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*. Vol. 12, no 68, pp. 27-39. DOI [10.3406/reso.1994.2618](https://doi.org/10.3406/reso.1994.2618).
- HESS, Rémi, 1974. Information et autogestion. *Autogestions*. Vol. 28, no 1, pp. 69-83. DOI [10.3406/autog.1974.1192](https://doi.org/10.3406/autog.1974.1192).
- HILAL, Nadia, 2009. L'Europe, nouvelle figure de la crise syndicale : les syndicats face à la libéralisation du rail en Europe. *Politique européenne*. Vol. 27, no 1, pp. 75-103. DOI [10.3917/poeu.027.0075](https://doi.org/10.3917/poeu.027.0075).
- JOUX, Alexandre, 2019. Des journalistes pas comme les autres. Le traitement médiatique des Gilets jaunes, un révélateur des tensions qui traversent le journalisme. *Les Cahiers du numérique*. Vol. 15, no 3, pp. 29-52.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (éd.), 1980. *Le discours polémique*. Lyon : Pr. univ. de Lyon. Linguistiques et sémiologie. ISBN 978-2-7297-0075-1.
- LASSERRE, Henri, 1986. La crise du syndicalisme aujourd'hui. *Les temps modernes*. Vol. 41, p. 476.
- LEBLANC, Audrey, 2015. *L'image de Mai 68 : du journalisme à l'histoire* [en ligne]. phdthesis . EHESS - Paris. Disponible à l'adresse : <https://hal.science/tel-01851102>.
- LEMARIER-SAULNIER, Catherine, 2016. Cadrer les définitions du cadrage : une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique. *Canadian Journal of Communication*. Vol. 41, no 1, pp. 65-74. DOI [10.22230/cjc.2016v41n1a3010](https://doi.org/10.22230/cjc.2016v41n1a3010).
- LÉVÊQUE, Sandrine, 1999. Crise sociale et crise journalistique. Traitement médiatique du mouvement social de décembre 1995 et transformation du travail journalistique. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*. Vol. 17, no 98, pp. 87-117. DOI [10.3406/reso.1999.2181](https://doi.org/10.3406/reso.1999.2181).
- LIBAERT, Thierry, 2018. *Communication de crise*. Montreuil : Pearson. ISBN 978-2-326-00170-1.

- MCCARTHY, John D. et ZALD, Mayer N., 1977. Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory. *American Journal of Sociology*. Vol. 82, no 6, pp. 1212-1241. DOI [10.1086/226464](https://doi.org/10.1086/226464).
- MCCOMBS, Maxwell E., 1992. Explorers and Surveyors: Expanding Strategies for Agenda-Setting Research. *Journalism Quarterly*. Vol. 69, no 4, pp. 813-824. DOI [10.1177/107769909206900402](https://doi.org/10.1177/107769909206900402).
- MCCOMBS, Maxwell E. et SHAW, Donald L., 1972. The Agenda-Setting Function of Mass Media. *The Public Opinion Quarterly*. Vol. 36, no 2, pp. 176-187.
- MELUCCI, Alberto, KEANE, John et MIER, Paul, 1989. *Nomads of the present: social movements and individual needs in contemporary society*. Philadelphia : Temple University Press. ISBN 978-0-87722-599-7.
- MERCIER, Arnaud, 2003. Le rôle des journalistes en démocratie. *Communication et médias, Les notices de la documentation Française*. pp. 67-71.
- MERCIER, Arnaud, 2019a. Présentation générale. L'utile fiction de l'opinion publique. In : *Médias et opinion publique*, pp. 15-40. Paris : CNRS Éditions. Les essentiels d'Hermès. ISBN 978-2-271-12197-4. DOI [10.4000/books.editions-cnrs.19036](https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.19036).
container-title: Médias et opinion publique
- MERCIER, Arnaud, 2019b. Présentation générale. La communication politique entre nécessité, instrumentalisation et crises. In : *La communication politique : (Nouvelle édition revue et corrigée)*, pp. 15-44 [en ligne]. Paris : CNRS Éditions. Les essentiels d'Hermès. ISBN 978-2-271-12218-6. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/editionscnrs/21165>
- MORIN, Edgar, 1986. *La connaissance de la connaissance*. Paris : Seuil. La Méthode, 3. ISBN 978-2-02-009257-9.
- MORIN, Edgar, 2012. Pour une crisologie. *Communications*. Vol. 91, no 1, pp. 135-152. DOI [10.3406/comm.2012.2675](https://doi.org/10.3406/comm.2012.2675).
- MOURIAUX, R., 1986. *Le Syndicalisme face à la crise* [en ligne]. La Découverte (réédition numérique FeniXX). Repères. ISBN 978-2-348-01768-1. Disponible à l'adresse : <https://books.google.fr/books?id=1u5XDwAAQBAJ>

- NEVEU, Érik, 1999. Médias, mouvements sociaux, espaces publics. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*. Vol. 17, no 98, pp. 17-85. DOI [10.3406/reso.1999.2180](https://doi.org/10.3406/reso.1999.2180).
- NEVEU, Érik, 2017. L'analyse des problèmes publics. Un champ d'étude interdisciplinaire au cœur des enjeux sociaux présents. *Idées économiques et sociales*. Vol. 190, no 4, pp. 6-19. DOI [10.3917/idee.190.0006](https://doi.org/10.3917/idee.190.0006).
- NEVEU, Érik, 2019. *Sociologie des mouvements sociaux*. 7e éd. Paris : la Découverte. Repères, 207. ISBN 978-2-348-05462-4.
- PERNOT, Jean-Marie, 2014. 58. De quoi la désyndicalisation est-elle le nom ? In : *Histoire des mouvements sociaux en France*, pp. 640-651. Paris : La Découverte. Poche / Sciences humaines et sociales. ISBN 978-2-7071-6985-3. DOI [10.3917/dec.pigen.2014.01.0640](https://doi.org/10.3917/dec.pigen.2014.01.0640).
- PERRINEAU, Pascal, 2017. *Le vote disruptif: les élections présidentielles et législatives de 2017*. Paris : SciencesPo, les presses. Chroniques électorales. ISBN 978-2-7246-2165-5.
- PIAR, Christophe, 2017. Chapitre 4 - La présidentielle vue par les JT. In : *Le vote disruptif*, pp. 71-100. Paris : Presses de Sciences Po. Chroniques électorales. ISBN 978-2-7246-2165-5. DOI [10.3917/scpo.perri.2017.02.0071](https://doi.org/10.3917/scpo.perri.2017.02.0071).
- PIGENET, Michel et TARTAKOWSKY, Danielle, 2014. *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours* [en ligne]. Paris : La Découverte. Poche / Sciences humaines et sociales. ISBN 978-2-7071-6985-3. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/histoire-des-mouvements-sociaux-en-france--9782707169853.htm>
- RIBEILL, Georges, 1997. Le conflit des cheminots de novembre-décembre 1995 : les avatars politiques d'une grève corporative. *Sociologie du Travail*. Vol. 39, no 4, pp. 425-448.
- RIBEILL, Georges, 2007. Les cheminots reflétés aux miroirs de la pub'. *Revue d'histoire des chemins de fer*. No 36-37, pp. 128-149. DOI [10.4000/rhcf.109](https://doi.org/10.4000/rhcf.109).
- RIEFFEL, Rémy, 2014. *Révolution numérique, révolution culturelle ?* Paris : Gallimard. Folio, 159. ISBN 978-2-07-045172-2.

- RIEFFEL, Rémy, 2015. *Sociologie des médias*. 4e éd. actualisée et augmentée. Paris : Ellipses. Infocom. ISBN 978-2-340-00819-9.
- RIUTORT, Philippe, 1996. Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*. Vol. 14, no 76, pp. 61-81. DOI [10.3406/reso.1996.3709](https://doi.org/10.3406/reso.1996.3709).
- ROSANVALLON, Pierre, 1989. *La question syndicale*. Paris : Hachette. Collection Pluriel, 8529. ISBN 978-2-01-015080-7.
- ROSS, Kristin et VIGNAUX, Anne-Laure, 2010. *Mai 68 et ses vies ultérieures*. Marseille [Paris] : Agone « Le Monde diplomatique ». Éléments. ISBN 978-2-7489-0132-0.
- SAUVAGE, Christian, 1988. *Journaliste, une passion, des métiers*. Paris : Centre de formation et de perfectionnement des journalistes. Connaissance des médias. ISBN 978-2-85900-026-4.
- SÉCAIL, Claire et NOÛS, Camille, 2020. Le gréviste, l'utilisateur et le journaliste. Les grèves dans les journaux télévisés depuis les années 1960. *Le Temps des médias*. Vol. 34, no 1, pp. 24-45. DOI [10.3917/tdm.034.0024](https://doi.org/10.3917/tdm.034.0024).
- SIROT, Stéphane, 2002. *La grève en France. Une histoire sociale (XIXe-XXe siècle)* [en ligne]. Paris : Odile Jacob. Hors collection. ISBN 978-2-7381-1172-2. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-greve-en-france--9782738111722.htm>
- TARROW, Sidney G., 2012. *Power in movement social movements and contentious politics*. 3rd ed. Cambridge : Cambridge University press. ISBN 978-0-511-97352-9.
- THEVIOT, Anaïs, 2013. Qui milite sur Internet ? Esquisse du profil sociologique du « cyber-militant » au PS et à l'UMP. *Revue française de science politique*. Vol. Vol.63, no 3-4, pp. 663-678. DOI [10.3917/rfsp.633.0663](https://doi.org/10.3917/rfsp.633.0663).
- THUDEROZ, Christian, 2000. *Négociations: essai de sociologie du lien social*. 1re éd. Paris : Presses universitaires de France. Le sociologue. ISBN 978-2-13-050640-9.
- TILLY, Charles, 1984. Social Movements and National Politics. In : BRIGHT, Charles et HARDING, Suzan, *Statemaking and Social Movements*, pp. 297-317. Ann Arbor : University of Michigan Press.

- UBBIALI, Georges, 1993. Syndicalisme en crise, syndicalisme en mutation. Note critique. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*. Vol. 6, no 23, pp. 84-101. DOI [10.3406/polix.1993.1572](https://doi.org/10.3406/polix.1993.1572).
- VERDEROSA, Ariane, 2004. *Trains de vies: enquête sur la SNCF d'aujourd'hui*. Paris : Autrement. Collection Passions complices. ISBN 978-2-7467-0572-2.
- VERDEROSA, Ariane, 2007. À propos de quelques représentations répandues du chemin de fer français et de ses agents. *Revue d'histoire des chemins de fer*. No 36-37, pp. 304-307. DOI [10.4000/rhcf.157](https://doi.org/10.4000/rhcf.157).
- VERGEADE, Marie-Suzanne, 2007. Les cheminots : visions d'artistes. *Revue d'histoire des chemins de fer*. No 36-37, pp. 13-46. DOI [10.4000/rhcf.86](https://doi.org/10.4000/rhcf.86).
- WHITE, David Manning, 1950. The "Gate Keeper": A Case Study in the Selection of News. *Journalism Quarterly*. Vol. 27, no 4, pp. 383-390. DOI [10.1177/107769905002700403](https://doi.org/10.1177/107769905002700403).
- WOLTON, Dominique, 2015. *La communication, les hommes et la politique*. Paris : CNRS éditions. Biblis, 121. ISBN 978-2-271-08754-6.
- WOLTON, Dominique, 2019. La communication politique : construction d'un modèle. In : MERCIER, Arnaud (éd.), *La communication politique : (Nouvelle édition revue et corrigée)*, pp. 45-62 [en ligne]. Paris : CNRS Éditions. Les essentiels d'Hermès. ISBN 978-2-271-12218-6. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/editionscnrs/21168>.

Sources

Par soucis d'adéquation avec la narration des deux études de cas de ce mémoire, les sources présentées ici sont regroupées par médias présentées dans l'ordre chronologique et ne suivent donc pas l'ordre conforme à la norme bibliographie ISO 690.

Grève des contrôleurs de 1997

- (1) Grève à la SNCF jeudi. *Le Figaro* [en ligne]. 23 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970423%c2%b7LF%c2%b716387105eco
- (2) SNCF : trafic très perturbé demain par un arrêt de travail des contrôleurs. *Les Échos* [en ligne]. 23 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970423%c2%b7EC%c2%b717382061
- (3) SNCF : contrôleurs en grève. *Libération* [en ligne]. 23 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970423%c2%b7LI%c2%b782648
- (4) SNCF. *La Croix* [en ligne]. 24 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970424%c2%b7LC%c2%b70026
- (5) SNCF : trafic réduit. *Le Figaro* [en ligne]. 24 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970424%c2%b7LF%c2%b716388107eco
- (6) SNCF : trafic très perturbé aujourd'hui. *Les Échos* [en ligne]. 24 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970424%c2%b7EC%c2%b717383073

- (7) Grève des contrôleurs SNCF: trafic très perturbé. *Libération* [en ligne]. 24 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970424%c2%b7LI%c2%b782775
- (8) La grève des contrôleurs SNCF perturbe le trafic. *La Croix* [en ligne]. 25 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970425%c2%b7LC%c2%b70044
- (9) MARCILHACY, Guillaume. BILLET. Contrôle positif. *La Croix* [en ligne]. 25 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970425%c2%b7LC%c2%b70080
- (10) SNCF : poursuite de la grève des contrôleurs. *Le Figaro* [en ligne]. 25 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970425%c2%b7LF%c2%b716389105eco
- (11) Premiers déplacements perturbés. *Le Figaro* [en ligne]. 25 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970425%c2%b7LF%c2%b7163891013
- (12) SILBERT, Nathalie. SNCF : les contrôleurs ont paralysé le trafic. *Les Échos* [en ligne]. 25 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970425%c2%b7EC%c2%b717384069
- (13) BENSANEL, Nathalie et Hervé VAUDOIT. SNCF : dialogue en vue. *Libération* [en ligne]. 25 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970425%c2%b7LI%c2%b782859
- (14) KERLOUEGAN, Pierre. Trafics aérien et ferroviaire encore perturbés aujourd'hui. *Le Figaro* [en ligne]. 26 avril 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970426%c2%b7LF%c2%b716390106eco
- (15) MANDRAUD, Isabelle. A la SNCF, l'apaisement. Les perturbations resteront localisées ce week-end. *Libération* [en ligne]. 26 avril 1997. Disponible sur : <https://nouveau-europ>

[resse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
0426%
7LI%
782890](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970426%c2%b7LI%c2%b782890)

- (16) SNCF : retour à la normale. *Le Figaro* [en ligne]. 28 avril 1997. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
%b719970428%
7LF%
7163912912](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970428%c2%b7LF%c2%b7163912912)
- (17) SNCF : trêve dans le mouvement des contrôleurs. *Les Échos* [en ligne]. 28 avril 1997. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/L
ink/mnhnT_20211/news%
719970428%
7EC%
717385064](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970428%c2%b7EC%c2%b717385064)
- (18) Contrôleurs : la SNCF parvient à dialoguer avec les syndicats. *Les Échos* [en ligne]. 2 mai 1997. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-u
niversite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
719970502%
7EC%
71738806
7](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970502%c2%b7EC%c2%b717388067)
- (19) SNCF : dialogue renoué. *Libération* [en ligne]. 2 mai 1997. Disponible sur : [https://nouveau-
europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
719970502%
7LI%
783386](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970502%c2%b7LI%c2%b783386)
- (20) SNCF : perturbations du trafic prévues pour demain. *Les Échos* [en ligne]. 13 mai 1997. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/L
ink/mnhnT_20211/news%
719970513%
7EC%
717394059](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970513%c2%b7EC%c2%b717394059)
- (21) SNCF : perturbations aujourd'hui et demain. *Le Figaro* [en ligne]. 14 mai 1997. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT
_20211/news%
719970514%
7LF%
716405105eco](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970514%c2%b7LF%c2%b716405105eco)
- (22) SILBERT, Nathalie. SNCF : la grève des contrôleurs risque de déboucher sur un mouvement dur. *Les Échos* [en ligne]. 14 mai 1997. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-co
m.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
719970514%
2%
7EC%
717395059](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970514%c2%b7EC%c2%b717395059)
- (23) La SNCF perturbée par la colère des contrôleurs. *Libération* [en ligne]. 14 mai 1997. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/L
ink/mnhnT_20211/news%
719970514%
7LI%
784584](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970514%c2%b7LI%c2%b784584)

- (24) Les contrôleurs SNCF se remettent en grève. *La Croix* [en ligne]. 15 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970515%c2%b7LC%c2%b70011
- (25) DE SAINT-VICTOR, Jacques. SNCF : la tension monte chez les contrôleurs. *Le Figaro* [en ligne]. 15 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970515%c2%b7LF%c2%b716406405eco
- (26) Trafic banlieue perturbé. *Le Figaro* [en ligne]. 15 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970515%c2%b7LF%c2%b7164062905
- (27) SILBERT, Nathalie. SNCF : menace de blocage dans le conflit avec les contrôleurs. *Les Échos* [en ligne]. 15 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970515%c2%b7EC%c2%b717396074
- (28) SNCF: les contrôleurs durcissent leur grève. Les perturbations devraient s'étendre à tout le réseau. *Libération* [en ligne]. 15 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970515%c2%b7LI%c2%b784759
- (29) REJU, Emmanuelle. Social. Les contrôleurs SNCF tiennent à leur statut. Les contrôleurs de la SNCF, en grève depuis mercredi midi, pourraient poursuivre leur mouvement au-delà de vendredi. *La Croix* [en ligne]. 16 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970516%c2%b7LC%c2%b70036
- (30) Grève reconduite. *Le Figaro* [en ligne]. 16 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970516%c2%b7LF%c2%b7164072403
- (31) Trafic ferroviaire incertain. *Le Figaro* [en ligne]. 16 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970516%c2%b7LF%c2%b716407104

- (32) BARJONET, Claude. Grève à la SNCF : des négociations sous haute tension. *Les Échos* [en ligne]. 16 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970516%c2%b7EC%c2%b717397118
- (33) La SNCF et Air France secoués par des conflits catégoriels. *Les Échos* [en ligne]. 16 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970516%c2%b7EC%c2%b717397013
- (34) BENSACHEL, Nathalie. La grève menace les trains de la pentecote. Les contrôleurs font monter les enchères dans la négociation. *Libération* [en ligne]. 16 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970516%c2%b7LI%c2%b784790
- (35) Amorce d'un accord pour les contrôleurs à la SNCF. *La Croix* [en ligne]. 17 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970517%c2%b7LC%c2%b70101
- (36) DE SAINT-VICTOR, Jacques. Grève SNCF : les syndicats doublés par la base. *Le Figaro* [en ligne]. 17 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970517%c2%b7LF%c2%b716408101eco
- (37) NATHAN, Hervé. SNCF : L'incontrôlable grève des contrôleurs. Le trafic reste perturbé, malgré les concessions de la direction. *Libération* [en ligne]. 17 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970517%c2%b7LI%c2%b784915
- (38) NATHAN, Hervé. "C'est un cocktail qui explose". Un responsable de la CFDT explique les raisons du conflit. *Libération* [en ligne]. 17 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970517%c2%b7LI%c2%b784922
- (39) DE SAINT-VICTOR, Jacques. SNCF : la normalisation se profile. *Le Figaro* [en ligne]. 19 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970519%c2%b7FI%c2%b719050101eco

universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970519%c2%b7LF%c2%b7164091010

- (40) Renseignements banlieue. *Le Figaro* [en ligne]. 19 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970519%c2%b7LF%c2%b7164091706
- (41) BEAUDOUIN, Hugues. "On ne peut pas céder. C'est donnant-donnant." A Lille, les contrôleurs ont reconduit la grève et élargissent les revendications. *Libération* [en ligne]. 19 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970519%c2%b7LI%c2%b785002
- (42) NATHAN, Hervé. Accalmie sur les rails. *Libération* [en ligne]. 19 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970519%c2%b7LI%c2%b785000
- (43) TOGNY, Agnès. SNCF : retour à la normale. *Le Figaro* [en ligne]. 20 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970520%c2%b7LF%c2%b7164101908
- (44) Les contrôleurs de la SNCF reprennent le travail à contrecœur. *Les Échos* [en ligne]. 20 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970520%c2%b7EC%c2%b717398064
- (45) Vers la fin de grève à la SNCF. *Libération* [en ligne]. 20 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970520%c2%b7LI%c2%b7851622
- (46) CLERC, Christine. King Cantona. *Le Figaro* [en ligne]. 21 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970521%c2%b7LF%c2%b716411701
- (47) SNCF : déficit record en 1996. *Le Figaro* [en ligne]. 22 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970522%c2%b7LF%c2%b716412102eco

- (48) GIRAUD, Hélène. La SNCF devant le fait régional. *Les Échos* [en ligne]. 26 mai 1997. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b719970526%c2%b7EC%c2%b717402132

Grève des contrôleurs de 2022

- (49) TASSEL, Victor. Trafic très perturbé ce week-end. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 1 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221201%c2%b7PJ%c2%b7301551616867
- (50) Grève à la SNCF. *L'Humanité* [en ligne]. 1 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221201%c2%b7HU%c2%b7510562
- (51) Transports Grosse grève ce week-end à la SNCF, menaces pour Noël. *La Croix* [en ligne]. 1 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221201%c2%b7LC%c2%b7o41x-1606091%2c1606094%2c1606095
- (52) COLLET, Valérie. Grève massive à la SNCF ce week-end. *Le Figaro* [en ligne]. 1 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221201%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%972705700754
- (53) MAUSSION, Florian. La SNCF rentre dans un nouveau cycle de grèves. *Les Échos* [en ligne]. 1 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221201%c2%b7EC%c2%b70702915360204
- (54) SNCF Avec la grève, 60 % des trajets TGV et Intercités annulés ce week-end. *Libération* [en ligne]. 1 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221201%c2%b7LI%c2%b7183648667

- (55) TOULGOAT, Marie. Les contrôleurs de trains en lutte. *L'Humanité* [en ligne]. 2 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221202%c2%b7HU%c2%b7510639
- (56) FAY, Sophie. Les contrôleurs SNCF en grève pour être mieux reconnus. *Le Monde* [en ligne]. 2 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221202%c2%b7LM%c2%b7202212022%c3%9720%c3%972923062934
- (57) BOUZOUINA, Mehdi. Les voyageurs SNCF inquiets pour les fêtes. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 3 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221203%c2%b7PJ%c2%b7301555700023
- (58) FLURIN, Richard. Grèves à la SNCF : 30 millions de jours de travail perdus depuis 1947. *Le Figaro* [en ligne]. 3 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221203%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%972882844613
- (59) VÉRIER, Vincent. À la SNCF, la crainte d'un mouvement hors de contrôle. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 5 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221205%c2%b7PJ%c2%b7301558371437
- (60) SNCF De fortes perturbations. *La Croix* [en ligne]. 5 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221205%c2%b7LC%c2%b704lx-1606989%2c1606990
- (61) FAINSILBER, Denis. SNCF : nouvelle grève sur fond de revendications salariales. *Les Échos* [en ligne]. 7 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221207%c2%b7EC%c2%b70702961404322
- (62) LEFEVRE, Etienne. La crainte des grèves « gilets jaunes ». *Les Échos* [en ligne]. 7 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221207%c2%b7LJ%c2%b70702961404322

nne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221207%c2%b7EC%c2%b70702962240768

- (63) La SNCF en « grève unitaire ». *Libération* [en ligne]. 7 décembre 2022. Disponible sur : http://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221207%c2%b7LI%c2%b7183797330
- (64) Relative mobilisation à la SNCF. *L'Humanité* [en ligne]. 8 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221208%c2%b7HU%c2%b7511039
- (65) SUD-Rail confirme un préavis pour Noël. *Libération* [en ligne]. 10 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news-20221210-LI-183883263
- (66) Grèves des transports Les négos se prolongent, Beaune y croit. *Libération* [en ligne]. 14 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221214%c2%b7LI%c2%b7183975630
- (67) PELLOLI, Matthieu. Des perturbations limitées à la SNCF ? *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 15 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news-20221215-PJ-301576141891
- (68) FAY, Sophie. La SNCF sous tension avant les fêtes de fin d'année. *Le Monde* [en ligne]. 15 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221215%c2%b7LM%c2%b7202212152%c3%9720%c3%972966434888
- (69) BOUAZIZ, Franck. Air France et SNCF : dernières négociations avant la grève. *Libération* [en ligne]. 16 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221216%c2%b7LI%c2%b7184031167
- (70) TASSEL, Victor. Le maintien des grèves pour les fêtes suspendu à Facebook. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 17 décembre 2022. Disponible sur : <https://nouveau>

[-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221217%c2%b7PJ%c2%b7301580802449](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221217%c2%b7PJ%c2%b7301580802449)

- (71) La SNCF espère un accord lundi avec les contrôleurs. *Le Figaro* [en ligne]. 17 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221217%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%9722234029522
- (72) Lundi 19 décembre. *L'Humanité* [en ligne]. 19 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221219%c2%b7HU%c2%b7511689
- (73) FAINSILBER, Denis. SNCF : les départs en vacances semblent assurés, malgré la situation sociale. *Les Échos* [en ligne]. 19 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221219%c2%b7EC%c2%b70703044975007
- (74) VÉRIER, Vincent. Préavis de grève maintenu à la SNCF pour les fêtes. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 20 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221220%c2%b7PJ%c2%b7301585732921
- (75) SNCF : préavis de grève maintenu. *L'Humanité* [en ligne]. 20 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221220%c2%b7HU%c2%b7511759
- (76) SNCF Les syndicats réservés face à la grève de Noël des contrôleurs. *La Croix* [en ligne]. 20 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221220%c2%b7LC%c2%b704lx-1611754%2c1611755%2c1611758
- (77) GUÉRIN, Jean-Yves. Un collectif de contrôleurs menace les TGV à Noël. *Le Figaro* [en ligne]. 20 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221220%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%9722490448060

- (78) CROUZEL, Cécile. Trains : incertitude pour les week-ends des vacances. *Le Figaro* [en ligne]. 20 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221220%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%9722508142957
- (79) SNCF : nouvelle menace de grève pour les départs en vacances d'hiver. *Les Échos* [en ligne]. 20 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221220%c2%b7EC%c2%b70703051317765
- (80) FAINSILBER, Denis. SNCF : les contrôleurs maintiennent leurs préavis pour les vacances de Noël. *Les Échos* [en ligne]. 20 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221220%c2%b7EC%c2%b70703051500873
- (81) « Nous avons décidé de laisser notre outil syndical à disposition pour permettre à ceux qui le souhaitent de se mettre en grève. ». *Libération* [en ligne]. 20 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221220%c2%b7LI%c2%b7184126843
- (82) VÉRIER, Vincent. Plus de 200 000 voyageurs privés de train à Noël. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 21 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221221%c2%b7PJ%c2%b7301587453419
- (83) LARATTE, Aubin. Ces passagers contraints de revoir leurs plans pour les fêtes. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 21 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221221%c2%b7PJ%c2%b7301587347669
- (84) SAKHI, Naïm. À la SNCF, mobilisation des chefs de bord pour le week-end de Noël. *L'Humanité* [en ligne]. 21 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221221%c2%b7HU%c2%b7511830

- (85) ENGRAND, Thomas. « Je vais fêter Noël seule » : les usagers de la SNCF en colère face à une nouvelle grève. *Le Figaro* [en ligne]. 21 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221221%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%9722613263030
- (86) FAY, Sophie. SNCF : le mouvement qui échappe aux syndicats. *Le Monde* [en ligne]. 21 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221215%c2%b7LM%c2%b7202212152%c3%9720%c3%972966434888
- (87) BEYLER, Neïla. SNCF : seuls deux trains sur trois rouleront ce week-end de Noël. *Les Échos* [en ligne]. 21 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221221%c2%b7EC%c2%b70703057443998
- (88) Grève de Noël : la SNCF perd le contrôle. *Libération* [en ligne]. 21 décembre 2020. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221221%c2%b7LI%c2%b7184148015
- (89) SCHWARTZBROD, Alexandra. Échec. *Libération* [en ligne]. 21 décembre 2020. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221221%c2%b7LI%c2%b7184147566
- (90) VANEECKHOUTTE, François. Rémunérations, retraite, congés des agents vraiment privilégiés ? *Libération* [en ligne]. 21 décembre 2020. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221221%c2%b7LI%c2%b7184148539
- (91) GALLENNE, Antoine et Sylvain MOUILLARD. Pour les usagers des trains, « on est dans un monde de fous ». *Libération* [en ligne]. 21 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news-20221221-LI-184153715
- (92) HACOT, Valérie. Fermeté : L'exécutif fustige un mouvement « irresponsable ». *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : <https://nouveau>

[-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
c2%b720221222%
c2%b7PJ%
c2%b7301588893838](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7PJ%c2%b7301588893838)

- (93) VÉRIER, Vincent. Une grève hors de contrôle. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
c2%b720221222%
c2%b7PJ%
c2%b7301589161008](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7PJ%c2%b7301589161008)
- (94) BOUZOUINA, Mehdi. Au guichet, les clients désemparés. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
c2%b720221222%
c2%b7PJ%
c2%b7301588703857](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7PJ%c2%b7301588703857)
- (95) TABET, Marie-Christine. Le temps des collectifs. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
c2%b720221222%
c2%b7PJ%
c2%b7301589137261](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7PJ%c2%b7301589137261)
- (96) Incompréhensible ! *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
c2%b720221222%
c2%b7PJ%
c2%b7301588435371](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7PJ%c2%b7301588435371)
- (97) GUÉRARD, Stéphane. La SNCF au coeur des exaspérations. *L'Humanité* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
c2%b720221222%
c2%b7HU%
c2%b7511861](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7HU%c2%b7511861)
- (98) Inacceptable. *L'Humanité* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
c2%b720221222%
c2%b7HU%
c2%b7511847](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7HU%c2%b7511847)
- (99) SENÈZE, Nicolas. Les syndicats dépassés par le mouvement de grève à la SNCF. *La Croix* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : [https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%
c2%b720221222%
c2%b7LC%
c2%b704lx-1612457](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LC%c2%b704lx-1612457)

- (100) SNCF : la grève de trop qui met les Français en colère. *Le Figaro* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%9721318787932
- (101) GUÉRIN, Jean-Yves. La compagnie payera au prix fort ce conflit social. *Le Figaro* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%97210472022
- (102) GUÉRIN, Jean-Yves. Les syndicats débordés par un collectif de contrôleurs créé sur Facebook. *Le Figaro* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%972928729
- (103) LA CHESNAIS, Éric. SNCF : les usagers excédés par les grèves. *Le Figaro* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%9725431739
- (104) Les otages de Noël. *Le Figaro* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%9721318799486
- (105) Les voyageurs remboursés à 200 %. *Le Figaro* [en ligne] 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%9728038501
- (106) BERDAH, Arthur. L'exécutif veut éviter de caler avant l'autoroute des réformes. *Le Figaro* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%9722687562639
- (107) Perturbations de Noël à la SNCF. *Le Monde* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%9722687562639

[11/news%c2%b720221222%c2%b7LM%c2%b7202212222%c3%9720%c3%972991363973](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LM%c2%b7202212222%c3%9720%c3%972991363973)

(108) BARROUX, David. Déraillement. *Les Échos* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7EC%c2%b70703063414964

(109) DELANGLADE, Sabine. Jean-Pierre Farandou. *Les Échos* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7EC%c2%b70703063401520

(110) 200 %. *Libération* [en ligne]. 22 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221222%c2%b7LI%c2%b7184176678

(111) VÉRIER, Vincent. Dernier round pour sauver le Nouvel An. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7PJ%c2%b7301590638950

(112) BEAUMONT, Olivier. Macron fustige ceux qui « bloquent le pays ». *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7PJ%c2%b7301590536378

(113) Annulation : Comment se faire rembourser. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7PJ%c2%b7301590128149

(114) SAKHI, Naïm. Les contrôleurs tirent le signal d'alarme. *L'Humanité* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7HU%c2%b7511900

(115) SAKHI, Naïm. « Vers une fragmentation des mécontentements ». *L'Humanité* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7HU%c2%b7511902

- (116) Courrier | Grève à la SNCF. *La Croix* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LC%c2%b7o4lx-1612614%2c1612615%2c1612617%2c1612618%2c1612619
- (117) HOFFNER, Anne-Bénédicte. Trêve. *La Croix* [en ligne] 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LC%c2%b7o4lx-1612876
- (118) GARCIN-BERSON, Wladimir. L'Italie a rendu impossible les débrayages dans les transports à Noël. *Le Figaro* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%97295824134
- (119) GUÉRIN, Jean-Yves. Le patron du groupe public doit sortir de la crise avec les syndicats. *Le Figaro* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%972124479390
- (120) BOURMAUD, François-Xavier. Macron et son gouvernement impuissants face à la grève à la SNCF. *Le Figaro* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%97289630534
- (121) L'exécutif désemparé face aux grèves de fin d'année à la SNCF. *Le Figaro* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LF%c2%b71012%c3%9720%c3%9721424553542
- (122) EL MOSSELLI, Sabrina. Grève SNCF : la pression monte, les clients galèrent. *Le Monde* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LM%c2%b7202212232%c3%9720%c3%972994935224
- (123) Le conflit pourrait coûter « une centaine de millions d'euros » à l'entreprise. *Le Monde* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LM%c2%b7202212232%c3%9720%c3%972994935224

[istant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LM%c2%b7202212232%c3%9720%c3%972995407234](https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LM%c2%b7202212232%c3%9720%c3%972995407234)

(124) FAINSILBER, Denis. Grève des contrôleurs : la SNCF peine à reprendre la main. *Les Échos* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7EC%c2%b70703070754984

(125) FICEK, Isabelle. SNCF : Macron cherche la parade. *Les Échos* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7EC%c2%b70703070437135

(126) PÉCRESSÉ, Jean-François. Le mauvais scénario des régimes spéciaux. *Les Échos* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7EC%c2%b70703070187361

(127) GARCIA, Sascha. Grèves SNCF : les syndicats reçus plus tôt par la direction. *Libération* [en ligne]. 23 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221223%c2%b7LI%c2%b7184197433

(128) BOUZOUINA, Mehdi. Cohue : À Montparnasse, des passagers soulagés mais sans billet. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 24 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221224%c2%b7PJ%c2%b7301591951741

(129) VÉRIER, Vincent. Les 24 heures qui ont sauvé le Nouvel An des usagers. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 24 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221224%c2%b7PJ%c2%b7301592107039

(130) FLURIN, Richard. SNCF : levée de la menace d'une grève des contrôleurs le week-end du Nouvel An. *Le Figaro* [en ligne]. 24 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221224%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%972172267229

- (131) TABARD, Guillaume. Un lâche soulagement qui ne règle rien. *Le Figaro* [en ligne]. 24 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221224%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%972182118339
- (132) BOUAZIZ, Franck. Pour les contrôleurs, la SNCF à la bonne heure. *Libération* [en ligne]. 24 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221224%c2%b7LI%c2%b7184222919
- (133) BOUAZIZ, Franck. « On traverse une période de bashing assez violente ». *Libération* [en ligne]. 24 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221224%c2%b7LI%c2%b7184222912
- (134) MATHIEU, Clotilde. Revendications satisfaites à la SNCF. *L'Humanité* [en ligne]. 26 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221226%c2%b7HU%c2%b7512025
- (135) BISSUEL, Bertrand. « Dans l'histoire sociale, les conflits sont souvent nés à la base ». *Le Monde* [en ligne]. 26 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221226%c2%b7LM%c2%b7202212262%c3%9720%c3%972996817583
- (136) BÉZIAT, Éric. Ambiguïtés et zones d'ombre de l'actuel « service minimum » dans les transports. *Le Monde* [en ligne]. 26 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221226%c2%b7LM%c2%b7202212262%c3%9720%c3%972998621342
- (137) GATINOIS, Claire. Face au mouvement de grève, M. Macron affiche sa « colère ». *Le Monde* [en ligne]. 26 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221226%c2%b7LM%c2%b7202212262%c3%9720%c3%972996679154

- (138) Grève à la SNCF : de l'importance des corps intermédiaires. *Le Monde* [en ligne]. 26 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221226%c2%b7LM%c2%b7202212262%c3%9720%c3%972998179611
- (139) FAY, Sophie. SNCF : un mouvement venu du terrain. *Le Monde* [en ligne]. 26 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221226%c2%b7LM%c2%b7202212262%c3%9720%c3%972996521600
- (140) FAINCILBER, Denis. Les enseignements d'une grève inédite à la SNCF. *Les Échos* [en ligne]. 26 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221226%c2%b7EC%c2%b70703083749575
- (141) SCHOETTL, Jean-Eric. Grève dans les transports publics : une évolution de la loi est désormais indispensable. *Le Figaro* [en ligne]. 27 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221227%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%972428066072
- (142) BÉZIAT, Éric. SNCF : les leçons d'un mouvement social 2.0. *Le Monde* [en ligne]. 27 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221227%c2%b7LM%c2%b7202212272%c3%9720%c3%9721001990560
- (143) VÉRIER, Vincent. La SNCF enregistre des profits records en 2022. *Aujourd'hui en France* [en ligne]. 28 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221228%c2%b7PJ%c2%b7301596210937
- (144) COLLET, Valérie. Plus de 2 milliards de profit pour la SNCF en 2022. *Le Figaro* [en ligne]. 28 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221228%c2%b7LF%c2%b71022%c3%9720%c3%972530357179

- (145) Les embarrassants gros profits de la SNCF. *L'Humanité* [en ligne]. 29 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221229%c2%b7HU%c2%b7512192
- (146) Vers un bénéfice record pour la SNCF. *Le Monde* [en ligne]. 29 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221229%c2%b7LM%c2%b7202212292%c3%9720%c3%9721009286454
- (147) BOUAZIZ, Franck. Bénéfices records : malgré la grève, la santé de fer de la SNCF. *Libération* [en ligne]. 29 décembre 2022. Disponible sur : https://nouveau-europresse-com.accesdistant.sorbonne-universite.fr/Link/mnhnT_20211/news%c2%b720221229%c2%b7LI%c2%b7184306827

Sigles et acronymes

ACT : Agent commercial trains (désormais ASCT).

ADC : Agent de conduite.

AFP : Agence France presse.

ASCT : Agent du service commercial trains.

CEVIPOF : Centre de recherches politiques de Sciences Po.

CFDT : Confédération française démocratique du travail.

CFE-CGC : Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres.

CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens.

CGT : Confédération générale du travail.

CNA : Collectif national ASCT.

EPIC : Établissement public industriel et commercial.

FMC : Fédération maîtrise et cadres des chemins de fer (désormais UNSA Ferroviaire).

FNAUT : Fédération nationale des associations d'usagers du transport.

FO : Force ouvrière.

LR : Les Républicains.

PCF : Parti communiste français.

PQN : Presse quotidienne nationale.

PQR : Presse quotidienne régionale.

RFF : Réseau ferré de France.

SA : Société anonyme.

SNCF : Société nationale des chemins de fer français.

SUD : Solidaire, unitaire et démocratique.

TER : Train express régional.

TGV : Train à grande vitesse.

UNSA : Union nationale des syndicats autonomes.

Table des matières

Avertissement.....	2
Résumé.....	3
Remerciements.....	4
Sommaire.....	6
Introduction.....	7
Chapitre 1 Médiatiser la grève, du mouvement social au problème public.....	8
1.1. Comprendre la grève comme répertoire d'action du syndicalisme.....	8
1.1.1. Définir le mouvement social.....	8
1.1.1.1. <i>Action collective.....</i>	9
1.1.1.2. <i>Organisation collective.....</i>	10
1.1.1.3. <i>Identité collective.....</i>	10
1.1.2. Le syndicalisme et la grève : des mouvements sociaux ?.....	11
1.1.2.1. <i>Le syndicalisme est-il un mouvement social ?.....</i>	11
1.1.2.2. <i>La grève, un répertoire d'action propre au syndicalisme ?.....</i>	12
1.2. Le débat public secoué par la polémique.....	13
1.2.1. La construction médiatique de la grève comme problème public.....	13
1.2.1.1. <i>Sphère, espace, débat, opinion et problèmes publics.....</i>	14
1.2.1.2. <i>La construction médiatique des problèmes publics.....</i>	16
1.2.1.3. <i>La grève : un problème public ?.....</i>	17
1.2.2. Une médiatisation des grèves selon un régime polémique.....	18
1.2.2.1. <i>Légitimation et disqualification.....</i>	18
1.2.2.2. <i>La polémique, régime médiatique ordinaire ?.....</i>	19
1.3. La fabrique de l'information sur la grève.....	20
1.3.1. Médiatisation et mouvements sociaux.....	20
1.3.1.1. <i>Idéologie dans les médias : une approche des cultural studies.....</i>	21
1.3.1.2. <i>Effets des médias ou le pouvoir du cadrage.....</i>	22
1.3.2. Une médiatisation relationnelle des grévistes par les journalistes.....	23
1.3.2.1. <i>La dépendance des journalistes à leurs sources.....</i>	24
1.3.2.2. <i>Grévistes et journalistes, associés et/ou rivaux ?.....</i>	25
Chapitre 2 Destins croisés de la presse française et du syndicalisme cheminot.....	27
2.1. Le bastion syndical cheminot au risque de la désyndicalisation.....	27
2.1.1. (Re)découvrir la SNCF et l'identité cheminote.....	27
2.1.1.1. <i>La Société nationale des chemins de fer français.....</i>	28
2.1.1.2. <i>La figure du cheminot, écran du métier de contrôleur.....</i>	29
2.1.2. Contexte et développement du syndicalisme à la SNCF.....	30
2.1.2.1. <i>Émergence des syndicats ferroviaires à la fin du XIXe siècle.....</i>	30
2.1.2.2. <i>Précarisation de l'emploi et flexibilisation du travail à la SNCF au XXIe siècle.....</i>	32
2.1.3. Le syndicalisme cheminot face au phénomène de désyndicalisation.....	34
2.1.3.1. <i>Désyndicalisation ou crise syndicale ?.....</i>	34

2.1.3.2. <i>Le syndicalisme cheminot à l'ère de la désyndicalisation et la montée des corporatismes</i>	36
2.2. La « culture de grève » des années 1960 face aux mutations des paysages médiatiques et sociaux...	38
2.2.1. De la « culture de grève » médiatique à la « figure de l'utilisateur victime » dans les années 1960..	38
2.2.1.1. <i>Une « culture de grève » médiatique : l'héritage des études de la télévision</i>	39
2.2.1.2. <i>La victimisation de l'utilisateur dans les discours médiatiques</i>	40
2.2.2. Bouleversement de l'écosystème médiatique des années 1960 à nos jours.....	41
2.2.2.1. <i>Déclin de la presse quotidienne imprimée et multipolarisation de l'information</i>	41
2.2.2.2. <i>De la presse imprimée à la presse numérique</i>	42
2.2.3. L'effacement des contours des mouvements sociaux et de la médiatisation dans les années 2000...	44
2.2.3.1. <i>Militantisme en ligne et automédiatisation des mouvements sociaux</i>	44
2.2.3.1. <i>Une « gilet-jaunisation » des mouvements sociaux ?</i>	46
Chapitre 3 Les grèves des contrôleurs SNCF de 1997 et 2022 : terrain, problématique et méthode.....	48
3.1. Présentation du terrain	48
3.2. Problématisation et présentation des hypothèses	50
3.3. Méthodologie et limites	50
3.3.1. Articles de presse.....	51
3.3.1.1. <i>Articles de presse sur la grève des contrôleurs d'avril-mai 1997</i>	52
3.3.1.2. <i>Articles de presse sur la grève des contrôleurs de décembre 2022</i>	53
3.3.2. Entretiens semi-directifs.....	53
Chapitre 4 Une couverture de la forme qui concourt à la dépolitisation des grèves.....	55
4.1. Une narration des grèves en plusieurs actes	55
4.1.1. Évolutions comparées de la couverture médiatique.....	56
4.1.2. Une crise dans la crise : modélisation de la couverture médiatique selon la crisologie.....	60
4.1.3. À chaque titre de presse son grand moment.....	64
4.2. Informer à chaud sur les perturbations et/ou les revendications ?	67
4.2.1. Annoncer une grève dans une brève.....	67
4.2.2. Suivre la mobilisation en direct, les codes télévisés appliqués à la PQN.....	71
4.3. Analyser à froid : quel sens donner à la grève ?	74
4.3.1. Journalisme d'opinion, déontologie des journalistes et attentes du lectorat.....	75
4.3.2. Un traitement plus polarisé en 2022 qu'en 1997.....	80
4.3.3. De l'enjeu politico-social au jeu technico-économique.....	84
Chapitre 5 Le traitement du syndicalisme en régime polémique : affrontement de personnes et/ou d'idées ?.....	88
5.1. Un régime polémique synonyme de discours pathiques	88
5.1.1. Une radicalisation sémantique.....	88
5.1.2. Le renforcement de la figure de l'utilisateur victime.....	94
5.1.3. Une méthode pour faire face à la crise de la presse imprimée ?.....	97
5.2. Des discours et des porte-parole en concurrence	99
5.2.1. Multipolarisation des rapports de force.....	99
5.2.2. Une concurrence entre cheminots et décideurs.....	103
5.2.3. Une concurrence entre la base de contrôleurs et les centrales syndicales.....	107

5.3. Le bruit des commentateurs extérieurs.....	112
5.3.1. Le journaliste-commentateur : exploration des éditoriaux et billets.....	113
5.3.2. La place de l'expert.....	118
5.3.3. La grève comme problème public au service de la communication politique.....	121
Chapitre 6 Mouvements sociaux et journalistes, le divorce des « associés-rivaux » ?.	131
6.1. La grève, conjonction de toutes les défiances.....	132
6.1.1. Un contexte de défiance généralisée.....	132
6.1.2. Un regard journalistique sur les antagonismes entre grévistes et syndicats.....	134
6.1.3. Le journaliste, un usager comme les autres ?.....	142
6.2. Une reconfiguration différenciée de la relation d'« associés-rivaux ».....	145
6.2.1. Les vestiges de la proximité historique entre syndicats et presse de gauche.....	147
6.2.2. L'ancrage de la presse partisane dans le monde social.....	149
6.2.3. Le rejet des syndicats dans la presse de droite.....	150
Conclusion.....	153
Réponse aux hypothèses.....	153
Conclusion générale du mémoire.....	159
Recommandations.....	160
Bibliographie.....	164
Sources.....	173
Grève des contrôleurs de 1997.....	173
Grève des contrôleurs de 2022.....	179
Sigles et acronymes.....	193
Table des matières.....	195
Table des tableaux.....	199
Table des figures.....	200
Tables des annexes.....	202
Annexe 1 Déroulés des mouvements de grèves étudiés.....	203
1. Le mouvement de grèves des contrôleurs d'avril-mai 1997.....	203
1.1. La grève préventive du jeudi 24 avril 1997.....	203
1.2. La grève reconductible du mercredi 14 au vendredi 16 mai 1997.....	204
1.3. La grève conglomérante du week-end de Pentecôte du vendredi 16 au lundi 19 mai 1997....	206
2. Le mouvement de grèves des contrôleurs de décembre 2022.....	207
2.1. La grève préventive du vendredi 2 au dimanche 4 décembre 2022.....	208
2.2. La grève sans appel à la grève du week-end de Noël du vendredi 23 au dimanche 25 décembre 2022.....	209
Annexe 2 Ligne éditoriale et héritage idéologique des médias composant le corpus.....	211
1. L'Humanité.....	211
2. Libération.....	211
3. Le Monde.....	212
4. La Croix.....	212
5. Aujourd'hui en France.....	212
6. Les Échos.....	213

7. Le Figaro.....	213
Annexe 3 Entretien avec Arthur Quessy, journaliste à L'Humanité.....	214
Annexe 4 Entretien avec Abdel Essa, journaliste à Libération.....	229
Annexe 5 Entretien avec Stefano Colombo, journaliste à Aujourd'hui en France - Le Parisien.....	241

Table des tableaux

Tableau 1 : Les phases de la crise (Giully, 2009 ; Bérubé, 2019).....	61
Tableau 2 : Synthèse globale de l'intensité médiatique par média en 1997 et en 2022.....	64
Tableau 3 : Synthèse des rapports de force par médias.....	146

Table des figures

Figure 1 : Nombre de jours de grève pour 1000 salariés à la SNCF, dans le secteur concurrentiel et dans la fonction publique d'État (Andolfatto, 2018).....	37
Figure 2 : Évolution des audiences syndicales réelles à la SNCF en % des électeurs exprimés (Andolfatto & Dressen, 2012).....	37
Figure 3 : Intensité médiatique quotidienne sur les grèves de 1997.....	56
Figure 4 : Intensité médiatique quotidienne sur les grèves de 2022.....	57
Figure 5 : Modélisation des phases de la crise du mouvement de grèves de 1997.....	62
Figure 6 : Modélisation des phases de la crise du mouvement de grèves de 2022.....	63
Figure 7 : Intensité médiatique quotidienne sur les grèves de 1997 par média en fonction du nombre de mots.....	65
Figure 8 : Intensité médiatique quotidienne sur les grèves de 2022 par média en fonction du nombre de mots.....	66
Figure 9 : Traitement estimé des articles sur les grèves de 1997 proratisé au nombre de mots.....	80
Figure 10 : Traitement estimé des articles sur les grèves de 2022 proratisé au nombre de mots.....	81
Figure 11 : Traitement estimé des articles sur les grèves de 1997 proratisé au nombre de mots dans le temps.....	82
Figure 12 : Traitement estimé des articles sur les grèves de 2022 proratisé au nombre de mots dans le temps.....	83
Figure 13 : Prévalence des cadrages interprétatifs utilisés en 1997 et en 2022.....	85
Figure 14 : Valence émotionnelle estimée des articles sur les grèves de 1997 proratisée au nombre de mots.....	89
Figure 15 : Valence émotionnelle estimée des articles sur les grèves de 2022 proratisée au nombre de mots.....	90
Figure 16 : Valence émotionnelle estimée des articles sur les grèves de 1997 proratisée au nombre de mots dans le temps.....	91
Figure 17 : Valence émotionnelle estimée des articles sur les grèves de 2022 proratisée au nombre de mots dans le temps.....	91
Figure 18 : Prévalences comparées de certains termes récurrents en 1997 et en 2022.....	92
Figure 19 : Rapport de force des porte-parole dans les articles sur les grèves de 1997.....	99
Figure 20 : Rapport de force des porte-parole dans les articles sur les grèves de 2022.....	100
Figure 21 : Variation du rapport de force des porte-parole dans les articles sur les grèves de 1997 et de 2022 en points de pourcentage.....	100
Figure 22 : Les porte-parole dans les articles sur les grèves de 1997 au cours du temps.....	102
Figure 23 : Les porte-parole dans les articles sur les grèves de 2022 au cours du temps.....	102

Figure 24 : Rapport de force entre les cheminots et les décideurs dans les articles sur les grèves de 1997.....	104
Figure 25 : Rapport de force entre les cheminots et les décideurs dans les articles sur les grèves de 2022.....	104
Figure 26 : Rapport de force entre les contrôleurs et les syndicats dans les articles sur les grèves de 1997.....	108
Figure 27 : Rapport de force entre les contrôleurs et les syndicats dans les articles sur les grèves de 2022.....	108
Figure 28 : Nombre d'articles citant chaque personnalité politique en 2022.....	123
Figure 29 : Nombre d'articles citant chaque personnalité politique en 2022 dans le temps.	124

Tables des annexes

Annexe 1 Déroulés des mouvements de grèves étudiés.....	203
Annexe 2 Ligne éditoriale et héritage idéologique des médias composant le corpus.....	211
Annexe 3 Entretien avec Arthur Quessy, journaliste à L'Humanité.....	214
Annexe 4 Entretien avec Abdel Essa, journaliste à Libération.....	215
Annexe 5 Entretien avec Stefano Colombo, journaliste à Aujourd'hui en France - Le Parisien.....	216

Annexe 1 | Déroulés des mouvements de grèves étudiés

1. Le mouvement de grèves des contrôleurs d'avril-mai 1997

Le mouvement de grèves des contrôleurs d'avril-mai 1997 qui fait irruption dans les médias le mercredi 23 avril 1997 portait sur un projet de réforme de la catégorie professionnelle des ACT, qui représentait alors 10 000 agents. Outre la question des primes, une mesure phare de la réforme faisait tout particulièrement réagir les syndicats : la direction de la SNCF souhaitait en effet imposer aux contrôleurs de commencer leur carrière par un passage de trois à cinq ans aux guichets des gares, ce qui aurait pour effet de « *dénaturer le métier* » selon les syndicats (source 34).

Il a lieu dans le contexte particulier des élections législatives anticipées de 1997, qui se tiennent le 25 mai et le 1er juin 1997, soit un an avant le terme de la précédente mandature, en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, Jacques Chirac. Il a ainsi pour effet de perturber les premiers déplacements de la campagne électorale et de grignoter le temps médiatique qui aurait pu leur être consacré. De plus, le mouvement de grèves a lieu dans une période de vacances, à savoir les vacances de printemps (du samedi 12 avril au lundi 28 avril en Zone A ; du jeudi 10 avril au jeudi 24 avril en Zone B ; du samedi 5 avril au lundi 21 avril en Zone C), les jours fériés du mois d'août (1er, 8 et 19 août), et tout particulièrement le week-end de Pentecôte (du samedi 17 au lundi 19 août). En outre, il s'inscrit dans un contexte social dégradé, le secteur aérien étant en parallèle sujet à de nombreuses grèves.

On peut distinguer trois temps dans la mobilisation, ces derniers s'articulent autour de négociations déjà programmées au 7 mai.

1.1. La grève préventive du jeudi 24 avril 1997

Dans un premier temps, une grève préventive le jeudi 24 avril. L'ensemble des syndicats représentatifs de la SNCF, réunis en une intersyndicale, appellent en effet à la grève du mercredi 23 avril à 20h au vendredi 25 avril à 8h, dans la perspective des négociations à

venir. Celle-ci est largement suivie avec 70 % de grévistes selon la direction, 90 % selon les syndicats.

Jeudi 24 avril au soir, la direction de la SNCF accepte d'avancer au 30 avril une table ronde sur le métier d'ACT, acceptant ainsi de satisfaire une des principales revendications des syndicats qui avaient appelé à la grève. Dans un communiqué commun, les organisations syndicales se félicitent du succès du mouvement et prennent acte des avancées obtenues. En conséquence, celles-ci appellent à la suspension du mouvement dans l'attente des négociations ; à l'exception de SUD-Rail qui appelle à la reconduction de la grève.

Le vendredi 25 avril, les contrôleurs ont déjà repris le travail dans la moitié des régions, notamment dans le Nord et l'Est, mais il reste de gros points de grève à Toulouse, Lyon et en Auvergne. Dans la soirée, les contrôleurs des Bouches-du-Rhône et du Languedoc-Roussillon décident de reprendre le travail. L'heure est à l'apaisement le samedi 26 avril : le service revient quasiment à la normale à partir de 12h. Le dimanche 27 avril au matin, les contrôleurs de Midi-Pyrénées - qui étaient les derniers encore en grève - votent la reprise du travail en assemblée générale.

Lors de la table ronde du mercredi 30 avril, en raison des points de tension pour les cheminots, la réforme est suspendue. La direction tente à cette occasion de prévenir les revendications des ACT en mettant sur la table, sans contrepartie, une série de promotions : requalification de près de 10 % des effectifs, augmentation des primes et intégration de certaines d'entre elles dans le salaire pour qu'elles puissent entrer dans le calcul des retraites, recrutement de 200 agents supplémentaires.

1.2. La grève reconductible du mercredi 14 au vendredi 16 mai 1997

Dans un deuxième temps, la grève fait résurgence trois semaines après. Les fédérations CGT, CFDT et CFTC de la SNCF déposent en effet le mardi 13 mai un préavis de grève courant à partir du mercredi 14 mai à 12h et jusqu'à jeudi 15 mai à 8h. Un peu partout en France, les assemblées générales votent mercredi 14 mai la reconduction de la grève à compter du jeudi 15 mai et SUD-Rail se joint à l'appel. Le mouvement est toujours important, il est suivi jeudi 15 mai par 60 à 85 % contrôleurs de la SNCF.

Alors que, lors de la table ronde du 2 mai, les organisations syndicales avaient compris que la direction suspendait ses propositions sur l'évolution de carrière des ACT, elles ont appris mercredi 14 mai par voie de presse que ces offres étaient non seulement maintenues, mais qu'elles allaient être appliquées. Les grévistes réclament donc « *un échéancier précis des propositions qui nous sont faites ainsi que l'ouverture immédiate de nouvelles négociations qui réunissent l'ensemble des fédérations et la direction* » (source 24). La direction affirme, pour sa part, que les propositions du 30 avril sont toujours valables et qu'elle ne pourra pas aller au-delà pour des raisons d'équité dans l'entreprise.

Le mouvement auquel appellent la CGT, la CFDT, la CFTC et SUD-Rail est loin de faire l'unanimité. FO, la CFE-CGC et la FMC indiquent ainsi clairement qu'ils ne jugent pas opportun de s'associer à la grève et confirment mercredi 14 mai au matin par écrit être favorables aux nouvelles mesures. Pour autant, l'ensemble des fédérations se retrouvent sur le fond : la direction a fait des avancées significatives le 30 avril, mais ses propositions restent insuffisantes à leurs yeux.

Les contrôleurs en grève menacent de bloquer l'ensemble du réseau par une grève illimitée si la direction de l'entreprise n'ouvre pas immédiatement de nouvelles négociations sur la filière ACT. La direction de la SNCF accède finalement à leur demande et entreprend les négociations avec les syndicats le jeudi 15 mai en fin de soirée.

Vendredi 16 mai au matin, plus précisément à 5h30, lorsque direction et syndicats se séparent, tout laisse à penser que le conflit cesserait dans la journée. Pour les syndicats, la réunion, qui s'est tenue dans la nuit avec la direction, a permis des avancées significatives. La direction a confirmé ses propositions du 30 avril (revalorisation de prime, embauches supplémentaires, etc.). Elle s'est engagée, en outre, à ne pas baisser les effectifs en 1998 et 1999 et à nommer un directeur délégué chargé des discussions sur les évolutions du métier. La prime de travail - qui est intégrée dans le calcul des retraites - est revalorisée de 300 F au total d'ici à 1998.

1.3. La grève conglomérante du week-end de Pentecôte du vendredi 16 au lundi 19 mai 1997

À l'issue de cette réunion, les syndicats sont satisfaits. Or, lorsqu'ils en exposent les conclusions aux assemblées régionales de grévistes, une par une, celles-ci refusent de reprendre le travail. En conséquence, la grève est reconduite au moins jusqu'au samedi 17 à Lyon, Clermont-Ferrand, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Dijon, Nantes, Rennes, Paris Saint-Lazare et Paris Sud-Est. À Strasbourg, les grévistes décident même de prolonger leur action jusqu'à mardi midi, entraînant d'office des perturbations sur le week-end de Pentecôte. En revanche, Paris-Nord, Rouen et Metz votent pour la reprise.

Dans un troisième temps, on observe ainsi une grève nationale sous la forme d'un conglomérat de préavis de grève territoriaux. Les syndicats sont déstabilisés : aucun d'entre eux n'appelle explicitement à la reprise du travail, mais aucun préavis national n'a été déposé. Ceux de la CGT, de la CFDT et de la CFTC expiraient vendredi 16 mai à 8h, preuve qu'ils comptaient bien terminer l'affaire. Des journalistes observent d'ailleurs que, déjà, « à l'origine, les 48 heures de grève décidées par la CGT, la CFDT, la CFTC et SUD-Rail semblaient avoir été dictées sous la pression du terrain. » (source 27).

En coulisse, les syndicalistes mettent en cause les directions régionales, dont certaines refusent de jouer le jeu et de mettre en œuvre les acquis de la négociation de jeudi 15 mai. Car beaucoup de mesures doivent être appliquées au niveau régional. « *Nous sommes complètement dépassés par les événements* » déclare un représentant syndical (source 37). Ce malaise conduit les centrales syndicales nationales à tenter de reprendre la tête du mouvement. La CFDT écrit ainsi le samedi 17 mai au président de la SNCF pour lui demander de négocier quatre nouveaux chantiers, ajoutant une dose supplémentaire de revendications pour justifier ce revirement.

Dans plus de 15 établissements sur 24, les contrôleurs en grève décident de reprendre le travail dimanche 18 mai. Cependant, dans certaines régions, la base décide de poursuivre le mouvement, malgré les appels au calme de la plupart des organisations syndicales. Sont

particulièrement touchés : Toulouse, Bordeaux, Lille, Reims, Paris-Sud-Est, Lyon, Clermont-Ferrand et Chambéry.

Le week-end de Pentecôte des samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 mai 1997 aura ainsi été très perturbé par cette grève conglomérante. Le lundi 19 mai au soir, la direction de la SNCF annonce que les circulations retourneront quasiment à la normale dès le mardi 20 mai. À l'exception des contrôleurs de Clermont-Ferrand, Béziers et Narbonne, la reprise du travail est en effet votée partout le lundi 19 mai.

2. Le mouvement de grèves des contrôleurs de décembre 2022

Un quart de siècle plus tard, un mouvement de grèves similaire fait irruption dans les médias le samedi 10 décembre 2022. À l'inverse du mouvement de grèves de 1997 qui avait émergé en réponse directe à l'annonce d'une réforme par la direction, le mouvement de grèves de 2022 émerge sans déclencheur explicite. Il est davantage la conséquence d'une accumulation de tensions entre les ASCT et la direction de la SNCF, et de la perméabilité de celle-ci à leurs revendications. Les contrôleurs se sont regroupés depuis septembre 2022 au sein du collectif informel CNA, qui se déploie en premier lieu sur Facebook : le groupe rassemble environ 3 500 des 9 000 ASCT. Au travers de ce collectif, les contrôleurs demandent notamment davantage de reconnaissance de leur statut de roulant, des améliorations sur le déroulement de leur carrière, et l'intégration des primes liées à leurs déplacements dans leur salaire et donc, à terme, dans le calcul de leur retraite.

Le mouvement s'inscrit dans un contexte analogue à la précédente. En effet, il a également lieu à proximité d'une période de vacances, en l'occurrence les vacances de Noël du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 pour l'ensemble de zones académiques. Les fêtes de fin d'année comportent quelques spécificités supplémentaires, notamment Noël et son réveillon le week-end des 24 et 25 décembre, ainsi que le Nouvel An et son réveillon le week-end des 31 décembre et 1er janvier. Il faut remonter plus de 35 ans en arrière pour trouver un précédent, quand la SNCF avait été impactée par le mouvement de grève massif aux fêtes de fin d'année de 1986, du 18 décembre au 15 janvier. De surplus, ces fêtes de fin

d'année sont les premières à se dérouler sans perturbation sanitaire majeure dans un contexte post-Covid, et les voyageurs ont ainsi des attentes toutes particulières quant à celles-ci.

Là encore, le mouvement de grèves des contrôleurs s'inscrit dans un contexte social très dégradé pour le secteur des transports, d'autres corps au sein de la SNCF, notamment les aiguilleurs, menaçant également de faire grève ; le secteur aérien étant en parallèle aussi sujet à de nombreuses grèves. En outre, la mobilisation contre la réforme des retraites du premier semestre 2023 en est à ses balbutiements, et la presse s'en fait l'écho en parallèle.

On peut là aussi distinguer plusieurs temps dans la mobilisation, en l'occurrence deux, encadrant les négociations annuelles obligatoires qui démarrent le lundi 8 décembre.

2.1. La grève préventive du vendredi 2 au dimanche 4 décembre 2022

Dans un premier temps, cette fois encore, on observe une grève préventive. Les syndicats SUD-Rail, CFDT Cheminots et UNSA-Ferroviaire appellent en effet à la grève du vendredi 2 avril à 8h au lundi 5 décembre à 8h dans la perspective des négociations à venir. Celle-ci est largement suivie, avec environ 60 % des TGV et Intercités annulés sur l'ensemble du week-end.

À cette occasion, la presse apprend de la direction de la SNCF que des préavis de grève ont été déposés par ces mêmes syndicats ainsi que la CGT pour les périodes du 23 au 26 décembre et du 30 au 2 janvier, au cas où les négociations pour les contrôleurs n'aboutiraient pas.

Les 3 syndicats à l'origine de cette grève ont par ailleurs accepté de collaborer avec le collectif CNA, qui a ainsi obtenu d'avoir dans chaque délégation un des siens lors des discussions avec la direction concernant les contrôleurs. Celles-ci se tiennent le 8 décembre. À la sortie, direction, syndicats et collectif de contrôleurs semblent une fois encore tous satisfaits.

La direction a notamment proposé d'augmenter la prime de travail des contrôleurs de 600 euros par an, dont une partie serait intégrée au salaire en 2024, ainsi qu'une indemnité

supplémentaire de 600 euros bruts par an. Ses propositions sont en revanche conditionnées à la levée de tous les préavis de grève sur Noël et le Nouvel An. La direction de la SNCF donne aux syndicats jusqu'au 15 décembre pour se prononcer.

Du côté du collectif de contrôleurs, une consultation via leur groupe Facebook est prévue le mercredi 14 décembre pour accepter ou rejeter la proposition de la direction. Cette consultation se teint d'une portée symbolique dans la mesure où seuls les syndicats pourront accepter ou non la proposition qui leur est faite. Les syndicats attendent toutefois cette consultation imposée par la base pour se prononcer.

Jeudi 15 décembre à 17h, la fin du mouvement social l'emporte de peu. Mais ce résultat est d'ores et déjà contesté par des membres du groupe Facebook qui affirment que celui-ci aurait été infiltré par des personnes non concernées. En outre, les opinions sont très tranchées, et nombreux souhaitent prolonger le mouvement.

En parallèle, la date butoir fixée par la direction pour que les syndicats puissent s'exprimer sur sa proposition expire ce jeudi 15 décembre à 18h. SNCF Voyageurs annonce qu'à la demande de certaines organisations syndicales, la date butoir est reportée au lundi 19 décembre à 12h. L'UNSA-Ferroviaire annonce se désolidariser du mouvement et retire ses préavis de grève le vendredi 16 décembre au matin. À date, les autres préavis de grève (CGT, CFDT et SUD-Rail) pour les week-ends de Noël et du Nouvel An ne sont toujours pas levés.

2.2. La grève sans appel à la grève du week-end de Noël du vendredi 23 au dimanche 25 décembre 2022

Face à une situation chaotique, confuse entre l'échec de la consultation Facebook et la volonté d'une partie importante des ASCT de continuer la mobilisation, les syndicats peinent à se positionner sur la base de ce mouvement social né en dehors du cadre syndical.

Lundi 19 décembre se tient la réunion de négociation entre la direction de SNCF Voyageurs, les syndicats représentatifs de la société et le collectif de contrôleurs. À l'issue de celle-ci, contrairement à la CFDT, la CGT et SUD-Rail annoncent maintenir leurs préavis de grève de

Noël et du Nouvel An sans appeler à la grève afin de laisser à chacun la possibilité de se joindre ou non au mouvement.

Les réactions sont nombreuses, ce qui conduit la direction de la SNCF à tenter une réunion en désespoir le jeudi 22 décembre à 18h ; cet échange n'empêche pas la tenue de la grève. Celle-ci a ainsi lieu du vendredi 23 décembre à 8h au lundi 26 décembre à 8h. Moins suivie que la précédente, elle conduit tout de même à l'annulation d'environ 30 % des trains sur le week-end de Noël, pour lesquels la SNCF propose aux voyageurs une indemnisation à hauteur de 200 % du prix du billet.

En revanche, suite à cette réunion, au cours du week-end, l'ensemble des syndicats accepte la proposition de la direction intégrant la création d'une direction spécifique aux chefs de bord, la création de 200 postes supplémentaires et une hausse de l'indemnité spécifique des contrôleurs qui passe de 600 à 720 euros bruts annuels. En conséquence, l'ensemble des préavis de grève pour le week-end du Nouvel An sont levés.

Annexe 2 | Ligne éditoriale et héritage idéologique des médias composant le corpus

1. L'Humanité

Créé en 1904, L'Humanité est un journal français historiquement lié au Parti communiste français (PCF). Il a été fondé par Jean Jaurès pour promouvoir les idées socialistes. L'Humanité a une audience plutôt restreinte par rapport aux grands quotidiens nationaux (environ 35 000 exemplaires en 2022), mais il bénéficie d'un lectorat engagé et fidèle, en particulier parmi les sympathisants de gauche et les militants politiques. Au fil des années, L'Humanité a connu des difficultés financières et une baisse progressive de sa diffusion, mais il a réussi à maintenir son positionnement politique de journal de gauche. Son contenu éditorial se caractérise par une orientation politique marquée à gauche, mettant en avant les thématiques sociales, syndicales et les enjeux de la classe ouvrière. Le journal accorde ainsi une attention particulière aux mouvements sociaux et s'ancre dans l'héritage du mouvement ouvrier, lui offrant ainsi une forte proximité avec les syndicats de même culture (à l'instar de la CGT ou de FO).

2. Libération

Créé en 1973, Libération est un quotidien français positionné à gauche, attaché à l'idée de "convergence des gauches". Il a à ce titre joué un rôle important dans le paysage médiatique français, en particulier pendant les années post-1968. Aujourd'hui, il est diffusé à environ 95 000 exemplaires. Il s'adresse à un public varié, allant des jeunes urbains aux lecteurs plus âgés. Son héritage historique l'amène également à avoir une forte proximité avec les mouvements sociaux : Libération couvre régulièrement les manifestations, les grèves et autres formes de mobilisations, en cherchant souvent à les analyser sous un angle sociopolitique.

3. Le Monde

Fondé en 1944, Le Monde est un journal français réputé pour son sérieux et son traitement approfondi de l'actualité. Il a une audience plutôt large, touchant aussi bien les milieux intellectuels que les lecteurs plus généralistes. En 2022, il était d'ailleurs le quotidien français le plus diffusé, avec ses 470 000 exemplaires environ. Le Monde est un journal de tradition sociale-démocrate, privilégiant un traitement factuel et le plus objectif possible des informations. Le journal est connu pour ses enquêtes, analyses et éditoriaux approfondis. Concernant les mouvements sociaux, Le Monde accorde une attention particulière aux manifestations et grèves majeures, cherchant à fournir une couverture équilibrée et complète des événements.

4. La Croix

Créé en 1883, La Croix est un quotidien français d'inspiration catholique. Son lectorat est principalement composé de lecteurs croyants et de personnes intéressées par les questions religieuses. Il était diffusé à environ 85 000 exemplaires en 2022. La Croix adopte une ligne éditoriale marquée par des valeurs chrétiennes et humanistes, bien qu'il s'inscrive dans une tradition religieuse plutôt libérale sur les mœurs. Le journal traite de sujets variés allant de la religion à la culture en passant par l'actualité internationale. En ce qui concerne les mouvements sociaux, La Croix les aborde souvent sous l'angle de l'éthique et de la solidarité, en s'intéressant aux implications sociales des événements. Il peut en outre correspondre à la tradition syndicale du catholicisme-social (CFTC, CFDT...) bien qu'il ne s'en revendique pas.

5. Aujourd'hui en France

Créé en 1944, Aujourd'hui en France (anciennement connu sous le nom de France Soir) est un quotidien français à grand tirage qui revendique la neutralité politique et la proximité avec son lectorat. Il vise un public large, avec une approche plutôt généraliste de l'actualité. Son statut de PQN s'hybride avec un statut de PQR, notamment au regard de sa célèbre édition francilienne : Le Parisien ; l'ensemble étant diffusé à environ 255 000 exemplaires en 2022.

Le journal traite une fois encore de sujets variés, allant de la politique à l'économie, en passant par le divertissement. En ce qui concerne les mouvements sociaux, Aujourd'hui en France couvre généralement les événements marquants, mais avec une approche plus légère et moins analytique que certains autres titres nationaux.

6. Les Échos

Créé en 1908, Les Échos est un quotidien français spécialisé dans l'actualité économique et financière. Toutefois, sa large audience (environ 140 000 exemplaires en 2022) et l'envergure des sujets qu'il peut traiter, notamment à caractère social, nous le font considérer comme un titre de PQN. Son lectorat est composé principalement de cadres, de chefs d'entreprise et de personnes intéressées par les questions économiques. Les Échos adopte une ligne éditoriale économiquement libérale et conservatrice. Concernant les mouvements sociaux, Les Échos aborde généralement ces sujets sous l'angle de leurs impacts économiques et financiers.

7. Le Figaro

Enfin, créé en 1826, Le Figaro est le plus ancien quotidien français encore publié. Il est considéré comme un journal de droite et de centre-droit et dispose d'une audience relativement large : il était diffusé à environ 350 000 exemplaires en 2022. Le Figaro adopte une ligne éditoriale conservatrice et libérale. Le journal couvre un large éventail de sujets allant de la politique à la culture en passant par l'économie. Concernant les mouvements sociaux, Le Figaro les traite généralement avec un regard critique, en mettant en avant les perturbations qu'ils peuvent causer et en abordant les enjeux de sécurité publique.

Annexe 3 | Entretien avec Arthur Quessy, journaliste à L'Humanité

Entretien réalisé par voie numérique (visioconférence) puis par téléphone le 25 avril 2023 avec Arthur Quessy*, journaliste à L'Humanité.

** Le prénom a été modifié.*

Les retranscriptions d'entretiens ne sont pas intégrées dans cette version du mémoire.

Annexe 4 | Entretien avec Abdel Essa, journaliste à Libération

Entretien réalisé par voie numérique (visioconférence) le 24 mai 2023 avec Abdel Essa*, journaliste à Libération.

** Le prénom a été modifié.*

Les retranscriptions d'entretiens ne sont pas intégrées dans cette version du mémoire.

Annexe 5 | Entretien avec Stefano Colombo, journaliste à Aujourd'hui en France - Le Parisien

Entretien réalisé par voie numérique (visioconférence) puis par téléphone le 3 juin 2023 avec Stefano Colombo*, journaliste à Aujourd'hui en France - Le Parisien

** Le prénom a été modifié.*

Les retranscriptions d'entretiens ne sont pas intégrées dans cette version du mémoire.